TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 651 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 15 JUILLET 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 50 esc ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La fête nationale

Revue navale à Toulon et défilé militaire aux Champs-Élysées

LIRE PAGE 6

Les guerres du Proche-Orient

Une évolution américaine ?

La position américaine sur le Proche-Orient serait-elle en train de changer ? On épilogue déjà sur les déclarations de M. Shultz, secrétaire d'Etat désigné des Etats-Unis, mardi 13 juillet, selon lesquelles il est « urgent » de résoudre « les problèmes légitimes des Palestiniens » et de « parvenir à un règlement qui satisfera toutes leurs ambitions ». Certains en font peu de cas : M. Carter ne s'était-il pas prononcé pour une « patrie » (« homeland ») palestinienne ? Et M. Shultz n'a-t-il pas réaffirmé une position américaine constante : l'O.L.P. ne sera reconnue comme « une voix » du peuple palestinien que si elle renonce à la guérilla et si elle reconnaît elle-même le droit d'Israël à l'existence ?

M. Cheysson ne décelait pas moins mardi soir une « évolution » à Washington. M. Joumblatt, chef de la gauche libanaise, juge la déclaration du futur chef de la diplomatie américaine « intéressante et positive », tout en craignant qu'elle ne vise à entraîner les Palestiniens dans le processus honni de Camp David. Quant à Israël, il ne cache pas son inquiétude et redoute que M. Shultz n'évoque Camp David que pour aller au-delà.

Force est d'admettre que M. Shultz, successeur désigné d'un secrétaire d'Etat pro-israélien et connu lui-même pour ses liens d'affaires avec les Arabes, ne pouvait en dire plus devant des sénateurs dont dépend sa confirmation en période pré-électorale.

Ses paroles ne peuvent être appréciées que si l'on mesure le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir. La résolution 242 du Conseil de sécurité de 1967, sur laquelle se fonde la communauté internationale pour chercher une solution, ignore le problème palestinien ; elle ne connaît qu'un « problème de réfugiés ».

Les Etats-Unis ont toujours refusé de modifier cette formulation par un vote à l'ONU. M. Giscard d'Estaing a été le premier (24 octobre 1974) à dire à l'Occident, au grand scandale de Jérusalem, que « le fond du problème » était « la question palestinienne » et qu'elle ne serait résolue que si « l'aspiration naturelle » des Palestiniens à une patrie était satisfaite. M. Mitterrand a précisé que cette « patrie » devrait être un « Etat ».

La question de savoir si l'O.L.P. est un interlocuteur valable, le plus représentatif ou le seul, est secondaire. Est également chronologiquement secondaire la reconnaissance mutuelle du droit d'Israël et d'une « entité » palestinienne à vivre en paix et en sécurité.

Chacun sait qu'Israël et le monde arabe ne parviendront jamais à cette solution idéale par des négociations directes. Des intermédiaires sont indispensables. Telle fut l'ambition que les Européens exprimèrent à Venise en 1980 ; mais M. Mitterrand n'est pas plus en mesure aujourd'hui de se faire écouter à Jérusalem que ne l'était hier son prédécesseur. Seuls les Etats-Unis peuvent, à condition de le vouloir, espérer influencer Israël ; seuls des bons offices euro-américains (ménageant en outre l'amour-propre soviétique) peuvent faire progresser la paix.

Un projet franco-égyptien, complétant la résolution 242, fondé sur « la confirmation des droits nationaux légitimes » des Palestiniens et « la reconnaissance mutuelle et simultanée de toutes les parties » est officieusement discuté à l'ONU. L'attitude de Washington à son égard permettra de mieux apprécier la portée des propos de M. Shultz.

• Washington fait un pas en direction des Palestiniens • Les troupes iraniennes ont pénétré en territoire irakien

L'évolution de la crise libanaise, apparemment favorable à l'O.L.P., accroît les inquiétudes du gouvernement israélien. Tandis que les dirigeants palestiniens retranchés à Beyrouth durcissent leur position, le secrétaire d'Etat américain désigné, M. George Shultz, a déclaré, le mardi 13 juillet, qu'il faudrait prévoir un mois de tractations pour que celles-ci puissent aboutir à un accord. En revanche, il a souligné *« l'urgence »* d'une solution politique satisfaisant les « ambitions politiques » des Palestiniens. Il a critiqué la politique israélienne dans les territoires occupés, et mis en garde Jérusalem contre un assaut à Beyrouth qui amènerait les Etats-Unis à *« reconsidérer »* leur politique de livraison d'armes.

A Paris, un conseiller de M. Yasser Arafat, M. Issam Sartaoui, a lancé un appel, mardi, *« à tous les Israéliens de bonne volonté, sans exclusive » pour qu'un dialogue s'ouvre avec l'O.L.P. en vue d'une reconnaissance* mutuelle et des négociations de paix. Autrement, a-t-il dit, les Palestiniens feront de Beyrouth *« un nouveau Stalingrad »*.

La situation se complique au Proche-Orient, après le déclenchement, mardi soir, d'une offensive massive de l'armée iranienne en direction du port de Bassorah. Un communiqué publié, mercredi matin à Bagdad, indique que les forces de l'imam Khomeiny ont pénétré en territoire irakien et se trouvent déjà *« dans les parages de la ville »*.

Et si l'O.L.P. n'était pas vaincue ?

De notre correspondant

Beyrouth. — *« Et si l'O.L.P. n'était pas vaincue ? »* L'inquiétude commence à poindre dans le secteur chrétien du Liban et la question y est couramment posée. Pour se rassurer, ceux qui la formulent, enchaînent : *« Les Israéliens se sont condamnés à gagner la partie en assiégeant Beyrouth-Ouest et en exigeant la liquidation militaire et politique de l'O.L.P. »*

Il est vrai que l'attente risque de se prolonger. Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, a annoncé que les Etats-Unis ont obtenu un délai supplémentaire de dix jours pour leur émissaire, M. Habib, tandis que le vice-président Bush accorde un mois à cette mission.

Toute issue ne comportant pas le retrait, au moins militaire, de l'O.L.P. de Beyrouth constituerait un terrible revers pour Israël.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Lire page 19

Du bon usage de la rigueur

II. - Vivre désormais à l'heure contractuelle

par MICHEL ROCARD

La loi municipale

M. Mitterrand cherche à désamorcer le conflit de Paris

Le projet de loi modifiant le mode de scrutin pour les élections municipales, qui a été adopté, mardi 13 juillet, par le conseil des ministres, devrait être examiné en première lecture par l'Assemblée nationale le mardi 27 juillet. En décidant que les statuts respectifs de Marseille et de Paris feront ultérieurement l'objet d'un projet de loi distinct, le conseil des ministres a sensiblement modifié le texte initialement élaboré par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Cette concession à l'opposition, en forme de désaveu de la position soutenue par M. Gaston Defferre, traduit la volonté de conciliation de M. François Mitterrand à l'égard de M. Jacques Chirac et sa volonté de désamorcer la « bataille de Paris ». Elle paraît de nature à favoriser un compromis à l'automne.

D'autre part, le premier ministre a engagé, mardi après-midi à l'Assemblée nationale, pour la troisième fois, la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi bloquant les prix et les revenus dont le texte avait été repoussé une deuxième fois par le Sénat. L'opposition a déposé pour la troisième fois une motion de censure qui devrait être rejetée mardi 20 juillet.

Idéalisme oui, irréalisme non. La recherche d'un meilleur exercice de la démocratie locale ne doit pas conduire aux frontières de l'anarchie. Telle est, en résumé, la philosophie politique qui inspire la réforme du mode d'élection des conseillers municipaux enfin arrêtée par le conseil des ministres après plusieurs semaines de tergiversations.

L'enjeu méritait bien, au demeurant, une ample réflexion. Dans la démarche décentralisatrice qui est depuis un an celle du pouvoir il s'agissait, cette fois, de concevoir un système électoral permettant d'assurer la participation des minorité spolitiques à la direction des affaires communales, tout en préservant, dans chaque commune, l'existence d'une majorité suffisamment solide pour administrer ces affaires dans la stabilité. S'étant ainsi orienté vers un système qui libère la vie publique locale des effets pervers du scrutin majoritaire, inévitablement discriminatoire, sans tomber dans l'excès contraire d'une représentation proportionnelle intégrale portant en germe un danger de cacophonie paralysante, le gouvernement a opté pour un modèle mixte : un scrutin majoritaire tempéré d'un correctif proportionnel (*le Monde* du 13 juillet).

A partir des élections municipales de mars 1983 — si le projet gouvernemental n'est pas bouleversé par le Parlement — la liste qui arrivera en tête du scrutin obtiendra automatiquement la majorité absolue des sièges de l'assemblée communale, qu'elle recueille ou non la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tous de scrutin.

Les autres sièges seront répartis à la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne, entre toutes les listes, à l'exception de celles qui n'auront pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Le pari sur les prix

L'estimation provisoire de la hausse des prix de détail en France pour le mois de juin apportera un certain réconfort au gouvernement, surtout si on compare cette situation — comme on le fait d'ordinaire — à celle de l'Allemagne fédérale, qui voit ses prix augmenter de 1 % en juin.

Certes, à Matignon plus qu'ailleurs, on se gardera de chanter victoire trop tôt. On n'en constate pas moins que cette faible progression (0,7 %), si elle est confirmée, constitue le résultat le plus satisfaisant enregistré depuis six mois. Mieux encore, et pour employer une métaphore sportive, ce serait le deuxième meilleur score des douze derniers mois — en décembre 1981, la hausse avait été de 0,6 %.

L'effet du blocage des prix et des revenus, décidé le 11 juin, n'aura joué que partiellement dans cette décélération : non seulement en raison de la date, mais aussi parce que la loi qui doit compléter ce dispositif n'est toujours pas votée. La tendance observée en mai (0,8 %) se poursuivrait indépendamment de blocage, celui-ci ne faisant que la renforcer.

Est-ce à dire que le gouvernement atteindra son objectif qui est de ne pas dépasser les 10 % d'inflation pour l'ensemble de l'année 1982 ? L'effort qui reste à faire paraît considérable, même si, en rythme annuel, la hausse des prix se voit ramenée de 13,4 % au premier trimestre à 11,2 % au deuxième. Pour tenir le pari, il faudra que l'indice se tienne constamment au-dessous de 1 % au cours des six prochains mois (la moyenne étant de 0,6 %). Or, déjà, on craint que cela ne puisse se réaliser en juillet...

Le premier ministre et son ministre des finances vont devoir mener une rude bataille, dont l'issue importera autant sur le plan économique que sur le plan psychologique. Convaincre les Français que la lutte contre l'inflation est l'affaire de tous n'est pas une mince entreprise.

Raser les « grands ensembles » ?

Des tours seront, peut-être, détruites à Vénissieux. Mais il y a d'autres moyens, éducatifs, culturels, administratifs, d'éviter la violence des déshérités de la ville...

par PIERRE DROUIN

L'été, le chômage et les « grands ensembles » ne font pas bon ménage. Quand les jours sont longs et chauds, de ce côté-ci de l'Atlantique ou de l'autre, les jeunes des villes, sans travail ou qui n'ont pas la chance de partir en vacances, les immigrés qui ont, plus qu'en d'autres temps, la nostalgie de leur pays perdu, ressentent une pulsion d'agressivité parfois irrépressible.

Il y a un peu plus d'un an, dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, un bon lot de voitures brûlaient « pour le plaisir » du spectacle, comme devait le dire un des auteurs de cet acte de vandalisme.

Ce n'était pas la première fois, l'agglomération lyonnaise ayant sans doute battu un record, avec 145 automobiles « grillées » en dix mois (du 1er janvier à fin octobre 1981). Mais cette fois, d'actes plus ou moins isolés, on passait à une action collective qui devait au reste se répéter, il y a peu de temps à Villeurbanne.

Les manifestations de violence gratuite avaient pris ici et là (Marseille, Amiens, Asnières, etc... et déjà il y a six ou sept ans à Grenoble) des formes moins voyantes mais aussi bruyantes, comme ces « rodéos » de voitures volées qui donnaient à certains jeunes, en exaspérant la population, l'impression d'être enfin « reconnus », sans parler de bagarres entre « loubards » et d'agressions.

On a épilogué cent fois sur les causes de ces maladies des « grands ensembles » dont Sarcelles à la fin des années 50 fut le premier symbole. Il ne s'agissait alors que d'ennui, de dépaysement, de déprime provoquée par l'absence de pôles d'intérêt dans la ville-dortoir (les choses ont au reste changé, depuis, dans cette banlieue).

Le chômage est venu ajouter une couleur sinistre aux quartiers périphériques des « barres » et des « tours ». Les « barbares » (1) se sont alors multipliés. Ils voient dans la ville l'image de leur propre malédiction et n'ont de cesse de la punir par des actes de vandalisme variés et des agressions.

L'Etat ne pouvait rester sans réagir devant cette évolution. Dès le début d'octobre 1981, un comité interministériel se réunissait pour examiner la situation dans les grands ensembles. En décembre, une commission nationale pour le développement social des quartiers était mise en place par le premier ministre qui en confiait la présidence à M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble et député socialiste de l'Isère. Une de ses premières tâches fut d'établir un programme pour l'année 1982 des quartiers déshérités qui seront aidés par l'Etat (2).

Ainsi, 110 millions de francs viennent d'être dégagés en faveur de six communes de l'Est lyonnais particulièrement « chauds ». Ces crédits serviront à renforcer les postes d'éducation nationale, la formation professionnelle, l'animation. Plus de cinq mille enfants vont être envoyés en centre de plein air et les effectifs de police vont être renforcés. On prévoit également de détruire trois tours à Vénissieux (3).

Enfin, Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports vient d'annoncer une série de mesures pour enrichir les loisirs des jeunes « les moins favorisés », c'est-à-dire ceux qui ne partent pas en vacances pendant l'été.

La commission Dubedout

Peu après la rentrée, M. Dubedout *remettra le rapport de* sa commission au premier ministre. Quels sont les principaux points de sa réflexion conduite avec des représentants de... vingt ministres et secrétariats d'Etat intéressés par le sujet ?

En rapprochant les phénomènes constatés à travers la France dans les quartiers dit « prioritaires », c'est-à-dire ceux où l'intégration des habitants se fait très mal, le député de l'Isère constate que des phénomènes d'abord économiques et sociaux ont dégénéré en *« faits de société »*.

Le « déficit » économique provient surtout du fait qu'il a fallu construire vite et cher aux alentours de 1962 pour accueillir les rapatriés d'Algérie. Vingt ans après, ils sont partis et remplacés par des immigrés, mais les immeubles se dégradent et il faudrait réinvestir pour leur « réhabilitation », alors qu'on avait emprunté sur cinquante ans pour les édifier.

A ce déficit économique s'ajoute un « déficit » social. Au temps où les machines françaises tournaient allègrement, il fallait recruter de la main-d'œuvre bon marché. Le travailleur étranger apportait un réel « plus » à notre pays. Vingt ans après, ce même immigré peut avoir autour de lui de quatre à douze enfants.

(Lire la suite page 15.)

(1) Comme les appellent MM. A. Pession et H. Torgue dans leur livre *Villes imaginaires*, cité dans un article de Frédéric Gaussen « Rêver sa ville » (*le Monde Dimanche*, 30 mai 1982). Ces auteurs ont distingué six modèles d'habitants.

(2) *Le Monde* du 16 février 1982.

(3) *Le Monde* daté 4-5 juillet 1982.

AU JOUR LE JOUR

Grands et petits

Au nom de la démocratie locale et de la décentralisation, le gouvernement va étudier des statuts particuliers pour les grandes métropoles : Paris, Marseille et Lyon. Bien.

Mais au nom de la simple survie des campagnes, il serait bien avisé, aussi, de s'intéresser au sort des uelque 1 000 communes qui comptent chacune moins de 50 habitants et d'élaborer pour ces dernières un statut très particulier. Sinon, elles n'auront plus d'existence du tout et l'on décentralisera dans le vide.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

DES JEUX POUR L'ÉTÉ

« Les jeux de l'été ». Sous ce titre, *le Monde* publie, à partir d'aujourd'hui, page 12, une série de problèmes, simples et moins simples, que Jean-Pierre Colignon a préparés à l'intention de nos lecteurs, comme il le fit l'an dernier.

Cette rubrique trouvera sa place quotidiennement dans la page consacrée aux informations « services », qui comprend également les mots croisés et les renseignements météorologiques.

LA MORT D'ALEXANDER MITSCHERLICH

L'héritage freudien

La psychanalyse avait presque entièrement cessé d'exister en Allemagne entre 1933 et 1945. Elle doit à l'œuvre et au rayonnement d'Alexander Mitscherlich, qui vient de mourir en Allemagne de l'Ouest, d'avoir retrouvé en République fédérale sa force créatrice et critique. Parmi les nombreux spécialistes qui géraient l'héritage freudien, Mitscherlich fut le seul à savoir affirmer une présence intellectuelle écoutée dans toutes les disciplines de la recherche, mais aussi dans l'opinion publique.

Né en 1908 à Munich, Mitscherlich était le fils d'un ingénieur chimiste de renommée mondiale et arrière-*petit-fils d'un universitaire lié à* Alexander von Humboldt, ce qui lui valut son prénom. Il reçut une éducation bourgeoise stricte, sous l'autorité d'un père réactionnaire et hostile à la République de Weimar. Il commença, en 1928, par étudier l'histoire à l'université de Munich et entreprit une recherche sur l'image de Luther dans l'historiographie allemande. Il découvrit, avant d'avoir lu Freud, que l'historien projette ses représentations inconscientes sur son personnage, et que Luther avait autant de visages que de biographes.

On ne parlait pas encore de psychanalyse dans les universités allemandes. Mitscherlich découvrit Freud par hasard, en lisant dans une bibliothèque l'essai sur Léonard de Vinci. Il interrompit ses études en 1932, car aucun universitaire ne voulait patronner sa thèse d'histoire qu'il avait commencée avec un professeur juif.

Mitscherlich ouvrit alors une librairie, en même temps qu'il commençait à étudier la médecine. A l'époque, il penchait du côté de la droite. Ernst Jünger l'avait d'abord fasciné, puis il s'était rallié au groupe du « nationalbolchéviste » Ernst Niekisch. Inquiété par les nazis, il dut fermer sa librairie en 1935 et se réfugier à Zurich. En 1937, il commit l'imprudence de revenir à Munich et fut incarcéré pendant huit mois par la Gestapo. Puis il eut la chance de passer les années de guerre comme assistant de Viktor von Weizsaecker à la clinique neurologique de Heidelberg.

JACQUES LE RIDER.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

étranger

La guerre du Liban et ses répercussions

Le plan en onze points de l'O.L.P. pour un désengagement à Beyrouth (« le Monde » du *13 juillet*) a été transmis au directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, M. David Kimche, par l'intermédiaire de l'émissaire américain M. Philip Habib. La radio israélienne a aussitôt estimé que « ce plan est irrecevable par Israël et, partiellement, par les Libanais eux-mêmes », car « il empêche que soient contrôlés aussi bien le départ des Palestiniens que la nature des armes qu'ils emporteraient et, en fait, ne donne aucune garantie qu'une grande partie d'entre eux ne resteraient pas à Beyrouth ».

● A BEYROUTH, M. Walid Joumblatt, chef de la gauche libanaise et de la communauté druze, a indiqué que la nouvelle proposition *américaine communiquée* lundi par M. Habib au président du conseil démissionnaire libanais, M. Chaffik El Wazzan, était inacceptable, car elle impliquait « un retrait palestinien avant toute autre chose, puis le déploiement d'une force d'interposition, pour assurer le désengagement des forces ». « Cette exigence, a-t-il dit, est absurde : l'O.L.P. ne peut pas se retirer sans avoir des garanties sur le sort de la population des camps de réfugiés de Beyrouth et du Liban. Les musulmans, eux aussi, exigent une telle force. Ils n'ont pas confiance dans les *milices chrétiennes*. »

● A PARIS, MM. Mroué et Farès, émissaires du Mouvement national libanais (gauche), ont été reçus par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Francis Gutmann. Les deux dirigeants libanais ont exprimé leur soutien aux initiatives diplomatiques françaises qui, ont-ils déclaré, « visent à favoriser une solution globale tant au conflit *palestinien* qu'à la crise libanaise, deux problèmes intimement liés et indissociables ».

● A JERUSALEM, des réservistes israéliens, qui avaient signé vendredi une lettre au ministre de la défense Ariel Sharon ainsi qu'au premier ministre M. Menahem Begin, ont annoncé mardi qu'ils lançaient une campagne nationale pour exiger « le retour des soldats

CONSEILLER DE M. YASSER ARAFAT

M. Issam Sartaoui lance un appel au dialogue à tous « les Israéliens de bonne volonté »

Le docteur Issam Sartaoui, conseiller de M. Yasser Arafat, a lancé un *appel solennel aux Etats-Unis et aux* gouvernements européens, la France en tête, les invitant à reconnaître l'O.L.P. et à engager avec elle des pourparlers en vue d'ouvrir la voie à une paix négociée avec l'Etat d'Israël.

« L'O.L.P. a formellement reconnu à Israël, de la manière la moins équivoque, le droit d'exister sur une base de réciprocité avec le futur Etat palestinien », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse *tenue, le mardi 13 juillet à Paris*, sous l'égide de l'Institut français des relations internationales (IFRI), à *laquelle assistaient de nombreuses* personnalités françaises et étrangères, dont israéliennes. Le conseiller *de M. Arafat a énuméré une série* de résolutions adoptées par le Conseil national palestinien (le parlement) qui confirme la volonté de la centrale des fedayin d'ériger un « mini-Etat » qui *« ferait la paix avec l'ennemi, ce qui présuppose l'existence de cet ennemi »*. Il a insisté, en particulier, sur l'acceptation formelle par le Conseil national palestinien, en avril 1981, du *« plan Breznev pour une paix juste et durable »*, qui stipulait le droit de tous les Etats *à l'existence et à la sécurité*, y compris l'Etat d'Israël. *« Les récentes déclarations du président Arafat au* Monde, *puis au courageux combattant de la paix, le sioniste et le patriote Uri Avneri, ne faisaient que confirmer les décisions démocratiquement adoptées par notre Parlement »*, a-t-il ajouté.

Le docteur Sartaoui a révélé, à ce propos, qu'Israël était au courant des tractations secrètes qui se déroulaient depuis le début de cette année entre *l'O.L.P.*, d'une part, les Etats-Unis et plusieurs gouvernements européens, de l'autre, en vue d'une *reconnaissance réciproque d'Israël* et du peuple palestinien, ce dernier étant représenté par l'O.L.P. Ces tractations, *qui s'étaient déroulées* par le truchement du président tunisien Bourguiba et de son premier ministre M. Mohamed M'Zali, *avaient* abouti à un accord de principe qui devait être annoncé officiellement le 14 juin, une semaine avant qu'Israël ne lance son offensive au Liban.

Après avoir rendu, d'une manière répétitive, de vibrants hommages à tous les juifs, israéliens ou non, *« qui ont eu le courage d'élever la voix contre cette guerre inhumaine et inutile, pour exiger qu'Israéliens et Palestiniens se mettent enfin à parler de paix et de coexistence »*, le conseiller de M. Arafat a invité *« tous les Israéliens de bonne volonté, quels qu'ils soient, à engager avec nous le dialogue »*. Il a cité, *« à titre d'exemple »*, le député travailliste Yossi Sarid, l'ancien chef d'état-major Mordekhai Gur, le leader du parti Mapam, M. Chemtov, et le député de ce même parti, M. Mohamed Watad. En réponse à la question de savoir si l'O.L.P. accepterait de dialoguer même avec un « mauvais » gouvernement, tel *celui de M. Begin, M. Sartaoui* a répondu : *« Pour nous, il n'y a pas de bons ou de mauvais Israéliens ; il n'y a que ceux qui veulent régler pacifiquement le conflit et les autres. »*

S'adressant à ces derniers, *les* « jusqu'auboutistes », les partisans du « tout ou rien », il s'est exclamé : *« Vous espérez que la bataille de Beyrouth sera notre Massada. Vous vous trompez ; ce sera notre Stalingrad. Vos enfants et les nôtres mourront alors que nous pourrions conjuguer nos efforts pour arrêter ce bain de sang. Dites-vous bien que celui qui vit par l'épée, périra par l'épée. Vous n'arriverez jamais à créer le grand Israël, mais il est possible aujourd'hui, si vous le souhaitez, de garantir un Etat d'Israël dans ses frontières de 1967, qui vivrait en paix au sein de la famille des peuples du Moyen-Orient. »*

En réponse à une question sur les *« divisions »* au sein de l'O.L.P. *qui « entament sa crédibilité »*, M. Sartaoui s'est indigné : *« Le monde développé a deux poids, deux mesures quand il porte un jugement sur le comportement du tiers-monde. Les divisions en Occident sont classées sous l'appellation de démocratie ; les nôtres sont dénoncées comme étant synonymes d'anarchie et de faiblesse. Je suis fier d'appartenir à une organisation où les débats sont libres et les décisions prises à la majorité sont scrupuleusement respectées par la minorité. »*

Il a cité en exemple le Front populaire de la libération de la Palestine (F.P.L.P.) du docteur George Habache qui, en 1977, avait voté au Conseil national palestinien contre le compromis proposé d'un mini-Etat en Palestine, mais avait fait preuve ultérieurement d'une *« remarquable discipline »* avant que cette organisation *« dite extrémiste »* ne se rallie au consensus à l'issue du quatrième congrès qu'il a tenu en février 1981.

M. Sartaoui a conclu sa conférence de presse en affirmant avec force que ses propos bénéficiaient de la caution de M. Yasser Arafat, d'autant plus qu'il n'avait rien déclaré qui n'était pas en conformité avec la légalité de l'O.L.P. incarnée par des résolutions dûment approuvées par le Parlement palestinien.

ÉRIC ROULEAU.

● *Cinq organisations juives françaises* expriment, dans une déclaration commune publiée le mardi 13 juillet, leur *« soutien total à la déclaration d'une grande portée historique de Pierre Mendès France, du docteur Nahum Goldmann et de Philip Klutznick »*. Le « collectif des juifs de gauche » affirme qu'*« il est urgent de mettre un terme aux combats et de rechercher une solution politique au conflit israélo-palestinien basée sur une reconnaissance mutuelle »*. Les cinq organisations signataires de ce texte sont l'Association des juifs de gauche, le Cercle Bernard-Lazare, Identité et Dialogue, Renaissance de la *presse juive progressiste*, et Socialisme et judaïsme.

● *L'Organisation sioniste mondiale « rejette l'intervention inutile et nuisible de MM. Nahum Goldmann et Philip Kluznick, dans les affaires intérieures d'Israël »*, annonce un communiqué qui ajoute : *« Au moment où Israël est engagé dans une guerre de défense et alors que des manifestations d'hostilité se font jour contre lui, particulièrement dans les médias, il incombe, à ceux qui se considèrent comme juifs et amis, d'appuyer le gouvernement d'Israël et de ne pas émettre des messages qui renforcent les organisations terroristes. »*

N'AYANT PU OBTENIR L'ACCORD DE RYAD

Le président Bourguiba renonce à sa proposition de réunir un sommet arabe à Monastir

La réunion des six ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de coopération du Golfe s'est achevée, mardi 13 juillet à Taëf, sans prendre de position commune à l'égard du sommet arabe de Monastir proposé par le président Bourguiba. Quatre des pays membres, le Koweït, l'Etat des émirats arabes unis, Bahrein et Qatar, avaient accepté l'invitation du chef de l'Etat tunisien, mais ils n'ont apparemment pas pu imposer leur point de vue à Oman et à l'Arabie Saoudite. Ryad en particulier *aurait mis comme condition à sa participation à la réunion de* Monastir que celle-ci soit consacrée en priorité à l'examen du conflit irano-irakien.

De notre correspondant

Tunis. — Les efforts déployés par le président Bourguiba pour amener le monde arabe à définir une position commune après l'invasion du Liban par Israël auront été vains. Devant les hésitations, les réserves et les réticences plus ou moins avouées des uns et le silence des autres, il a préféré renoncer pour le moment à sa proposition de réunir un sommet à Monastir.

C'est par un communiqué diffusé dans la soirée du mardi 13 juillet que M. Bourguiba a fait annoncer sa décision : *« Etant donné que la réunion projetée ne pouvait aboutir au résultat escompté sans la participation de tous au plus haut niveau et compte tenu du nombre de réponses enregistrées jusqu'au mardi 13 juillet, le président de la République a décidé de rapporter son appel à une conférence extraordinaire »*, déclare notamment le texte. En maintenant son appel aux leaders arabes et à la conscience de la nation en ces sombres circonstances *pleines de défi, le combattant suprême* prie les pays qui ont bien voulu répondre à l'appel et appuyer la démarche d'*« accepter l'expression de ses excuses »*.

Dans ce communiqué, où transparaît une certaine amertume, M. Bourguiba précise que son initiative était motivée par la conscience qu'il a *« de la gravité de la situation que traverse l'O.L.P. »*, à laquelle il rend par ailleurs hommage, et *« de l'ampleur des sacrifices imposés au peuple libanais »*. Il rappelle aussi, et c'est là une mise en garde à peine voilée quant à l'avenir, qu'elle était aussi dictée par *« la tournure que pourrait prendre la conjoncture arabe qui ne saurait que se détériorer davantage si les leaders arabes n'arrêtaient pas les mesures appropriées pour assumer les responsabilités historiques qui leur incombent »*.

La presse tunisienne de ce mercredi déplore, en termes souvent très vifs, l'impossibilité dans laquelle se trouve actuellement le monde arabe de réunir un consensus face à *« la situation dramatique »* qu'il traverse. *« L'histoire retiendra l'appel de Bourguiba comme étant la seule éclaircie dans les ténèbres d'un monde arabe désarticulé »*, écrit le journal *le Temps*, qui estime que ceux qui ont refusé de participer au sommet de Monastir, *« ne pouvaient mieux encourager Israël dans sa tentative d'extermination du peuple palestinien »*. *« Le masque est tombé,* ajoute-t-il, et *les masses arabes savent à quoi s'en tenir à propos du complot ourdi au Liban par Israël interposé. »* Quant au journal *l'Action*, il note : *« Il reste aux Palestiniens à compter avant tout sur eux-mêmes. »*

Treize membres de la Ligue arabe *avaient donné un accord de principe* au président tunisien. Outre la Tunisie, il s'agissait de la Libye, de la Syrie, de la Mauritanie, de Djibouti, du Maroc, de l'Algérie, du Koweït, des deux Yémens, de l'Etat des émirats arabes unis, du Qatar, *de Bahrein*, ainsi que de l'O.L.P. Mais la majorité d'entre eux, croit-on savoir, posaient des conditions dont certaines étaient difficiles à réaliser en un laps de temps aussi court. Les uns faisaient dépendre leur participation d'une unanimité absolue de l'ensemble des membres de la Ligue ou exigeaient une réunion préalable des ministres des affaires étrangères ; d'autres avaient fait savoir qu'ils ne seraient pas représentés par leur chef d'Etat ou encore se muraient dans un silence significatif, telle l'Arabie Saoudite. Selon des diplomates arabes, les dirigeants de Ryad ne voulaient pas se retrouver aux côtés du colonel Kadhafi, qui ne les a pas épargnés ces derniers temps et dont la présence à Monastir était assurée.

Ils souhaitaient aussi éviter qu'un sommet ne se prononce en faveur de sanctions politiques, économiques et financières contre les Etats-Unis que demandent plusieurs *capitales arabes. Raison plus diplomatique* : ils auraient évoqué les prochaines conversations que les *ministres saoudien et syrien* des affaires étrangères doivent avoir à Washington et la nécessité de poursuivre l'action diplomatique au sein du comité ministériel restreint créé par les ministres des affaires étrangères, le 27 juin à Tunis, auquel a d'ailleur tenu à se référer le Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.), qui vient de se réunir à Ryad.

MICHEL DEURÉ.

L'AUDITION DU FUTUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT PAR LE SÉNAT

M. Shultz a souhaité qu'un règlement au Proche-Orient « satisfasse les ambitions politiques des Palestiniens »

Washington. — Dans sa déposition devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Shultz a confirmé, mardi 13 juillet, sa réputation de *« loyal coéquipier »*.

En effet, s'il a des idées personnelles, il s'est bien gardé de les exprimer. *Au cours de cette* première audition de sept heures environ, il ne s'est pas écarté sensiblement des grandes options de politique étrangère définie par son prédécesseur, M. Haig, et par M. Reagan. Sans doute pour se concilier les amis politiques du président, situés à la droite du parti républicain et très réservés à son égard, M. Shultz a fait preuve d'humilité.

La politique étrangère des Etats-Unis, a-t-il dit en substance, est fixée par le président et ma tâche est seulement de l'aider à la formuler et à l'exécuter. Bref, M. Schultz refuse le rôle de « vicaire » de la politique étrangère que M. Haig s'était attribué.

M. Shultz a donc réaffirmé les positions prises par son patron. Sur le problème du gazoduc sibérien, par exemple, il s'est fait violence. Tout en indiquant clairement qu'il ne croyait pas à l'efficacité des sanctions commerciales, il a déclaré qu'il approuvait entièrement l'attitude de M. Reagan vis-à-vis des Européens. Il a rejeté, néanmoins, l'idée que les Etats-Unis devraient s'engager dans une *« guerre économique »* contre l'U.R.S.S.

Au sujet des relations Est-Ouest, M. Shultz est resté également dans la ligne. Les Etats-Unis doivent être réalistes mais non belliqueux ; ils doivent certes augmenter leur effort militaire pour rétablir l'équilibre nucléaire mais sans jamais abandonner leur volonté de négocier. *« Le peuple américain,* a-t-il dit, *ne serait pas satisfait que les relations avec l'U.R.S.S. s'inscrivent seulement dans un rapport de force. »* Il s'est déclaré cependant contre la suggestion d'un « gel » nucléaire.

De notre correspondant

Au sujet de l'Amérique centrale, M. Shultz a repris les vues de *son prédécesseur sur le rôle* néfaste de Cuba. Pas de changement non plus sur la Chine où il ne s'est pas écarté de la ligne ambiguë suivie jusqu'à présent. Les relations des Etats-Unis avec la Chine ont une grande importance, a-t-il dit, mais il faut continuer à livrer des armes défensives à Taïwan.

Une « O.L.P. différente »

Au sujet du Proche-Orient, ses déclarations indiquent une prise de conscience plus nette de l'importance du problème palestinien et le souci d'une position, du moins verbale, plus équilibrée et plus favorable envers le monde arabe dont il a vanté la civilisation. Le fait important est qu'il ait placé le problème palestinien au centre même de la déclaration liminaire qu'il a lue.

« La crise du Liban met douloureusement et totalement en évidence une réalité centrale du Proche-Orient », a-t-il dit. *« Il est urgent que les besoins et les problèmes légitimes du peuple palestinien soient abordés et résolus dans toutes leurs dimensions (...). Nous espérons parvenir à un règlement qui satisfera les ambitions politiques des Palestiniens. »*

Il a évoqué les *« souffrances »*, les « droits légitimes » des Palestiniens avant d'inviter leurs « représentants » à participer au processus de paix de Camp David. Répondant aux questions des sénateurs, il a indiqué que l'O.L.P. n'était pas seule à représenter les Palestiniens et, surtout, il a réaffirmé la position fondamentale de tous les gouvernements américains selon *laquelle il n'est pas* question de négocier avec l'O.L.P. tant que cette organisation n'aura pas reconnu le droit à l'existence d'Israël. *« Si elle abandonne la guérilla, alors ce sera une voix du peuple palestinien. Savoir si ce sera la voix est une autre affaire »*, a-t-il dit. Si l'O.L.P. modifie sa position d'hostilité *envers Israël, a-t-il ajouté*, alors ce sera *« une O.L.P. différente... qui pourra être reconnue comme représentant le peuple palestinien »*.

A l'égard d'Israël, M. Shultz a été plus net que le président Reagan ou M. Haig en critiquant l'initiative militaire au Liban mais aussi la colonisation de la *rive occidentale du Jourdain* et le renvoi des maires palestiniens. Mais ses critiques étaient compensées par une référence à l'engagement *« profond et durable »* des Etats-Unis à défendre la sécurité d'Israël, *« notre ami le plus intime au Proche-Orient »*.

En définitive, l'impression générale donnée par les déclarations de M. Shultz était qu'il n'y aurait pas de révision fondamentale de la politique américaine au Proche-Orient, mais que le gouvernement était maintenant déterminé à donner la priorité au problème palestinien. Bref, M. Shultz a confirmé les indications recueillies dans les milieux officiels, selon lesquelles après l'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth (à condition bien entendu qu'un accord définitif se fasse), le gouvernement de Washington fera pression sur Israël pour ouvrir la négociation sur un statut d'autonomie pour les Palestiniens.

M. Shultz n'a pas eu de mal à convaincre ses interlocuteurs que ses anciens liens avec le groupe Bechtel ayant d'importants intérêts dans le monde arabe, n'influeraient en aucune façon la *conduite* de la *politique* étrangère. La confirmation par le Sénat ne fait aucun doute. La commission devait terminer ses travaux ce mercredi, ce qui permettra au Sénat d'approuver dès jeudi sa nomination.

HENRI PIERRE.

La nouvelle attitude américaine pourrait réduire la marge de manœuvre de M. Begin

Jérusalem. — Les premières prises de position du nouveau chef de la diplomatie américaine n'ont pas dissipé les appréhensions israéliennes. M. George Shultz semblerait bien les avoir aggravées bien que l'on reconnaisse, à Jérusalem, qu'il ne s'est pas écarté des grandes lignes de la politique américaine et qu'il a *réaffirmé qu'Israël était l'ami le* plus sûr des Etats-Unis au Proche-Orient. Des observateurs israéliens font remarquer toutefois qu'une véritable *« inquiétude »* est pour l'instant *« prématurée »*, car, dans les milieux politiques de Jérusalem, on a toujours eu tendance à *« prendre ses craintes pour des réalités »* quand il s'agit de prévoir l'attitude des Etats-Unis envers Israël, comme s'il s'agissait d'une façon d'écarter le danger.

Les Israéliens étaient impatients de faire connaissance avec M. Shultz, car, avec la démission de son prédécesseur, M. Alexander Haig, le gouvernement Begin a perdu un allié qui s'était montré très compréhensif, surtout au moment de la décision d'envahir le Liban. D'autre part, dès l'annonce de la désignation de M. Shultz, les Israéliens n'avaient pas caché qu'ils le soupçonnaient d'être relativement *« pro-arabe »* étant données ses activités antérieures et le fait qu'il avait, dans le passé, avoué ne pas partager toutes les vues du président Reagan au sujet du Proche-Orient.

La plupart des Israéliens sont maintenant encore plus convaincus que la nomination du nouveau secrétaire d'Etat « risque » de marquer la fin du soutien pratiquement sans réserve apporté jusqu'à présent par les Etats-Unis. On n'a guère apprécié, à Jérusalem, la manière avec laquelle M. Shultz, devant les sénateurs américains, a souligné la légitimité des droits des Palestiniens et le caractère d'« urgence » de la recherche d'une solution à l'ensemble des problèmes de ces

De notre correspondant

derniers, *notamment* après la crise actuelle.

On a relevé en outre que M. Shultz avait pris soin de critiquer la politique israélienne d'implantation, dans les territoires occupés, ainsi que les *destitutions des élus locaux*. Ceci est interprété comme le signe d'une volonté de la part de l'administration Reagan de mettre en œuvre une politique plus claire au *Proche-Orient*, alors que le « flou » des intentions américaines jusqu'alors paraissait plutôt faire le jeu de M. Begin. Dans les milieux proches du gouvernement, on redoute que la marge de manœuvre d'Israël ne soit désormais plus étroite.

Tandis que cela ne paraît plus, tant s'en faut, être une des principales préoccupations du cabinet de M. Begin, M. Shultz a insisté sur la nécessité d'une relance des négociations sur l'autonomie qui, a-t-il précisé, ne sont qu'un *« pas »* vers la solution du problème palestinien. *Pareille précision ne peut* qu'inquiéter les dirigeants israéliens, qui estiment que l'autonomie est une fin en soi. Certaines personnalités palestiniennes dans les territoires occupés faisaient savoir, ces derniers jours, que les récentes destitutions de *maires* pouvaient être aussi considérées comme des mesures prises à l'encontre des Etats-Unis pour *créer un « vide politique »* en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza et empêcher ainsi une éventuelle apparition d'interlocuteurs palestiniens dans de futurs pourparlers.

On émettait notamment cette hypothèse après le limogeage du maire de Gaza, M. Rachad Chawa, dont la réputation de modération *pouvait le* rapprocher du point de vue américain. Les Israéliens notaient par ailleurs que M. Shultz n'avait pas manqué d'indiquer dans quelles conditions le gouvernement américain pourrait reconnaître l'O.L.P. et ce justement au moment où certains dirigeants de l'organisation palestinienne font savoir qu'ils recherchent un contact direct avec les Etats-Unis. Depuis longtemps, les Israéliens redoutent, à terme, un tel rapprochement, encore plus après les déclarations de M. Shultz.

Des pressions de Washington

Au *sujet* de la *situation diplomatique* et militaire à Beyrouth, les propos du nouveau secrétaire d'Etat n'ont pas été accueillis avec *satisfaction*, M. Shultz ayant, en effet, déclaré que les démarches entreprises par les Etats-Unis pourraient durer près d'un mois. Les dirigeants israéliens avaient déjà fait savoir, lorsque le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, laissait entendre que les pourparlers de M. Habib dureraient probablement encore une dizaine de jours, que leur patience avait des limites. D'autre part, M. Shultz a indiqué qu'il était opposé à un assaut contre Beyrouth-Ouest et que, si une telle *solution était choisie* par Israël, les Etats-Unis pourraient reconsidérer alors leur politique de livraisons d'armes. Ces propos *ont paru* confirmer que les Etats-Unis font actuellement pression sur Israël pour éviter toute nouvelle initiative militaire.

Un message du président Reagan à M. Begin, la semaine dernière, l'aurait très nettement fait comprendre. Quoi qu'ils disent, les dirigeants israéliens paraissent contraints d'accorder davantage de temps à M. Habib, bien qu'ils soient persuadés qu'aucun progrès n'a été enregistré au cours des derniers jours. D'autre part, dans *l'entourage* du premier ministre et du ministre de la défense, M. Ariel Sharon, on indique que si le blocage des négociations continue, Israël pourrait envisager d'accroître la pression militaire sur Beyrouth-Ouest afin d'inciter l'O.L.P. à *composer*.

FRANCIS CORNU.

...ercussions

D'ÉTAT PAR LE SENAT

...ment au Proche-Orient
...ues des Palestiniens

...aine pourrait réduire
...e de M. Begin

diplomatiques

dans leurs foyers ». Parlant au nom de cent vingt-deux signataires (dont dix-sept officiers), quatre membres d'unités de réserve ont indiqué qu'ils n'avaient pas encore reçu de réponse à la demande formulée dans la lettre de « ne plus servir au Liban ». En attendant, ils ont constitué le groupe dit des « Ça suffit » et ont annoncé à Jérusalem, au cours d'une conférence de presse, qu'en cas de fin de non-recevoir, ils décideraient à titre individuel de servir ou non au Liban, « suivant les impératifs de leur conscience ».

● A TEL-AVIV, les deux quotidiens « Yedioth Aharonoth » et « Maariv » ont indiqué mardi que le chef de l'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, a évité de peu la mort au Liban. Selon les correspondants militaires de ces deux journaux, un obus palestinien a, en effet, ravagé une position d'artillerie israélienne que le général Eytan venait de quitter, tuant un officier et blessant plusieurs soldats avec lesquels le chef d'état-major venait de s'entretenir dans le cadre de son inspection quotidienne. — (A.F.P.-Reuter.)

Et si l'O.L.P. n'était pas vaincue ?

(Suite de la première page.)

Cela signifierait que son armée, massivement concentrée aux portes de Beyrouth, ne serait pas venue à bout de la centrale palestinienne. Autant dire que les multiples obstacles militaires, politiques et diplomatiques ne lui permettraient pas de si tôt d'atteindre son principal objectif.

De même, l'O.L.P., forte d'avoir réussi à ne pas céder devant la machine de guerre israélienne, affermirait sa position au Liban, d'autant qu'elle se serait dégagée de la pression syrienne qu'elle subissait depuis 1976.

La situation risque d'être d'autant plus embarrassante pour les Libanais qu'ils ont tous plus ou moins exprimé leur satisfaction ou pour le moins leur acceptation du départ de l'O.L.P. *lorsque cette issue paraissait inéluctable.* Les chrétiens, plus que les autres, se trouvent ainsi dans une position délicate.

La conclusion logique est qu'Israël, ne pouvant en aucun cas se permettre de laisser une O.L.P. plus forte qu'avant son invasion du Liban, donnera l'assaut des camps palestiniens par surprise. Toutefois, depuis l'arrivée de l'armée israélienne aux portes de Beyrouth, il y a plus d'un mois, les événements échappent à toute logique.

Conscients — d'une manière peut-être exagérée — de l'avantage qu'ils ont marqué ces jours-ci, les Palestiniens raidissent leur position. « *Les fedayin ne quitteront ni le Liban, ni Beyroth, ni la Bekaa* », a déclaré à Damas M. Khaleb Fahoum, président du Conseil national palestinien (Parlement). Le climat a changé dans les rangs de l'O.L.P. Il y a deux ou trois semaines, on y parlait soit des conditions et de la destination du départ, soit de mourir jusqu'au dernier homme pour que survive la cause palestinienne.

Dans la pratique, la négociation piétine, surtout après les duels d'artillerie de vendredi et dimanche qui ont débouché sur un succès palestinien. A l'aise dans ce genre de bataille, les Palestiniens ont même réussi, mardi soir, leur première em*buscade aux portes de Beyrouth-Est,* dans laquelle une patrouille israélienne a eu trois blessés. M. Habib attend toujours la réponse palestinienne à sa question de base : « *Partirez-vous ?* » Selon une source gouvernementale libanaise, « *les présidents Sarkis et Wazzan sont plus que jamais convaincus que les « progrès » réalisés par les négociations restent insignifiants* ».

Après les déclarations de M. Shultz devant le Sénat, les Etats-Unis, en réaction à l'intransigeance israélienne, engageront-ils un dialogue officiel avec l'O.L.P., ce qui équivaudrait à la reconnaître ? « *Je n'ai pas mandat de le faire* », dit jusqu'à présent M. Habib. Il pourrait le recevoir. Dans ce cas, Israël, dans une fuite en avant, ne brusquera-t-il pas les choses ?

... Pour l'instant, on discute de détails à Beyrouth, en attendant les résultats d'une négociation capitale qui doit se dérouler incessamment à Washington entre l'administration américaine et les ministres des affaires étrangères saoudien et syrien.

Sur le terrain, alors que l'explosion d'une voiture piégée à Beyrouth-Ouest (quarante-trois blessés) venait rompre, mardi après-midi, le *calme total qui régnait depuis dimanche soir,* on constatait un allégement du blocus imposé par les Israéliens : à partir de 17 heures, deux points de passage, le musée et la galerie Semaan, étaient rouverts à la circulation automobile. Décision surprenante après le constat d'échec israélien des précédentes quarante-huit heures qui aurait pu provoquer le renforcement du blocus.

LUCIEN GEORGE.

L'ALLUSION DE M. MITTERRAND A ORADOUR

M. Attali qualifie de « fausse, désolante et provocatrice » la réaction de Jérusalem

M. Jean-Marc Bonnefous, ambassadeur de France en Israël, a effectué mardi 13 juillet, une démarche auprès des autorités et a présenté des « *remarques appropriées* » à la suite des tirs d'artillerie israéliens, dimanche, autour de la résidence de l'ambassadeur de France à Beyrouth, a indiqué le porte-parole du ministère des relations extérieures.

Par ailleurs, M. Jacques Attali, conseiller spécial du président Mitterrand, confirmant une première protestation française (*le Monde* des 13 et 14 juillet), a qualifié mardi la réaction d'Israël aux propos tenus à Budapest par le chef de l'Etat sur la situation à Beyrouth « *d'interprétation fausse, désolante et provocatrice de la pensée du président en isolant une partie d'une phrase sans faire référence à la question posée* ».

M. Attali a précisé que M. Mitterrand a fait une déclaration à ce sujet au conseil des ministres. « *Le président a rappelé,* a-t-il indiqué, qu'*il n'avait évidemment jamais accusé Israël d'avoir commis un acte de cette nature au Liban* (le massacre d'Oradour-sur-Glane). *Il a seulement souligné, en réponse à une question, que toute guerre identifiée à une résistance nationale expose les belligérants à commettre des violences contre les populations civiles comme cela a été le cas dans de nombreux conflits récents en Afghanistan, au Salvador ou ailleurs.* »

La polémique qui oppose Paris à Jérusalem fait écrire mardi à l'agence Tass que « *Tel-Aviv écume de rage* » et que « *le porte-parole de M. Begin s'est surpassé dans sa hargne* » en s'en prenant à M. Mitterrand alors que d'autres « *éminents hommes d'Etat* », dont le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky, ont comparé l'action au Liban « *des agresseurs israéliens aux crimes nazis* ». L'agence Tass, qui souligne « *la perfidie et la cruauté* » de cette agression conclut, que les protestations de Tel-Aviv prouvent qu'il « *n'y a que la vérité qui blesse* ».

De son côté, M. Claude Cheysson, a déclaré mardi soir au « Club de la presse » de Radio-France internationale que les critiques de l'U.R.S.S. sur une participation française à une force d'interposition au Liban, « *sont infondées* ». Il a rappelé que la France ne s'engagerait dans cette voie qu'avec l'accord de toutes les parties en cause et avec le soutien de l'ONU. « *L'U.R.S.S. a sans doute eu l'impression que nous allions servir de couverture aux Américains... Ce n'est pas le genre de notre politique* », a-t-il ajouté.

La France a d'ailleurs été mardi au centre de l'intense activité politique déployée à Beyrouth pour sortir les négociations de l'impasse sur le double plan du désengagement des forces et de l'interposition d'une force internationale. L'ambassadeur de France, M. Paul-Marc Henry a rencontré le premier ministre libanais, M. Chaffic Wazzan et M. Marouane Hamade, ministre du tourisme, qui est un des négociateurs. Il s'est rendu ensuite en compagnie de M. Saeb Salam, ancien président du conseil, auprès de l'envoyé spécial américain, M. Philip Habib. *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

R. D. A.

● LA MAISON DU SCULPTEUR MICHAEL BLUMHAGEN a été mise sous scellés par la police est-allemande, qui a effectué une saisie de certains de ses biens, ont indiqué mardi 13 juillet les proches de l'artiste. Ce dernier avait été arrêté le 16 juin à Iéna, et inculpé de refus de servir dans l'armée de réserve. La véritable raison de son emprisonnement pourrait cependant être différente : le sculpteur avait récemment dédié l'une de ses œuvres à la mémoire d'un ami mort en détention. — *(Reuter.)*

R. F. A.

● QUATRE ORDINATEURS DE FABRICATION AMERICAINE, utilisant des technologies de pointe, et dont on soupçonne qu'ils allaient être livrés à l'U.R.S.S., ont été saisis par les autorités ouest-allemandes, ont annoncé mardi 13 juillet les douanes américaines. Cette action, à laquelles ont été associées les douanes ouest-allemandes et canadiennes, s'inscrit dans le cadre de l'« Opération Exodus », destinée à prévenir l'exportation de matériel de haute technologie, pouvant avoir des applications militaires. Les ordinateurs, dont le trajet avait fait l'objet d'une surveillance, ont été saisis le 6 juillet par les douanes allmandes lorsque celles-ci ont compris qu'ils allaient être transportés en Suisse, destination qui ne figurait pas sur la feuille de route. — *(A.F.P.)* *(A.F.P.).*

République d'Irlande

● M. GERARD TUITE, activiste républicain irlandais qui s'était évadé de la prison de Brixton voilà dix-huit mois et avait été arrêté à nouveau en République d'Irlande en mars dernier, a été condamné mardi 13 juillet à dix ans de prison pour possession d'explosifs par le tribunal antiterroriste de Dublin. Cette mesure est une « première » juridique dans l'histoire des relations entre Londres et Dublin : jamais auparavant un terroriste recherché pour des activités commises en Grande-Bretagne même (où avait été découvert le stock d'explosifs chez M. Tuite) n'avait été condamné en République d'Irlande. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● LE COSMONAUTE FRANÇAIS JEAN-LOUP CHRETIEN a été sollicité par une famille soviétique d'intervenir auprès des autorités pour qu'elles accordent à ses membres l'autorisation de quitter l'U.R.S.S. et de s'établir en Occident, a-t-on appris mardi 13 juillet à Moscou. Il s'agit de M. Serafim Evsioukov, de sa femme, de sa fille et de son fils. Ce dernier, âgé de vingt ans, est actuellement interné dans un camp en Sibérie, et son état de santé est « critique ». La fille de M. Evsioukov a été licenciée de l'Institut pédagogique de Moscou pour « *attitude immorale* » et « *trahison envers sa patrie* ». Leur appartement a été perquisitionné, des documents et des effets personnels ont été saisis. — *(A.F.P.).*

Zaïre

● REPORT DE LA VISITE DU PRESIDENT MOBUTU EN BELGIQUE. — « En raison d'un deuil », le pr'sident Mobutu a décidé de reporter à une date ultérieure la visite officiel qu'il devait effectuer en Belgique à compter du jeudi 15 juillet. L'annonce de ce déplacement avait suscité des réactions hostiles au président Zaïrois, notamment au sein du parti socialiste flamand et du parti socialiste wallon, et le gouvernement belge avait décidé de ne recevoir le président Mobutu que pour une simple « visite de travail ». — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE. — Le Parlement du Zimbabwe a décidé, mardi 13 juillet, de prolonger de six mois l'état d'urgence instauré dans le pays depuis 1965. Seuls cinq députés sur soixante-dix ont voté contre l'adoption de cette mesure. Il s'agit de membres du Front républicain, parti de l'ancien premier ministre Ian Smith. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Argentine

La junte militaire est reconstituée

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — La junte militaire va reprendre la direction politique de l'Argentine à la faveur d'un accord sur la création d'un poste de vice-président qui sera confié à un civil. Le général Nicolaïdes (terre), l'amiral Jorge Anaya (mer) et le général Basilio Lami-Dozo (air), a-t-on précisé le mardi 13 juillet de source militaire, se sont accordés pour recomposer la junte, organe suprême du pouvoir, qui avait cessé d'exister, il y a trois semaines, à la suite du désaccord sur la désignation du général Bignone à la présidence de la République. La marine et l'aviation ont finalement accepté de reprendre les responsabilités gouvernementales qu'elles avaient abandonnées le 22 juin.

Les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent des arrestations et des tortures

Correspondance

Buenos-Aires. — M. José Westercamp, dirigeant du Centre d'études légales et sociales (CELS), l'une des huit organisations (1) qui luttent en Argentine pour la défense des droits de l'homme, a été arrêté, le samedi 10 juillet, à l'aéroport de Trelew dans la province de Chubut. Il a été libéré le mardi 13 juillet.

M. Westercamp, dont le fils se trouve depuis près de sept ans « *à la disposition du pouvoir exécutif* » à la prison de Rawson, à une quinzaine de kilomètres de Trelew, a été inculpé de diffamation par le juge fédéral de cette province de la Patagonie. Le physicien argentin avait, à plusieurs reprises, dénoncé « *la totale passivité* » de la justice devant les conditions inhumaines dans lesquelles sont placés les prisonniers politiques de Rawson et les mauvais traitements dont ils sont victimes. M. Westercamp avait réitéré ces critiques, la semaine dernière au cours d'une réunion à laquelle participaient de nombreux parents de détenus et le leader démocrate-chrétien M. Carlos Auyero et où il avait en particulier souligné le manque d'indépendance de la justice par rapport au pouvoir exécutif. Le responsable du CELS, qui a été transféré au commissariat de Rawson, a été autorisé à téléphoner à sa famille résidant à Buenos-Aires.

Même si l'accusation dont fait l'objet M. Westercamp n'est pas nouvelle, on ne peut s'empêcher d'établir un lien entre sa brève arrestation et l'action énergique menée au cours des dernières semaines par l'ensemble des organisations de droits de l'homme. Celles-ci viennent en effet d'entreprendre, à la suite du suicide le 29 juin de M. Jorge Miguel Toledo à la prison de Caseros près de la capitale, une campagne visant à attirer l'attention de l'opinion publique sur la détérioration de la santé mentale d'un très *grand nombre de prisonniers* politiques (2). Le président du CELS, M. Emilio Mignone, a adressé récemment un télégramme au ministre de la justice, M. Jaime Lucas Lennon, dans lequel il lui demande d'intervenir pour empêcher que quinze autres prisonniers ne connaissent le même sort que M. Toledo. Le ministre a assuré que ces derniers recevraient « *l'assistance médicale et psychiatrique nécessaire* ».

Les huits groupements de défense des droits de l'homme ont également dénoncé avec vigueur plusieurs cas de disparitions et de tortures de militants d'extrême gauche. Entre le 22 et le 30 juin, trois membres de l'organisation trotskiste *Politique ouvrière* (3) ont été arrêtés dans la région de Cordoba. Le 22 juin, M. Miguel Del Pla, ouvrier de Renault, « disparaît » alors qu'il distribue des tracts aux portes de l'usine. C'est seulement neuf jours après que les autorités policières font savoir à la justice qu'il est interrogé par les services de renseignement en raison de son appartenance à une organisation déclarée illégale en mars *1976*. Il ne sera remis en liberté qu'une semaine plus tard sans que sa famille ait pu lui rendre visite. La raison est simple : les tortures qu'il a subies l'ont rendu méconnaissable.

Le 30 juin, deux autres militants de Politique ouvrière, Mlle Eva Khairallat, étudiante en architecture, et M. Juan Carlos Interlandi, instituteur, sont arrêtés et conduits dans les locaux de la police. La procédure d'*habeas corpus* engagée par les parents des deux « disparus » permet de les localiser plus rapidement que M. Del Pla. La justice, une fois n'est pas coutume, a agi avec diligence. La mère de M. Interlandi raconte qu'elle n'est parvenue à identifier son fils que grâce au pull-over qu'il portait, tant son visage était tuméfié. Elle a également affirmé que les poli*ciers avaient dérobé plusieurs* objets de valeur à son domicile.

Selon les dirigeants des organisations de droits de l'homme, ces arrestations répondent à la volonté des autorités militaires de prévenir toute agitation sociale dans une province aussi sensible que celle de Cordoba. On ne peut en tout cas s'empêcher de souligner la contradiction entre les déclarations du gouvernement sur le caractère irréversible du processus d'« institutionnalisation » du pays et la poursuite de la répression selon des méthodes qui ont déjà conduit à la disparition de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Les mères de la place de Mai n'ont pas tort de *demander « le démantèlement de l'appareil de répression de l'Etat »*, comme elles viennent de le faire dans une lettre adressée au général Bignone.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Il s'agit de l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme, des mères de la place de Mai, des grands-mères de la place de Mai, des parents de « disparus » et de détenus pour raisons politiques, de la Ligue argentine pour les droits de l'homme, du Mouvement œcuménique pour les droits de l'homme, du Service paix et justice en Amérique latine et du Centre d'études légales et sociales.

(2) Selon le CELS, le nombre de détenus politiques s'élève à environ un millier *dont cinq cents n'ont* fait l'objet d'aucune condamnation ou sont maintenus en prison bien qu'ils aient purgé la totalité de leur peine. Les cinq cents restants ont été condamnés par des tribunaux militaires ou civils.

(3) Selon ses dirigeants, Politique ouvrière est opposée à l'action armée comme moyen de lutte contre le pouvoir militaire.

El Salvador

LA GUÉRILLA OCCUPE TROIS VILLAGES PRÈS DE LA FRONTIÈRE DU HONDURAS

San-Salvador (*A.F.P.*). — Trois villages du département de Chalatenango, au nord de la capitale, sont occupés par la guérilla depuis plusieurs jours et plus d'un millier de guérilleros se trouvent dans la région, a-t-on indiqué officiellement lundi 12 juillet à San-Salvador.

Des concentrations de guérilleros ont également été observées près de San-Vicente, capitale du département du même nom, à l'est de San-Salvador, a affirmé l'armée.

D'autre part, à San-Miguel, à 120 kilomètres à l'est de la capitale, dix personnes ont été tuées pendant le week-end, victimes de la guérilla, selon les autorités. San-Miguel est depuis plusieurs semaines dans une situation difficile en raison de coupures d'eau et d'électricité et du manque d'essence après des attaques de la guérilla contre les installations électriques et les transports routiers.

La tension est telle dans tout le pays que Mgr Arturo Rivera y Damas, administrateur apostolique du Salvador, a évoqué la possibilité d'une « *insurrection* » si la situation économique et sociale ne s'améliore pas. Mgr Rivera y Damas, récemment revenu d'un voyage en Europe où il a rencontré le pape, a signalé « *l'angoissante crise économique à laquelle s'ajoute le gel des salaires depuis deux ans, alors que se poursuit la hausse des prix* ».

La Fédération unitaire syndicale du Salvador (FUSS), proche des mouvements de gauche, a annoncé de son côté qu'elle allait s'engager dans une phase d' « *opposition active* » au gouvernement, alors que plusieurs grèves sont déjà annoncées.

« *La population a pu croire pendant la campagne électorale pour les élections à l'Assemblée constituante du 28 mars qu'après le vote se termineraient la violence, les affrontements et qu'une solution politique serait trouvée. Plus de trois mois après, on se rend compte que rien n'a changé et qu'au contraire la situation empire* », a affirmé un responsable de la FUSS.

Un haut fonctionnaire partage en partie, cette opinion lorsqu'il déclare : « *Le 28 mars le peuple n'a pas voté pour la droite* (qui a obtenu la majorité à l'Assemblée), *mais pour l'image de sécurité et les promesses d'en finir avec la violence qu'ont répétées ses leaders, en particulier Roberto d'Aubuisson* » (chef du parti d'extrême droite Arena et président de l'Assemblée.

La poursuite de la guerre et la crise économique n'ont fait qu'accentuer la tension sociale. Les fermetures d'usines et d'entreprises se poursuivent, souvent faute de pouvoir importer les produits nécessaires à leur fonctionnement par manque de devises.

Pérou

● ETAT D'URGENCE DANS TROIS PROVINCES. — Cette mesure s'applique aux provinces de la Mar, de Cangallo et d'Andahuaylas, où les droits constitutionnels seront suspendus. M. Enrique Elias, ministre de la justice, a déclaré, mardi 13 juillet, que quatorze policiers et dix-neuf civils ont été tués au cours d'attaques terroristes depuis le début de l'année. Le vendredi 9 juillet, dans la province d'Andahuaylas, des hommes armés ont attaqué un poste de police, tuant un garde. Les assaillants ont volé des armes et pris la fuite après avoir dynamité le bâtiment.

Le président Belaunde Terry a révélé que le gouvernement envisageait de rétablir la peine de mort pour les personnes reconnues coupables de meurtres au cours d'opérations terroristes. — *(Reuter.)*

Nicaragua

L'économie est durement frappée par les inondations catastrophiques de mai

De notre envoyé spécial

Managua. — Le Nicaragua a souffert en mai d'inondations catastrophiques, dont les effets sur son économie seront plus graves encore que ceux du tremblement de terre de 1972, qui avait détruit la capitale et fait plus de dix mille morts. C'est la troisième catastrophe en moins de dix ans avec la guerre de 1979, qui a coûté 500 millions de dollars et causé plus de cinquante mille morts.

Une mission de la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) évalue les dommages à 357 millions de dollars, *soit un cinquième du produit national* brut et 40 % de de la valeur des exportations en 1981.

Ls secteurs les plus affectés sont les communications (ponts, chemins de fer, ports, aéroports et réseau routier) et l'agriculture. Outre l'inondation de champs de coton, de sucre et de café, des zones entières cesseront de produire pendant dix ans. Les deux cultures les plus affectées sont la banane et le coton.

La productivité de la culture du coton, principale exportation, sera réduite pendant plusieurs années du fait de l'érosion et de la destruction de nombreux travaux d'infrastructure. Le *taux de croissance industrielle* sera sans doute négatif à la fin de l'année en raison de la destruction de stocks de matières premières et du manque à gagner en devises. Dans le domaine de la santé, on note aussi des destructions, et il faut envisager de renforcer certaines campagnes de prévention. La CEPAL affirme cependant que, grâce au travail effectué ces trois dernières années, les épidémies habituelles après de telles catastrophes n'ont pas encore été signalées.

En 1981, le produit national brut avait augmenté de 9 % pour la deuxième année consécutive. La CEPAL estime que la réduction du taux de croissance dans tous les secteurs aura une incidence sur le taux de chômage, évalué à 13 %. Le manque de devises, qui était déjà le principal facteur de ralentissement économique, devient dramatique.

L'aide reçue ne dépasse pas, pour le moment, 5 millions de dollars. Elle vient de fondations privées plus que de gouvernements. La France a donné 26 000 dollars. Les Cubains ont envoyé un hôpital, des médecins, des équipes et du matériel de construction de maisons préfabriquées. Les Etats-Unis ne se sont pas manifestés.

FRANCIS PISANI.

● *Le gouvernement nicaraguayen* a décidé, le mardi 13 juillet, de prolonger l'état d'urgence de trente jours en raison de « *l'activité des contre-révolutionnaires* ». Tous les rassemblements politiques sont interdits et la presse est soumise à la censure. Dans un communiqué, la junte sandiniste justifie la prolongation de l'état d'urgence décrété en mars par « *une série d'actions menées par les chefs de la contre-révolution, actions destinées à déstabiliser le Nicaragua et qui s'inscrivent dans le cadre d'un plan mis en œuvre et exécuté par la C.I.A.* ». — *(A.P.)*

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA RÉFORME DES CAISSES D'ÉPARGNE

M. Taddéi (P.S.) : pour « muscler l'Écureuil »

Mardi 13 juillet, l'Assemblée nationale examine la proposition de loi déposée par M. Taddéi (P.S., Vaucluse) portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance *(ce texte a été analysé dans le Monde du 14 juillet)*. Son objet, selon le mot de M. Taddéi, est de *« muscler l'Ecureuil »*, au travers de trois sortes de dispositions : 1) Par la création d'un véritable réseau, il s'agit de renforcer l'initiative, le dynamisme et la responsabilité des caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.P.) ; 2) L'institution d'une gestion tripartite des instances dirigeantes des caisses, associant les déposants, les principaux emprunteurs et le personnel. Le choix du processus électif remplace le système de cooptation ; 3) L'organisation de relations de travail au sein des caisses et l'institution d'un statut de droit privé.

M. Noir (R.P.R., Rhône) défend une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Il critique tout d'abord la précipitation avec laquelle, selon lui, ce texte est soumis à l'Assemblée et le fait que le ministre de l'économie et des finances n'a pas été entendu par la commission. *« Il est vrai que M. Delors s'est fait une spécialité de mépriser le Parlement »*, assure-t-il. Le député R.P.R. explique que les dispositions du projet relèvent du domaine réglementaire et qu'une loi n'était donc pas nécessaire. Il déclare ensuite : *« Sous prétexte de « muscler l'Ecureuil » vous voulez mettre en place un réseau centralisé et politisé, placé sous le contrôle de la Caisse des dépôts et consignations — ce qui est normal — mais aussi d'un centre national et de sociétés régionales de financement qui seront de véritables tuteurs politiques »*.

M. Planchou (P.S., Paris) souligne que les caisses d'épargne ont modernisé leurs formes d'intervention depuis vingt ans, mais que le risque existe de voir apparaître une discrimination dans les services rendus aux déposants. De plus, estime-t-il, elles subissent la double tutelle de la Caisse des dépôts et du Trésor. Avec le projet, indique-t-il, le réseau recouvrera son autonomie de décision et fera des caisses *« une institution adulte qui échappera à la marginalisation et à la régression sociale ». « Passer de la dépendance à la coopération,* note-t-il, d'autre part, *tel est notre premier objectif. »* M. Planchou demande enfin un relèvement du plafond du livret A.

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, insiste sur la nécessité d'adapter le réseau des caisses à la décentralisation et réaffirme la volonté du gouvernement de sauvegarder leur spécificité. Il déclare à ce sujet : *« Nous n'ignorons rien des traditions ni du savoir-faire des caisses d'épargne. Nous voulons leur donner les moyens de répondre aux besoins de l'économie française et aux aspirations des épargnants. »*

La question préalable est ensuite repoussée par 328 voix contre 157 sur 486 votants et 485 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Gantier (U.D.F., Paris) souligne que le taux d'inflation est de 14 % et que celui du livret A, bien qu'assorti d'un avantage fiscal, n'est que de 8,5 %. *« Il en résulte pour les épargnants une perte annuelle de 5,5 % de leur capital »*, ajoute-t-il. Pour lui, avant de réorganiser les caisses d'épargne, il eût mieux valu résoudre d'urgence cette question du taux d'intérêt. Le député U.D.F. se déclare persuadé que, par le biais des élections, les conseils d'administration des caisses vont très politisés.

M. JANS (P.C.) : « Au coup par coup. »

M. Jans (P.C., Hauts-de-Seine) souligne que la loi bancaire ne se dessine pas encore *« à l'horizon parlementaire »*. Avec la loi concernant le livret d'épargne populaire et le projet en discussion, commente-t-il, *« nous en sommes au coup par coup »*. Il se déclare d'accord *« pour donner à l'Ecureuil plus de vigueur, plus de vie, mais à condition que ce soit pour mieux remplir sa mission au profit des familles, des collectivités, du logement social. Si l'on veut donner aux caisses d'épargne une autre vocation,* souligne-t-il, *il faut le dire clairement »*. Le député communiste déclare approuver la création des société régionales de financement (SOREFI) si celles-ci correspondent à une véritable décentralisation du pouvoir de décision. Il ajoute : *« S'il s'agit d'étendre le rôle des groupements régionaux d'épargne et de prévoyance (GREP), il y aurait là un développement qui nous laisserait tout à fait perplexes. »*

M. Cartraud (P.S., Vienne) déclare que l'objectif de la réforme est de donner aux C.E.P. *« une grande mission de service public »*.

M. Barnier (R.P.R., Savoie) insiste sur le risque de *« banalisation financière »* des C.E.P. Celle-ci, estime-t-il, obligerait les réseaux financiers *« à orienter leurs financements vers les emplois les plus lucratifs, ce qui pénaliserait indiscutablement les collectivités locales et les ménages »*. Il reconnaît que le système de cooptation a favorisé certains cas de népotisme inacceptables mais il estime que la majorité des conseils se sont parfaitement acquittés de leur mission *« parce qu'ils réunissaient des hommes d'expérience agissant pour l'intérêt de leur caisse »*. Le mode de désignation, ajoute-t-il, appartient *« au domaine du rêve »*. Soulignant que vingt-cinq millions d'épargnants devront élire, tous les six ans, des conseils consultatifs d'agences, il note : *« Aucun réseau mutualiste n'a une base aussi large, aussi disponible sur le plan des motivations »*. M. Barnier assure à ce sujet : *« Il est évident que toutes les manipulations politiques sont permises et que leur succès sera d'autant mieux assuré que le désintérêt de la plupart des épargnants conduira à un taux d'abstention record »*.

La suite du débat est renvoyée au mardi 20 juillet.

M. Mitterrand cherche à désamorcer le conflit de Paris

(Suite de la première page.)

Cette exception, qui vaudra aux socialistes d'être accusés, par les minoritaires les plus minoritaires, d'avoir peur de leur propre logique, et la décision de conforter l'assise de la liste arrivée en tête en la faisant également participer à la répartition des autres sièges, traduisent le souci du gouvernement de ne pas sacrifier la nécessité de l'efficacité à sa volonté d'une justice électorale distributive.

Ce système est assez compliqué mais il est efficace, car il assurera dans tous les cas la présence d'une véritable majorité au sein du conseil municipal. Et il est juste dans la mesure où il permettra aux minorités les plue représentatives de participer à la gestion communale sans que les revendications catégorielles ne paralysent les activités du conseil. Il en sera ainsi dans toutes les villes de plus de cinq mille habitants (soit 1 495 communes sur un total national de 36 394 selon les statistiques du recensement de 1975) encore que ce seuil fasse déjà l'objet d'intentions d'amendement de la part du P.S. et du P.C. qui veulent l'abaisser à *deux mille* cinq cents habitants.

Toutefois, cette réforme concerne essentiellement les villes de plus de trente mille habitants où le panachage des listes entre les tours et le vote préférentiel sont jusqu'à présent interdits alors que leur usage prévaut dans les autres communes.

Concrètement, la volonté gouvernementale de rapprocher tous les citoyens du centre du pouvoir communal vise à freiner les abus que sécrète quasi automatiquement l'omnipotence majoritaire dans les conseils municipaux des grandes villes. A l'Elysée, on soulignait, mardi soir que dans l'esprit de M. François Mitterrand cette réforme participe aussi d'un dessein plus ambitieux : marquer, en France, la civilisation de la ville de l'empreinte socialiste, essayer de donner un visage humain aux grandes agglomérations, en rendant le pouvoir aux citoyens et en relançant le mouvement associatif.

Le paradoxe de la situation est que la première conséquence de ces orintations humanistes ait été la polémique sur le statut de la capitale provoquée par tant de maladresses que la « bataille de Paris » est apparue comme une manœuvre subalterne dirigée contre M. Jacques Chirac, alors qu'il s'agit, essentiellement, selon le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, de rendre aussi le pouvoir aux citoyens de Paris.

Au cours de la réunion du conseil des ministres, mardi matin, M. Mitterrand s'est employé à rectifier le tir et il a exprimé son souci de *désamorcer le conflit ouvert avec le* maire de Paris. Le gouvernement ne revient pas sur ses intentions à l'égard de la capitale mais il a décidé de traiter le cas de la ville de Marseille en même temps que celui de Paris. C'est la principale modification apportée par le conseil des ministres à l'avant-projet de loi établi par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Gaston Defferre, maire de Marseille : toutes les dispositions relatives à la cité phocéenne ont été retirées du texte. *« Le statut est donc le système électoral applicables à Paris et à Marseille feront l'objet d'une loi qui sera soumise au Parlement à l'automne »*, indique le communiqué officiel du conseil des ministres.

Rendant compte des délibérations, M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, a précisé que ces deux villes — les deux plus grandes du pays — seront traitées dans un texte d'ensemble dont les dispositions générales s'appliqueront à l'une et à l'autre. Ce qui n'exclut pas des modalités particulières à chacun des deux cas. M. Attali a expliqué que le gouvernement se propose de donner à Paris et à Marseille *« un statut adapté aux conditions modernes de gestion des grandes cités »*. Cette décision traduit un net recul par rapport à l'argumentation soutenue initialement par le ministre de l'intérieur, qui avait mis beaucoup d'énergie à justifier, le *1er juillet, en réponse* aux critiques de M. Chirac, une différence de traitement entre Marseille et Paris.

Soulignant que dans le passé sa ville n'avait *« jamais eu de régime d'exception »* contrairement à la capitale, M. Defferre avait notamment estimé que l'opposition lui cherchait *« une mauvaise querelle »*. Cette décision se situe aussi en retrait des déclarations faites par le premier ministre le 7 juillet : *« Vous ne pouvez pas faire un amalgame entre M. Chirac et M. Defferre sans voir que l'un, c'est une ville de plus de deux millions d'habitants, et que l'autre, c'est une ville de huit cent mille habitants »*, avait répondu M. Pierre Mauroy aux journalistes qui l'interrogeaient sur France-Inter. Il n'est plus question non plus de traiter des statuts de Paris et Marseille dans le cadre du système des communautés urbaines.

A posteriori, la position arrêtée par le conseil des ministres ne fait que souligner davantage à quel point le gouvernement s'est montré maladroit en fournissant à M. Chirac, il y a deux semaines, l'occasion de souligner combien le projet du ministre de l'intérieur était porteur d'arrière-pensées politiciennes puisque le cas de Marseille était disjoint de celui de Paris. En liant les deux cas, M. Mitterrand manifeste son désir de conciliation à l'égard de M. Chirac. Le maire de Paris avait posé deux conditions à toute négociation d'une modification du statut de la capitale : le maintien de l'unité de la commune de Paris et une égalité de traitement pour toutes les grandes villes.

M. Mauroy, en renonçant, semble-t-il, à transformer chacun des arrondissements de la capitale en commune de plein exercice, avait déjà répondu partiellement à la première condition.

M. Mitterrand accède à la seconde. Ce faisant, il enlève à l'opposition un argument sur lequel elle avait l'intention d'insister. Dès lundi après-midi, M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui conduira la bataille de Marseille contre M. Defferre, dénonçait vivement le projet visant à modifier le découpage électoral de cette ville (1). Il parlait déjà de *« charcutage à la tête du client »*, *« dépeçage »*, *« détournement de la démocratie »*, etc. Grâce à cette concession, les conditions d'un compromis paraissent presque réunies. Après les actions spectaculaires de ces derniers jours, la « bataille de Paris » devrait connaître une phase statique. M. Chirac en demeure, pour l'instant, le seul bénéficiaire, mais la reprise en main des opérations par M. Mitterrand réoriente le débat dans un sens moins favorable au maire de Paris.

Reste à savoir si le gouvernement, pour sa part, est en état de tirer la leçon de cet épisode peu reluisant pour ce qui concerne ses méthodes de travail. Le plus extraordinaire, dans cette « affaire » est que le président de la République et le premier ministre avaient initialement retenu de ne pas dissocier le cas de Paris et de Marseille sans parvenir à convaincre le ministre de l'intérieur. Il a fallu que MM. Mitterrand et Mauroy reviennent à la charge pour que M. Defferre accepte finalement de se rallier à leurs arguments, au risque de pararitre complètement désavoué.

ALAIN ROLLAT.

(1) Selon ce nouveau découpage, la ville de Marseille ne devrait plus compter que quatre secteurs au lieu de huit. Le nombre des conseillers municipaux y passerait de soixante-trois à soixante-quinze. Seize sièges seraient attribués au premier secteur qui comprendrait les 2e, 7e, 15e et 16e arrondissements, dix-huit sièges au deuxième secteur (1er, 3e, 6e, 14e), vingt et un sièges au troisième secteur (4e, 5e, 12e et 13e), vingt et un sièges au quatrième secteur (8e, 9e, 10e, 11e).

PLUS DE 32 MILLIONS D'HABITANTS DANS 1 495 COMMUNES

Plus de 32 *millions* de personnes vivent dans des communes de plus de cinq mille habitants, le nombre de ces communes *n'étant que* de 1 495 sur un *total* de 36 394 (1).

La *loi* du 27 juin 1964 continuera de s'appliquer dans toutes les autres communes de France.

Dans les 1 414 communes dont la population se situe entre deux mille cinq cents *et* cinq mille habitants, l'élection se déroule au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours avec possibilité de panachage, de vote *préférentiel*, de fusion de listes et candidatures nouvelles d'un tour à l'autre. Au premier tour, sont proclamés élus les candidats qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart de celui des inscrits. Les sièges non pourvus sont déclarés en ballottage. Au second tour, ces sièges sont attribués, à la majorité relative, aux candidats qui ont obtenu le plus de voix.

Le même système est applicable aux 33 485 *communes dont* la population est de deux *mille* cinq cents habitants ou moins, mais dans ces dernières communes les candidatures isolées sont admises.

(1) Nous nous fondons sur les chiffres du recensement général de la population réalisé entre le 20 février et le 21 mars 1975.

L'adoption du projet sur le fonds spécial de grands travaux

Le financement exclut une taxe sur le fuel domestique

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 12 juillet, après déclaration d'urgence, le projet le loi portant création du Fonds spécial de grands travaux (*le Monde* des 8 et 9 juillet). Ce Fonds permettra d'engager plus de huit milliards de francs de travaux supplémentaires *« dans les domaines des transports publics, de la circulation urbaine et de la maîtrise de l'énergie »*. Une nouvelle tranche, portant également sur huit milliards de travaux, sera engagée au cours du premier trimestre de 1983. L'objectif du gouvernement est de relancer l'investissement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, secteur qui, en un an, a perdu 80 000 emplois, a précisé M. Delors. Doté de l'autonomie financière, cet *« établissement public national »* sera placé sous l'autorité du ministère de l'économie et des finances et géré par la Caisse des dépôts et consignations. *« Il n'y aura pas création d'un seul emploi »*, a souligné M. Delors.

Le Fonds sera alimenté par une taxe spécifique additionnelle à la taxe intérieure de consommation perçue sur certains produits pétroliers, selon la répartition suivante :

1) A partir du 1er novembre 1982 : supercarburant, 1,4 centime par *litre ; essences, 1,4 ; gazole*, 1,4 franc ;

2) A compter de janvier 1983 : supercarburant, 2,7 centimes ; essences, 2,7 ; gazole, 2,7.

Le texte gouvernemental prévoyait une augmentation de 1 centime par litre pour le supercarburant, les essences et le gazole et de 0,5 centime pour le fuel domestique, ce pour 1982. Pour 1983, les taux étaient de 2 centimes pour le supercarburant, les essences et le gazole et de un centime pour le fuel. Les taux finalement retenus résultent d'un amendement de la commission des finances. Devant l'insistance des porte-parole des groupes socialiste et communiste pour ne pas taxer le fuel domestique, ce qui risquait d'avoir pour effet de toucher les catégories les plus défavorisées et de conforter les inégalités climatiques entre régions, M. Delors s'en est remis à la *« sagesse de l'Assemblée »*. L'augmentation de la taxe sur le fuel est donc supprimée, mais, en conséquence, les taxes sur les autres produits pétroliers concernés sont augmentées.

M. Delors s'est refusé à faire droit à la proposition du groupe communiste qui suggérait de supprimer la taxe sur le fuel tout en instituant un impôt sur les sociétés pétrolières. Le ministre de l'économie s'y est opposé en soulignant les difficultés actuelles de l'industrie du raffinage, qu'une telle mesure ne pourrait qu'accentuer. Il a, d'autre part, souligné que les projets qui pourront bénéficier de la première tranche d'investissements sont déjà prêts, et s'est également opposé à une *suggestion de M. de Caumont* (P.S., Hautes-Alpes) tendant à faire financer par ce Fonds les travaux de la S.N.C.F.

Avec l'autorisation du ministre de l'économie et des finances, le Fonds est habilité à contracter des emprunts dans la limite de ses capacités de remboursements constituées par les produits attendus de la taxe. Le mode de fonctionnement sera le suivant : le Fonds apportera sa contribution financière à des travaux d'équipement en allouant des subventions à des organismes publics ou à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Il est *« subrogé à l'Etat pour recevoir les concours des collectivités publiques pour les opérations qu'il réalise »*.

M. Méhaignerie (U.D.F., Ille-et-Vilaine) — aucun représentant du groupe R.P.R. n'était présent au cours du débat — a longuement insisté sur la contradiction qu'il y a, selon lui, à créer une *« nouvel structure hypercentralisée »*, avec, pour conséquence, l'aboutissement de tous les dossiers à Paris, et les impératif de la décentralisation affirmés par le gouvernement. Il a également souligné que « 25 % *des crédits d'investissements publics sont encore gelés »*. Pour l'ancien ministre de l'agriculture, ce projet provoquera une nouvelle escalade des coûts et entraînera, quant à son mode de financement, *« une ponction supplémentaire sur la consommation »*

M. Méhaignerie a estimé que le choix d'un établissement public — c'est-à-dire contrôlé par l'Etat — constitue *« une opération politique claire à neuf mois des élections municipales »* et a insisté sur la nécessité pour les élus locaux de surveiller la répartition des enveloppes financières.

M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, a répondu qu'il n'y aura pas de « secret » et que les collectivités locales seront consultées sur les investissements prévus. M. Delors a ajouté que les établissements publics régionaux seront consultés pour les travaux routiers. — L. Z.

Dans les cabinets ministériels

● RECHERCHE ET INDUSTRIE

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a fait connaître, mardi 13 juillet, la constitution de son cabinet.

M. Roland Morin (1) devient conseiller du ministre (politique économique générale, organisation de la recherche). Sont nommés chargés de mission auprès du ministre MM. Pierre Antonmattei *(marchés publics, circuits de distribution, centres techniques...)*, Loïk Le Floch-Pringent (2) assistée de Mme Catherine Thiriez (2) (questions industrielles), Roger Lesgards (1) (affaires de recherche et de technologie, statut des personnels, questions aéronautiques et spatiales...).

MM. Louis Gallois (1) et Michel Suveg (1) restent respectivement directeur de cabinet et chef de cabinet.

Les conseillers techniques sont : MM. Philippe Barret (sciences sociales et humaines, réflexion sur la politique industrielle...), Alain Bechtel (2) et Michel Dodet (1) *(affaires budgétaires...)*, Jean Besse et Mme Annie Solo (questions sociales...), MM. Thierry Bondoux (1) (affaires générales et politiques, culture et audiovisuel), Emmanuel Coste (1) (énergie, transports terrestres, chimie...), Bruno Gazeau (1) et Serge Ravanel (1) (affaires régionales, animation du tissu industriel, innovation...), Gérard Ganser (textile, meuble, cuir, jouet...), Philippe Humbert (2) (mécanique, sidérurgie, entreprises nationales...), Jean-Hervé Lorenzi (filière électronique, programmes mobilisateurs...), Philippe Lorino (2) (questions internationales), Raoul Weexsteen (1) (recherche en *coopération*), Pierre *Papon* (1) assisté de Mme Michèle Hannetelle (1) (sciences physiques, équipements, recherches universitaires...), Mme Geneviève Potier de Courcy (1) assistée de Mme Michèle Cornec (1) (sciences de la vie, médecine, biologie...).

Mme Geneviève Doyon (1) est attachée parlementaire et Mmes Françoise Bellanger (1) et Nicole Boucher (2) sont attachées de presse.

(1) Etait déjà membre du cabinet de M. Chevènement.

(2) Etait membre du cabinet de M. Pierre Dreyfus, précédemment ministre de l'industrie.

● AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Le cabinet de M. Pierre Bérégovoy, nouveau ministre des affaires *sociales* et de la *solidarité* nationale, est composé ainsi :

Directeur de cabinet : M. Jean-Charles Naouri, inspecteur des finances (1) ;

Chargé de mission auprès du ministre : M. Charles Renard, contrôleur d'Etat ;

Chef de cabinet : M. François Laumonier, secrétaire adjoint principal des affaires étrangères ;

Chargé de mission : M. Hubert Lesire-Ogrel, ancien responsable syndical C.F.D.T. ;

Conseillers techniques : M. Gérard Moreau, administrateur civil hors classe ; M. François Mercereau, inspecteur hors classe des *affaires sociales ; M. André Gauron*, chargé de mission au Commissariat général du Plan ; M. Frédéric Tiberghien, auditeur au Conseil d'Etat ;

Attaché parlementaire : M. François-Xavier Bordeaux, maire adjoint du Bouscat (Gironde) ;

Attaché de presse : Mme Michèle Kespi, journaliste ;

Chef du secrétariat particulier : Mme Sabine Plassier.

[MM. Lesire-Ogrel, Moreau et Mercereau faisaient déjà partie du ministère de Mme Nicole Questiaux.]

(1) *Le Monde* du 7 juillet a publié une biographie de M. Naouri.

● EMPLOI

Mlle Isabelle Bouillot a été nommée *directeur du cabinet* de M. Jean Le Garrec, ministre chargé de l'emploi.

[Née le 5 mai 1949 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), *Mlle Isabelle Bouillot est administrateur* civile de première classe. Diplômée d'études supérieures de droit public, de l'Institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'ENA (promotion Léon-Blum). Mlle Isabelle Bouillot a été chef du bureau des transports à la direction du budget puis affectée à la mission de contrôle des entreprises pétrolières avant d'être chargée de mission au *précédent cabinet de M. Le Garrec*.]

● *Le conseil politique du R.P.R.*, qui se réunit jeudi après-midi 15 juillet sous la présidence de M. Jacques Chirac, comprend désormais cinquante et un membres avec la nomination récente de MM. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, et Jean Valleix, député de la Gironde.

M. GAUDIN (U.D.F.) : un « charcutage à la tête du client »

L'annonce d'un statut particulier *pour Marseille* a conduit M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui conduira les listes d'opposition à Marseille, à s'interroger sur les modalités de cet éventuel découpage.

Il a déclaré mardi 13 juillet, dans les couloirs de l'Assemblée nationale : *« Pourquoi ne pas faire comme à Paris, c'est-à-dire transformer en secteurs électoraux les seize arrondissements actuels ? Le gouvernement ne le fera pas parce que l'opposition en gagnerait au moins la moitié. Pourquoi ne pas maintenir les huit secteurs électoraux qui existent depuis 1965 ? Parce que, là aussi, l'opposition gagnerait.*

» En réalité, la peur des socialistes de perdre la mairie de Marseille les pousse à pratiquer un véritable charcutage à la tête du client, c'est-à-dire a composer quatre secteurs où s'additionnent le mieux les voix communistes et socialistes. Ainsi, pour la première fois à Marseille, les socialistes feront des listes communes avec le P.C., offrant aux amis de M. Marchais un moyen de conquérir la mairie. »

M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., estime que le projet gouvernemental est une *« caricature, car il vise, en réalité, à trouver un compromis entre les intérêts du P.S. et ceux du P.C., car le pouvoir craint un nouvel échec électoral »*.

Le conseil des ministres ayant évoqué également le sort de Lyon, dont le statut fera l'objet d'un examen particulier en raison de son appartenance à une communauté urbaine, M. Francisque Collomb, maire de la ville et sénateur du Rhône (non inscrit), a jugé que cette formule était encore *« un peu sibylline »*.

Les représentants des petites formations se plaignent de la barre des 5 % au-dessous de laquelle une liste ne peut participer à la répartition des sièges. Ainsi M. Pierre Bauby, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste, estime que cette mesure *« antidémocratique entrave l'expression des forces ouvrières et populaires »*.

Le P.S.U., en revanche, estime que *« l'absence de barre sélective au second tour renforce la possibilité de représentation des minorités »*.

Enfin le Parti des forces nouvelles (extrême droite) affirme que, le nouveau mode de scrutin *« restant très largement majoritaire, le gouvernement socialiste a une fois de plus renié ses promesses électorales »*.

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

Les élections aux assemblées uniques auront lieu dans les DOM avant les municipales

M. Henri Emmanuelli a apporté plusieurs précisions, mardi 13 juillet, sur l'avant-projet de loi visant à instituer dans chacun des départements d'outre-mer, en 1983, une assemblée unique élue au suffrage universel direct, suivant un mode de scrutin proportionnel. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a notamment indiqué que cette assemblée unique, qui se substituera aux deux assemblées actuelles (conseil général et conseil régional) sera dénommée « conseil général et régional ». La durée du mandat de ses membres sera de six ans.

Le calendrier retenu par M. Emmanuelli est le suivant : au cours de la seconde quinzaine de juillet, consultation pour avis des conseils généraux, conformément à la Constitution ; au cours du mois d'août, examen du projet de loi par le Conseil d'Etat, puis adoption du texte par le conseil des ministres ; en septembre, dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale et discussion lors de la session parlementaire d'automne. Si ce calendrier est respecté, la loi sera promulguée avant la fin de l'année et les élections à ces assemblées uniques auront lieu dans les DOM en janvier ou février, de toute façon avant les municipales.

Le mode de scrutin proportionnel qui sera utilisé n'est pas encore arrêté, mais le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM est partisan d'une proportionnelle intégrale. Toutefois, afin d'éviter une « atomisation » des forces politiques, le projet stipulera vraisemblablement, comme le projet de loi relatif à la réforme du mode de scrutin pour les municipales, que les listes qui n'obtiendront pas au moins 5 % des suffrages exprimés ne seront pas admises à la répartition des sièges.

Ce projet de loi concerne quatre départements : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Des dispositions particulières seront prévues en faveur de l'archipel guadeloupéen. Les dépendances de la Guadeloupe (les îles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Marie-Galante) conserveraient le scrutin uninominal à deux tours afin d'être assurées d'une représentation à l'assemblée unique. En revanche, le projet du gouvernement ne concernera pas le cinquième département d'outre-mer, celui de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont le statut fera l'objet d'un projet de loi distinct. Le gouvernement, en effet, est prêt à accéder à la demande des élus de l'archipel français d'Amérique du Nord, qui souhaitent, dans leur majorité, abandonner le statut de département pour celui de territoire.

« Des régions pas comme les autres »

Justifiant les orientations gouvernementales, M. Emmanuelli a notamment déclaré : « *Nous voulons faire correspondre la réalité avec la logique et le bon sens. Qu'on le veuille ou non, depuis des années la situation des départements d'outre-mer se caractérisait par la fiction, voire l'anomalie, puisque deux assemblées étaient appelées à gérer le même territoire géographique, ce qui faisait de chacune de ces régions monodépartementales des régions pas comme les autres. Si bien qu'en 1971 M. Pierre Messmer avait d'ailleurs envisagé lui-même de ne pas créer d'établissements publics régionaux outre-mer. Aujourd'hui, alors qu'on donne plus de pouvoirs aux régions métropolitaines, il était inconcevable qu'on adopte une attitude inverse outre-mer. La logique veut qu'il n'y ait qu'une assemblée et non pas deux pour souscrire à je ne sais quel principe d'assimilation forcené.* »

Répondant aux vives critiques de l'opposition qui accuse le gouvernement d'enclencher un processus séparatiste, M. Emmanuelli a souligné : « *Le problème de l'unicité de la République n'est pas posé. Quand j'entends certains membres de l'opposition parler de « largage » des départements d'outre-mer, je me demande s'ils ne sont pas en train d'essayer d'exorciser les fantasmes de leur propre passé. Il y a d'ailleurs une forme de subversion institutionnelle dans les esprits quand des élus de l'opposition essaient d'opposer la majorité nationale à une prétendue majorité départementale. Si l'on oppose ces deux majorités, on remet en cause ce qui fait le fondement de la Constitution, c'est-à-dire le suffrage universel.* »

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a précisé que le projet du gouvernement ne remet pas en question « *l'unicité de législation* » conquise lors de la départementalisation, en 1946, et a confirmé que les DOM conserveraient leurs prérogatives particulières actuelles. Il a ajouté que les assemblées uniques seront, en outre, consultées par le gouvernement sur la teneur des accords internationaux, notamment des accords de coopération conclus par l'Etat avec les pays de leur environnement.

L'OPPOSITION MARTINIQUAISE ACCUSE LE GOUVERNEMENT DE « MAGOUILLE ÉLECTORALE »

(De notre correspondant.)

Fort-de France. — A la Martinique, comme ailleurs, le projet gouvernemental suscite la colère des élus de l'opposition. Le président du conseil général, M. Emile Maurice (R.P.R.), estime qu'il s'agit d'une « *magouille électorale destinée à récompenser les hommes qui ont toujours soutenu M. Mitterrand lorsqu'il était dans l'opposition* ».

M. Edmond Valcin, sénateur R.P.R., affirme : « *Je n'ai pas peur pour deux raisons : la première, c'est que le projet est inconstitutionnel ; la seconde c'est que, de toute façon, nous gagnerons les élections.* » Selon M. Max Elizé, conseiller général U.D.F. « *la proportionnelle va entraîner une sous-représentation de la population rurale* ».

SATISFACTION DU PARTI SOCIALISTE GUYANAIS

(De notre correspondant.)

Cayenne. — Le parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), principal soutien local de la politique gouvernementale, considère que le projet mis au point par le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM constitue « *une sage décision* ». « *L'objectif*, souligne-t-il, *est de permettre aux citoyens et aux citoyennes d'exprimer en toute clarté et toute sincérité leurs désirs, de pouvoir suivre et contrôler étroitement leurs élus placés plus près d'eux.* » « *Pour qui n'a aucun intérêt privé et égoïste dans l'action politique, le mode d'élection choisi est le plus juste*, ajoute le P.S.G. *Il doit permettre de dégager une majorité d'opinions suffisamment confortable pour permettre une administration calme et raisonnable de notre pays.* »

En revanche, le délégué départemental de l'U.D.F., M. Jean-Claude Montgénie, affirme : « *Simple magouille politique, cette décision veut promotionner le P.S.G. dont l'objectif est l'accession à la souveraineté nationale pour la Guyane et ensuite l'indépendance. Donc cette assemblée unique n'est qu'une étape vers l'indépendance. Elle ouvre la voie à un prochain déséquilibre de l'unité de la nation française.* »

M. Fiterman : il n'est pas question de rompre le pacte passé il y a un an

M. Charles Fiterman, ministre des transports, qui s'exprimait lundi 12 juillet dans l'Hérault au cours d'une réunion de personnalités économiques et sociales a réaffirmé « *qu'il n'est pas question de rompre le pacte passé il y a un an entre le peuple de France et les forces rassemblées pour avancer dans la voie du progrès social, économique, démocratique, national. A cet égard, la droite n'en finit jamais de spéculer sur d'éventuelles dissensions qu'elle espère entre les forces qui gouvernent le pays. C'est qu'elle n'arrive pas à se faire à l'idée qu'elle est dans l'opposition et doit y rester aussi longtemps que le suffrage universel en a décidé et en décidera lorsque viendront à leur date les échéances électorales.*

Le débat naturel, les discussions normales, que peuvent avoir des partenaires qui sont ensemble, sans perdre pour autant leur identité, dans la même majorité, ne portent pas atteinte à sa cohésion autour des objectifs voulus par le pays.

Evoquant la situation économique, le ministre a déclaré : « *Ce qui est vrai, c'est que nous nous heurtons à des lenteurs, à des pressions intérieures et extérieures. C'est ainsi que les moyens dégagés par le gouvernement pour permettre aux entreprises d'investir, d'embaucher, de produire, n'ont pas encore été mobilisés et utilisés comme cela est possible et nécessaire. Ces moyens sont pourtant plus importants que par le passé. Ce qui est vrai, c'est que nous n'avons pas encore pu tirer les fruits des réformes qui se mettent en place, comme les nationalisations et la décentralisation. Voilà pourquoi, le problème n'est pas de passer la marche-arrière comme le voudrait la droite, mais de poursuivre la marche en avant, en prenant à cet effet les mesures adaptées à la situation.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mardi 13 juillet au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● ELECTIONS MUNICIPALES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant les règles d'élection des conseillers municipaux.

Cette réforme permettra :

— de représenter les minorités *dans* les villes de trente mille habitants et plus, dont elles étaient exclues *jusqu'à* présent en raison du système des listes bloquées ; de mieux les représenter dans les autres communes, où elles n'étaient qu'indirectement *et* souvent faiblement prises en considération à la faveur du panachage et du vote préférentiel ;

— de *dégager* une majorité réelle, condition indispensable à la gestion de la commune ;

— de donner une plus grande unité au mode de *scrutin*. Il sera désormais le même pour toutes les communes de plus de cinq mille habitants, la distinction entre communes de plus et moins trente mille habitants étant supprimée ;

Les conseillers municipaux seront désormais élus au scrutin de liste *à deux tours selon un système* mixte : un scrutin de type majoritaire permettant à la liste arrivée en tête d'obtenir la majorité absolue des sièges ; un scrutin de type proportionnel permettant la représentation des autres listes.

Au premier tour, la liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés obtiendra la moitié des sièges du conseil municipal. Le reste sera réparti suivant le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant réuni au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'atteint la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé auquel *pourront participer* les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés. Toutefois, les responsables des listes du second tour pourront réaliser des regroupements sur les listes du second tour, et présenter sur ces listes des candidats ayant figuré sur une liste qui n'a pas obtenu 10 % au premier tour.

Les règles de répartition des sièges *du* second tour seront les mêmes qu'au premier tour, la liste arrivée en tête obtenant automatiquement la moitié des sièges.

On constatera que ce système est plus libéral que celui qui était applicable aux communes de plus de trente mille habitants puisque les listes ne pouvaient être modifiées au second tour et que les listes du second tour devaient avoir obtenu *au moins 12,5 % des électeurs inscrits* au premier tour.

Le statut et donc le système électoral applicables à Paris et à Marseille feront l'objet d'une loi qui sera soumise au Parlement à l'automne.

Le statut de la commune de Lyon, qui à la différence de Paris et de Marseille est incluse dans une communauté urbaine, *fera l'objet* d'un examen particulier dans le cadre de la décentralisation des grandes villes.

Enfin, le projet supprime la faculté ouverte aux Français de l'étranger de s'inscrire dans la ville de plus de trente mille habitants de leur choix. Ce système, issu de la loi du 19 juillet 1977, avait donné *lieu à des abus notoires. Ils auront* la possibilité, comme le prévoit le code électoral, de s'inscrire dans les communes où ils ont un lien de rattachement familial ou patrimonial.

Dans le souci de faciliter l'administration des collectivités locales, diverses dispositions permettent d'augmenter d'environ 20 % le nombre des conseillers élus dans les communes de plus de cinq cents habitants, ainsi que le nombre des adjoints réglementaires dans les communes de plus de dix mille habitants.

(Lire page 4.)

● OFFICIERS DES HARAS

Depuis 1965, il a été mis fin au mode de recrutement direct des officiers des haras, tandis que les ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts (IGREF) recevaient compétence en matière d'élevage du cheval et de développement des activités hippiques.

Un projet de loi adopté par le conseil des ministres consacre la *fusion de ces deux corps*.

● BANQUES NATIONALISEES

Le conseil des ministres a adopté un décret fixant, en application de la loi de nationalisation du 11 février 1982, les conditions de nomination des membres des conseils d'administration des banques nationalisées non inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris, pour lesquelles la nationalisation est entrée en vigueur le 1er juillet dernier.

Les membres de chaque conseil d'administration seront nommés par décret pris sur le rapport du premier ministre et du ministre de l'économie et des finances.

● CONFERENCE AGRICOLE

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur les travaux de la conférence annuelle agricole qui s'est tenue, le vendredi 9 juillet 1982, à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre.

Contrairement à la pratique antérieure, la conférence annuelle, qui a *été avancée de six mois, n'avait pas* pour seul objet d'examiner la situation conjoncturelle. Il s'agissait d'engager la concertation sur la définition et les moyens d'une politique des coûts de production en agriculture ; sur le financement de l'agriculture et la contribution que lui apporte la collectivité nationale ; sur la connaissance des revenus agricoles.

Des orientations et des décisions ont été arrêtées pour permettre aux pouvoirs publics et à leurs partenaires professionnels de disposer de moyens propres à mieux maîtriser l'évolution des coûts et à mieux connaître celle des revenus selon les régions et la taille des exploitations.

Au cours de la conférence, le premier *ministre* a *rappelé* que les mesures de blocage des prix et des revenus s'appliquent à l'ensemble des catégories socio-professionnelles, et qu'en conséquence le démentèlement général des montants compensatoires monétaires ne peut être décidé dans l'immédiat.

Au point où nous en sommes, les résultats du début de l'année montrent que l'augmentation des prix agricoles est en moyenne supérieure à celle des prix des produits nécessaires à l'agriculture.

Le principe d'un rendez-vous entre le gouvernement et les organisations professionnelles pour examiner l'évolution des revenus agricoles, en 1982, a été retenu. Ce rendez-vous se tiendra *au début de 1983, dès que seront* connus les comptes provisoires pour l'année 1982.

Afin de définir une politique harmonieuse entre tous ceux qui participent à la vie agricole, le premier ministre a indiqué que la prochaine conférence annuelle se tiendrait au cours du printemps de 1983.

● GESTION DES AUTOROUTES

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre des transports, le conseil des ministres a approuvé les lignes directrices de la réforme du financement et de la gestion des autoroutes concédées.

1) Les tarifs de péage seront progressivement harmonisés sur la base d'un même tarif de référence, modulé pour tenir compte notamment du coût des grands ouvrages. Leur évolution moyenne sera modérée, sans renoncer au principe de leur suppression à long terme, lorsque les conditions en seraient réunies. La grille tarifaire sera revue pour rendre plus équitables les péages pour les motos, les minibus familiaux et les voitures munies de petites remorques ;

2) Le IXe Plan comportera un schéma directeur des liaisons autoroutières et routières à fort débit, mieux adapté aux besoins du trafic et aux capacités de financement. Il prendra en compte les directives d'aménagement du territoire et recherchera une meilleure insertion de ces voies dans leur environnement physique et humain.

3) La concession d'autoroutes à des sociétés privées a été un échec financier pour trois sociétés sur quatre et a contraint le budget de l'Etat à intervenir. Ce système sera progressivement révisé, afin d'assurer une maîtrise publique efficace de la gestion et de l'extension du réseau ;

4) La gestion du réseau autoroutier fera l'objet d'une concertation plus étroite avec les collectivités locales, et en particulier avec les régions. *Le* personnel des sociétés y sera également associé, notamment en ce qui concerne ses conditions de travail et de sécurité ;

5) La qualité des services offerts aux usagers sera améliorée, ainsi que leur accessibilité aux personnes handicapées. La fréquentation accrue des autoroutes par les poids lourds sera recherchée afin de ménager la sécurité et la tranquillité dans les traversées des villes et des villages.

● INFORMATION DES CONSOMMATEURS

Le ministre de la consommation a présenté une communication sur le rôle que les consommateurs sont appelés à jouer, aux côtés des autres partenaires économiques dans la lutte contre l'inflation.

Cet effort national exige l'adhésion de toutes les catégories sociales :

— l'opération « vacances 1982 » qui se déroule dans vingt-quatre départements avec des moyens accrus permet au public de s'adresser à une permanence téléphonique départementale ;

— le comité national des prix et les comités départementaux seront réformés dès cet été pour favoriser une participation accrue des organismes de consommateurs ;

— les *initiatives* des organisations de consommateurs tendant à créer des comités de liaison pour la stabilité des prix seront encouragées ;

— des centres d'information sur les prix seront progressivement mis en place en collaboration avec les organisations de consommateurs et les collectivités locales.

Le contrôle du blocage des prix sera appliqué avec la plus extrême attention et les délits seront punis conformément à la loi.

Dès maintenant, et au-delà du blocage des prix, les consommateurs seront associés à la lutte contre les causes profondes de l'inflation : développement de l'étiquetage informatif, amélioration de la concurrence *et des circuits de distribution*, réforme du crédit à la consommation et des systèmes d'assurance, limitation des pratiques de rémunération au pourcentage.

● VISITE EN HONGRIE

Le président de la République s'est rendu à Budapest du 7 au 9 juillet. A la suite de cette première visite officielle d'un chef d'Etat en Hongrie, des dispositions ont été convenues pour développer les relations entre les deux pays, notamment sur les plans culturel, commercial et touristique. En dépit des différences politiques *évidentes*, il y a place pour des consultations directes et fructueuses sur plusieurs grands *dossiers de politique étrangère*.

● COMMUNAUTES EUROPEENNES

Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé des affaires européennes a rendu compte des travaux du conseil des ministres de l'économie et des finances de la Communauté, *qui s'est* tenu à Bruxelles le 12 juillet.

Les ministres ont procédé à un débat sur la promotion de l'investissement dans la Communauté, dont l'importance a été réaffirmée par le dernier conseil européen de la fin juin. La délégation française a souligné l'intérêt d'élargir les domaines d'action dans quatre directions : approfondissement *du marché* intérieur communautaire ; coopération dans certains domaines industriels et techniques ; soutien sélectif à certaines branches d'activités prioritaires ; rôle des P.M.E.

En outre, le conseil a adopté les conclusions relatives aux deuxième examen trimestriel de la situation économique dans la Communauté ainsi que l'avis du comité de politique économique relatif au Ve programme à moyen terme.

RECTIFICATIF. — *1 037 candidats* à l'élection de l'assemblée régionale de Corse se répartiront *sur 17 listes pour les 61 sièges* à pourvoir lors du scrutin du 8 août (et non 3 037 comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 14 juillet).

POLITIQUE

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du 13 juillet a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

RÉGION GUYANE :

M. Silberzahn

M. Claude Silberzahn, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane en remplacement de M. Maxime Gonzalvo.

[M. Claude Silberzahn est né le 18 mars 1935 à Mulhouse (Haut-Rhin). Il est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il commence sa carrière en 1959 comme conseiller aux affaires administratives, détaché à l'assistance technique en Tunisie. En 1966, il est affecté au ministère *de l'intérieur en qualité d'administrateur* civil. Il est nommé secrétaire général de La Martinique en 1967. Puis il devient conseiller technique au cabinet de M. André Bord (secrétaire d'Etat à l'intérieur), en 1971, chef du cabinet de M. Chalandon (ministre de l'équipement et du logement), en 1972, et la même année, conseiller technique au cabinet de M. Xavier Deniau (secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'Outre-Mer). L'année suivante, il est nommé directeur du cabinet de M. Stasi (ministre des DOM-TOM), et en 1974, sous-préfet de Grasse. M. Silberzahn était secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime depuis mai 1979.]

HAUTES-ALPES :

M. Blangy

M. Michel Blangy, sous-préfet, directeur adjoint du cabinet du commissaire de la région Ile-de-France, commissaire de la République du département de Paris, est nommé préfet, commissaire de la République du département des Hautes-Alpes en remplacement de M. Désiré Carli.

[Né le 5 mai 1939 à Suresnes (Hauts-de-Seine), M. Michel Blangy, ancien élève de l'ENA est diplômé de l'Intitut des études politiques de Paris. Administrateur civil en 1966, il est affecté au ministère de l'intérieur, à la direction générale des collectivités locales. Détaché en qualité de sous-préfet en 1968, il devient directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne, M. Lanier, qu'il suit en 1974 à la direction générale de l'administration, comme directeur de cabinet, et en 1975, comme directeur adjoint de cabinet à la préfecture de la région parisienne.]

CREUSE :

M. Ducret

M. Jean Ducret, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Creuse, en remplacement de M. Guy Pigoullié.

[Né le 7 août 1934 à Rougemont (Doubs) M. Jean Ducret, diplômé d'études supérieures d'économie politique et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, a occupé successivement les fonctions de chef de cabinet du préfet de l'Aveyron, de l'Aude (1958), de l'Ardèche (1961) du Vaucluse (1964). En 1967 il est nommé sous-préfet de Saint-Martin-Saint-Barthélémy (Antilles), puis de Figeac (1969). En 1972 il devient secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, en 1978, chargé des fonctions de sous-préfet de Forbach et en 1980 secrétaire général du Puy-de-Dôme.]

GARD :

M. Pigoullié

M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département de la Creuse, est nommé préfet commissaire de la République du département du Gard, en remplacement de M. Jean Cuyollet.

[Né le 26 octobre 1926 à Saint-Jean-de-Védas (Hérault), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Guy Pigoullié a occupé les fonctions de chef de cabinet dans le Gard, en Vendée, en Isère, avant d'être nommé sous-préfet de La Tour-du-Pin en 1955, sous-préfet d'Apt en 1956, de Nyons en 1959, puis secrétaire général de la Drôme en 1968 et sous-préfet de Béziers en 1971. Il était préfet de la Creuse depuis le 1er octobre 1980.]

INDRE :

M. Dufeigneux

M. Jean-Louis Dufeigneux, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Indre, en remplacement de M. Jacques Seval.

[Né le 2 avril 1938 à Laon (Aisne), M. Jean-Louis Dufeigneux est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après avoir occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets de l'Ain et des Côtes-du-Nord, de directeur de cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, il est nommé sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine) en 1967, secrétaire général de la Guyane en 1968, secrétaire général des Pyrénées-Orientales en 1972 et sous-préfet d'Arles en *1976. M. Dufeigneux était secrétaire* général de la préfecture du Morbihan depuis 1979.]

OISE :

M. Quyollet

M. Jean-Claude Quyollet, préfet, commissaire de la République du département du Gard, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Oise en remplacement de M. André Collot.

[M. Jean-Claude Quyollet, né le 28 mai 1932 à Saintes, maître de conférences à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale d'administration, a été, en 1963, chargé de mission au cabinet de l'information, puis nommé, en 1966, conseiller technique au cabinet de M. François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, après avoir été directeur du cabinet du préfet de la Charente (1959), et de celui du préfet du Haut-Rhin (1963). En mars 1968, il est nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et en février 1974 il devient secrétaire général de la Seine-Saint-Denis. Il est nommé préfet de la Manche en avril 1977, puis directeur du cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé, en juillet 1979. M. Quyollet était préfet du Gard depuis le 11 juin 1980.]

SEINE-ET-MARNE :

M. Verbrugghe

M. Pierre Verbrugghe, directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, est nommé préfet, commissaire de la *République du département de* Seine-et-Marne, en remplacement de M. Jean Brachard.

[Né le 8 avril 1929 à Wattrelos (Nord), licencié en droit, ancien élève de l'ENA (promotion « France-Afrique »), M. Pierre Verbrugghe a notamment occupé les fonctions de chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes en 1958, de secrétaire général de la *préfecture* de Belfort en 1959, de sous-préfet de Montdidier en 1964, de secrétaire général de la préfecture de la Nièvre en 1966, de chargé de mission auprès du préfet de la région Basse-Normandie en 1970 et de sous-préfet de Thionville en 1973, avant d'être nommé, en 1978, directeur, adjoint au directeur général de l'administration et directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.]

ADMINISTRATION DE LA POLICE DE PARIS

M. Fragny

M. Georges Fragny, sous-préfet, conseiller technique au cabinet du premier ministre, est nommé préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, en remplacement de M. Bargeton, admis à la retraite.

[*M. Georges Fragny*, né le 30 mai 1927 à Paris, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après avoir occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets de l'Orne, de la Manche, de la Saône-et-Loire et du Puy-de-Dôme, M. Fragny est nommé chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne en 1963. Il est successivement chef du cabinet de M. Maziol, ministre de la construction (1964), affecté au ministère de l'intérieur (1966), secrétaire général de la Haute-Savoie (1967), chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Achille Peretti (1969) et directeur du cabinet du secrétaire général pour l'administration des DOM (1973). Placé en position *de disponibilité de 1974 à 1977, il est* nommé chargé de mission auprès de M. Haby (ministre de l'éducation nationale) et, en 1978, secrétaire général de la Haute-Vienne. M. Fragny a occupé les fonctions de conseiller technique au cabinet de M. Pierre Mauroy, premier ministre, du 4 septembre au 7 octobre 1981.]

● *M. Désiré Carli*, préfet, commissaire de la République du département des Hautes-Alpes, est nommé préfet hors-cadre.

● *M. André Collot*, préfet, commissaire de la République du département de l'Oise, est nommé préfet hors-cadre.

● *M. Maxime Gonzalvo*, préfet, *commissaire de la République* de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane, est nommé préfet hors-cadre.

● *M. Jacques Seval*, préfet, commissaire de la République du département de l'Indre, est nommé préfet hors-cadre pour exercer les fonctions de conseiller technique au cabinet du premier ministre.

CARNET

Naissance

— Chantal et Bruno REMOND ont la *joie*, avec Raphaël et Jean-Noël, d'annoncer la naissance de

Anne-Laure,

le 9 juillet 1982.
73, rue Ampère,
94230 Cachan.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Charles BERNET,
née Marcelle DECAN,

survenu le 11 juillet 1982 dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 16 juillet 1982, en l'église Saint-François-d'Assise, 7, rue de la Mouzaïa, Paris-19e, où l'on se réunira à 10 h. 20 précises.

De la part de :
M. Claude Bernet, son fils,
Et de toute la famille.

2, rue de la Fraternité,
75019 Paris.

— Besançon,
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques PETIT,
professeur à l'université
de Franche-Comté,
doyen honoraire
de la faculté des lettres

La célébration des obsèques aura lieu le vendredi 16 juillet, à 14 h. 30, en l'église Saint-Pierre.

De la part de :
M. et Mme Philippe Petit et leurs enfants,
M. l'abbé Jean-Claude Petit,
Et des familles Petit et Marion.
Ni fleurs ni couronnes.
Offrande de messes.
12, rue Moncey,
Besançon.

LE 14 JUILLET

DE LA REVUE NAVALE AU DÉFILÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES

M. Mitterrand : la marine est au service des actions que mène la France

La plupart des élus de l'opposition ont « boudé » la cérémonie de Toulon

Aux cris de « vive la République ! » poussés à sept reprises par les équipages des trente-six bâtiments de guerre, réunis dans la rade des Vignettes, à Toulon, et pendant que le salut traditionnel au canon éclatait pour honorer le chef de l'Etat, M. François Mitterrand a débarqué, ce mercredi 14 juillet à 9 h 15, d'un hélicoptère Lynx sur la corvette « Georges-Leygues » pour présider la revue navale qui ouvrait, cette année, les différentes manifestations militaires organisées pour la Fête nationale.

Le chef de l'Etat était accompagné, notamment, de MM. Pierre Mauroy, premier ministre ; Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la *décentralisation* ; Charles Hernu, ministre de la défense ; Louis Le Pensec, ministre de la mer, et des principaux responsables *militaires*.

Durant une trentaine de minutes, la corvette, qui arborait la marque du président de la République, a défilé devant plusieurs lignes de bâtiments au mouillage, parmi lesquels les porte-avions « Foch » et « Clemenceau », qui sont les plus gros navires de guerre des flottes occidentales, à l'exception de la marine américaine, les frégates lance-missiles « Suffren » et « Duquesne » et, surtout, le premier sous-marin nucléaire d'attaque, le « Rubis », qui sera opérationnel à la fin de l'année.

Alors que le « Georges-Leygues » se trouvait à la hauteur du pétrolier-ravitailleur « Meuse », soixante-dix avions et hélicoptères ont survolé la rade ouest en est pendant cinq minutes.

Pour manifester leur soutien à M. Jacques Chirac dans le conflit qui l'oppose en ce moment au gouvernement à propos du statut de Paris, les élus de l'opposition avaient « boudé » la revue navale en restant à terre, à deux exceptions près : M. Maurice Arreckx, maire (U.D.F.) de Toulon, et M. François Léotard, député *(U.D.F.)* du Var. *De leur côté, les* représentants C.F.D.T. des personnels de l'arsenal avaient eux aussi refusé d'assister à la revue pour *signifier leurs critiques* de la politique sociale.

On notait, d'autre part, l'absence de l'amiral Philippe de Gaulle, inspecteur général de la marine, deuxième plus haute autorité de cette armée. L'amiral de Gaulle était officiellement en permission depuis le 13 juillet à midi.

Peu après 10 heures, M. Mitterrand a gagné en hélicoptère le pont du porte-avions « Foch », où avaient été entreposés des appareils *d'interception Crusader*, des avions d'attaque Super-Etendard, capables d'emporter une arme nucléaire tactique, et des avions de lutte anti-sous-marine Breguet-Alizé. Pendant une vingtaine de minutes, le chef de l'Etat s'est fait présenter les personnalités présentes. Il a rendu hommage à la marine, « présente *sur tous les océans au service* de la France, mais aussi au service des actions que mène la France ».

Le même hélicoptère Lynx a ramené le président de la République sur l'aéroport de Hyères-Palyvestre (Var) pour un décollage vers Paris, où M. Mitterrand devait, après 12 h 30, donner une réception *dans les jardins* de l'Elysée avant d'assister, dans la soirée, au défilé militaire sur les Champs-Elysées.

Nos correspondants relatent ci-dessous les défilés et manifestations diverses qui ont eu lieu le mardi 13 dans un certain nombre de villes de province. A Paris, plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées *sur le parvis* de l'Hôtel de Ville pour assister à un spectacle « son et lumière » qui célébrait aussi le centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville après son incendie lors de la Commune.

Le message aux armées

CONFIANCE

M. François Mitterrand exprime sa « *confiance* » à tous les officiers et soldats dans le message qu'il a adressé, mardi 13 juillet, aux armées, à la veille de la fête nationale. Assurant que « *l'armement nucléaire sera modernisé, tandis que les forces conventionnelles conserveront le degré de suffisance requis* », le chef de l'Etat observe : « *Depuis maintenant plus d'un an, j'ai pu personnellement mesurer le haut degré de votre disponibilité, ainsi que la loyauté et la volonté de servir qui vous animent.* »

« *Profondément attaché à la paix comme à la liberté*, écrit le président de la République, *je sais aussi que dans ce monde troublé, la sécurité de la France tient d'abord à sa capacité de se défendre elle-même.* » « *Je veillerai donc*, ajoute-t-il, *à préserver les moyens nécessaires à la défense.* »

« *Je tiens aussi*, poursuit M. Mitterrand, *à ce que dans les faits, dans la vie de tous les jours, l'armée continue de s'adapter aux réalités de la nation, afin de concilier les impératifs de défense et les aspirations de nos jeunes.* »

« *Il reviendra à chacun d'entre vous*, conclut le chef de l'Etat, *de prendre part à cette évolution en mettant à profit les mesures nouvelles concernant le service national.* »

DANS UN PARIS EN FÊTE

M. Chirac défend l'intégrité de la capitale

Si Paris vaut bien une messe, la mairie de Paris vaut bien, elle, un son et lumière. C'est pourquoi, pour fêter le 14 juillet ainsi que l'anniversaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville et de son inauguration par Jules Grévy, le 13 juillet 1882, M. Jacques Chirac, maire de Paris, avait convié sur le parvis de la mairie les *habitants* de la capitale à un spectacle écrit par André Castelot et mis en scène par Pierre Arnaud.

Plusieurs milliers de spectateurs ont pu voir défiler sous leurs yeux deux cents ans d'histoire, du 14 juillet 1789 à celui d'aujourd'hui. Une succession d'événements dramatiques, de changements de régime, de petites phrases prononcées des fenêtres de l'Hôtel de Ville. Ainsi Robespierre : « *La guerre que je soutiens par l'échafaud est celle de la vertu contre le crime* », ou celle de Lamartine : « *Mes amis, nous allons instaurer la république, le gouvernement de la raison de tous, le gouvernement de la justice* », ou encore celle de Charles de Gaulle : « *Paris ! Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé, mais Paris libéré par lui-même !* »

Ne voulant pas être en reste ni avec l'histoire ni avec la foule des Parisiens massés contre les barrières de police, M. Jacques Chirac avait lui aussi enregistré un petit texte à l'actualité tout à fait brûlante : « *De Philippe le Bel à la Révolution française, de Louis Philippe à la Commune, Paris n'a cessé d'offrir à l'histoire un théâtre à la mesure de son destin. Libérée en août 1944, Paris a décidé de la reconquête de son identité. En 1977, les Parisiens, habitants d'une même ville, membres d'un même corps, artisans d'une même union, ont été reconnus citoyens à part entière ; ils ont élu leur maire. Ensemble, depuis six ans, nous avons maintenu Paris telle que les siècles nous l'ont léguée. Ensemble, nous avons combattu pour Paris. Ensemble, nous avons travaillé à une œuvre exaltante : construire une ville libre, une ville forte, une et unique, fidèle à son passé et en marche vers l'avenir. Une ville qui toujours se rassemble et toujours se dépasse. Vive Paris ! Vive la cpitale de la France ! Vive la République !* »

Il n'en fallut pas plus pour déchaîner l'enthousiasme de quelques centaines de militants du R.P.R. rassemblés sous la tribune officielle et... les micros des radios et télévisions. La foule des badauds, elle, se dispersait, ravie, se gaussant un peu de la pompe des discours.

Tous s'en sont allés, par les rues encombrées des voitures de chauffeurs obstinés, vers les bals populaires sur les grandes places de la capitale. Peu de monde place de la République, où il y eut pourtant quelques incidents (1) dans la nuit, un peu plus à la Bastille, une foule nombreuse, en revanche, du côté du plateau Beaubourg, aussi bien au pied du podium officiel qu'autour des orchestres amateurs disséminés dans les ruelles.

Du côté des bals qui n'étaient pas organisés par la mairie de Paris, succès certain et fête joyeuse sur la Seine : le pont Saint-Louis, habité pour un soir de valseurs musette du parti communiste français, et plusieurs milliers de danseurs au son des rythmes funky et disco de la boîte en plein air montée pour une nuit par le CUARH (Comité d'urgence antirépression homosexuelle), entre le pont de la Tournelle et celui de... l'Archevêché.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Le podium d'Aimable et son orchestre a été incendié par des manifestants et du matériel de sonorisation a été detruit. Plusieurs danseurs ont été pris de panique mais une seule personne a été intoxiquée et conduite à l'hôpital, a-t-on précisé le 14 juillet à la prefecture de police.

● *M. Brejnev* a adressé un télégramme de félicitations à M. Mitterrand à l'occasion du 14 juillet, a annoncé mardi 13 juillet l'agence Tass.

« *La coopération franco-soviétique dans différents domaines, qui s'est manifestée récemment d'une manière éclatante dans le travail commun effectué dans le cosmos par des cosmonautes soviétiques et français, répond aux besoins des peuples des deux pays, aux intérêts de la paix et de la sécurité en Europe et même au-delà des frontières européennes* », souligne le message.

LILLE : sans M. Mauroy

(De notre correspondant.)

Lille. — Soleil, foule, drapeaux tricolores flottant dans les frondaisons du boulevard Vauban, groupes à pied, véhicules légers, blindés... tout y était pour que le défilé du 13 juillet, à Lille, soit parfait. Tout y était, sauf le premier ministre lui-même qui avait été retardé à Paris par un conseil des ministres restreint et le débat à l'Assemblée nationale.

L'avion de M. Mauroy se posait à l'aéroport de Lille-Lesquin au moment où le dernier véhicule blindé du défilé, un char lance-missiles, Pluton, faisait vibrer le sol devant la tribune officielle, où il a fait une brève apparition tardive.

On avait pourtant attendu, patienté, retardé, mais il avait bien fallu, dans l'incertitude, donner le « top départ » d'un des plus imposants défilés militaires que Lille ait connu depuis longue date : mille hommes à pied, cent quarante véhicules, une patrouille de Mirage-F1 et une autre d'hélicoptères légers.

Deux chars lance-missiles Pluton

A tout seigneur tout honneur : ouvraient la marche le commandant et le drapeau du 43e régiment d'infanterie, le Royal des Vaisseaux, régiment lillois depuis 1798 qui a ses cantonnements dans la très belle citadelle construite par Vauban dans la capitale des Flandres.

Mais tous les régiments et les bases militaires de la région, Cambrai, Arras, Douai, Laon... *avaient été mis à contribution* pour ce défilé ; on avait aussi fait appel aux réservistes et aux jeunes en préparation militaire. Quant au matériel, on n'avait guère lésiné non plus en faisant entre autre défiler pour la première fois à Lille deux chars lance-missiles Pluton.

(Intérim.)

LYON : un ministre et des roses

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Changement de décor. *Le défilé militaire du 13 juillet* est resté fidèle au bord du Rhône, mais il avait mardi délaissé les environs du quartier général Frère pour le décor plus bucolique du parc de la Tête-d'Or. On était à Lyon, mais à une portée de fusil de Villeurbanne, fief du maire, ministre de la défense, M. Charles Hernu, grand maître des cérémonies. Symbole ? Les troupes motorisées ou à pied ont défilé devant un parterre de... roses puisque la tribune officielle était dressée juste en face de « *la plus grande roseraie d'Europe* », comme l'affirment les dépliants du syndicat d'initiative.

Le public ne s'était pas déplacé en très grand nombre. Il est vrai que les Lyonnais qui n'étaient pas partis en congé sortaient à peine de leurs bureaux lorsque le défilé a débuté peu après 18 heures presque précises. Pas de nouveautés spectaculaires une cérémonie sans surprise : le cru 1982 sera, militairement parlant, une année moyenne.

Petite attention à l'égard du ministre : la gendarmerie a ouvert les deux défilés, à pied tout d'abord, en moto ensuite. M. Hernu est fils de gendarme. Politesse à l'égard du maire de Lyon, M. Francisque Collomb : le *véhicule de l'avant blindé qui* porte le nom de sa ville précédait le « VAB de Villeurbanne ».

L'innovation, il fallait la chercher après le défilé. A l'occasion de la fête nationale, deux « journées des armées » étaient organisées dans l'enceinte verte du *parc de la Tête-d'Or. Là*, les Lyonnais pouvaient découvrir les dernières merveilles de l'armée française, toucher des chars, admirer un avion d'entraînement Alpha-Jet, comparer les mérites d'un « bitube de 20 mm » avec ceux d'un « canon de 105 mm automoteur ».

CLAUDE RÉGENT.

RENNES : au bonheur des enfants

(De notre correspondant.)

Rennes. — Seulement quelques milliers de Rennais ont assisté, mardi 13 juillet à partir de 18 heures, au défilé militaire qui, sous la présidence de M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie et maire de Rennes, ouvrait les cérémonies et festivités de commémoration de la fête nationale. Un fort soleil et un temps très lourd précédant de quelques heures de violents orages ont marqué ce défilé auquel participaient quelque six cents hommes et quatre-vingts engins motorisés, dont quelques-uns, bien que fraîchement repeints, ne pouvaient cacher leur âge.

Peu d'applaudissements au passage des troupes et du matériel, mais les enfants ont pu, sitôt après le défilé, s'intéresser de très près à un hélicoptère Alouette-II, une automitrailleuse légère, des canons antiaériens, un pont automoteur d'accompagnement... Il y avait même la queue pour effectuer une petite promenade dans un engin blindé.

Après les cérémonies militaires, les festivités du 14 juillet ont débuté par une compétition cycliste, tandis que le feu d'artifice était avancé d'un bon quart d'heure en raison de l'arrivée de l'orage qui a quelque peu perturbé les quatre bals populaires organisés dans les casernes des sapeurs-pompiers et le concert de synthétiseurs présenté par le groupe Delta.

CHRISTIAN TUAL.

METZ : petits incidents

(De notre correspondant.)

Metz. — Les Messins ont notamment pu découvrir au cours du défilé du 13 juillet le personnel féminin de l'Ecole militaire du corps technique et administratif et ils ont vu leur régiment de parachutistes recevoir son étendard.

Il était 20 heures lorsque le général Duquenoy, commandant d'armée délégué, est arrivé sur l'esplanade. Devant lui, l'ensemble des troupes à pied, plus de mille hommes, et une vingtaine de demoiselles faisant partie de la cinquième *promotion* de l'E.M.C.T.A. (Ecole militaire du corps technique et administratif).

Créée en 1977, cette école est implantée à Coëtquidan. La musique du 151e régiment d'infanterie, principale formation de la sixième région militaire est également présente. Les Messins venus nombreux se sont massés de part et d'autre de l'esplanade.

L'originalité, cette année, reviendra à la défense antiaérienne. Les missiles Roland et les Crotales sont passés sous les yeux des spectateurs, sans oublier le célèbre missile tactique Pluton.

Deux légers incidents : des slogans pro-palestiniens avaient été peints sur le piédestal de la statue du maréchal Ney, située sur l'esplanade. Il a fallu la nettoyer. La tribune de l'esplanade, drapée de tricolore, avait été maculée par des vandales, ce qui a contraint les services municipaux à dépavoiser.

(Intérim.)

BORDEAUX : un après-midi animé

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Il n'était pas nécessaire de prendre un périscope pour suivre le défilé qui s'est déroulé à la nuit tombante sur les allées de Tourny, les Champs-Elysées bordelais. Si la foule était un peu plus dense devant la tribune officielle, elle était partout ailleurs très clairsemée.

Le défilé mettait un point final à un après-midi très animé dans cette partie du centre ville : arrivée du Tour de France, concert de musique militaire, lâcher de parachutistes sur la place des Quinconces. Aussi est-il sorti du côté intimiste des 14 juillet habituels. Mais il ne semble pas que les fastes militaires plus importants qu'à l'accoutumée aient beaucoup contribué à cette réussite.

P. CH.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

l'art de Paris*

Paris. Paris-commune/Paris-capitale, au centre d'une empoignade politique féroce. Paris, reine du monde déchue depuis que Chevalier n'est plus. Paris-légende, où les grandes familles font vivre la bohème. Paris-musée du bord de Seine, dont la courbe imite la cambrure de l'accordéon. Paris-loubard, Paris-Babylone d'où ne doivent plus tomber les ukases de quelques parisianistes élitistes qui s'emploient à tuer les cultures régionales.

C'est cependant auprès des Parisiens — nés partout et ailleurs — que les cultures régionales viennent chercher le baiser de reconnaissance. Cuisine lyonnaise, vins de Bordeaux, beaujolais nouveau... Si le parisianisme est redouté, c'est qu'il existe et a sa raison d'être : un art de vivre cultivé au long des siècles. Paris-tradition. On dit qu'il a disparu, c'est seulement qu'il évolue. Paris n'est plus l'unique capitale des arts, mais son art reste unique, celui justement de l'évolution. L'art de vampiriser au jour le jour le quotidien, d'en faire un luxe, une mode, la mode.

La mode court de l'avenue George-V au Sentier, de la Rive gauche aux Halles, de Barbès à Belleville, créatrice de rêves plus que d'emplois. Elle se fabrique beaucoup en province (et en Italie), se copie dans le monde, s'invente à Paris. Elle n'est pas seulement le vêtement, mais son décor, tout ce qui va avec, de la tête aux pieds, du poignet au cou, la manière de porter, de montrer, de souligner les attraits, de vendre, d'acheter. La manière de regarder. Tout un art, celui de Paris. Demandez aux artistes s'ils envisageraient de travailler « dehors ». Milan est leur banlieue ; New-York, Los Angeles, Tokyo, leurs résidences secondaires. C'est à Paris que ça se passe, question d'ambiance, c'est indéfinissable, c'est comme ça, ça se passe là parce que tout le monde est là, et vice versa.

Cet été, nous allons nous promener parmi quelques-uns, qui font de la mode et d'eux-mêmes un spectacle, un objet d'art. Créateurs, mannequin, coiffeur, maquilleuse, coordinatrice — celle qui donne la dernière touche qui fait le « look », — chausseur. Et d'abord nous allons nous promener dans ces lieux où viennent s'éduquer les Rastignac, les Michel-Ange, les Mozart de la fringue, les écoles. — C. G.

Les visions débutantes

SOUS le grand lustre à pendeloques, elles descendent l'escalier bleu évasé en coquillage, entre les lourdes torchères électriques dorées. Tout le matin, elles se sont exercées à descendre, à remonter, gardant haute la tête barrée d'un sourire, le dos droit, les bras en balancier. Elles se sont escrimées à ne pas trébucher, ont répété des déhanchements excessifs rendus nécessaires par l'étroitesse des jupes-fourreaux, des robes sirène.

Ce n'est pas une mince affaire : elles ne sont ni mannequins-porte-vêtements de luxe, ni mannequins-porte-plumes d'autruche. Ce sont des apprenties stylistes dans leur grand show de fin d'année, déversant en cascade du *look* africain avec du rafia hérissé sur les cheveux, du blond Marilyn avec des découpes audacieuses dans la toile blanche, des couleurs qui se font injure et d'autres qui s'enlacent, des dégradés géométriques, des imprimés impressionnistes, des fils de fer en tortillon sur les seins, des perles de bois, de l'éponge, des voiles superposés valsant autour des chevilles mal assurées sur du compensé, sur des talons aiguilles, à moins que d'invraisemblables chaussures dont les semelles sont incrustées d'une grosse bille métallique ne soient tenues à la main.

C'était, au foyer des Folies-Bergère, les « Berçot » — le cours de la rue Léopold-Bellan. Quelques jours auparavant, dans le cadre non moins kitch d'un salon à moulures, les « Esmod » (boulevard Montmartre) défilaient, faisaient défiler l'histoire — le cours évoque ses cent quarante d'existence, — faisaient défiler crinolines et tournures en authentique et en interprété, « années folles », sixties, peluche et dentelles, plastique et velours, le temps des cerises et celui des yéyés, plus un hommage aux créateurs, une splendide jeune femme noire faisant applaudir quelques minces gaufrés blancs en guise de maillot façon Paco Rabane.

Malgré le désordre, l'improvisation, l'absence de luxe, le petit nombre de photographes, les shows d'élèves s'inscrivent dans le même schéma que ceux des professionnels : groupes d'images presque jumelles — pareilles à la décomposition spectrale d'une couleur — qui se déploient, transmettent un état d'esprit, délivrent un appel, une invite à la séduction. Tout au long de sa collection comme dans les chapitres d'un livre, le créateur se raconte, raconte ses rêves. Là, avec les élèves, les récits se multiplient et ne se mélangent pas. Pareil aux lycéens en terminale, aux étudiants des conservatoires, de l'école de danse de l'Opéra (par exemple), chacun exhibe son savoir-faire pour un public de professionnels attentifs à cette relève qui s'annonce. Chacun, sans compter, jette tous les feux de sa fantaisie. On ne cherche pas à attirer d'éventuels acheteurs, mais à prouver qu'on est déjà styliste, c'est-à-dire capable d'imaginer l'impossible, et de le réaliser.

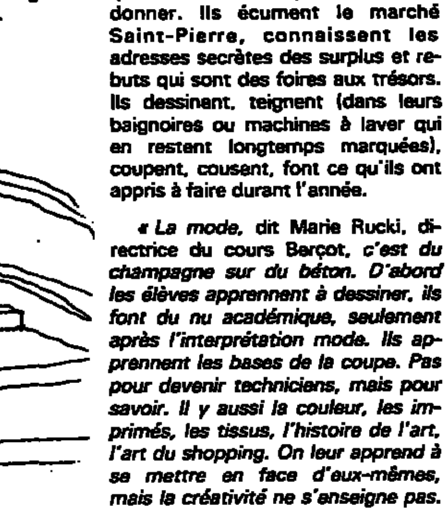
Pas de contraintes, si ce n'est matérielles. Ces garçons et filles qui ont choisi de s'exprimer avec du tissu doivent l'acheter eux-mêmes quand ils n'arrivent pas à se le faire donner. Ils écument le marché Saint-Pierre, connaissent les adresses secrètes des surplus et rebuts qui sont des foires aux trésors. Ils dessinent, teignent (dans leurs baignoires ou machines à laver qui en restent longtemps marquées), coupent, cousent, font ce qu'ils ont appris à faire durant l'année.

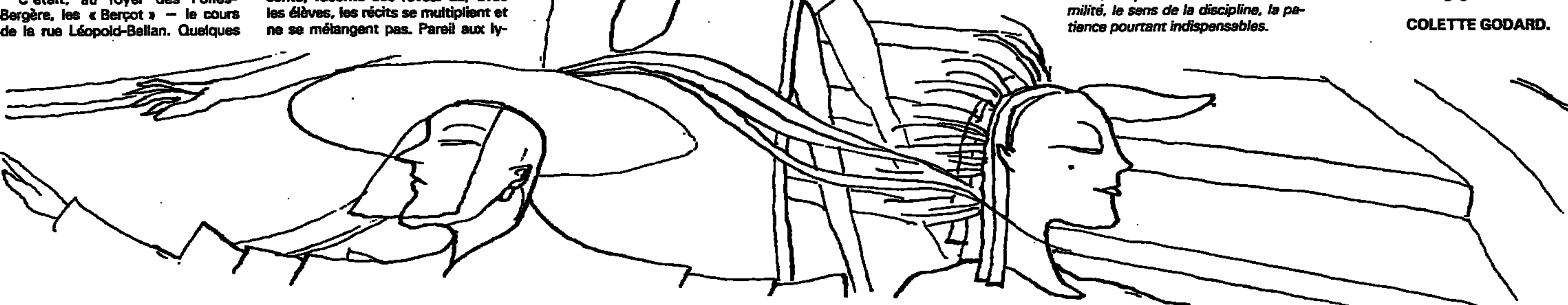
« La mode, dit Marie Rucki, directrice du cours Berçot, *c'est du champagne sur du béton. D'abord les élèves apprennent à dessiner, ils font du nu académique, seulement après l'interprétation mode. Ils apprennent les bases de la coupe. Pas pour devenir techniciens, mais pour savoir. Il y aussi la couleur, les imprimés, les tissus, l'histoire de l'art, l'art du shopping. On leur apprend à se mettre en face d'eux-mêmes, mais la créativité ne s'enseigne pas. Les gens qui aiment vraiment la mode lui sacrifient beaucoup. Seulement, ils possèdent rarement l'humilité, le sens de la discipline, la patience pourtant indispensables.*

» Les jeunes ont une vision débutante, mais nette. On arrive à affiner leur sensibilité, on doit aussi leur donner des armes pour s'adapter aux réalités. Sinon, il y a des écroulements terribles. Certains ont besoin de produire tout de suite. Pour d'autres — les inquiets rétractés, — l'école est garde-fou. Il y a ceux qui ont besoin d'assimiler toutes les règles avant de s'affirmer. Ceux qui passent à côté, ne s'adaptent pas. Les relations avec tous sont subtiles, on ne peut forcer personne. Les gens viennent, s'en vont, restent. Il n'y a pas d'examen d'entrée. Sur quels critères jugerait-on ? En milieu d'année, on organise un petit défilé interne. Pour ceux qui résistent, le show final, malgré la fatigue monstrueuse, est la grande fête, une libération. »

Une sorte de carnaval. Dans les cabines improvisées derrière les croisillons des galeries, c'est la fébrilité, la course aux miracles, les secondes qui s'allongent démesurément quand un bouton craque ou qu'un bracelet ne ferme pas, et que le reste du groupe est déjà sur l'escalier. Cachées derrière les maquillages, les coiffures extravagantes, les vêtements importables, elles descendent l'escalier bleu, se bousculent sur des enchaînements musicaux approximatifs... Timides ou assurées, elles dessinent le langage du moment, leur langage.

COLETTE GODARD.





CINQUANTE ANS DE TROMPETTE ET LA TRADITION NOIRE

Comment Gillespie est devenu Dizzy

EN 1932, John Birks Gillespie, adolescent, cesse de jouer uniquement en *si bémol*. Il a appris à lire les partitions et à se débrouiller dans toutes les tonalités. Il est assez culotté pour affronter, dans les jams de l'époque, les musiciens professionnels de passage à Cheraw, sa ville natale, en Caroline du Sud. L'« Église sanctifiée » a exercé sur lui la même action que sur Aretha Franklin ou James Brown. Elle a instillé dans son corps les rythmes de l'Afrique mère, qui ne cesseront jamais de l'habiter et qui, selon lui, constituent l'essentiel de sa musique, l'essentiel du jazz, et sa force, son universelle gloire. En ce mois de juillet, Dizzy revient en Europe pour les grands festivals. Il fut à l'affiche de New-York, le voici à celle de Montreux, de La Haye et de Nice, où il fêtera cette saison, non loin du lopin de terre qu'il a acheté sur la Côte, un demi-siècle de baroud.

Et si la critique, en dépit des éloges dispensés, s'était montrée injuste envers Gillespie, dont le seul tort serait de n'avoir pas sombré comme Parker et d'être demeuré souriant parmi les maudits, costaud parmi les paumés ? Et si sa vie, qu'il a su préserver des habitudes les plus vénéneuses, manquait de cette teinte de malédiction qui fascine les échotiers et les écrivains ? En interrogeant ses confrères, au moins percevons-nous une pensée dégagée de l'image romantique du héros nécessairement funèbre, de l'inspiré s'autodétruisant par vocation.

Les témoins ne manquent pas, il nous faut les entendre. Mario Bauza : « *En cinquante ans, l'Amérique a connu deux trompettes novateurs, à l'origine de deux courants majeurs : Armstrong et Gillespie.* » Budd Johnson : « *Aussi grand, sinon plus grand, qu'Armstrong, il est non seulement soliste mais compositeur, arrangeur, ouvert à toutes les musiques-personnage colossal.* » Miles Davis : « *Tous ceux qui n'ont pas su renoncer à l'imiter se sont ramassés.* » Duke Garret : « *J'ai vu de mes yeux des tas de gars, après l'avoir écouté, se lever et aller noyer leur chagrin au bar.* » Et, enfin, Max Roach : « *Il a inspiré un nombre incalculable d'instrumentistes — et pas seulement des trompettes, des percussionnistes aussi. C'est le musicien complet, inégalé. Qu'il s'agisse des années 40 ou des années 70, il apparaît en premier plan. Quand les musicologues analyseront sa contribution véritable, ils découvriront quelle est la forme d'intelligence qui se manifeste dans la psyché noire. Nul mieux que Parker et lui n'a incarné la musique afro-américaine.* »

Dizzy est un enfant de l'Église et de la scène musicale noires. Le message du jazz, il l'a reçu au Elks Hall de Cheraw et à la radio, qui retransmettait, le dimanche, la soirée du Savoy, de New-York ; un trompettiste dont il ne connaissait pas le nom en était la vedette : Roy Eldridge. Il faut toujours un modèle, ne serait-ce que pour s'en éloigner. Il semble que Gillespie, très vite, ait modifié le discours emprunté à l'aîné. Dès 1936, si l'on en croit Fats Palmer qui, le premier, l'a appelé « le dingo », dès la seconde moitié des années 30, en tout cas, si l'on se fie aux souvenirs de Hampton, Howard Johnson, Bill Dillard, Edgar Hayes ou Buddy Anderson. « *En 1939,* dit Cab Calloway, *on n'avait jamais ouï rien de pareil.* » Dans les solos enregistrés, Dizzy prenant moins de risques, le maître Eldridge continuerait de donner sa leçon; et, pourtant, même dans *King Porter*, même dans *Hot Mallets*, si c'était encore Eldridge, déjà ce n'était plus tout à fait lui.

Était-ce le style bop ? Pas encore, en dépit de ce que suggère également Fats Palmer, il est vrai mieux placé que nous pour en percevoir, après coup, les prodromes dans les acrobaties folles du trompettiste avant guerre, dans sa recherche méditative et presque obsessionnelle, au piano, d'enchaînements harmoniques nouveaux. Pourtant, Gillespie lui-même le reconnaît : le bop fut la résultante d'un effort collectif. En 1938, Dizzy s'est lié d'amitié avec Kenny Clarke, chez Teddy Hill. Kenny, qui assurait le tempo sur la grande cymbale, plaçait ses « klookmops » sur la grosse caisse. Il emballait Dizzy. Un peu plus tard, au Playhouse de Minton — dont Teddy Hill fut un directeur artistique peu rancunier, — Kenny continua de poser ce qu'il appelait ses « bombes » en compagnie, cette fois, de Monk l'alchimiste. Monk cherchait, lui aussi, à renouveler l'harmonie du jazz, notamment par l'emploi fréquent d'accords de septième mineure qu'on retrouve, après son *Round Midnight*, dans le *Manteca* gillespien.

Ce qui est vrai, c'est que Parker ne se rendit à New-York qu'en janvier 1942. Beaucoup de choses avaient bougé chez Harry Minton. L'oiseau rare y apporta son génie, mais on peut comprendre la réflexion de Budd Johnson : « *Aujourd'hui, des gens disent que le bop c'est Parker. Je ne suis pas d'accord.* » Non sans raison, Walter Fuller nous renvoie au solo de Dizzy dans le *Jersey Bounce* de Les Hite de juin 1942.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 8.)

JA

Gillespie : cinquante ans de trompette

(Suite de la page 7.)

Le bop est déjà là, dans sa singularité. Un mois plus tard, chez Jay McShann, à propos de *Jumpin' Blues*, Parker trace la précise esquisse d'*Ornithology* à la façon dont, au même moment, Gillespie, chez Lucky Millinder, dessine dans *Little John Special* le futur *Salt Peanuts*. Le bop n'est pas à cent lieues non plus. Reste que Gillespie, musicien très calé, pédagogue dans l'âme, organisateur et entraîneur d'hommes, avait plus de capacités que Parker pour donner à l'invention boppiste une large surface sociale, et, dans l'ordre esthétique, ce qui eût manqué sans lui : la dimension orchestrale. En outre, Dizzy a perçu que les civilisations noires avaient mieux survécu, rythmiquement, aux Antilles et en Amérique latine que chez l'*Oncle Sam, qui avait confisqué* les tam-tams. Gillespie a su, pour le jazz, accorder une place à la tradition noire dans toute son étendue, *dans toute sa magnificence*. En cela, oui, il est allé plus loin que tout le monde, et le premier.

Il fallait un fou raisonnable, un « momo » *équilibré pour que* les tournées des Big Bands fussent possibles. Dizzy fut le mentor des boppers. Contrairement à pas mal d'entre eux, il n'avait jamais touché aux drogues dures. L'idée selon laquelle « on doit être camé pour être hip » lui apparaissait comme *« le mensonge du siècle »*. Il a mis plus de temps à découvrir l'inconvénient des carburants buvables.

Le goût du saké

Ce n'est tout de même pas un saint. Il se souvient surtout de Tokyo et des petites bouteilles de saké, le vin de riz local, qui circulait à la répétition dans des gobelets remplis à ras bord. Tout l'orchestre était « out », et lui avec. Son visage s'allongeait, il faisait sa tête de basset. Le pianiste Mike Longo s'est échappé, par une échelle vers le cintre. Quand on l'a redescendu, c'est Dizzy qui avait disparu. On l'a débusqué dans un des placards des coulisses. Revenu sur scène, il a présenté James Moody comme soliste principal, lui a confié l'énoncé d'un thème, et, avant la fin de l'exposé, a enchaîné sur le second morceau. Diz et Moody sont alors entrés en dispute, devant une salle stupéfaite, qui se vida peu à peu, sous le regard mi-amusé mi-étonné de l'empereur Hiro-Hito lui-même. Dizzy, modeste, avoue que « *cette fois ça avait passé les bornes* » et qu'il s'était « *arrêté aussitôt, et définitivement, de boire* », en concédant néanmoins qu'il lui fallut « *une certaine dose de réflexion pour parvenir à semblable décision* ».

Il faut se reporter en pensée au New-York de la fin des années 30 pour saisir ce que furent l'ambition et la combativité — non démentie depuis — du jeune homme Gillespie. En ce temps-là, dès qu'il a une bribe d'idée, il la fixe sur son calepin. Il se rend tous les soirs au Savoy, où Chick Webb, qui l'aime bien, lui accorde l'insigne faveur de jouer avec la troupe. Il est engagé par Al Cooper, dont les Sultans font l'orchestre régulier de l'endroit. Au Savoy, toujours, il est initié à la rumba, à la samba, par Alberto Soccaras, un Cubain très populaire à Harlem.

La virtuosité de Gillespie, alors, n'a pas d'égale. Il en tire parti. Qui le lui reprocherait, sinon ses victimes ? Quand on a cette vélocité et cette puissance d'aigu, il serait artificiel de ne pas s'en servir. Une part du jazz moderne est venue de là, d'une conversion en style — plutôt — de cette éblouissante technique que l'on admire aussi chez Parker, et qui fit d'eux des frères jumeaux. *Une solide complicité* a tout de suite uni Bird et Diz, dès 1942. La quête de la jam s'est maintenue, elle a même repris de plus belle. Avec leurs binious dissimulés sous leur pardessus, ils visitaient les clubs de la 52e rue, ils grimpaient sur les estrades, et les confrères, déconfits, se sentaient tomber dans un guet-apens. « *Diz aimait Bird autant que Bird l'aimait*, raconte Max Roach, *mais ils n'avaient pas le même mode de vie* ». Parker n'arrivait jamais à l'heure et « *planait comme un cerf-volant* ». Cela mettait Dizzy hors de lui. D'où ses reproches fulminants, tristement célèbres — parfois micros ouverts. « *Un soir, nous sommes allés autour de Parker, dans sa loge*, ajoute Max Roach, *pour tenter de lui expliquer ce qu'il représentait pour nous, pour notre temple, notre musique, et que c'était stupide de foutre sa vie en l'air comme ça. Chacun de nous n'a qu'une vie, et il faut la ménager. On se le doit, et on le doit aux siens. C'est ça, la famille. Et c'est le genre de liens qui existaient entre Diz et Bird.* »

Photo Jean-Pierre LELOIR

Malgré les éclats, Dizzy restait l'ami fidèle et désolé. Parker le savait, qui vint vers lui un soir de 1955 au Bossin Street East et lui dit simplement : « *Sauve-moi* ». Mais il est des circonstances où personne ne peut plus sauver personne. Ainsi, ce cas-là. Ce que Diz avait fait pour Max Roach, il lui était impossible de le refaire pour Bird. Quelques jours plus tard, tout était fini. « *La seule fois où j'ai vu Diz très triste*, dit sa femme Lorraine, *c'est à la mort de sa mère, et à celle de Bird. Il est descendu au sous-sol de notre maison de Long Island pour pleurer.* » Il tint honneur, tout de suite après, de réunir quelque argent pour que le corps de Charlie retourne dignement à Kansas-City. L'argent a été volé par deux membres d'un « comité » dont Mary-Lou Williams ne cite pas expressément les noms très connus, mais qu'elle nous donne à découvrir aisément dans son témoignage.

Gillespie essaie d'être généreux pour ses proches et solidaire de tous les Noirs. Et il n'oublie rien. Surtout pas les humiliations du *racisme : la course effrénée dans* l'ombre de New-York alors que des fiers-à-bras le pourchassaient pour lui régler son compte, l'attente à l'écart, dans le salon secondaire d'un médecin qui isolait le Noir avant de lui soigner les lèvres, les cabarets de Cheraw et même de Harlem où il avait le droit de jouer mais non de fréquenter la salle pour prendre un verre.

Il ne s'est pas battu seulement avec les Blancs. La dureté du monde, il l'a rencontrée partout. La carrière du « monstre », en effet, n'a pas été aussi facile qu'on le croit. Une bande de requins — dont Shad Collins et Dicky Wells — l'ont pris en grippe lorsqu'il vint en Europe, en 1937, avec la tournée du Cotton club. Une cabale l'a empêché d'enregistrer à Paris à ce moment-là. Il n'a pas digéré cette mésaventure. « *Les Français auraient eu l'occasion de me découvrir au berceau.* » Peu après, les Cab Jivers de Calloway l'ont snobé, tout comme des butors d'Ellington, dont Rex, grand musicien au demeurant.

Quand il a rencontré Lorraine, une danseuse de l'Apollo, il crevait de faim à New-York. Elle l'a aidé à s'en sortir.

Vers 1945, ça a commencé d'aller mieux que bien, et Dizzy, aujourd'hui, dans la musique de jazz, a repris le rôle d'Armstrong, de l'Ambassador Satch. A l'école, il chantait : « *Allons au paradis, à dos de mulet* ». Le mulet, selon lui, c'est la culture noire, ce sur quoi il s'est appuyé toujours, et bien avant que Dexter Jones ne sculpte son buste et que le monde entier ne connaisse son nom.

LUCIEN MALSON.

★ Al Frazer et John Gillespie, *To be or not to Bop*, traduction française de Mimi Perrin, Paris, Presses de la Renaissance. 516 pages.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre.

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. — Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. — Jusqu'au 11 octobre

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. — Jusqu'au 6 septembre.

WYNDHAM LEWIS. — Salle animation, Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

JEAN RENOIR. — Carrefour des régions, jusqu'au 13 septembre.

UN VOYAGE EN ALPHABET. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 juillet.

DAVID HOCKNEY, photographe. — Jusqu'au 12 septembre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes. — Jusqu'au 26 septembre.

NANTES ET LYON. Au fil des fleuves en France. — Carrefour des régions. Jusqu'au 12 septembre.

C. C. I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. — Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. — Jusqu'au 20 septembre.

GÉNÉRATIONS INFOGRAPHIQUES. Images du futur. — Jusqu'au 6 septembre.

B. P. I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

IMAGES DE PINOCCHIO. — Salle d'actualité. Jusqu'au 30 août.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

AU PAYS DE LA TOISON D'OR. Art ancien de Géorgie soviétique. — Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; samedi : 11 F. Jusqu'au 26 juillet.

NAISSANCE DE L'ÉCRITURE. Cunéiformes et hiéroglyphes. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 août.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. — Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 septembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. *Grand Palais (Porte D).* — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). — Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XVe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. — Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE : Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. — ARC au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

DELICES DES ILES, du groupe Julie. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS POSTERS. — *Musée de l'affiche*, 18, rue de Paradis (246-13-09). sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — *Musée* galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

LEONARD DE VINCI : LE CODEX HAMMER, manuscrit sur les eaux, la terre, l'univers. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 juillet.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). *Sauf mardi, de 14 h à 18 h.* Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LA GRAVURE AVANT DURER. Écoles du Nord (1440-1500). — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet.

GRAVURES ET PHOTOGRAPHIES, *les débuts des procédés photomécaniques 1827-1857.* — Bibliothèque nationale, Galerie de photographie, 4, rue Louvois (261-82-83). Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 août.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

PATRIMOINE ET PROTECTION. — Musée des monuments français, palais de Chaillot, (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — *Musée de la mode* et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

DE LA PLACE LOUIS XV A LA PLACE DE LA CONCORDE. Jusqu'au 14 août ; CHAHINE, Paris, estampes. Jusqu'au 1er août. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

LA LITHOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS : Cent trente lithographies *1816-1982.* — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS-ROME-ATHENES, le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles. — Ecole des beaux-arts, 17, quai Malaquais (260-34-57). Sauf le mardi de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 18 juillet.

*LA VILLA LAURENTINE ET L'IN*VENTION DE LA VILLA ROMAINE, jusqu'au 11 septembre. — KISHO KUROKAWA. Une architecture de symbiose. Jusqu'au 18 septembre. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Jusqu'au 19 septembre.

OPÉRA/PROMENADE. — Opéra, 8, rue Scribe (266-50-22). De 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 septembre.

PICASSO. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-57-28). Jusqu'au 25 octobre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

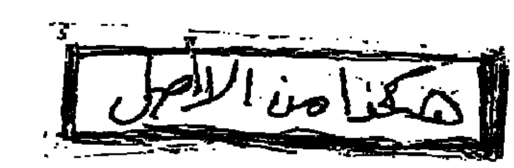
L'ART ET L'ORDINATEUR. Peintures et sculptures. — Auditorium FNAC, forum des Halles (niveau 3). Jusqu'au 31 juillet.

ART HONGROIS CONTEMPORAIN. — Espace Pierre Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Jusqu'au 23 juillet.

L'ART ET L'OISEAU. — Le Louvre des antiquaires, 2, *place du Palais-Royal* (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

SAKIC : La ville du diable. — Centre culturel de Yougoslvie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). A partir du 16 juillet.

ARTISTES BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (CROUS). FIAP, 30, rue Canabis (589-89-15). Jusqu'à fin septembre.



ZZ

« Money » à New-York, un opéra de George Gruntz et LeRoi Jones

EN 1979, Rolf Liebermann, alors administrateur de l'Opéra de Paris, propose au compositeur et pianiste suisse George Gruntz de réaliser un vieux projet commun : un opéra pour musiciens et chanteurs de jazz. Gruntz avait demandé, après bien des recherches, à Amiri Baraka (LeRoi Jones) d'écrire le livret.

Quand tout est prêt, l'écriture de Baraka apparaît trop nerveuse aux coproducteurs : Liebermann, toujours attaché au projet, quitte l'Opéra. Et la première mouture de *Money*, avec ses trente et un arias, onze scènes, quatre heures de représentation, quatre-vingts chanteurs, danseurs et musiciens, passe à la trappe.

Grâce à une bourse de la Rockefeller Playwriting Fellowship, Baraka reprend en 1981 une version de travail écourtée, que La Mama décide de monter. Nouvelle chance pour relancer la version intégrale ? A une chanteuse et à un saxophoniste – Sheila Jordan et Chico Freeman – sont donnés deux des principaux rôles. L'orchestre, conduit par Gruntz, comprend dans ses sections des musiciens (et des musiciennes) de forte réputation : Howard Johnson, Baikida Carroll, Cecil McBee, Billy Hart, etc.

L'histoire ? *« Une histoire d'amour et de société »*, dit Baraka de leurs inextricables liens, de Blancs et de Noirs, de *Sixties* et de *Seventies*, de révolutions et d'explosions musicales. L'orchestre se tient là, à gauche de la scène surélevée, nouvel acteur sorti de sa fosse, en train de s'accorder comme n'importe quel Big Band. Les musiciens quittent leur place parfois, envahissent le plateau. Dans les pupitres, trois femmes : Sharon Freeman, Erica Lindsay (saxophone ténor) et Janice Robinson (trombone).

C'est à partir de la place immédiatement assignée à la musique, que les craintes qu'un projet trop explicite peut faire naître sont levées. Les rôles sont tenus par d'authentiques chanteurs et musiciens : premier parti pris de réalisme esthétique. Et quand Chico Freeman, qui a l'âge et le talent du rôle, prend son ténor, ce n'est pas du cinéma. Aucune naïveté dans une telle exigence : elle est essentielle au propos politique de Baraka. N'oublions pas trop que pour *le Chanteur de jazz* (premier film parlant, 1972), Al Jolson était barbouillé en nègre. Chico Freeman, lui, n'a eu qu'à travailler sa voix, qui est belle. Et ses va-et-vient du pupitre à la scène, de la scène à la place de soliste détaché (avec Carroll) en disent plus long sur les choix de Gruntz et Baraka que de longs discours.

C'est que, pour Baraka, *« la musique reste une forme d'existence. Elle m'environne*, dit-il, *m'investit, et détermine ma propre expérience du monde »*. Il l'a voulue *« primordiale »* : il aurait dit, naguère, *« aux postes de commandement »*. A partir du livret, Gruntz a su, ce qui n'était pas commode, composer une musique quasi historique, dont les formes et les changements retracent l'histoire de ces vingt dernières années.

Dans sa langue violente, sardonique et mélangée, Baraka reconstitue des tableaux et des images où se condensent les contradictions et les tensions d'une époque : ce qu'il appelle *« sa dynamique politique »*. Un couple noir, formé par une chanteuse (Eva Williams) et un musicien (Freeman) croise et retrouve celui de Sheila Jordan (héritière américaine) et Kenneth Bell (observateur soviétique). Terrain d'exercice : les États-Unis, Cuba... Formes significatives : les mélodies, les rythmes, mais aussi bien les coiffures, les gestes. Dans la poésie de Baraka, candidement agressive, la volonté de réalisme irréaliste renvoie pêle-mêle à *Wozzeck*, *Lulu*, mais aussi à Brecht, à l'opéra chinois, et à la comédie musicale.

Fragments de réel, de conversation, de débats, avec les mots d'usage, *Money* intègre des images – films d'émeutes et de manifestations, – des documents, des documentaires et aussi bien un discours effectivement prononcé par Malcolm X en Alabama, au même titre qu'il intègre et fait sienne une improvisation de Baikida Carroll et Freeman.

Au début, dans les échanges et les récitatifs (mais pas dans la musique, rondement menée), cela paraît manquer de *timing*. Et puis tout s'enlève dans les scènes fortes, ingrates pour Sheila Jordan, émouvantes pour les duos Williams-Freeman. Au long d'une aventure musicale assez osée, apparaissent alors l'irrationnel des formes historiques, le désir, la mort. Drôle d'opéra.

Pour la Mama de New-York, l'ensemble a été monté par George Ferencz en huit jours de répétitions. Question de *« money »*. Rien à dire : il fallait ce climat de détente pressée qui préside aux besognes artistiques et, dans tous les domaines, de très grands professionnels.

FRANCIS MARMANDE.

PETIT GUIDE POUR MANHATTAN

PROGRAMMES : première source de renseignements, le *Village Voice*, que l'on trouve à Paris 16, rue Princesse, 6e) ; à New-York, un mensuel gratuit, *Hot house* (office du tourisme, clubs) donne tous les informations ; enfin, au dernier moment, on peut téléphoner à la *Jazz-line* : (212) 423 0488.

RESTAURANTS AVEC MUSIQUE : *Greene Street* (101 Greene St., 925 2415), *Zinno* (126 W. 13 rue, 924 51 82), *Knicker Bocker* (33 University Pl., 228 8490), *the Cookery* (University Pl., 674 4450), *Village West* (577 Hudson St., 691 2791), *Star and Garter* (105 W. 13 rue, 242 3166).

CLUBS AVEC RESTAURATION : *Sweet Basil* (88, 7e Avenue South, Greenwich Village, 242 1785), *Lush Life* (Bleecker et Thompson St., 228 3788), *Blue note* (131 W. 3e rue 475 8592).

CLUBS : *Village gate* (475 5120), *Fat tuesday's* (17 St et 3e ave., 533 7902), Village Vanguard *(7e ave. et 11e rue)*, The West end *(2911 Broadway, 114e rue, 666 9160)*, Mikell's *(760 Colombus ave., 97e rue, 864 8832)*, Jazz forum *(648 Broadway, 477 2655)*, The Botton Line *(15 W. 4e rue, 228 7880)*.

RYTHMIQUE ET SIX TUBAS

Howard Johnson au centre de « Gravity »

IL n'est que de voir les gestes souples et rageurs de Howard Johnson quand il change de tuba, s'en saisit ou le repose, dinosaure de métal virevoltant dans l'espace exigu sans rien toucher, sans maladresse, pour comprendre instantanément son espèce d'aisance dans le monde de la musique.

Derrière lui, en un impressionnant bouquet de cuivres symétriquement répartis, cinq autres tubas, parmi les tout meilleurs spécialistes de l'instrument : Bob Stewart (que l'on connaît avec Carla Bley) aux interventions profondes, Joe Daley (vu avec Sam Rivers), étonnamment agile, Tony Underwood, Tony Price et Dave Bargeron, lyrique et volubile avec constance. Six tubas : à cette inhabituelle formation que Howard Johnson dirige depuis une dizaine d'années (Gravity), vient se joindre pour quelques solos Ray Draper : un passager, en somme. Au centre de la rythmique alerte, la jeune pianiste Sharon Freeman.

Howard Johnson qui a connu toutes les expériences, de Duke Ellington à John Lennon, de Mingus à Paul Simon et de Gil Evans à Shepp, écrit pour Gravity une musique dépouillée et lourde de sa tradition (échos du blues, du gospel, de toutes les formes du jazz). Mais à partir de là, ou de l'interprétation d'autres compositeurs (Tolliver, McClean), tout est dans le son, la vélocité, les timbres et surtout le rythme de ces spectaculaires instruments qu'on n'irait plus comparer aux autres cuivres : ils vivent leur vie, en toute simplicité.

Danseurs étrangement aériens, les tubas de Gravity rappellent le rôle fondamental (et fondateur) des « basses à vent » dans les origines du jazz. Ne les imaginez plus pesant leur poids de marches militaires : ils se font légers, si proches de la voix qu'incidemment ils peuvent faire sourire, troublants envers du corps. Ils sont sans gravité la voix grave du jazz, et nous rappellent, à chaque intervention de Howard Johnson, le rôle décisif de cette voix dans la musique noire.

F.M.

SELECTION

CINÉMA

Festival de Prades

Elian Kazan est cette année l'hôte des 23es Rencontres internationales de Prades, organisées par la Fédération française des ciné-clubs. Il ne sera pas là, mais l'intégralité de son œuvre sera projetée, présentée par Michel Ciment. Dix-neuf films vus à Cannes sont parrallèlement en compétition (du 16 au 24 juillet).

ET AUSSI : *Dressé pour tuer*, de Samuel Fuller (racisme du chien blanc). *Le Secret de Veronika Voss*, de Rainer Werner Fassbinder (clair mélodrame). *Interdit aux moins de treize ans*, de Jean-Louis Bertuccelli (histoire d'amour des banlieues amères). *Passion*, de Jean-Luc Godard (archéologie de l'art, de la lumière et du langage).

THÉATRE

Festival d'Avignon

Richard II recrée la violence du drame épique, *la Nuit des rois* voyage du côté des Indes : Shakespeare et le Théâtre du Soleil, qui ont inauguré le Festival, sont toujours là. Signalons aussi *Romance of Mexico*, à la Condition des soies (jusqu'au 16 juillet), *Don Carlos* au Tinel de la Chartreuse (le 15 juillet).

MUSIQUE

« Le Roi pasteur » en tournée

Une quinzaine de compositeurs se sont illustrés sur le livret de Métastase *Il Re pastore*, mais un seul lui a fait traverser les siècles, Mozart, alors âgé de dix-neuf ans. Il honorait une commande de l'archevêque de Salzbourg, mais, prenant sa tâche au sérieux, il confère à cette pastorale passablement artificielle les accents de la vérité dramatique. *Le Roi pasteur* sera d'abord présenté à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, les 16 et 17 juillet, puis à Vaison-la-Romaine les 26 et 27 juillet avant de partir pour l'Italie.

Orient-Occident

Fidèles à la musique ancienne et aux traditions orientales, qui ont ensemble plus d'un point commun, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et l'abbaye de Sénanque ont invité la Schola grégorienne de Bruges (le 16 juillet), la troupe tunisienne Soulamya de Beja (le 18) et l'Ensemble tzigane turc (les 19, 21 et 29 juillet). Ces dates sont celles de Villeneuve, où sont organisés, en outre, des concerts de musique islamique (les 15, 17, 20 et 23 juillet). Renseignements : tél. (90) 72-02-05 (Villeneuve) et 25-05-46 (Senanque).

ET AUSSI : Récital de Jorg Demus à Saint-Guilhem-le-Désert (le 15 juillet) ; *Didon et Énée* de Purcell à Vaison-la-Romaine (les 16 et 18 juillet) ; *la Création*, de Haydn, à l'église Saint-Merri, à Paris (le 16) ; *Xerxès*, de Haendel, à Boulogne-sur-Mer (les 17 et 18) ; *les Vêpres de la Vierge*, de Monterverdi, à Saint-Maximin (le 18) ; *Orlando paladino*, de Haydn, à Carpentras (les 21, 23 et 25).

PEINTURE

Le nouveau réalisme à Nice

Les « nouveaux réalistes » de Pierre Restany : Arman, César, Christo, Klein, Hains, Tinguely... Certains d'entre eux sont nés ou se sont rencontrés à Nice. Vingt ans après, c'est presque normal de les retrouver sur les lieux de leurs premières pensées criminelles contre l'objet. Pour un bilan. A la Galerie des Ponchettes (œuvres des années 50 jusqu'en 1963), à la Galerie d'art contemporain (œuvres récentes), à l'Espace niçois d'art et de culture – l'ENAC, – nouvellement créé, pour une rétrospective César. On peut finir à Antibes, au musée Picasso, où est présentée une rétrospective Martial Raysse, toujours aussi fou depuis ces années folles.

« Sans titre » à Toulon

Ou comment un conservateur de choc réussit en quatre ans à bouleverser les habitudes d'un musée solitaire en organisant des expositions d'art très contemporain, en formant une *des collections d'art d'aujourd'hui les plus « in » que l'on puisse trouver en France*. (A partir du 16 juillet.)

ET AUSSI dans les régions : *Andy Farcy* (un conservateur novateur, du début du siècle celui-là) au musée de Grenoble. *Mythe, Drame, Tragédie* (les figurations lourdes de passé et de présent telles qu'aujourd'hui on les invente) au musée de Saint-Étienne. *Manolo Millarès* (un Espagnol de la grande veine abstraite) au musée des Augustins de Toulouse.

A Paris : *Braque, Tanguy, Viallat*, au Centre Georges-Pompidou. *Pol Bury, Joan Mitchell*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Revoir *Delacroix*, au musée du Louvre. *Le Dessin d'animation en France*, à la galerie de Seita.

Galeries

JANE AYREL, sculptures. – VICKI, tapisseries. – Galerie Ovale, hôtel Sheraton (niveau A), 19, rue du Commandant-Mouchotte. Jusqu'au 31 août.

BALMES, CHACON, GAMARRA, HERNANDO, E. PIGNON ERNEST. HOMMAGE A KRASNO. – Aux Anysetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile. (354-02-70). Jusqu'au 20 septembre.

LE RELIEF MURAL EN FRANCE DE 1955 A NOS JOURS. – Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

POUR MON PLAISIR, XIXe-XXe siècle. – Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 22 juillet.

CHAT PLUS QUE CHATS. – Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

ARTISTES DE LA DOCUMENTA VII : Boetti, Cragg, Disler, etc. – Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 31 juillet.

LES JOLIES VACANCES. Affiches anciennes. – L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 18 septembre.

L'AUTRE FACE DE L'ART EN SARDAIGNE : Brandu ; Casula ; Contini ; Pantoli ; Panzino ; Ross. – Espace Da et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34) juillet.

BERNARD BOUTET DE MONVEL 1881-1949. – Galerie Y. Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 25 juillet.

GÉRARD CYNE. – Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronerie (508-58-63). Jusqu'au 31 juillet.

LES ECRITERS DE CLAUDE MAILLARD. – Galerie Trans/Form, 22, avenue de La Bourdonnais (550-40-32) Jusqu'au 27 juillet.

ÉTIENNE MARTIN, sculptures récentes. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

STAZEWSKI. – Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Juillet.

En province

Le Monde daté 1er juillet a publié une liste d'expositions en province. En voici quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE. Vasarely, passé et futur. – Fondation Vasarely, avenue Marcel-Pagnol (20-01-09). Jusqu'au 15 septembre. Traduire Saint-John Perse. – Fondation Saint-John Perse, Hôtel de ville. Été.

ANGERS. Raymond Cornilleau, 1887-1974. – Jusqu'au 19 septembre. – Fil, papier, espace : œuvres récentes d'E. Baran. Jusqu'à fin août. – Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65). En Egypte au temps de Flaubert : les premiers photographes 1839-1860. – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Jusqu'au 27 août.

ANTIBES. A travers Picasso. Rétrospective Martial Raysse. – Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Gaston Chaissac : dessins, peintures, sculptures. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 octobre. – Les larmes d'Éros : hommage à Georges Bataille. – CEDAAC, 2, place Saint-Germain. Jusqu'au 10 septembre.

BEAUREGARD (Loir-et-Cher). Denis Vincent : dessins, gravures. Rémy Aron : dessins, peintures. – Château (44-20-05). Jusqu'au 29 juillet.

CAHORS. *Regard sur les saints populaires.* – Cathédrale et grenier du chapitre (35-12-30). Jusqu'au 19 septembre.

CANNES. Picasso : œuvre gravé 1947-1968. – Galerie Herbage, 17, rue des États-Unis (39-19-15). Été.

CLERMONT-FERRAND. Exposition archéologique. – Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 12 octobre.

DIEULEFIT. Charles Combe, 1828-1877. – Villa Morin, les promenades. Jusqu'au 8 août.

FONTAINE DE VAUCLUSE. Espace Krasno. – En permanence.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Créations marginales – Fernand Rolland – Pierre Merlier. – Château du Tremblay (44-0218). Jusqu'au 19 septembre.

GORDES. Moines-paysans : l'économie cistercienne de 1112 à 1250. – Jusqu'au 30 septembre. – Jan Dibbets : Saenredam-Senanque. Jusqu'au 30 août. Abbaye de Sénanque (72-02-05).

GRASSE. Portrait d'une ville provençale. – Photographies d'A. Sabatier. Centre international, avenue Maximin-Isnard. Jusqu'au 18 septembre.

GRAMONT (Tarn-et-Garonne). Lanzero. Peintures et gravures. – Château. Jusqu'au 15 septembre.

LE TOUQUET. Robert Lassus : dessins humoristiques. – Palais de l'Europe. Jusqu'au 18 juillet.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac 1982. – Les Infruts, sur la RN 9 (62-70-93). Été.

LA VILLEDIEU (Ardèche). Francs-tireurs : Vaudrey, Peyron, Lallier, Nicolas. Hommage à Pieskiewick et à Bedarride. – Petit musée du Bizarre (37-83-28). Jusqu'à fin septembre.

LES VANS (Ardèche). Goutard, Tisserand : peintures, dessins – Archéologie et préhistoire : au pays des vans. – Maison du Cancel, place du Marché. Du 15 juillet au 15 août.

LILLE. Trente-deux propositions pour un beffroi. – Salle du conclave, palais Rihour. Jusqu'au 24 juillet.

LOCRONAN. Bazaine. – La salle de musique. Chapelle. Juillet-août.

LORGUES. Habiter c'est vivre : architecture, art mural, tapisseries, sculptures. – Galerie d'art mural, place L.-Accarisio (73-72-66). Jusqu'au 30 septembre.

LUNÉVILLE. Le point de Lunéville. Broderies d'hier et d'aujourd'hui. Jusqu'au 30 septembre. Lucien Clergue : photographies en couleurs. Jusqu'au 20 septembre. – Musée du château (3-18-27).

MENERBES. Joe Downing. – Galerie Cance Manguin (72-31-81).

NANTES. Faïences et poteries de Nantes et sa région. Fonderies et ferronneries nantaises. – Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Été.

PONT-AVEN. Cuno Amiet. – Musée. Été.

QUIMPER. Bazaine. – Rétrospective. Musée (95-45-20). Jusqu'au 31 août.

RAMATUELLE. Arts primitifs. Archéologie. – Galerie Bernard (79-21-57). Été.

REIMS. Les fêtes traditionnelles en Champagne. – Maison de la culture A.-Malraux, 3, chaussée Bocquaine (40-23-26). Jusqu'au 26 septembre.

RENNES. Le théâtre d'ombres. – Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 21 août.

SAINT-ÉTIENNE. Mythe, drame, tragédie. – Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'en septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Mario Mercier : peintures visionnaires. – Musée municipal. Jusqu'au 25 juillet. – Christo : les îles entourées. – Galerie C.-Issert (32-96-92). Jusqu'au 21 août.

TOULOUSE. La jeune photographie toulousaine. – Galerie municipale du Château d'eau, place Laganne (22-29-22). Juillet.

TROYES. Routes et chemins. – Création auboise contemporaine. Maison du boulanger, 16, rue Champeaux.

VENCE. Kim en Joong. – Galerie A.-Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 6 août.

VEZELAY. Les larmes d'Éros : hommage à George Bataille. – Salle Gothique. Jusqu'au 31 juillet.

Expositions de l'été en Amérique

États-Unis

NEW-YORK : *La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines*. Metropolitan Museum, jusqu'au 22 août. *L'architecture de Richard Neutra*. Rétrospective : réalisations, projets, dessins d'études (du 24 juillet au 12 octobre). *New-York sur papier* : Borofsky, Clemente, Merz, Penck, Penone (du 29 juillet au 21 septembre). Museum of modern art. *L'école de New-York : quatre décades*, collections du Guggenheim et prêts majeurs. Guggenheim museum, jusqu'au 29 août.

WASHINGTON : *Maîtres du vingtième siècle : la collection Thyssen-Bornemisza* (cinquante-huit peintures de Picasso, Kandinsky, Liro, Gris, O'Keeffe, Demuth, Hopper, etc., jusqu'au 6 septembre). *Le Greco de Tolède* (les peintures présentées à Madrid au printemps). Jusqu'au 6 septembre. *Mauritshuis : l'âge d'or de la peinture hollandaise à La Haye*. Jusqu'au 31 octobre. *Dessins du dix-huitième siècle de la collection G. Laughlin Ch. Chanler* (jusqu'au 6 septembre). National Gallery of art.

LOS ANGELES : *Une perspective américaine, art du dix-neuvième siècle de la collection J.A. et J. Ganz* (jusqu'au 26 septembre). *Adolf Gottlieb 1903-1974*. Rétrospective (jusqu'au 22 août). *Art coréen des musées nationaux de Corée* (jusqu'au 31 octobre). County Museum.

SAN FRANCISCO : *Cézanne, œuvres de la collection Henry Pearlman* (jusqu'au 29 août). *Deux siècles de sculpture américaine* (du 31 juillet au 12 septembre) palais de la Légion d'Honneur. *Vingt artistes américains : sculpture 1982*. Museum of modern art, du 22 juillet au 19 septembre.

CHICAGO : *Yves Klein* (1928-1962). Rétrospective. Musée d'art contemporain, jusqu'au 1er août. *L'œuvre d'Atget*. Art Institute, jusqu'au 15 août.

CLEVELAND : *Marcel Breuer* (jusqu'au 25 juillet). *Le monde de la céramique* : chefs-d'œuvre du musée de Cleveland (jusqu'au 22 août). *Dessins des Pays-Bas au dix-septième siècle* (jusqu'au 1er août). Museum of Art.

DETROIT : *la peinture en Espagne 1650-1700* (du 18 juillet au 19 septembre). *l'âge d'or de Naples*, art et société sous les Bourbon (12 août au 7 novembre). Institute of Art.

HOUSTON : *Fernand Léger et l'esprit moderne 1918-1931*. Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 5 septembre.

Canada

OTTAWA : *L'avant-garde en Russie* : choix d'œuvres de la collection George Kostakis (jusqu'au 6 septembre). *Eugène Atget* : cent photographies (du 23 juillet au 31 octobre).

HIROSHIMA : dessins par des survivants (jusqu'au 8 août). Galerie nationale du Canada.

MONTRÉAL : *Sophie Taeuber-Arp* (jusqu'au 25 juillet). *Jean-Paul Riopelle* (du 16 juillet au 22 août). Musée d'art contemporain.

TORONTO : *Art contemporain aux Pays-Bas*. Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 22 août.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 16 au 22 juillet

Les programmes du mercredi 14 juillet et du jeudi 15 juillet sont en page 20.

Vendredi 16 juillet

Un film

CHARLES ET LUCIE
Film français de Nelly Kaplan (1979), avec D. Ceccaldi, G. Garcin, Belen, J.-M. Proslier, G. Claisse.
A 2, 23 h 5.

★ *Daniel Ceccaldi et Ginette Garcin, couple de quinquagénaires réduit à la clochardise à la suite d'une escroquerie, réapprennent à vivre et à s'aimer. Nelly Kaplan manie le gag surréaliste, joue à la voyante (Nostradama), démonte les mythes de la jeunesse et de l'argent pour inviter à l'aventure et au bonheur, loin des clichés et des pressions de la société moderne. Une fable sociale cocasse et bien utile, avec deux acteurs à la fois fantaisistes, émouvants, sans chiqué.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 15 Tour de France cycliste.
15 h 40 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16 h 55 Croque vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 Série : la Malle de Hambourg.
Le commencement de la fin. Réal. B. Hecht, avec J. Monod, G. Guillot, L. Bartholomé.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Salle Pleyel, 14 avril 1982.
Réalisation : P. Desfons.
Un concert organisé par l'APAC (Aide aux personnes atteintes du cancer) : avec la participation de Claude Nougaro, Teresa Rebull, Raphaël Serra.
21 h 30 Feuilleton : Crime et châtiment.
Réal. M. Darlow, avec J. Hurt, C. West. B Lehmann...
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Les grandes expositions : les origines de l'écritures.
Réalisation : J. Plessis.
Des premières tentatives scripturales en Mésopotamie et en Egypte au quatrième millénaire : l'évolution de l'écriture, des picto-idéogrammes représentant des objets de transactions, aux simples idéogrammes et à l'écriture moderne.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Le compte à rebours.
14 h Aujourd'hui la vie.
Carnets de voyage : l'Irak.
15 h 5 Série : Kojak.
15 h 55 Sport : Tennis.
En direct de Monte-Carlo.
18 h Récré A 2.
Spectreman.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
De Francesco Rosi, avec G.-M. Volonte, P. Bonacelli, A. Cuny, L. Massari, I. Papas...
Carlo Levi à la rencontre du Mezzogiorno, terre sombre misérable du sud de l'Italie, d'un curieux baron (François Simon) halluciné et d'une poésie crépusculaire et tragique : à voir.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Les Don Juan, avec J. Cressanges *(Ce que les femmes n'avaient jamais dit)*, M.-F. Hans *(Coup de dés)*, M. Perrein et A. Thalamy *(Ave Caesar)*, P.-J. Rémy *(Don Juan)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Charles et Lucie.
De Nelly Kaplan.

Transes froides

CRIME ET CHATIMENT
TF 1, 21 h 30

« A 7 heures tapantes, la vieille usurière sera seule. Tu viens de l'apprendre. Il te faut agir vite, toi Raskolnikov le misérable. » L'étudiant de *Crime et Châtiment*, de Dostoïevski, en proie au désarroi métaphysique, se décide, grimpe des escaliers hitchkockiens, saisit une hache, frappe l'infâme mégère et une jeune fille prise en flagrant délit de tricotage Raskolnikov, alias *John Hurt, est soulagé.* Il n'est plus un ignoble cloporte, il a sauté la barrière et transgressé la loi divine.

Il y a deux types de feuilleton : pour saison froide ou tempérée, comme les déjeuners de soleil companeeziens ou pour climat torride comme cette énième version de *Crime et Châtiment*, habilement mise en scène par Michael Davions. Bien que Saint-Pétersbourg soit recouverte d'une épaisse couche de neige, le spectateur sera réchauffé par les transes d'un Raskolnikov bien campé. — *M. G.*

Orphelin et juif

LA GÉNÉRATION D'APRÈS
FR 3, 21 h 35

« Mon premier ami était orphelin, c'est à peu près tout ce que j'ai retenu à son sujet. » C'est par cette phrase d'Elie Wiesel que commence l'émission que Robert Bober avait réalisée en 1971 pour « les Femmes aussi » *et que la troisième chaîne a décidé de rediffuser à l'occasion du 40e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv'.*

Rober Bober, le narrateur — l'émission commence à la première personne, — part à la *recherche d'un souvenir.* Celui d'un petit garçon avec lequel il a vécu quelques mois en 1945 et qui pleurait tout le temps dans cette maison d'enfants où lui et d'autres avaient été recueillis : leurs parents, juifs, étaient morts dans des camps de concentration. Le petit garçon dont il ne savait plus rien s'est suicidé adulte. Rober Bober est parti à la recherche d'un lieu, de quelques-uns de ceux qui ont vécu *à Andrésy, il a retenu cinq femmes* parmi celles qui ont bien voulu parler.

Bienveillance et simplicité. Cinq vies se révèlent avec leur fragilité, leur force, malgré des réticences, parfois à remuer des *souvenirs pénibles.* Une émission parcourue par l'inquiétude. — C. H.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Société protectrice des animaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Titre en poche : les frondeurs ; Comment vivre en Viking : le *costume de la femme.*
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Le ciel est à vendre.
Un sujet de D. Durandet, réalisé par J.-N. Despert.
L'industrie du ciel commence : 200 satellites, 8 500 avions, et l'Europe, timorée il y a quelques années, se lance dans le marché. Avec la participation de L. M. Weeks et du Dr S. I. Weiss, responsables de la Nasa, M. Martin, d'Air France, etc.
21 h 35 Les femmes aussi : La génération d'après.
Série d'E. Victor. Film de R. Bober.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rédif.).
No 11 : Les années 20 : René Clair.
Le metteur en scène de Paris qui dort (1923). Entracte (1924), en compagnie d'Erik Satie, Marcel Duchamp et Man Ray.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« La Sonate », « Sérénade finale », de Debussy, par R. Flachot, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (Christine de Pisan, avec R. Pernoud).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le point sur le darwinisme (Et maintenant...) ; à 8 h 32, La douce amie : la tendresse interdite.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Si Dieu ne manque » avec Florence Mothe.
11 h 2, Avignon : Image, écriture, lecture (colloque à l'université de Toulouse).
12 h 5, Agora : Le collège international de philosophie, avec F. Châtelet.
12 h 45, Panorama : avec J. Leenhardt : *Le Festival d'Avignon.*
13 h 30, Musiques extra-européennes : Fleuves et rivages en Amérique latine.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le prince que voilà », de R. Merle.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'Impératrice Irène au temps de Charlemagne.
15 h 50, Contact.
16 h, Avignon.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Géophysique dans l'Afar
20 h, Emission médicale : le sang (Une émission d'I. Barrère et E. Lalou, en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Aux sources du reggae, avec D. Constant.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Dvorak, Schumann, Poulenc, Debussy, Beethoven.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de Barraqué, Schönberg, Haydn, Wolf, Brahms, Bach
12 h, Chanson française : Catherine Sauvage, Germaine Montero, Yves Montand.
12 h 35, « Orpheus », de Liszt, « Sketches hongrois », de Bartok.
13 h, Histoires de jazzer : Du rififi au paradis des jazzmen.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre, l'oreille de la révolution : La nuit du 21 et du 22 mai 1813 (œuvres de Wagner, Verdi, Tchaïkovski, Schumann, Chostakovitch, Prokofiev).
16 h 30, Repères contemporains.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors à cordes de Haydn, par le Quatuor Aeolian.
18 h, La règle d'or : Trois styles de l'âge d'or de la musique religieuse *(concert donné au château de Versailles le 22 mai 1982)* : œuvres de Taverner, Sermisy, Monteverdi, avec E. Kirkby, le Taverner Consort, le chœur de l'ensemble Taverner, J. Hoppoway, S. Carpenter-Jacobs..., dir A. Parrott.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné à la salle Pleyel le 11 décembre 1981) : « Coriolan » (ouverture) ; « Concerto pour violon et orchestre op. 61 », de Beethoven ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » ; « la Mer », de Debussy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. K. Kulka, violon.
22 h 15, Musiques de nuit : Haydn, Schubert ; 23 h 5, Ecrans : Portrait d'Armando Trovagioli ; 0 h 5, Le tour du monde : Les cartes sonores de l'été, le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

Samedi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 25 Accordéon, accordéons.
14 h 45 Cuisine : Les recettes de mon village.
Le Lubéron : soupe au pistou.
15 h 5 Histoire sans parole.
15 h 20 Documentaire : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Les montagnes maudites, avec M. Herzog, Réal. D. Costelle.
16 h Croque vacances.
17 h 30 Magazine auto-moto.
18 h S.O.S. animaux perdus.
18 h 45 Série : la Malle de Hambourg.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Une croisière mouvementée.
Réalisation : R. Friedman.
Starsky et Hutch embarqués à bord d'un navire rencontrent des chefs du syndicat du crime.
21 h 35 Variétés : Autour de Charles Trenet.
Réalisation : Bernard Lion.
Autour du compositeur de « La mer » : J.-J. Debout, Y. Duteil, R. Charlebois, Cora Vaucaire,
22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Réal. J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
La télévision des autres : feuilletons, sports et informations en Corée-du-Sud.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder woman.
Le dernier billet de deux dollars.
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
« Siphon moins 1 455, record du monde », d'A. Baptizet.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis à Monte-Carlo ; escrime, à Rome ; ski nautique : championnat de France, à Toulouse.
18 h Récré A 2.
Yao ; Balour et Balu ; marionnettes du Togo.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Rebelles.
D'après le roman de J.-P. Chabrol. Réal. P. Badel, avec J. Weber, G. Mnich, M. Lesser...
Hambourg 1933 : Léon Largnier, journaliste parisien, découvre le nazisme. Sa sœur Lisette et le musicien juif hongrois Janos Josza se mettent à l'abri des persécutions raciales. En France éclate l'affaire Stavisky.
22 h Variétés : Elle court, elle court l'opérette
Réalisation : J. Guyon.
Des extraits de « Chaste Suzanne », de « Suzy Suzon », « l'Escarpolette », etc.
22 h 40 Athlétisme : Meeting Cristal Palace, à Londres.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol
A 19 h 40, Nono, les oiseaux en Suède ; Ordinaquiz.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 On sort ce soir : Concert.
Ouverture de « la chauve-souris », de J. Strauss ; « l'Arlésienne », de G Bizet ; « les tableaux d'une exposition », Moussorgski, par l'Orchestre national de Lille, directeur : J.-C. *Casadesus.*
22 h 5 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en ut mineur », de Mozart, par A. Kontarski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : les appartenances (Les chats, avec J.-L. Hue).
8 h, Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Professeurs et lycéens aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain : En direct de Sofia (Bulgarie).
10 h 45, Démarches avec... Patrick Mauries : « Apologie de Donald Evans ».
11 h 2, La musique prend la parole : « Parsifal » 1882-1982.
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, Colloque pour une radio de création.
16 h 35, Le livre d'or : Quatuor Glinka (Mozart, Schumann).
17 h 45, Recherches et pensée contemporaines : Après Darwin, l'évolution en question, par J.-M. Benoist et J.-C. Ruffin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : Dixième rencontre internationale des écrivains (Ecrire l'an 2000).
20 h, Carte blanche : Un regard en arrière, d'E. Westphal.
21 h 55, Adlèb, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Mendelssohn, Mozart, Holst, Damase, Honegger, Wanhal, Weber.
8 h 2, Journée Joseph Haydn : Symphonie no 92 en sol majeur ; Quatuor à cordes.
9 h, Haydn et Mozart : Extraits d'œuvres des deux compositeurs.
10 h, Chœurs de cathédrale Saint Hedwige et l'Orchestre philharmonique de Berlin : La création, oratorio en trois parties (Haydn).
12 h, Symphonie no 6 en ré mineur, de Jan Sibelius.
12 h 35, Symphonie no 99 en mi bémol majeur, de Joseph Haydn.
14 h, Haydn et Beethoven : Extraits d'œuvres des deux compositeurs.
15 h, Sturm und Drang : Œuvres de Haydn, Schubert.
16 h 30, Concert (en direct du studio 106 de Radio-France), sonates de Haydn par M.-F. Bucquet, piano.
18 h, Archives.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium) : Soirée Haydn, Symphonie no 76 en mi bémol majeur ; Cantate « Misere noi, misera patria » ; Concerto no1 pour violoncelle en ut majeur ; Symphonie no 83 en sol mineur « la Poule », par The Academy of ancient music, dir. C. Hogwood, sol. E. Kirkby, soprano ; C. Coin, violoncelle.
22 h 30, Haydn, son frère et ses élèves : Pleyel, Neukomm, Wranitzky.

● **Journée Haydn** (F. M. de 8 h 2 à 1 heure du matin). — Le deux cent cinquantième anniversaire de sa naissance aidant, Joseph Haydn, « *le compositeur du pot-au-feu* », comme disaient irrespectueusement les romantiques, qui préféraient, à ses audaces tranquilles, les saillies plus voyantes de Beethoven, est presque redevenu populaire. Pour avoir lu dans le texte, bien avant sa traduction française, l'ouvrage fondamental de Charles Rosen, *le Style classique*, le musicologue Jean-Pierre Derrien a pris une sérieuse avance sur les autres producteurs, ce qui lui vaut de coordonner cette journée. Le programme exact ne sera connu qu'à la dernière minute, mais on peut prévoir qu'à défaut de Mireille Lanton, Marc Vignal, spécialiste français du « bon papa », viendra prêter main-forte à la cohorte des thuriféraires de service qui, avant six mois, ne jureront plus que par Carl-Philippe-Emmanuel Bach... — G. C.

Dimanche 18 juillet

Deux films

TORPILLES SOUS L'ATLANTIQUE
Film américain de Dick Powell (1957), avec R. Mitchum, C. Jurgens, Al Hedison, T. Bikel, R. Collins.
TF 1, 20 h 35.

★ *Torpilleur américain contre sous-marin allemand, dans l'Atlantique sud pendant la deuxième guerre mondiale. Partie de cache-cache naval, effets spéciaux, un certain style documentaire et l'affrontement des officiers ennemis : Robert Mitchum et Curd Jurgens. Avec eux, cela devient du spectacle.*

PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES
Film allemand de Detlef Sierck (1937), avec Z. Leander, W. Birgel, V. Staal, C. Höhn, E. Ziegel.
FR 3, 22 h 30.

★★ *Le futur Douglas Sirk d'Hollywood perçait, déjà, sous Detlef Sierck, réalisateur de la U.F.A., chargé de transformer l'actrice et chanteuse suédoise Zarah Leander en « nouvelle Garbo ». Ce superbe mélodrame, échappant à la propagande nazie raconte, de l'Angleterre victorienne à l'Australie coloniale, le calvaire d'une femme amoureuse se sacrifiant et souffrant pour un homme indigne. La mise en scène est d'un romantisme exacerbé. Par son jeu, son pouvoir d'émotion, ses chansons, Zarah Leander s'élève jusqu'au mythe. Elle ne devait jamais faire mieux — encore qu'elle soit restée la plus grande et fascinante vedette du cinéma contrôlé par Goebbels, sauf dans quelques scènes de* La Habanera. J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h Emission pour les musulmans.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse de Baume-de-Transit (Drôme).
Prédicateur : Père A. Quiliel.
12 h L'aventure des plantes.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 La clé sous le paillasson.
(Et à 14 h, 18 h et 19 h.)
13 h 30 Série : Spiderman.
15 h 30 Sports dimanche.
Tour de France cycliste ; automobile ; Grand Prix de Grande-Bretagne ; tiercé.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
19 h 15 Les animaux du monde.
Escale pour les migrateurs.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Torpilles sous l'Atlantique.
De Dick Powell.
22 h Préludes de Chopin.
Par F.-R. Duchable au piano.
22 h 40 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur. La Flûte enchantée *de Mozart, mise en scène de L. Pintilie ;* les Boréades *de Rameau, mise en scène de J.-L. Thamin, au Festival d'Aix-en-Provence ;* Brenda *au cloître du Palais Vieux, au Festival d'Avignon*
23 h Journal.
23 h 30 A Bible ouverte.
Le livre de Job.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.
12 h Platine 45.
12 h 30 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
Alerte à la bombe.
14 h Document : Un monde différent.
Les trésors vivants. Réalisation : F. Rossif.
A la rencontre de quelques-unes des grandes figures de l'artisanat japonais : de belles images assurées.
15 h 5 Feuilleton : les Amours des années folles.
Le danseur mondain (rédif.).
16 h 5 Document : Le signe du cheval.
Les courses. Réal. S. Bourguignon.
De la naissance d'un pur-sang à la victoire dans une grande course.
16 h 25 Le Muppet Show.
16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De B. Gridaine. Palais Royal.
17 h 55 La chasse aux trésors.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
Réalisation : G. Barrier.
Avec William Sheller, Yves Simon, Caron, Sapho, etc.
21 h 35 Série documentaire : Les grands travaux du monde.
De J. Labib et B. Soulier.
Made in Hongkong.
144 000 habitants au kilomètre carré, quatorze fois la densité de Tokyo. Hongkong se lance dans le premier programme immobilier du monde, et dans la construction du premier métro à air conditionné.
22 h 35 Document : La folie ordinaire.
De J.-D Bonan. L'obsession.
La maladie obsessionnelle à travers Florence, une mère de deux enfants divorcée.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 L'écho des bananes
Un magazine de Vincent Lamy.
19 h 30 Dessin animé : Mister Magoo.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
Le siècle d'or espagnol.
20 h 30 Il était une fois le pouvoir : Le référendum des dieux.
Une série de E. et P. Verhaegen.
Au Népal s'étend la vallée de Katmandou où s'élèvent les villes de Baktapour, Patan et Katmandou. Etienne et Patricia Verhaegen montrent comment le pouvoir en place se sert des croyances religieuses pour maintenir l'ordre : de belles images vives à voir.
21 h 25 Courts métrages français.
« La fuite », de M. Vaziaga ; « Des championnats du monde d'enduro », de C. Sulleman ; « Rupture tango », de J. Gibert.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Paramatta, bagne de femmes.
Un film de Detlef Sierck.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Souvenirs de Giono ; L'instinct maternel.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La grande loge de France
10 h, Messe en l'église Notre-Dame des Doms à Avignon.
11 h, Avignon : Duplication/Docks.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Disques rares de Chostakovitch.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, La Comédie Française présente : « L'escalade » ; « La tornade noire » ; « La chaloupe » ; « Elzévir », quatre textes de Victor Haim.
16 h 5, Avignon : Fawzi Saeb (Tunisie), improvisations à partir de Makams.
17 h 30, Rencontre avec... Richard Ayoun : La situation des juifs dans les pays arabes.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie des Caraïbes (Haïti, Guadeloupe, Martinique).
20 h 40, Opéras français : Christophe Colomb, de D. Milhaud ; Texte de P. Claudel ; Orchestre national de la radiodiffusion française. Dir. ; M. Rosenthal ; Chœur et direction : R. Alix.
23 h 15, Avignon : Découper en suivant le pointillé (rock-cinéma).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère, œuvres de Prin, Campra, Thomas, Milhaud, Bizet, Miraval, Severac, Mouret.
8 h 2, Les musiques du temple : *Œuvres de Tallis, Stravinsky, Machaut.*
9 h 10, Magazine international : L'Europe des festivals.
12 h 5, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Quatuor vocal de la cathédrale orthodoxe de Nice, dir. A. Fissot, chants liturgiques russes.
13 h, Les après-midi de l'orchestre : A. Toscanini et l'opéra, œuvres de Wagner et Verdi.
15 h, Magazine spécial Aix.
15 h 20, D'une oreille l'autre.
17 h 40, Le club de la presse.
La vie musicale du Festival d'Aix.
18 h, Concert en direct de la cathédrale Saint-Sauveur : Chœur philharmonique slovaque, orchestre national de Roumanie, Requiem op 89, de A Dvorak.
19 h 35, Présentation de la « Flûte enchantée ».
20 h, Opéra (donné le 15 juillet 1982 au théâtre de l'Archevêché à Aix-en-Provence) « la Flûte enchantée », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. T. Guschlbauer, sol. E. Gruverova, J. Rogers, R. Litig. Chœurs « Tolzer Knaben Chor. ».
0 h, En direct de « la grande parade du jazz » de Nice.

Lundi 19 juillet

Deux films

RENE LA CANNE

Film français de Francis Girod (1976), avec G. Depardieu, M. Piccoli, S. Kristel, J. Rigaux. TF 1, 20 h 35.

★ *De 1942 aux années d'après guerre, les exploits « anars » d'un truand et d'un flic en rupture de police. L'histoire de René Girier, dit « La canne », rapportée dans les mémoires du commissaire Borniche, a été « détournée » en comédie burlesque, avec situations extravagantes. Francis Girod lorgnait du côté d'Ernst Lubitsch et de Billy Wilder. Il ne s'est pas égalé à ceux-ci, mais son film, irrévérencieux, fait d'amusantes cabrioles. Depardieu et Piccoli sont déchaînés.*

DES VACANCES EN OR

Film franco-espagnol de Francis Rigaud (1970), avec R. Pierre, J.-M. Thibault, A. Pousse, M.-J. Alfonso. FR 3, 20 h 35.

Et un comique de plomb, pour un vaudeville d'une stupidité rarement atteinte. Un célèbre tandem d'amuseurs s'y perd dans des pitreries. — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 10 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16 h 50 Croque vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 20 Série : la Dame de Monsoreau.
Les épées et la dame blonde. Réalisation : Y. Andrei.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : René la canne.
De Francis Girod.
22 h 15 Un métier pour demain.
Concours ONISEP, un métier pour 2001.
Emission présentée par les frères Bognanoff qui évoque les séquences les plus intéressantes de ce concours ainsi que la présentation des lauréats et de leurs projets.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Parachutage.
14 h Aujourd'hui la vie.
Ces enfants-là.
15 h Série : Kojak.
Mauvaises actions.
15 h 50 Sports.
Tour de France ; ski nautique ; escrime.
18 h Récré A 2.
Kum-Kum ; Balour et Balu ; les marionnettes de Bulgarie.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Opéra : les Noces de Figaro.
En liaison avec France-Musique. De Mozart, avec l'orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Böhm. Avec H. Prey, M. Freni, D. Fischer-Dieskau, M. Ewing, K. Te Kanawa, P. Montarsolo. Mise en scène de J.-P. Ponnelle. (En simultané avec France-Musique.)
Figaro se mariera-t-il avec Suzanne ? Après de multiples péripéties, rien ne s'y opposera.
23 h 35. Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma (Le rire du lundi) : Des vacances en or.
Un film de Francis Rigaud.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Musiclub.
Symphonie n° 1 « Jeremiah » (L. Bernstein).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (à propos de Roger Nimier).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le corps de la femme et ses légendes (Histoire des connaissances scientifiques) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : Des origines
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : La démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Age.
10 h 45, Le texte et la marge : « Si Dieu ne manque », avec F. Mothe (2ᵉ partie)
11 h 2, Evénement-musique : Les festivals de Provence (en direct d'Avignon).
12 h 5, Agora : La vision nassérienne, par P. Balta et C. Rulleau.
12 h 45, Panorama : avec Benigno Caceres : Actualité de la province.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, Un livre, des voix : « Jour de chance », de F. Coupry.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon l'architecte L. Novian.
15 h 30, Points de repère : Le cinéma des ethnologues.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : M. Apfelbaum, nutritionniste.
17 h, Roue libre : L'image, calque ou miroir de la réalité
17 h 32, Avignon : Suivez la piste.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : « Naître de la terre » exposition à Saint-Rémy de Provence.
20 h, Carte blanche : « La rose suédoise », de J. Tournier.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Sorciers et philosophes
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : Œuvres de Weber, Mompou, Copland, Tchaïkovski, Arne, Ravel, Grieg.
8 h 7, Quotidien musique : Histoire du centre Acanthes.
9 h 2, Le matin des musiciens : L'histoire du festival d'Aix-en-Provence.
12 h, Récital de clavecin : En direct du cloître Saint-Sauveur, œuvres de Boehm, Froberger, Bach, Couperin, Scarlatti.
13 h 5, Histoires de jazzer : L'étranger.
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14 h, Histoire musicale de ma région : La villa Valrose à Nice, œuvres de Rimsky-Korsakov, Gounod, Glinka
14 h 45, D'une oreille l'autre : Œuvres de Scarlatti, Berlioz, Boccherini (et à 17 h, 18 h).
16 h, Par les rues et les ruelles.
17 h 40, Le club de la presse.
19 h, Microterroir.
19 h 25, La grande parade du jazz de Nice.
20 h 35, Opéra (en simultané sur Antenne 2) : Les Noces de Figaro, opéra en quatre actes, de W. A. Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Böhm, avec H. Frey, M. Freni, D. Fischer-Dieskau, M. Ewing, P. Montarsolo, K. Te Kanawa...

Mardi 20 juillet

Un film

L'AFFAIRE D'UNE NUIT

Film français d'Henri Verneuil (1960), avec P. Petit, R. Hanin, P. Mondy, R. Dalban, C. Piéplu. FR 3, 20 h 35.

★ *Une comédie de mœurs boulevardière, tournée en décors naturels, pour faire la nique aux cinéastes « nouvelle vague ». Une démonstration de vrai professionnalisme par Jean Aurenche, Henri Jeanson et Henri Verneuil. Le réalisme psychologique reparaît dans le ratage, l'espace d'un soir et d'une nuit, d'une tentative de séduction par un bourgeois coureur de jupons. Nouvelle occasion de redécouvrir Roger Hanin, qu'on voit beaucoup à la télévision (rayon films français) ces temps-ci. Encore que Pierre Mondy lui dame le pion dans un petit rôle.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
13 h 15 Tour de France cycliste.
16 h 55 Croque vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 Série : la Dame de Monsoreau.
L'homme en noir. Réalisation : Y. Andrei.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 François Mitterrand.
Ecrits et discours (1938-1981). Réalisation C. de Guray.
22 h 10 Sport : Balle de match.
Le magazine mensuel du tennis.
22 h 45 Charmes de Paris.
Le linotypiste de Montmartre.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Les pirates de la route.
14 h Aujourd'hui la vie.
Réalisation : A. Veyret.
Portrait d'une inconnue.
Les passions, le désir de bonheur de Geneviève Gastaud, femme d'agriculteur de l'Ardèche.
15 h 5 Série : Kojak.
Chassé-croisé.
15 h 55 Sports.
Golf ; escrime.
18 h Récré A 2.
Spectreman ; Buzzard et Vermisso ; les marionnettes de Roumanie.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Serin du major.
De P. Miquel et A. Boudet, avec H. Virlojeux, C. Rouvel, P. Olaf...
1786 : le serin d'un vieux major de l'armée de Louis XV s'est échappé. Un procès burlesque s'engage, symbole de l'affrontement entre les privilégiés et les exclus.
22 h 5 Concert magazine.
Réalisation : E. Ruggieri.
En direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence. Les Dames d'Aix, avec T. Berganza, B. Hendricks, E. Gruberova. Les meilleurs moments de l'histoire du Festival, avec M. Caballe, C. Eda-Pierre, G. Janowitz...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les contes des prés et des bois ; Atout-jeunes été.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : l'Affaire d'une nuit.
Un film d'Henri Verneuil.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
N° 12 : Jean Epstein ou le cinéma pour lui-même.
Le premier explorateur des formes cinématographiques : esthétique du montage, surimpressions, ralenti sonore, etc.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Autour d'Erik Satie : J. Wiener.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (l'Orthodoxie).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le corps de la femme et ses légendes (Histoire des connaissances scientifiques) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : La maîtrise de la nature ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, La matinée des autres : Cultures africaines et développement.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Michel Ciry : La meilleure part.
11 h 2, Avignon : Le mythe et la voix, M. Carta.
12 h 5, Agora : La vision nassérienne, par P. Balta et C. Rulleau.
12 h 45, Panorama : Actualité des festivals en France et à l'étranger
13 h 30, Libre parcours variétés
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, Un livre, des voix : « Anata Daré ? », de T. Lesoualc'h
14 h 47, Le monde au singulier : l'actualité selon l'écrivain M. Vasquez Montalban.
15 h 30, Les points cardinaux : La décentralisation en France vue par les étrangers.
16 h 30, Micromag : le tour du monde en trente minutes
17 h, Roue libre : L'image
17 h 32, Avignon : Suivez la piste.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Regard sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, Dialogue franco-britannique : Trente ans avant Joyce : le jeu sur le langage : Lewis Caroll, avec John Lehmann et Jean Gattegno.
21 h 15, Musiques de notre temps : Les leçons de Schoenberg ; de Mozart à lui-même.
22 h 30, Nuits magnétiques : la condition des voix (en direct d'Avignon)

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Beethoven, Vivaldi, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovski, Purcell, Mendelssohn.
8 h 7, Quotidien musique : Histoire du centre Acanthes.
9 h 2, Le matin des musiciens : L'histoire du festival d'Aix-en-Provence. Interprètes prestigieux du festival (récital E. Schwarzkopf) ; Musique contemporaine au festival : Dutilleux, Leroux, Nono ; Les productions lyriques : « le Barbier de Séville » (extraits), de Rossini ; Festival Mozart : « les Noces de Figaro » (extraits).
12 h, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : Musiques du Moyen Age, de la Renaissance et baroque, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas, par le Trio R. Harvey, G. Preskett, B. Guiland
13 h 5, Histoires de jazzer : United Nations.
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14h, Histoire musicale de ma région : Les orgues historiques de la vallée de la Roya.
14 h 30, D'une oreille à l'autre : Œuvres de de Falla, Ravel.
16 h, Par les rues et les ruelles : Dans les rues d'Aix.
17 h, D'une oreille l'autre : Musiques méditerranéennes (et à 20 h).
17 h 40, Le club de la presse.
18 h, Une heure avec... Rebecca Littig, soprano : Œuvres de Mozart, Wolf, Strauss
19 h, Microterroir.
19 h 25, Jazz : La grande parade, à Nice.

● **May** (F.M., 20 h 30). — Conçu à l'origine comme musique de ballet et créé, en 1972, au Festival de Royan, *May*, de Nguyen Thien Dao, compte parmi les œuvres les plus originales et les plus convaincantes écrites pour la percussion seule (avec *Zyklus*, de Stockhausen, et *Psappha*, de Xenakis, inscrits au même programme), ne serait-ce que par le refus qu'elle oppose au caractère « fracassant » qu'on associe volontiers à ces instruments. Inspirée par l'énergie qui se dégage lorsqu'on associe la matière et l'antimatière, *May* fait alterner des séquences contrastées que dominent d'abord les métaux puis les claviers et, enfin, les peaux, avec des séquences « résultantes » où interviennent des instruments aux résonances insolites et dans lesquelles se manifeste l'énergie accumulée lors de la phase précédente. — G. C.

20 h 30, Concert (donné le 5 juillet 1982 au centre Acanthes, à Aix-en-Provence) : Récital de percussion, par Sylvio Gualda : « Zyklus », de Stockhausen ; « May », de N. T. Dao ; « Psappha », de Xenakis.
22 h, Les grands hommes de Provence : Cézanne.
23 h 30, Jazz club : En direct du Hot Brass, avec J.-P. Florens et H. Florens Quartet.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 16 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, Cycle G. Philipe : *l'Idiot*, de G. Lampin.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h, *Premier rendez-vous*, film d'Henri Decoin.
● TELEVISION BELGE : 21 h 5, *Lina Braake fait sauter la banque*, film de B. Sinkel.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 5, Série : Dallas ; 20 h 50, Histoire de la vie ; 22 h 15, *Weisse Reise*, film de W. Schroeter.

SAMEDI 17 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, *le Batard* (première partie), film de L.H. Katzin.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h, *Un flic de choc*, film de C. Leitch.
● TELEVISION BELGE : 20 h 25, *Ces messieurs de la gachette*, film de R. André ; 21 h 55, Variétés, Franc'Amour.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 5, le Monde merveilleux de Walt Disney ; 20 h 50, Variétés ; 23 h 20, Les grandes nuits de Montreux.

DIMANCHE 18 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, *Echec à l'organisation*, film de J. Flynn.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h 5, *la Possession de Joël Delaney*, film de N. Hussein ; 23 h, Wiston Churchill : la traversée du désert.
● TELEVISION BELGE : 20 h 10, Variétés : la Bonne Etoile ; 21 h 25, Téléfilm : *Ike* (deuxième épisode).
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 55, la race humaine ; 22 h, *Fred Brauner préfère la bière*, film de Pierre Wallon ; 22 h 30, Les grandes nuits de Montreux.

LUNDI 19 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, *Freud (Passions secrètes)*, film de J. Huston.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h 35, La race humaine ; 22 h 25, Question d'images : les sentiments de la peinture.
● TELEVISION BELGE : 20 h 35, Un film, vos questions (le prestige de l'uniforme) : *les Grandes Manœuvres*, film de René Clair.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 5, Film à la carte ; 21 h 35, La race humaine ; 22 h 35, Question d'images (les sentiments de la peinture).

MARDI 20 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, *Un shérif de New-York (Un contrat pas banal)*, film de B. Sogal.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h, La race humaine : Amour et agressivité.
● TELEVISION BELGE : 20 h 5, Les sentiers du monde ; Cambodge 1982, après quatre ans de folie ; 21 h 20, Feuilleton : Lucien Leuwen.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 5, Film à la carte ; 21 h 35, La race humaine ; 22 h 45, Rock for Kampuchea from the Hammersmith Odeo, London 1978.

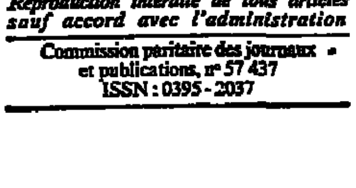
MERCREDI 21 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, *Minitrip*, film de P. Joassin.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h 35, La race humaine : Arts et rituels.
● TELEVISION BELGE : 20 h 5, Documentaire : Belgique magique ; 21 h 20, La chasse aux trésors ; 22 h 15, Série : Madame le juge.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 5, Tant qu'il y aura des hommes ; 21 h 35, La race humaine ; 22 h 40, Les grandes nuits de Montreux.

JEUDI 22 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 21 h, *Caroline Chérie*, film de R. Pottier.
● TELE-MONTE-CARLO : 21 h 35, La race humaine : l'homme et son avenir ; 22 h 35, Les grandes nuits de Montreux.
● TELEVISION BELGE : 20 h 5, Autant savoir : la rénovation légère ; 20 h 25, *les Petites Fugues*, film d'Yves Yersin.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, Film à la carte ; 21 h 35, La race humaine ; 22 h 35, Les grandes nuits de Montreux.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Mercredi 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16 h 55 Croque vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés.
18 h 25 Série : la Dame de Monsoreau.
La nuit du fou. Réalisation : Y. Andrei.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 *Tirage du Loto.*
20 h 35 Il était une fois la télé : Histoire vraie.
Réal. C. Santelli, avec M.-C. Barrault, P. Mondy, I. Huppert, C. Brosset, H. Deligny, etc.
D'après Guy de Maupassant, « Histoire vraie », mise en scène par Claude Santelli, est un conte tendre, cruel, fondé sur les coutumes normandes : une belle rediffusion.
21 h 45 Jazz.
En direct d'Antibes. Réalisation : J.-C. Averty.
John McLaughlin, Katia et Marielle Labèque.
22 h 45 Le jeune cinéma français du court métrage.
Le Bunker de la dernière rafale. Réal. P. Jeunet et M. Caro (Grand Prix du jury du Festival national de Lille 1982).
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Chasse à l'homme.
14 h Terre des bêtes.
Otaries d'Australie ; phoques gris du pays de Galles
15 h Série : Moi, Claude, empereur.
Premier épisode : Un parfum de meurtre, d'après le roman de R. Graves. Réal. H. Wise.
15 h 55 Sports.
Tour de France ; golf ; escrime.
18 h Récré A 2.
Yao ; Balour et Balu.
18 h 40 Journal
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Affaire Stavisky.
Réal. L. Perelli, avec G. Albertini, G. Ballista, P. Blondi, I. Monti...
1933 : le scandale éclate. Stavisky essaie de sauver de la catastrophe, grâce à une opération financière de grande envergure, le gouvernement français, la Société des Nations est impliquée : affaire à suivre.
22 h 30 Document INA : Grands jours, jours ordinaires
La prise d'habit. Réal. P. Bouchet.
Le jour où un jeune novice prononce ses vœux. A travers cet événement, cette émission est une approche de la vie monastique et solitaire.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Bricolopédie : le bulldozer ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Téléfilm : Du soleil toute la journée
Scénario : A. Husson. Réal. : L. Iglesis. Avec : B. Fossey, H. Garcin, G. Fontanel, J. Topart, etc.
Une villa dans une vallée et « du soleil toute la journée » avec Lily, une domestique, Stère et Nora qui discutent de leurs amours respectifs.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
N° 13 : Le cinéma pur, esthétique des années 20.
A travers « Fièvre », « la souriante Madame Beudet », « la Chute de la maison Usher », le cinéma français des années 20 avec Gance, L'Herbier, Delluc, Dulac et Epstein.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Autour d'Erik Satie : A. Ciccolini (piano).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : les appartenances (l'Iran)
8 h, Les chemins de la connaissance : Le corps de la femme et ses légendes (L'Antiquité grecque) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'antropologie : Unique par sa complexité.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, *Matinée des sciences et des techniques :*
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : J. Muller et J. Steiner dialoguent avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, Avignon : le rêve de l'Afrique (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : la vision nassérienne, par P. Balta et C. Rulleau
12 h 45, Panorama : avec Pierre Fridas.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses heures.
14 h 5, Un livre, des voix : « Comme de l'eau qui coule » de M. Yourcenar.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La profession d'éducateur spécialisé aujourd'hui
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon J. Léauté, directeur de l'Institut de criminologie
15 h 45, Quatre artistes : Tanguy, Gonzalez, Matisse, Laurens.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : L'image.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les terres du ciel.
20 h, Avignon : Tombouctou, de B. Chartreux.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Purcell, Ravel, Tchaïkovski, Haydn, de Falla, Saint-Saëns.
8 h 7, Quotidien musique : Histoire du centre Acanthes.
9 h 2, Le matin des musiciens : Histoire du festival d'Aix-en-Provence. Interprètes prestigieux : œuvres de Ravel, Poulenc ; musique contemporaine : Berg, Hindemith, Webern, Stravinsky ; les productions lyriques : extraits de « Mireille », de Gounod, « Sémiramis », de Rossini et « Roberto Devereux », de Donizetti ; festival Mozart (l'« Enlèvement au sérail » (extraits)
12 h, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : Récital d'orgue René Saorgin (œuvres de Jullien, Marchand, Dandrieu, J.-S. Bach, Walther)
13 h 5, Histoires de jazzer : La chanteuse du Malibu
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14 h, Histoire musicale de ma région : Berlioz sur les bords de la Méditerranée.

● « **Les Boréades** » **de Rameau à Aix** (F.M., 20 h 30). — Dernière tragédie lyrique de Rameau, les *Boréades*, composées en 1764, ne virent jamais le jour sur une scène parce que leur auteur eut la malchance de mourir peu après. Et, parce que né sous la plume d'un musicien vieillissant, presque passé de mode, l'ouvrage ne pouvait qu'être, croyait-on, sans surprise. Le Festival d'Aix-en-Provence redécouvre cette année cette musique inspirée par un livret qu'on soupçonne être de Cahusac et où l'on renoue divinement avec les bacchanales mythologiques, le goût du merveilleux, très fignolé, chers à Rameau : dans le royaume de Bactrie ancienne, Alphise, contrainte pour régner d'épouser un descendant du dieu des Vents, préfère abdiquer par amour. Le subterfuge provoque la colère de Borée et de ses cyclones, et tout irait très mal si Apollon ne s'en mêlait, si l'amant sans naissance d'Alphise ne se révélait un fils inconnu du dieu courroucé. Force tempêtes, force péripéties, permettent à la musique de briller : les airs ont fière allure, les divertissements sont enlevés, il n'y a ni l'artifice ni la banalité que les musicologues ont cru déceler à la simple lecture. — T. Fr.

14 h 30, D'une oreille l'autre (et à 17 h et 20 h)
16 h, Par les rues et les ruelles : Dans les rues d'Aix.
17 h 40, Le club de la presse.
18 h, Une heure avec... Michèle Lagrange, soprano : œuvres de Fauré, Duparc, Debussy, Poulenc, Ravel.
19 h, Microterroir.
19h 35, Jazz : La grande parade.
20 h 30, Opéra (enregistré le 20 juillet 1982) : « Les Boréades », de J.-P. Rameau, par les solistes de l'English Baroque, le Monteverdi Choir et le New York Baroque Dance Company, dir. J. E. Gardiner
23 h 15, France-Musique la nuit : Œuvres de Mendelssohn, Roussel, Debussy, Gesualdo, Saint-Saëns.

Jeudi 22 juillet

Un film

LE GANG DES OTAGES

Film français d'Edouard Molinaro (1972), avec D. Cauchy, B. Ogier, G. Segal, G. Darrieu, A. Mestral.

FR3, 20 h 30.

★ *Scénario d'Alphonse Boudard d'après un fait divers réel. La cavale d'un jeune voyou, accusé d'un meurtre qu'il nie avoir commis, de sa femme et d'un copain. Une sorte de* Bonnie and Clyde *à la française avec des héros de série noire et pas mal d'attendrissement à leur égard. Bien fabriqué, bien joué mais, finalement, conventionnel.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 30 Objectif santé : corps et eau.
16 h 15 Tour de France cycliste.
17 h 25 Croque vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 Série : la Dame de Monsoreau.
La coupe brisée ; réalisation Y. Andréi.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Opposition : U.D.F.-R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Le « policier » du jeudi : l'Honneur de Barberine.
Réal. d'E. Tyborowsky, avec H. Rellys, N. Pescheux, S. Seillan.
D'après un roman de C. Exbrayat, ce policier rustique joué à la manière réaliste des films de Pagnol, pèche par une absence d'intrigue, et quelques longueurs.
22 h 5 Tour de France cycliste.
22 h 15 Documentaire : l'Espace de l'Islam.
Les voies de la connaissance, de Nadjmud Dine Bamate.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Tonnerre.
Tonnerre et les joyeux farceurs.
14 h Aujourd'hui la vie.
Puériculture, hier et aujourd'hui.
15 h Série : Moi, Claude, empereur.
Une affaire de famille.
15 h 50 Sports.
Tennis : Coupe Galéa, à Vichy ; Escrime : Championnat du monde à Rome.
18 h Récré A 2.
Kum-Kum ; Buzzard et Vermisso ; Les marionnettes du Brésil.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émission régionale.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Fausse sortie.
Un téléfilm de la R.T.B., réal. P. Joassin.
Un jeune comédien, à la recherche de lui-même, rencontre une prostituée qui l'aidera à briser des liens familiaux étouffants.
22 h 5 Variétés belges.
Le Vélérique ; Georges Pradez ; Bizarostyl : Pierre Rapsat et le groupe Transfert.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : le Gang des otages.
Un film d'Édouard Molinaro.
22 h 5 Journal.
22 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.).
N° 14 : Jean Renoir ou l'amour du paradoxe.
La tradition du réalisme français avec Jean Renoir et la fameuse Nana.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Autour d'Éric Satie : A. Ciccolini ; D. Varsano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Identités** : Les appartenances (à propos de S. Sweig). 8 h, **Les chemins de la connaissance** : Le corps de la femme et ses légendes (l'Antiquité grecque) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : Un objet d'histoire naturelle ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zig-zag** : « La Vendée en armes », avec J.-F. Chiappe.
11 h 2, **Avignon** : Le mythe et la voix (Atelier vocal MC 2).
12 h 5, **Agora** : *L'Égypte des ruptures* », avec Pierre Mirel.
12 h 45, **Panorama** : avec Mona Ozouf.
13 h 30, **Avignon** : La famille Fenouillard.
14 h, **Sons** :
14 h 5, **Un livre, des voix** : « La fête s'achève », de G. Greene.
14 h 47, **Départementale** : à Châteauvallon.
15 h, **Le monde au singulier** : L'actualité selon le chorégraphe J. Pomares.
15 h 30, **La radio sur la place** : à Châteauvallon.
16 h 30, **Le rendez-vous de 16 h 30.**
17 h, **Rose libre** : L'image.
17 h 32, **Avignon** : Suivez la piste.
18 h 30, **Feuilleton** : La Ve Planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine**, la tuberculose.
20 h, **Le linceul de Prospero**, de J. Kreczmar, d'après E. Renan.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : La condition des voix *(en direct d'Avignon)*.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Beethoven, Wagner, Geminiani, Tchaikovski, Debussy, Chopin, Mozart.
8 h 7, **Quotidien-Musique** : **Histoire du centre Acanthes.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** : L'histoire du festival d'Aix-en-Provence - Interprètes prestigieux : récital W. Kempf ; Musique contemporaine : Jolas, Boulez ; Les productions lyriques : « *Le couronnement de Poppée* » (extraits), de Monteverdi ; « Didon et Enée » (extraits), de Purcell ; « Iphigénie en Tauride », de Gluck ; Festival *Mozart (extraits de* « *Idoménée* » *et de* « la Flûte enchantée ».
12 h, **Concert** (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : « Utreia » : sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, par les ensembles Polyphonia et Antiqua.
13 h 5, **Histoire de jazzer** : Corps et âme.
13 h 35, **Les compositeurs régionaux.**
14 h, **Histoire musicale de ma région** : l'Affaire Offenbach.
14 h 30, **D'une oreille à l'autre** (et à 17 h et 20 h).
16 h, *Par les rues et les ruelles* : *dans les* rues d'Aix.
17 h 40, **Le Club de la presse.**
18 h, **Une heure avec... Paolo Barbacini** : œuvres de Bellini, Donizetti, Verdi.
19 h, **Microterroir.**
19 h 25, **Jazz** : la grande parade, à Nice.
21 h 30, **Concert** (en direct du cloître *Saint-Louis*) : « *Une vie de héros* », de R. Strauss ; « Symphonie héroïque », de Beethoven, par l'orchestre des Jeunes de la Communauté européenne, dir *G. Solti*.
23 h 30, **Musiques traditionnelles** : Indonésie.

A VOIR

« L'ESPACE DE L'ISLAM », sur TF 1

Un festin de calife

Voici l'Orient, et nous pouvons oublier les bruits de la vieille Europe pour nous promener de Kairouan à Islamabad grace à TF 1 qui propose une série de six émissions consacrées à l'islam. La cité islamique, les voies de la connaissance, l'art islamique, les rapports entre l'Orient et l'Occident le « réveil de l'islam » : un festin de calife qui arrive à point nommé pous satisfaire notre appétit de découverte. En ce début d'été torride, c'est une fraîche bénédiction que l'on doit à Michèle Arnaud, pour la réalisation, et à Najdum Dine Bammate, de nationalité afghane, pour la partie commentaire. Le sujet est vaste, difficile sinon austère : il y a huit cent millions de fidèles répartis sur les cinq continents. L'objectif, diablement ambitieux : montrer comment et pourquoi l'islam, clé de voûte du monde musulman, réussit la cohésion du politique et du spirituel.

Le premier volet de cette série fait le tour des « Cinq piliers » *de l'islam : la profession de foi, la prière, le jeûne, l'aumône et le pèlerinage. Il s'ouvre comme il se doit sur une vue panoramique de La Mecque. La Mecque, avec ses milliers de pèlerins blancs prosternés dans la clarté du jour, exerce aussi sa fascination sur les non-musulmans : interdits dans la cité ils s'en approchent par l'image. Puis, on se retire dans un havre de fraîcheur où Najdum Dine Bammate s'est installé pour nous parler : une parole d'érudit qui suspend le temps. On écoute, on regarde les séquences tournées en Arabie Saoudite auxquelles se mêlent d'autres venues de plusieurs pays musulmans, doucement accompagnées de chœurs syriens ou des chants des muezzins d'Istanbul et de Marrakech.*

L'ensemble, sobre, austère comme le ramadan, souffre parfois d'effets « *technicolor* » *et d'un didactisme que l'ampleur du sujet peut justifier. Mais la série invite l'esprit à partir sur les traces du traducteur de Al Hallaj, Louis Massignon mort en 1962 et du philosophe des religions, Henri Corbin, disparu voici quatre ans.*

MARC GIANNESINI.

★ *L'Espace de l'islam*, jeudi 15 juillet, TF 1, 22 h et les jeudis suivants.

LES CINÉASTES ITALIENS ET LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE

Plusieurs metteurs en scène italiens, dont Federico Fellini, Francesco Rosi, Luigi Comencini, Ettore Scola, Mario Monicelli, les Taviani, Elio Petri, ont décidé de citer devant les tribunaux une quinzaine de chaînes de télévision privées italiennes pour avoir diffusé leurs films en y insérant des annonces publicitaires.

Selon leur avocat, Me Nicolo Paoletti, les cinéastes estiment que ces annonces « *altèrent leur films non seulement sur le plan esthétique mais aussi sur le plan de leur contenu, celui-ci étant exploité comme véhicule publicitaire* ». Un autre metteur en scène, Franco Zeffirelli, avait déjà de son côté attaqué il y a quelque temps une chaîne privée pour avoir inséré de la même manière quelque dix-huit annonces pendant la diffusion de *Roméo et Juliette*.

Sur les grandes ondes

DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 JUILLET

- FRANCE-INTER, 8 h 45 : Vie d'un personnage célèbre : Talleyrand.
- EUROPE 1, 14 h : *Derrière la dune*, de Jean-Luc Hennig et Guy Hocquenhem :
- R.M.C., 18 h 30 : *Soleil électrique*, au festival d'Avignon.
- R.T.L., 20 h30 ; *la Discothèque des stars ;* avec Serge Gainsbourg (lundi).

Rappel des émissions

Mercredi 14 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Il était une fois la télé : La caméra explore le temps.
La Terreur et la Vertu : 2e partie, Robespierre ; réal. S. Lorenzi. Avec J. Negroni, D. Manuel, E. Bierry...
Après la figure de Danton, l'incorruptible Robespierre d'avril 1794 à sa mort : un tableau de la Terreur par le metteur en scène de Jacquou le Croquant.
22 h 20 Concert : La Symphonie fantastique.
De Berlioz, par l'Orchestre de Paris à Tokyo. *Dir. D. Barenboïm.*
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Spécial 14 juillet.
21 h 30 Revue du 14 juillet.
23 h Journal.
23 h 15 Feu d'artifice, tiré du sommet de l'Arc de triomphe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 *Cinéma : les Patates.*
Film français de Claude Autant-Lara (1969). Avec Pierre Péret, Henri Virlojeux, Bérengère Dautun, Pascale Roberts, Odette Duc (rediffusion).
D'après le récit de Marcel Aymé, les mésaventures d'un brave garçon qui avait des pommes de terre dans son jardin pendant l'occupation.
Premier rôle cinématographique pour le chanteur Pierre Péret, qui s'en tire tant bien que mal, et échec complet des velléités comiques de la réalisation.
22 h 10 Journal.
22 h 40 L'invité de FR 3 : la Marseillaise.
Réal. J.-M. Royer.
Une trentaine de versions de la Marseillaise, *qui aura bientôt deux cents ans : de Django Reinhart à Duke Ellington en passant par celle de Serge Gainsbourg.*
23 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
Une série de C.-J. Philippe (rediffusion).
0 h 45 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare : Belgique, Japon.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Avignon.**
22 h 30, *Nuits magnétiques* : *La condition des voix* (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Équivalences** : « Rosace », de J. Langlais.
20 h 30, **Concert** (saison lyrique, donné le 9-4-82 à Radio-France) : « Une éducation manquée », opérette de Chabrier ; « Docteur Miracle », opéra-comique de Bizet, par le Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. J.-E. gardiner ; Chef de chant M. Paubon ; sol. M. Sieyes, A.-M. Rodde, S. Nigoghossian.
22 h, **La nuit sur France-Musique** : L'Italie, variations romantiques et modernes (œuvres de Respighi, Paganini, Puccini, Rossini, Bussoti).
0 h 5, **Le tour du monde** : Les cartes sonores de l'été ; le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

Jeudi 15 Juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14 h 30 Objectif santé.
Le coût de l'alcool.
16 h 55 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, bricolage.
18 h 25 Série : La malle de Hambourg.
Le voyage à Verviers. Réal. B. Hecht. Avec A. Valmy. F. Lambre, G. Gobin.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
(Résumé.)
20 h Journal.
20 h 30 *Tirage du loto.*
20 h 35 Téléfilm (le « policier » du jeudi) : les Nerfs à vifs.
d'Yves Ciampi
Un joyeux drille amène dans le foyer conjugal une tierce personne, ce qui provoque, bien sûr, une accélération d'événements.
22 h Série documentaire : Espace de l'islam.
Les cinq piliers de l'islam (*lire notre article*). Réal. M. Arnaud.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Le motard.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité.
15 h 5 Série : Kojak.
La victime.
15 h 55 Sport.
Tennis à Monte-Carlo ; Tour de France.
18 h Récré A 2.
Kum-Kum : le peuple de la mer.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm (club des télévisions du monde). Au pays de Cocagne.
De F. Umgelier.
Les mésaventures d'un jeune poète rhénan dans Vienne : une pâle peinture d'une cité décadente.
22 h 35 Variétés : Show express.
Réal. P. Weyrich.
Avec l'orchestre de James Last, Mireille Mathieu, le groupe Sunday et les grands succès allemands de ces vingt dernières années. Avec Lena Valaihs, Anton Kanas, Udo Jurgens, etc.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité d'action républicaine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 *Cinéma : Chère Inconnue.*
Film français de M. Misrahi (1979). Avec S. Signoret, J. rochefort, D. Seyrig, G. Fontanel, D. Labourier, M. Ozray.
Lasse de sacrifier sa vie à son frère, paralysé des jambes, une vieille fille fait insérer, dans le journal local, une annonce matrimoniale anonyme. L'infirme y répond ; sa sœur entretient alors avec lui une correspondance en s'inventant une autre identité.
Une histoire chargée d'émotion et d'ambiguïté, que la platitude de la mise en scène rend invraisemblable. Heureusement qu'il y a Simone Signoret et Jean Rochefort — même employés en dessous de leurs moyens — pour apporter quelque intérêt.
22 h 10 Journal.
23 h 45 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.)
N° 10 : Marcel l'Herbier ou l'impressionnisme cinématographique.
Un des premiers esthètes de l'histoire du cinéma : Léger construit et peint le décor de l'Inhumaine, *de Marcel l'Herbier. Darius Milhaud compose la musique et Poiret les costumes.*
23 h 10 Prélude à la nuit.
Récital de musique française, par R. Flachot et A. Jolivet.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Identités** : Les appartenances (S. de Mailly-Nesle et l'astrologie).
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Le point sur le darwinisme (l'évolution n'a pas besoin de projet) ; à 8 h 32, La douce amie ; Le chevalier Bohort : à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag** : Les secrets des chefs-d'œuvre, avec M. Hours.
11 h 2, **Avignon** : Image, écriture, lecture (*colloque à l'université de Toulouse*).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama** : avec C. Salles : Actualités des arts plastiques.
13 h 30, *Avignon* : La famille Fenouillard.
14 h, **Sons** : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Rocheflamme », de Claude Michelet.
14 h 47, *Départementale* : à Mane.
15 h 30, **La radio sur la place** : Les savoirs populaires.
16 h 30, **Le rendez-vous de 16 h 30.**
17 h, **Rose libre** : La couleur.
17 h 32, **Avignon** : Suivez la piste (danses masquées d'Indonésie).
18 h 30, **Feuilleton** : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : La tuberculose.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : Le musée noir ; La femme nue, d'Y. Heurté.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : La condition des *voix (en direct* d'avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Mozart, Debussy, Hotteterre : 7 h 5, Œuvres de Saint-Saëns, Boccherini.
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Rossini, Ferneyhough, A. Rubinstein, Kirchner, Frantz, Liszt, Beethoven ; 12 h, Chanson française : 12 h 45, Œuvres de Ravel, Villa-Lobos.
13 h, **Musique légère** : Œuvres de Gérard, Defaye, Zamecnik, Aucliffe, Lotter, Jemmot, Zamfir, Sarasate.
14 h 4, **Musiciens à l'œuvre** : « L'oreille du Corse » : *œuvres de* Cherubini, Mehul, Spontini, Boieldieu, Paer, Le Sueur, Paisello, Getry, Beethoven.
17 h 2, **Les intégrales** : Les quatuors à cordes, de Haydn.
18 h, **Concert** : Jazz, avec D. Brand (piano) et C. Ward (saxophone et flûte).
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Chasseurs de son stéréo** : Œuvres de Bach, Frescobaldi.
20 h 30, **Concert** : In memoriam Karl Boehm « *Symphonie n° 25* en sol mineur K 183 » : « Concerto pour clarinette et orchestre en si Bémol majeur K 622, de Mozart, « Symphonie n° 5 en si bémol D 485 », de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, K. Leister (clarinette).
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Studio de recherche radiophonique : œuvres de Murray-Shafer : 0 h 5, Le tour du monde.

JEUX

Jeu n° 1
« Portrait chinois »

Le « portrait chinois » — plus connu sous le nom de « Si c'était... » — consiste à faire deviner le nom d'un personnage, réel ou légendaire, grâce aux réponses fournies aux questions exprimées sous la forme « si c'était... une couleur, laquelle *serait-ce ?* **», « si c'était une chanson, laquelle serait-ce ? », etc.**

Le terme « chinois » découle de « chinoiseries » (subtilités, complications).

Les réponses sont analogiques et font tout autant appel à l'érudition [souriante] qu'aux jeux de mots et aux calembours.

Si c'était un roman ?
« Gil Blas de Santillane », de Lesage.
Si c'était un air musical ?
« Hydropathen Waltz. »
Si c'était une profession ?
Fumiste.
Si c'était une ville ?
Le Cap.
Si c'était un animal ?
Un chat.
Si c'était une fleur ?
Une marguerite.
Si c'était un film ?
« Mon oncle. »
Si c'était un écrivain ?
N'importe lequel, sauf Boileau.

J.-P. COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3232

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■		■		
III									
IV									■
V			■					■	
VI				■					
VII							■		
VIII			■		■	■			
IX									
X								■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ses couvertures sont toujours plus propres que ses affaires. — II. Cela peut être un point chaud. On le retrouve aux anneaux. — III. Est généralement fréquentée pour des questions d'hygiène. — IV. Ont donc fait l'objet d'une distribution. — V. Symbole. A ramasser à la cuillère. — VI. Sa réputation n'est plus à faire. Tour de taille. — VII. Ont fait l'objet de recherches. Conjonction. — VIII. Pronom. Son objectif principal c'est le milieu. — IX. Prend généralement un aller et retour en express. — X. Dont le règlement fera *faire la grimace.* — *XI. Fait la loi en* cas de besoin.

VERTICALEMENT

1. Oblige souvent à rendre lorsqu'on se trouve dans l'embarras. — 2. A certainement été formée à bonne école. — 3. Motif de renvoi. Ne se contre pas facilement. Sans commentaires. — 4. Il en fut un *pacifique. Arrive toujours* après le service. — 5. Dire qu'on le prenait pour de l'uranium ! Article d'usage courant. — 6. Donnent la nausée lorqu'elles sont chahutées. N'ont pas fait l'objet d'une confession. — 7. Sont visibles sur certaines côtes. *Fait ses tours avec adresse.* — 8. Peut être goulu, mais ça ne l'empêche pas d'être gourmand. Peut être perçu mais ne peut être touché. — 9. Temps. Met toujours son auteur à l'abri pour quelque temps.

Solution du problème n° 3231

Horizontalement

I. Calligraphe. Etc. — II. Océanie. Neuf. Ré. — III. Nivôse. Ter. Omar. — IV. Séant. Trublions. — V. Erg. Idée. Eurus. — VI. Estampe. Bêtes. — VII. Va. Eu. Pastis. Su. — VIII. Avant-centre. — IX. Témérité. Loup. — X. Origine. Echelle. — XI. Is. Actrice. Saïn. — XII. Régler. Dr. Faits. — XIII. Semeuse. Lei. — XIV. Ane. Suc. Etal. — XV. Patte. Asile. Eon.

Verticalement

1. Conservatoire. — 2. Acier. Averse. An. — 3. Levage. Ami. Gant. — 4. Laon. Sénégal. Et. — 5. Institutrices. — 6. Gié. Da. Cintres. — 7. Ré. Tempêter. Mua. — 8. Trépane. Idées. — 9. Pneu. Est. Ecru. — 10. Herbe. Trace. Sel. — 11. Eu. Lubie. Fête. — 12. Foires. Lésa. — 13. Moût. Volaille. — 14. Transes. Ulite. — 15. Cers. Suspension.

GUY BROUTY.

UN COIN POUR JOUER

THEATRE

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50). Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 15 à 20 h 30 : La Dame de chez Maxim (dernière) ; les 16, 17, 18 et 20, à 20 h 30 ; le 18 à 14 h 30 : Dom Juan ; les 19 et 21 à 20 h 30 : les Femmes savantes.

CHAILLOT (727-81-15). Relâche.

ODÉON (325-70-32). Relâche.

T.E.P. (797-96-06). Relâche.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Cinéma-Vidéo, les 14, 15, 16, 17 et 18 à 15 h : *A propos de l'exposition* Yves Tanguy ; les 15, 16, 17 et 18 à 19 h : Collections du M.N.A.M.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). Relâche.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Relâche.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34). Relâche.

Les autres salles

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), mar., ven., sam., 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (Dern.), 21 h : le Nombril.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), les 14, 15 à 21 h : l'Homme masse ; le 14, à 16 h : Antigone.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.

ESCALIER D'OR (523-15-10), le 18 à 15 h : Diableries amoureuses.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse, le Philosophe soi-disant.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D.), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan (à partir du 16).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Entertaining Mr. Sloane.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h 15, Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs. – II. 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. L.), 21 h : Architruc.

MATHURINS (265-90-00), (D.) 21 h : Emballage perdu.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h : la Cagnotte.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (jeu., dim. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

POTINIÈRE (261-44-16) (dim., lun.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Une fille drôlement gonflée.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), (D., L.), 20 h 30 : 17 h : l'Écume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (dim., lun.), 20 h 30 : les Pantins.

THÉATRE DU REX (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, lun.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Troisième Témoin.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?

BLANCS MANTEAUX (887-15-84), (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : *les Démones Loulou* ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; – II. 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

FANAL (233-91-17), (D.) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 18 h 30 : W. Anice ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou ; Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), *20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : B.* Fontaine et Areski. – II. 22 h : C. Zarcate.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

Le music-hall

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h : Sexteto Mayor (dern. le 15).

MUSIQUE

Les concerts

JEUDI 15 JUILLET

NOTRE-DAME, 15 h : Tennessee Youth chorale.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir : J.-F. Gonzales (Vivaldi, Pergolèse).

VENDREDI 16 JUILLET

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de R-F, dir. : P. Bellugi (Mozart).

NOTRE-DAME, 15 h : Georgia Youth Chorale

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Ensemble Fitzwilliam (Bach, Corelli, Froberger...).

SAMEDI 17 JUILLET

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble instrumental « Caecilia Consort de Paris » (Vivaldi, Bach, Haydn, Telemann).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : (voir le 16).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : (voir le 16).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : (voir le 15).

DIMANCHE 18 JUILLET

NOTRE-DAME, 17 h 45 : A. Mabit (Messiaen).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : (voir le 15).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : (voir le 16).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Chorale du conservatorium singers de Queensland, dir : R. Wales.

LUNDI 19 JUILLET

ÉGLISE SAINT-JULIEN- LE- PAUVRE, 20 h 30 (voir le 16).

MARDI 20 JUILLET

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et chorale P.Kuentz (Honegger).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : (voir le 15).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (271-14-66), le 15 à 19 h et 22 h 30 : K. et M. Labeque, J. Mc Laughlin and the Translators ; le 16 à 21 h : Ray Baretto ; le 17 à 21 h : Manu Dibango ; le 19 à 19 h et 22 h30 : Stan Getz ; le 20 à 19 h et 22 h 30 : Sun Ra Arkestra.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 18, 19 : Rachel, le 20 : Agbavia.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h, les 14, 15, 20, 22 h 30, les 16, 17, 18 : Los Salseros.

L'ÉCUME (542-71-16), 22 h, les 15, 16, 17 : H. Claude, R. Portal ; le 19 : Mike O'Neil, le 20 : M. Thompson.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30, les 16, 17 : Fatidic Second ; 22 h, le 16 : P. Galas Trio, le 17 : R. Raux Quartet ; le 18 : De Preissac ; le 19 : M. Solal Big Band ; le 20 : B. Rangell, A. Berquez.

FEELING (271-33-41), (Mar.) 22 h, les 14, 15, 16 : E. Chandler, J. Cohen, G. Nemet, M. Mouthana ; les 17, 18, 19 : D. Bricogne, J. Bardu, A. Mattei, Cl. Tissendier, P. Artero.

GIBUS (700-78-88), 22 h, le 14 : Toboggan, le 15 : Désir, Désir, les 16, 17 : Les complices + Rithmo Populi.

HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 9 à 20 h : Jimmy Cliff.

NEW MORNING (523-51-41), le 14, 19 h, le 15 : 21 h 30 Machito, le 16, 19 h : Old and New Dreams ; 22 h 30 : M. Vitous, le 17, 21 h : M. Allison, le 19, 22 h 30 : M. Roach, le 20, 21 h : C. Taylor.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, jeu : Walkerine ; ven. : Jazzophile All Stars ; lun. : Dixie Stompers ; mar. : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : Betina.

ROSE BONBON (208-05-20), le 15 à 24 h : Raticide.

TH. NOVI (797-85-14), le 16 à 20 h 30 : Ganja ; le 17 à 20 h 30 : Teta Lando, le 18 à 17 h . Vendetta Mathéa ; le 20 à 20 h 30 : Tao blues band.

FESTIVALS

A Paris

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

JEUDI 15

Conciergerie, 18 h 30 : et 20 h 30 : duo Horreaux-Tréhard.

VENDREDI 16

Station Auber, 16 h 30 : Quatuor de trompettes J.-B. Arban (Molter, Passereau, Rossini...).

Eglise St- Merri, 20 h 30 : Academy of ancient music chœurs de Westminster, dir : Ch. Hogwood (Haydn).

SAMEDI 17

Bateaux-Mouches, 15 h 30 : Voie Station Auber, le 16.

Radio-France, Studio 106, 16 h 30 : M.-F. Bucquet (Haydn).

Grand Auditorium, 20 h 30 : Academy of ancient music, dir : Ch. Hogwood (Haydn).

LUNDI 19

Mairie du Ve arrondissement, 18 H 30 : *J-Cl Pennetier* (Schubert).

MARDI 20

Eglise St-Merri, 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble vocal orthodoxe slave de Sofia, dir : S. Kralev.

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR
(523-15-10)

JEUDI 15

19 h : Orchestre de chambre J. Barthe (Bach, Vivaldi).

21 h : Trio Ravel (Mozart, Schubert).

VENDREDI 16

19 h : Del Gado.

21 h : N. Fallien, P. Scotto Le Massese (Webern, Haendel, Mozart, Mendelsshon).

SAMEDI 17

19 h : Quatuor J.-B. Arban (Bach, Scheidt, Britten, Passereau).

21 h : D. Levaillant.

LUNDI 19

19 h : P. Boels (Dowland, Bach, Haydn, Britten).

21 h : O. Bensa. M-Th. Ghirardi, R. Gratien (Frescobaldi, Granados, Falla).

MARDI 20

21 h : N. Fallien (Fauré, Debussy, Poulenc, Satie, Duparc).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42-

Carreau du temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour (Théâtre renversé) (à partir du 15) les 17, 18, 19, 16 h : L'Acrobate- pâtissier ;
les 15, 16, 21 h 30 : L'Herbe rouge, les 17, 18, 19, 20, 21 h 30 : Atout cœur.

Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien (à partir du 15) 20 h : Arlequin poli par l'amour (Cie du fond de cour) (à partir du 15).

MUSIQUE A LA DÉFENSE
(979-00-15)

Fontaine Agam, les 16, 17, 22 h : L'Oiseau de feu (Ballet d'eau).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX
(660-07-79)

Orangerie, le 17 à 17 h 30 : É. Indjic (Chopin, Schumann). Le 18 à 17 h 30 : F. Lodéon, N. Afriat (Strauss, Beethoven, Brahms).

En province

AQUITAINE

BORDEAUX : Le printemps du jazz (56) 44-60-27 : Palais des Sports, les 15 et 16, à 21 h : Count Basie Band.

LANQUAIS : Que Yo (53) 61-05-35-(53) 44-60-27 ; Grange dimière de Lanquais, le 16 à 21 h : La Moscheta.

AUVERGNE

LANGEAC : Festival artistique en Haute-Loire (71) 00.24.98 ; Maison du Jacquemart, le 16 à 20 h 30 : Récital chansons et poèmes.

HERISSON-CHATELOY : XVIe Festival de musique en Bourbonnais (70) 06-80-17. Eglise, le 18 à 16 h 30 : Ensemble vocal et instrumental Passaquet (Haydn, Monteverdi).

BRETAGNE

PLOEZAL-RUNAN : Jazz E. Breizh 82 (96) 95-62-35. Château de la Roche-Jagu. Le 17 à 21 h : G. Petit avec Garana.

CENTRE

CHARTRES : Festival d'été (37) 21-24-78. Cathédrale. Le 19 à 20 h 30 : Chorale de Witten. Le 20 à 13 h : P. Lefebvre (Couperin, Bach, Franck, Messiaen, Lefebvre). Église Saint-Pierre. Le 20 à 21 h : Pogacnick, Turner-Jones (Brahms, Webern, Bartok, Schubert). Le 21 à 12 h : Bell'Arte (Beethoven, Bartok). A 21 h : J Flamminghi.

CHAMPAGNE-ARDENNE

BRAUX-SAINTE-COHIERE : XIIe Festival d'été 82 (26) 60-83-51. Château. Le 17 à 21 h : « Faustino, mimes, chants, musique ».

CORSE

BASTIA : IIIe Festival d'été (32-41-85). Salle des Congrès, 21 h: le 15 : F. Clidat. Le 20 : I Madrigalisti Senesi.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE : Festival de la Cité (47-58-06). Cour du Midi, 21 h 30 : les 15, 16, 17 : les Possédés. Les 20 et 21 : le Pain dur. Grand Théâtre, 21 h 30 : le 18 : Charlelie Couture. Le 19 : M. et K. Labeque et J. Mc Laughin.

LE VIGAN : Festival (66) 91-19-06. Temple du Vigan. Le 16 à 21 h 30 : Ken Sasaki (Chopin).

MONTPELLIER : IIe Festival international Montpellier-Danse (67) 66-27-07. Cour Jacques-Cœur : 22 h : les 15 et 16 : Roméo et Juliette. Les 17 et 18 : Ketjak de Bali. Chai de Grammont, 22 h : les 16 et 17 : Cremona-Meguin « Alphard ».

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN
(42) 86-82-14

NARBONNE. – Palais des Archevèques, le 15 à 21 h 30 : D. Lockwood.

PORT-CAMARGUE. – Jardin aux sculptures, le 16 à 21 h 30 : D. Lockwood.

PORT-BARCARÈS – COUDALÈRE. – Place Martinique, le 16 à 21 h 30 : M. Williams.

LA-GRANDE-MOTTE. – Eglise Saint-Augustin, le 17 à 21 h 30 : J.-L. Haguenauer, R. France-Lanord (Schumann, Chopin).

AMÉLIE-LES-BAINS. – Eglise du Rosaire, le 18 à 21 h 30 : R. Jansiar, M. Gregori, H. Varin, E. Peyre (Rossini, Donizetti, Massenet...).

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER. – Eglise, le 19 à 21 h 30 : Ensemble d'Aujourd'hui (Bach, Schumann, Saint-Saëns...) : C. Strohl et M.-J. Bremond (Ravel).

SAINT-CYPRIEN. – Eglise de la Plage, le 21 à 21 h 30 : Narciso Yepes (Bach, Scarlatti, Sor...).

MIDI-PYRÉNÉES

COMMINGES. – VIIe Festival (61) 90-00-38 ; Saint-Bertrand de Comminges, le 17 à 21 h 30 : P. Cochereau (Bach, Franck) ; Saint-Gaudens, le 20 à 21 h 30 : G. Cziffra (Liszt, Chopin).

TOULOUSE. – Musique d'été 82 (23-32-00) ; Eglise Saint-Sernin, le 15 à 21 h : L. Thiry (Messiaen) ; Théâtre de Verdure, le 16 à 21 h 30 : A. Pietri ; Chapelle des Carmelites, le 17 à 21 h : S. Ross ; Cloître des Jacobins, le 19 à 21 h : E. Chojnacka.

NORD-PAS-DE-CLAIS
Festival de la côte d'Opale
(21) 30-40-33

BERCK. – Kursaal, le 21 à 21 h : G. Arvanitas.

BOULOGNE. – Théâtre, les 17 et 18 à 21 h : Xerxes-Haendel/Opéra du Nord.

CALAIS. – Théâtre, le 16 à 21 h : Y. Dautin, J. Favreau.

ÉTAPLES. – Cinéma Pax, le 18 à 21 h : Jeff and Gramacks.

HARDELOT. – Country-club, les 15 et 17 à 21 h : M. Baquet.

LE PORTEL. – Cinéma Casino, 21 h : le 15, Y. Dantin, J. Favreau ; le 20, Jeff and Gramacks.

MONTREUIL. – Abbatiale Saint-Saulve, le 20 à 21 h : G. Litaize.

WIMEREUX. – Salle de la Mairie, le 15 à 21 h : Atelier de l'Arcouest ; Eglise, le 16 à 21 h : La grande écurie. La chambre du Roi.

NORMANDIE

Xe FESTIVAL
DES SOIRÉES DE NORMANDIE
(31) 86-27-65

DOMFRONT. – Eglise Notre-Dame-sous-l'eau, le 17 à 21 h : Les musiciens du prince de Conti (Rameau, Haydn).

HONFLEUR. – Grenier à sel, le 17 à 21 h : J.-C. Pennetier et M. Portal (Schumann, Schubert, Brahms).

OUISTREHAM. – Eglise Saint-Samson, le 21 à 21 h : R. Milosi et D. Arman-Gélembe (Beethoven, Mozart, Stravinski).

MONT-SAINT-MICHEL. – Les Heures Musicales du Mont-Saint-Michel (58-00-22), Abbatiale de Lessay, le 17 à 21 h : Ensemble vocal orthodoxe slave de Sofia ; « Concert à la ferme » La Rouerie – Le Teilleul, le 18 à 21 h : Groupe folklorique de Jersey.

PAYS DE LA LOIRE

SABLÉ-SUR-SARTHE. – Festival été 82 (43) 95-04-17, Centre ville, le 17 à 15 h : Whoopee Makers.

PROVENCE
ALPES-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. – La danse à Aix 1982 (42) 26-23-38 ; Place des Cardeurs. *Le 17, à 11 h et 19 h ; le 20 à 21 h 30 ; le 21 à 17 h 30 :Aod Konkhe.* – Cours du cinéma Le Rex. Le 20 à 19 h : C. Moulton, A. Leroy. – Cours Mirabeau. Le 21 à 11 h : Au fil des rues à Aix.

Festival international d'art lyrique et de musique (42) 23-37-81.

Théâtre de l'Archevêché. Les 15 et 18 à 21 h 15 : la Flûte enchantée. – Cloître Saint-Sauveur. Le 16 à 18 h : une heure avec... cours d'interprétation. Le 20 à 18 h : une heure avec... R. Littig. Le 21 à 18 h : une heure avec... M. Lagrange. – Cloître Saint-Louis. Le 16 à 21 h 30 : concert Mozart. – Place des Quatre-Dauphins. Les 17 et 20 à 21 h 15 : le Turc en Italie. – Cathédrale Saint-Sauveur. Le 18 à 18 h : concert Dvorak. – Théâtre du Casino Aix-Thermal. Les 19 et 21 à 18 h : Dieu. – Théâtre de l'Archevêché. Le 21 à 21 h 15 : les Boréades.

ANTIBES. – *Les grandes heures de la cathédrale d'Antibes* (93) 34-43-67. – Cathédrale, 21 h 30 : le 17, A. Bondeman (Bach, Franck, Olsson).

ARLES. – Festival d'Arles (90) 96-39-1b. – Cour de l'Archevêché. Le 16 à 21 h 45 : Compagnie du 34-Septembre. Le 19 à 19 h 45 : *« Virgule et Pointillé »*. Le 21 à 21 h 45 : « Mahama » et « le Pied à coulisse ». Théâtre antique. – Le 20 à 21 h 45 : Incidence.

AVIGNON. – **Festival d'Avignon 82 (90) 86-24-43.**

Cour d'honneur du Palais des Papes. Les 16 et 18 à 21 h 30 : Richard II ; les 15 et 17 à 21 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre municipal. Les 15, 16 et 17 à 21 h 30 : Danses masquées de Madura ; le 21 à 21 h 30 :Vanitas-Lohengrin ; Cloître des Carmes. Les 15, 16 et 17 à 21 h 30 : Temboctou ; Cloître des Célestins. Les 17, 18, 19, 20 et 21 à 22 h: Léonce et Léna, Cour de la faculté des sciences. Les 16, 17, 18, 19, 20 et 21 à 22 h : May B. ; Salle Benoît XII. Le 15 à 19 h : les Sept Samouraïs. Les 20 et 21 à 21 h 30 : la Mort en ce théâtre ; Cloître du Palais-Vieux. Les 15, 16, 17, 18 et 19 à 19 h : Maria Carta. Le 21 à 19 h : Brenda Wootton ; Condition des soies. Les15 et 16 à 19 h : Romance of Mexico. Les 17, 18, 19, 20 et 21 à 16 h et 19 h: Écritures contemporaines ; Chapelle des Pénitents blancs. Les 15, 16, 17 et 18 à 21 h 30 : le Lien du sang. Les 19, 20 et 21 à 19 h : Figurentheater Triangel ; Église des Célestins. Le 15 à 24 h : Wayang Golek. Le 16 à 24 h : Wayang Kulit. Les 20 et 21 : Kasuo Oono ; Villeneuve-lez-Avignon. Le 15 à 21 h 30 : Tinel de la Chartreuse. Les 15 et 16 à 22 h : Cloître du Cimetière. Les 19, 20 et 21 à 22 h : Trisha Brown ; Clos de la Murette. Les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 à 22 h : Noël au front ; Annexe du lycée Mistral. Les 15, 16, 17, 18 et 19 à 19 h :Matches d'improvisation ; Verger d'Urbain V. Le 21 à 22 h : Spectacle Vaclav Havel ; Métropole des Doms. Le 21 à 18 h : A l'orgue Doré. Le 18 à 10 h : Musique sacrée.

UZÈS. – Le 18 à 17 h 30 : P. Eben : Théâtre de rue, Les 19 et 21 : le Mariage. Les 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 : Ateliers de commedia dell'arte.

CARPENTRAS, Festival 82 (90) 63-00-78, Théâtre du Plein-air, 21 h 30, les 16 et 17 : Étoiles et ballet de l'Opéra de Paris ; le 19 : Ballet du Venezuela ; le 20 : Alice aux pays des merveilles. – Cour de la Charité, le 21 à 21 h 30 : Orlando Paladino. – Pénitents Blancs, les 20 et 21, à 21 h 30 : Théâtre du Fust.

COTIGNAC, Festival du Théâtre de la Falaise 1982 (94) 04-61-87, le 15 : Orchestre symphonique de Fréjus.

FRÉJUS, Forum des arts et de la musique (94) 51-20-36. Vme Rencontres musicales et chorégraphiques. Salles du Vieux Fréjus, place Calvini, 18 h 30, le 15 : *Rencontre autour du trio Musica Aeterna.* – Cathédrale, le 16, 21 h 30 : Orchestre de la session d'été de Fréjus (Liszt, Beethoven, Dvorak). – Théâtre romain, le 17, 21 h 20 : Un bal à la cour de Louis XIV. – Cloître, le 18, 21 h 30 : T. Oskan et K. Erguner. – Cour de l'Évêché, le 21, à 21 h 30 : Quatuor Bernede et D. Wayenberg (Beethoven, Schumann, Debussy).

LES NUITS DE LERINS (93) 99-42-37. – Cannes-Ile Sainte-Marguerite, les 20, 21 et 22, à 21 h 30 : Don Quichotte.

ORANGE, Jazz à Orange 82 (90) 34-71-65. – Théâtre antique, le 19, à 21 h 30 : Art Blackey and the Jazz Messengers ; le 21 : Stephane Grapelli ; Benny Goodman and his Orchestra. – Théâtre antique, le 20, à 21 h 30 : Dizzy Gillespie, Johnny Griffin Quartet, Sarah Vaughan.

SAINT-MAXIMIN, Soirées de musique française (94) 78-01-93. Basilique, le 15, à 21 h 30 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne (Bach) ; le 17 : Ensemble G. Dufay et les Saqueboutiers (Machault) ; le 18, à 17 h 30 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne (Monteverdi). – Cloître, le 18, à 21 h 30 : C. Ferras, P. Barbizet (Bach).

VALBONNE, Soirées Sophia Antipolis 1982 (93) 33-10-10. Théâtre de La Garrigue, le 17, à 21 h 30 : A. Gades ; le 20 : Chœurs philharmoniques slovaques et Orchestre philharmonique de l'État roumain (Beethoven).

SALON-DE-PROVENCE, Festival de Salon-de-Provence 82 (90) 91-30-63. Château de l'Emperi, le 15, à 21 h 30 : les Ballets de Versailles ; le 16 : Charlelie Couture ; le 18 : Dollar Brand et Carlos Ward ; le 19 : Didier Lockwood et son quintet.

VAISON-LA-ROMAINE, XXXe Festival de Vaison-la-Romaine (90) 36-24-79. Théâtre des Fouilles, les 16 et 18, à 21 h 30 : Didon et Enée (Purcell). – Théâtre antique, 21 h 30, les 17 et 19 : Jules César ; le 21 : B. Hendricks.

RHONE-ALPES

2e Semaine de la création théâtrale en *Drôme. – Château de Grignan, les 14* et 15, à 21 h 30 : Bertrand et Strip-tease ; le 17 : Histoire de Melampous : les 18 et 21 : Comme la nuit sur le jour ; le 19 : Ensemble Divermento ; le 20 : Piaf ou qui j'aurai été. – Château de Suze, le 16, à 21 h 30 : Clarinea.

VIENNE, Jazz à Vienne, Festival 82 (74) 53-02-61. Théâtre antique, le 15, à 21 h 30 : Gerry Mulligan Big Band/Carmen McRae, *Tubapark de Mark Steckar* : le 16 : Nuit du blues (Luther Allison/Memphis Slim + Guests/Luther Johnson Jr. JB Hutto.

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 JUILLET

15 h : Nosferatu le vampire, de F.W. Murnau ; 17 h et 19 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (17 h : Tout est à vendre, de A. Wajda ; 19 h : Petulia, de R. Lester).

JEUDI 15 JUILLET

15 h : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de « Positif » (19 h : Mémoires du sous-développement, de T. Gutierrez-Alea ; 21 h : l'Innocence sans protection, de D. Makavejev).

VENDREDI 16 JUILLET

15 h : la Tosca, de C. Koch ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Duel dans le Pacifique, de J. Borman ; 21 h : Dillinger est mort, de M. Ferreri).

SAMEDI 17 JUILLET

15 h : Boule de suif, de Christian-Jaque ; Je vis dans la peur, d'A. Kurosawa ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : le Retour de Frankenstein ; 21 h : la Bague ; le Mystère de l'Atelier 15 ; le Chant du Styrène, d'A. Resnais ; Description d'un combat, de C. Marker ; Nettezza urbana, de M. Antonioni).

DIMANCHE 18 JUILLET

15 h : *Une si jolie petite plage*, d'Y. Allégret ; 17 h : Spendthrift, de R. Walsh ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : la Stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci ; 21 h : Il est mort après la guerre, de N. Oshima).

LUNDI 19 JUILLET

Relâche.

MARDI 20 JUILLET

15 h : la Citadelle du silence, de M. L'Herbier ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Aubervilliers, de E. Lotar ; Violons d'Ingres, de J.-B. Brunius ; Paris la belle, de P. Prévert et M. Duhamel ; 21 h : les Aventures de Pinocchio, de L. Comencini).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 14 JUILLET

15 h : Grands classiques du cinéma : films d'auteurs et films rares : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h : Hommage à Boris Barnet : les Aventures extraordinaires de Monsieur West au pays des bolcheviks, de L. Koulechov ; 19 h : Comédies dramatiques : Miracle Woman, de F. Capra.

JEUDI 15 JUILLET

15 h : Films d'auteurs et films rares : le Songe d'une nuit d'été, de M. Reinhardt ; 17 h : Hommage à B. Barnet : le Lutteur et le Clown ; 19 h : Comédies dramatiques : Secrets, de F. Borzage.

VENDREDI 16 JUILLET

15 h : Films d'auteurs et films rares : Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h : Hommage à B. Barnet : Okraina ; 19 h : Comédies dramatiques : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan.

SAMEDI 17 JUILLET

15 h : Films d'auteurs et films rares : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 17 h : Hommage à B. Barnet : la Jeune Fille au carton à chapeau ; 19 h et 21 h : Comédies dramatiques (19 h : les Insurgés, de J. Huston ; 21 h : la Luna, de B. Bertolucci).

DIMANCHE 18 JUILLET

15 h : Films d'auteurs et films rares : Nana, de J. Renoir ; 17 h : Hommage à B. Barnet : Moscou en octobre ; Concert des maîtres de l'art ukrainien ; 19 h et 21 h : Comédies dramatiques (19 h : Bungalow pour femmes, de R. Walsh ; 21 h : Willie and Phil, de P. Mazursky).

LUNDI 19 JUILLET

15 h : Films d'auteurs et films rares : la Galerie des monstres, de Jaque-Catelain ; 17 h : Hommage à B. Barnet : la Maison de la rue Troubnaïa ; 19 h : Comédies dramatiques : Au cœur de la tempête, de D. Taradash.

MARDI 20 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. Sp.

DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio-28, 18e (606-36-07). H. Sp.

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19e (203-02-55). H. Sp.

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMET (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e* (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).

INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) * : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).*

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (*), film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00) ; Passy, 16e* (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PINK FLOYD, THE WALL, film britannique d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (70 mm) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).

LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e *(357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle,* 15e (575-79-79).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE *(Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5e* (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet *Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe* Montparnasse, 15e (544-25-02).

QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES RISQUES DE L'AVENTURE (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).

LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). 14 juillet, Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE SOLDAT (A, v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio 28, 16e (606-36-07). H. Sp.

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e *(544-28-80).*

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.

AGUIRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : *Daumesnil, 12e (343-52-97).* H. Sp.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; *Napoléon, 17e (380-41-46).*

L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). H. Sp.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).

BANANAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LA BANQUIÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Français, 9e (770-33-88) ; Fauvetto*, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (V. ang.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio 28, 18e (606-36-07), jeu. ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Action-Christine, 6e (325-47-46)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

CALIGULA (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Palace 15e (374-95-04). H. Sp.

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Élysée Point-Show, 8e (225-67-29) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).

LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e *(562-45-76)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, *2e (296-62-56).*

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.). Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Paramount Maillot, 17e (758-24-24)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-*68-42) ; Convention St-Charles, 15e* (579-33-00).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.

LOVE (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.

LES MAINS DANS LES POCHES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Chris*tine, 6e (325-47-46) ; Action République,* 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e *(742-60-33)* ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). *V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PLANÈTE SAUVAGE (F.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e, (343-52-97) h. sp.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : *Champo, 5e (354-51-60).*

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), t.l.j. sf dim., 12 h : Gibier de passage ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 0 h 10 : Despair ; t.l.j. sf dim. 12 h + V. 24 h : le Marchand des quatre saisons.

BUSTER KEATON (v.o.) : *Marais, 4e* (278-47-86), mer. : le Mécano de la Général ; jeu : Ma vache et moi ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : la Croisière du Navigator ; dim. : Steamboat Bill Junior ; lun. : les Lois de l'hospitalité ; mar. : Sherlock Junior.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : Une nuit à Casablanca ; 18 h et 22 h : M. Le Maudit ; 20 h : la Grande Illusion.

CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91). jeu., 20 h, lun., 22 h : Pour les Palestiniens une Israélienne témoigne ; mer., 20 h : les Dupes ; ven., 20 h : l'Olivier ; sam., mar., 22 h : the House ; sam., 20 h : *les Petites Guerres* ; *lun., 20 h : les* Routes de la rencontre.

MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer., sam., : le Prince et la Danseuse ; jeu. : Niagara ; ven. : Sept Ans de réflexion ; dim. : la Rivière sans retour ; lun. : Trouble-moi ce soir ; mar. : Marilyn.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : les Passagers de la nuit ; jeu. : Passage to Marseille ; ven. : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; sam. : les Anges aux figures sales ; dim. : Key Largo ; lun. : La mort n'était pas au rendez-vous ; mar. : les Fantastiques années 20.

F. LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Cape et poignard ; ven., sam. : Règlements de comptes ; dim., lun. : Désirs humains ; mar. : les Contrebandiers du Moonfleet.

COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40) : mer., 20 h, sam., 16 h, lun., 22 h 15 : Folies bourgeoises ; ven, 20 h, sam., 18 h : Violette Nozières ; sam., 20 h 15, dim., 18 h : le Cheval d'orgueil ; jeu., 20 h, dim., 16 h : les Innocents aux mains sales ; ven., 22 h 15 : le Beau Serge ; mer., 22 h : les Cousins ; jeu., 22 h : Ophelia ; ven., 18 h : Landru ; sam., 22 h 15 : Marie-Chantal contre Dr Kha ; dim., 22 h 15 : la Ligne de démarcation ; mar., 22 h 15 : la Route de Corinthe ; lun., 20 h 15 : les Biches ; dim., 20 h 15 : la Femme infidèle ; sam., 14 h : Que la bête meure ; dim., 14 h : le Boucher ; jeu., 18 h : la Décade prodi*gieuse : mar., 18 h : Docteur Popaul* ; lun., 18 h, mar., 20 h : Nada ; mer, 18 h : Une partie de plaisir.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer., sam., dim., 14 h : le Détective : jeud., sam., dim., 16 h : le Policeman ; ven., sam., dim., 20 h : Les flics ne dorment pas la nuit ; lun., sam., dim., 22 h : la Chasse ; mar., sam., dim., 18 h : Meurtre dans la 110e rue.

DE NIRO (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : Raging Bull : Sanglantes confessions.

JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; mar., 13 h : Vaudou ; 14 h 15 : la Féline ; 15 h 30 : Berlin Express.

CARY GRANT (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; jeu., 15 h 20, dim., 20 h 40, mar., 18 h 20 : L'impossible Mr Bebe ; mar., 16 h 45 : Un million dé en main ; jeu., 17 h 10, ven., 13 h 30, dim., 19 h : Mon épouse favorite ; ven., 16 h 45, dim., 17 h 20 : Soupçons ; ven., 15 h 5, dim., 22 h 20 : Sylvia Scarlett.

BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; mer., sam., 21 h, jeu., 17 h, ven., 14 h 30, mar., 20 h : le Charme discret de la bourgeoisie ; mer., dim., 14 h 30, jeu., sam., 20 h, ven., mar., 22 h, lun., 17 h : le Journal d'une femme de chambre ; ven., 17 h, sam., 14 h 30, lun., 22 h : Cet obscur *objet du désir* ; *ven., dim., lun.*, 20 h, sam., mar., 17 h : le Fantôme de la Liberté ; jeu., 14 h 30, dim., 17 h : la Voie lactée ; mer., 20 h, jeu., dim., 22 h, lun., 14 h 30 : l'Age d'or.

HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; mer., jeu. : les Enchaînés ; ven., sam. : Psychose (**) ; dim. : Rebecca ; lun., mar. : la Maison du docteur Edwards.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; mer., jeu. : le Reptile ; ven., sam. : la Horde sauvage ; dim. : les Grands Espaces ; lun., mar. : Fureur Apache.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, *1er (508-94-14), 18 h, S. + 0 h 15.*

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

BABY DOLL (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), S. 14 h, jeu., D. 21 h.

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) mer. 19 h 15.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PSYCHANALYSE

La mort d'Alexander Mitscherlich

(Suite de la première page.)

Weiszäcker s'intéressait à la psychanalyse et conservait les œuvres de Freud que Mitscherlich put étudier à loisir. Il rencontra aussi, à l'époque, le philosophe Karl Jaspers, qui vivait dans l'« émigration intérieure » près de Heidelberg, depuis sa révocation *en 1937. Jaspers préparait alors une* nouvelle édition de sa *Psychopathologie.* Mitscherlich fit l'amère expérience de la résistance à la psychanalyse dont pouvait faire preuve un grand mandarin de l'Université allemande. Malgré de longues discussions, Mitscherlich ne put convaincre Jaspers de corriger les jugements sommaires que la *Psychopathologie générale* porte sur la théorie freudienne.

L'école de Francfort

En 1945, Mitscherlich fut nommé par l'armée américaine ministre de la santé et de l'alimentation dans le Land Rhin-Sarre. Il abandonna ses *responsabilités après un conflit* avec l'administration française qui avait pris la place des Américains, et, ont il désapprouvait les méthodes. En 1946, il assista en observateur au procès des médecins criminels de guerre à Nuremberg. Il en tira quelques publications accablantes pour une bonne partie de la médecine allemande sous le IIIe Reich. Mitscherlich fut pris à partie par ses collègues qui l'accusaient de dénigrer leur corporation. Par la suite, il restera toujours un marginal dans les milieux médico-universitaires.

Il fonde, en 1947, la revue *Psyché,* et, en 1950, la clinique psychosomatique de Heidelberg. Celle-ci a reçu le soutien de la Rockefeller Foundation. Depuis cette époque, Mitscherlich entretient des relations étroites avec les psychanalystes anglo-saxons, fréquemment invités à s'associer aux travaux de la clinique de Heidelberg et plus tard de l'Institut de Francfort.

Mitscherlich publie d'abord divers ouvrages sur la médecine psychosomatique : *Liberté et déterminisme dans la maladie,* puis *la Maladie comme conflit.* En 1958, il devient professeur à l'université de Heidelberg, mais il doit à l'appui d'Adorno et de Horkheimer de pouvoir fonder un institut de psychanalyse à part entière. Il crée l'Institut Sigmund Freud à Francfort et enseigne à la faculté de philosophie après que la faculté de médecine a refusé sa nomination.

Le nom de Mitscherlich se trouve désormais associé à l'école de Francfort, *avec laquelle il n'a pourtant pas* de relations directes. Par ses livres, *Vers la société sans pères* (1963), où il montre la disparition du père comme modèle et la modification des structures familiales, et *le Deuil impossible* (1967), qui contribue à la psycho-histoire en analysant le refoulement collectif des souvenirs du IIIe Reich en R.F.A., Mitscherlich fait scandale. En 1967-1968, il se distingue par son attitude bienveillante envers le mouvement étudiant qui invoque ses travaux avec enthousiasme.

Durant les années 70, Mitscherlich continue de choquer l'opinion conservatrice en critiquant la brutale répression du terrorisme en Allemagne. Il poursuit la réflexion entreprise en 1965 *dans l'Inhospitalité de nos villes,* montrant en 1975 dans *Thèses sur la ville de l'avenir* tous lesenrichissements que la psychanalyse pourrait apporter à l'architecture *et à l'urbanisme.*

Dans *Tentative de mieux comprendre le monde,* Mitscherlich présentait sous un jour pessimiste la situation de la psychanalyse en République fédérale : *« Cette discipline fondée par Freud est restée inaccessible et étrangère aux Allemands. Ils ont développé contre elle une antipathie collective. »* Pour avoir analysé sans complaisance la haine et les besoins agressifs qui avaient permis l'avènement du nazisme et resurgissaient dans la chasse aux sorcières terroristes, *Mitscherlich s'était attiré la réprobation* des grands journaux conservateurs.

Il dérangeait aussi ses contemporains en dénonçant l'envahissement des thérapies du comportement, la « professionnalisation » affadissante de la psychanalyse, l'esprit positiviste qui étouffait liberté et créativité. Il défendait l'« or pur de l'analyse » contre les alliages réputés moins coûteux et plus efficaces.

Alexander Mitscherlich avait pris sa retraite en 1976, tout en continuant à collaborer avec l'Institut Sigmund Freud de Francfort. A son nom reste associé celui de Margarete Mitscherlich, sa femme, qui cosigna *le Deuil impossible* et développe depuis lors une œuvre personnelle.

JACQUES LE RIDER.

★ Les œuvres d'Alexander Mitscherlich ont été publiées chez Suhrkamp, à Francfort, pour la plupart en format de poche. « Vers la société sans pères » a paru en français chez Gallimard ; « le Deuil impossible » chez Payot.

CORRESPONDANCE

A propos du collège international de philosophie

M. Jacques Derrida, nous adresse la lettre suivante :

Le Monde du 2 juillet a publié dans sa page « Idées » un article intitulé « Pour un collège international » signé de Alain et Danièle Guillerm.

Quant à ce projet, ils ont le droit de présenter ce qui fut leur expérience et ce qui est leur interprétation. Nous tenons, pour notre part, à apporter les précisions et rectifications suivantes. Une « mission pour la création du collège international de philosophie » a bien *été formée* par monsieur le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie. La lettre de mission est datée du 18 mai 1982. Les membres de la mission sont MM. François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt. Jacques Derrida en assure la coordination. Un travail de réflexion et une vaste consultation ont été engagés. Un rapport doit être remis au ministre en septembre. Toutes les contributions doivent être adressées à la *Mission pour la création du collège international de philosophie,* 5, rue Descartes, 75005 Paris ; tél. : 634-33-33, poste 634.

Le Monde

société

JUSTICE

A MARSEILLE

M. Jean Montaldo a été entendu à sa demande par les policiers chargés de l'enquête sur les fausses factures

Le journaliste Jean Montaldo, auteur de l'ouvrage intitulé « Huit Cent Cinquante Jours pour abattre René Lucet », a été entendu à sa demande, mardi 13 juillet, pendant six heures, par les inspecteurs de la brigade financière du S.R.P.J. de Marseille chargés d'enquêter sur l'affaire des fausses factures. Pour M. Montaldo, *« il ne pourra plus s'agir désormais d'une simple affaire de fausses factures ». « J'ai apporté la preuve,* a-t-il déclaré, *que depuis trente ans une authentique entreprise de détournement de fonds publics existe à Marseille. »*

Le magistrat chargé de l'instruction, Mme Marie-Chantal Coux, qui est partie en congé mardi 13 juillet au soir, sera remplacée jusqu'au 14 août par M. François Ardiet. Ce dernier devra notamment se prononcer sur la demande de mise en liberté déposée mardi 13 juillet par Mes Henri Coupon et Marianne Donsimone en faveur de M. Dominique Venturi, l'une des dix-huit personnes écrouées dans cette affaire de fausses factures. (« le Monde » du 9 juillet.)

D'autre part, selon l'administrateur de la C.E.G.M. (Coopérative générale d'entreprises du Midi), société qui est au centre de cette affaire, le bilan de cette entreprise, créée en 1953 par M. Dominique Venturi, serait déposé dans quelques jours auprès du tribunal de commerce de Marseille. Ce dépôt de bilan pourrait entraîner le licenciement de soixante-dix-neuf personnes.

BIBLIOGRAPHIE

« Huit Cent Cinquante Jours pour abattre René Lucet »

Dès la première page, à la ligne onze, les présentations sont faites et la cause entendue : d'un côté René Lucet, *« patron jeune, brillant et dynamique », « fonctionnaire prestigieux »* qui sera appelé plus loin *« Elliot Ness à Marseille »*, sorte de chevaliere Bayard de la Sécurité sociale. De l'autre, l'Hydre aux cent *têtes qui porte le titre générique* d'*« adversaire infâme »*. On a tout de suite compris : le héros mourra à la fin *« blessé à mort par des attaues abjectes, ignobles (...) brisé par les longues et amères réflexions qui ont emporté ses ultimes espoirs »*

Comme on peut le constater, au long des 326 pages du livre de Jean Montaldo *Huit Cent Cinquante Jours pour abattre René Lucet*, l'art de la nuance n'est pas le propre de l'auteur qui manie la plume avec manichéisme. Ce livre est une machine de guerre. On ne peut le juger comme un dossier même s'il est *sérieusement* documenté : son anticommunisme épidermique lui ôtent toute lucidité. Pour celui qui se qualifie de *« journaliste-écrivain d'investigation »*, l'affaire Lucet est *« un authentique procès de Moscou à Marseille ». « Soldat de la liberté »*, le patron de la Sécurité sociale marseillaise s'est immolé *« pour ébranler jusqu'à le lézarder (...) le régime socialo-communiste (...) qui stalinise la société libérale »*

Face à l'Incorruptible, il ne peut y avoir que des ennemis méprisables *« le P.C., la C.G.T., la bureaucratie, la maffia syndicale, les racketteurs de Marseille, les méthodes du K.G.B. et les eunuques de Mme Questiaux »*

(De notre correspondant.)

(N.D.L.R. : les inspecteurs de l'Inspection générale des affaires sociales) qui s'uniront pour préparer *« un assassinat politique »*.

L'aura du héros est telle que même des personnages comme M. Dominique Venturi, fondateur de la société coopérative C.E.G.M. (Coopérative d'entreprises générales du Midi), à l'origine de l'affaire des fausses factures, aujourd'hui inculpé et écroué, passe pour un banal homme d'affaires dont les marchés de gré à gré avec la Sécurité sociale, sont, selon M. Montaldo, *« parfaitement légaux »*.

Ce journaliste, *« qui n'a peur de rien ni de personne »* (il l'écrit lui-même sur la couverture de son livre) a ouvert les yeux des enquêteurs du S.R.P.J. de Marseille et leur a désigné les vrais coupables : *« les rois de la Canebière »*, le ministre de l'intérieur en tête. L'affaire des fausses factures de la mairie est venu dire à Marseille Jean Montaldo, c'est mon livre qui l'a fait éclater, ce qui est pour le moins présomptueux.

L'auteur se montre en revanche beaucoup plus discret sur certains aspects de la personnalité de René Lucet, patron de combat, croisé de l'anticommunisme et qui ne s'en cachait guère. On riait fort à la direction de la caisse primaire des bons tours *« joué aux camarades »* à l'occasion de la remise en ordre qui *lui avait été confiée pour « mettre fin au cirque cégétiste »*. De même, le rôle du service des relation humaines de la caisse et de son animateur, M. Jean Dochier, n'apparaît pas dans le livre ni la responsabilité de son service dans le climat de tension qui régnait souvent à la caisse. Il est vrai que cela aurait pu ternir l'image de marque de « l'Archange » dont une analysse graphologique reproduite dans le livre de Jean Montaldo le décrit *« assez modeste et discret »*. Pour tous ceux — amis ou adversaires — qui ont connu René Lucet c'est là sans doute la révélation la plus étonnante de cet ouvrage.

JEAN CONTRUCCI.

★ *Huit Cent Cinquante Jours pour abattre René Lucet. Les Secrets d'une exécution politique*, par Jean Montaldo. Albin-Michel, 326 pages. 65 F.

FAITS ET JUGEMENTS

Autodéfense

Un jeune homme de dix-sept ans a été tué et deux autres mineurs blessés, dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 juillet, alors qu'ils tentaient de dévaliser un magasin de cycles à Oissel (Seine-Maritime). Alerté par un bruit de vitrine brisée, le commerçant, M. Dominique Bertin, vingt-deux ans, a saisi son fusil de chasse et a fait feu sur l'un des adolescents qui avait pénétré dans la cour intérieure. Celui-ci a été tué sur le coup. Le commerçant, qui était descendu devant son magasin, a ensuite tiré sur une voiture qui démarrait. Deux des occupants, touchés aux épaules, ont été conduits à l'hôpital par le conducteur, qui a aussitôt pris la fuite. Opérés dans la nuit, leur vie n'est pas en danger.

M. Dominique Bertin, gardé à vue dans les locaux de la police, devait être présenté au parquet du tribunal de Rouen, dans la journée du mercredi 14 juillet.

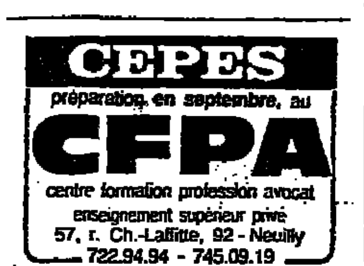
Six morts dans l'incendie d'un centre pour handicapés aux Pays-Bas

Six handicapés mentaux âgés de quinze à vingt ans sont morts dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 juillet dans l'incendie de l'institution dans laquelle ils vivaient aux Pays-Bas, à Den Dolder. Les six victimes ont été intoxiquées par la fumée dans leur dortoir. Les pompiers, qui avaient une permanence à proximité de l'institution, sont intervenus seulement dix minutes après le début de l'incendie. Tous les autres pensionnaires ont pu être évacués.

Les pavillons ont été totalement détruits. Le directeur de l'établissement a déclaré qu'il ignorait la cause de l'incendie et s'est montré étonné de la rapidité avec laquelle ont été détruits des bâtiments conformes, selon lui, aux règles de sécurité.

En France, le 25 mai, un incendie avait, de la même façon, détruit un établissement médico-scolaire à Aire-sur-l'Adour (Landes), faisant vingt-trois morts. Il a été établi que son origine était criminelle. (*Le Monde* du 27 mai.)

● *Dossiers politiques volés chez un sénateur.* Deux dossiers relatifs à la préparation des élections municipales de mars 1983 ont été dérobés dans la nuit du 8 au 9 juillet chez M. Jean Béranger, sénateur (M.R.G.) et maire de Marly-le-Roi (Yvelines), a-t-on appris mardi 13 juillet.



RELIGION

Une exposition à l'église Saint-Merri

Les femmes aussi

Discrète par ses dimensions, l'exposition « Les femmes dans l'Eglise » présentée dans l'église parisienne Saint-Merri (4e arrondissement) près du Centre Pompidou jusqu'au 15 août risque de paraître explosive à certains chrétiens qui s'étonneront que des femmes catholiques puissent dire aussi franchement et dans un *lieu de culte leur désaccord* avec la doctrine de leur Eglise.

Dieu merci ! Pourquoi les femmes se feraient-elles timorées pour souhaiter que leur libération ne soit pas l'exclusivité de la société civile ? Faudrait-il que la place de la femme dans l'Eglise soit toujours liée à celle d'une « pomme » dont le symbole est incertain ?

Les femmes n'ont pas peur des mots et des images. Un panneau est consacré à *leur* corps. Corps en pièces, corps morcelé, que ce soit le ventre de la future mère ou les yeux, les seins, les jambes de *la prostituée. La* femme est disloquée soit par la concupiscence, soit par une morale archaïque qui n'ose faire sa juste part à une personne humaine dont on a encore trop peur pour lui laisser le droit d'être vraiment elle-même.

Nombreuses sont les femmes qui déplorent de ne pas jouir de toute leur liberté dans l'Eglise. Au nom de quoi et de qui la prêtrise leur serait-elle par exemple refusée ? Est-il possible d'affirmer avec le cardinal Bernadin Gantin qu'elles sont inaptes aux fonctions *sacerdotales sous prétexte* que Marie, mère de Jésus, ne faisait pas partie du collège des douze apôtres ? Combien de temps faudra-t-il attendre pour que l'Eglise prenne conscience qu'elles demeurent victimes de préjugés ancestraux ?

L'Eglise avance lentement ; l'exposition exprime cette vérité par le dessin d'un énorme escargot. Irrévérence ? Cela n'est pas sûr : plutôt plaisanterie ou désinvolture comme on en vit au sein des familles unies.

Le piège de la discrimination sexuelle

Comment l'Eglise pourrait-elle prétendre défendre les droits de l'homme si elle continuait à tomber dans le piège de la discrimination sexuelle, c'est-à-dire en fait du racisme ?

Jean-Paul II a affirmé qu'il fallait *« poursuivre une authentique promotion féminine »*. C'est donc aux femmes d'arracher à la hiérarchie des décisions en cohérence avec les paroles de Jésus. Comment admettre, lit-on çà ou là, dans l'exposition, que soit « une Eglise composée exclusivement d'hommes qui gère le corps des femmes » ?

Tel est le ton d'une série de panneaux plus ou moins provocants. *L'intérêt de cette exposition* est d'être organisée à l'intérieur d'une église dont la vocation est culturelle. Elle montre aux visiteurs que la liberté d'expression n'est plus un vain mot chez les chrétiens. Faute de quoi l'Eglise pourrait continuer à « perdre » les femmes, comme on a dit au dix-neuvième siècle qu'elle avait perdu la classe ouvrière.

HENRI FESQUET.

Raser les « grands ensembles » ?

(Suite de la première page)

Charge nouvelle pour la nation qui n'ira pas en diminuant, comme certains le croient : la plupart de ceux qui appartiennent à la « deuxième génération » ne retourneront pas en Algérie par exemple, malgré la pression du gouvernement de M. Chadli, concernant notamment le service militaire. Du côté des jeunes femmes, la différence de mœurs d'un côté à l'autre de la Méditerranée crée un fossé difficilement franchissable. « *Qu'on le veuille ou non*, nous disait M. Dubedout, *nous sommes rentrés dans une société multiraciale, et avant, espérons-le l'intégration de la troisième génération, cette période intermédiaire sera très difficile. Les réactions de rejet sont très fortes avec en face le contre-racisme provocateur* ».

Non seulement on n'a pas construit d'H.L.M. pour permettre de vivre « différemment » à l'intérieur des locaux, mais le chômage frappe plus que d'autres les jeunes immigrés, qui, au reste, désertent l'école dès qu'ils le peuvent.

Que faire ? M. Dubedout est formel : « *Si on ne donne pas à ces jeunes — qu'ils soient d'origine étrangère ou française — des possibilités d'épanouissement, ils proclameront leur identité par l'appartenance à des « bandes » qui auront toujours la tentation de secouer à leur façon les institutions, complètement inadaptées à la question.* »

C'est à l'aboutissement d'un grand projet éducatif et culturel que la commission de M. Dubedout voudrait intéresser le gouvernement. Le but est d'abord de faire essaimer les « missions locales », où, grâce à des élus locaux militants, branchés sur de multiples associations, on arrive à l'aide personnalisée au jeune qu'on *accueille dans des permanences*, qu'on cherche à orienter suivant ses aspirations, qu'on guide vers le monde des adultes et ses contraintes, vers des travaux à mi-temps, le reste étant utilisé pour la formation.

Projet culturel ? Ce qui réunit en ce moment les jeunes de toutes couleurs de peau, c'est la musique. Il faut leur permettre d'acheter des instruments, des amplis, etc. qui les inciteront à former des petits groupes et leur fournir des locaux nécessaires.

Autre suggestion : redorer le blason de la « fête familiale ». Les habitants des quartiers périphériques cherchent beaucoup plus qu'on ne le croit toutes les occasions de se réunir, de danser pour célébrer avec amis et voisins un événement de leur histoire personnelle. L'entreprise est difficile si l'on ne dispose pas d'une salle *ad hoc*, un peu isolée des logements pour ne pas troubler le sommeil *des voisins*.

L'essentiel est que la « machine institutionnelle » (police, justice, école, aide sociale, etc.) s'adapte aux circonstances. Il convient de substituer à la *gestion par fonctions*, beaucoup trop centralisée dans la municipalité, la *gestion par territoires* afin de retrouver les hommes dans leur globalité au lieu de les découper en tranches de locataires, de producteurs, de consommateurs ou de... délinquants.

Avant de faire sauter les « grands ensembles », où l'on voit trop vite l'explication de *tous* les débordements de violence, ou du moins, *avant même de retaper l'immobilier*, il serait sage de « retaper » les individus, modifier leurs comportements, parvenir à faire cohabiter des personnes qui ont des stratégies sociales différentes. Faute de quoi, même avec des locaux mieux adaptés, on retombera vite dans les ornières d'aujourd'hui.

PIERRE DROUIN.

MÉDECINE

Le nouveau Conseil supérieur du médicament examinera en octobre le problème des essais cliniques

La première réunion du Conseil supérieur du médicament (1) créé par le ministère de la santé (*le Monde* du 8 juillet) s'est tenue le lundi 12 juillet sous la présidence de M. Jack Ralite, ministre de la santé, qui a précisé le rôle qu'il entend lui attribuer : un examen de *« toutes les grandes orientations de la politique du médicament, en s'intéressant essentiellement aux aspects sanitaires »* et notamment la promotion industrielle, son éthique, le développement des efforts de recherche, l'élargissement de la coopération internationale, la moralisation de la visite médicale, le développement d'une information publique et enfin, la distribution des médicaments.

Le conseil se réunira au début du mois d'octobre sur le thème des essais cliniques et de la réforme du dispositif de pharmaco-vigilance. Elle examinera en novembre les problèmes que pose la distribution du médicament, à la lumière du rapport de M. Frank Sérusclat, sénateur socialiste du Rhône, *sur ce* thème.

La réunion de décembre sera consacrée aux problèmes de l'industrie. M. Ralite a souligné à ce sujet qu'au blocage actuel des prix devrait succéder au 1er novembre 1982 *« une hausse modérée »* (les augmentations de prix de juillet 1981 et de février 1982 se sont élevées respectivement à 2,5 % et à 3 % avec un effort particulier, c'est-à-dire une hausse deux fois plus importante pour les petites entreprises).

Le ministre a annoncé également qu'un groupe restreint comprenant les représentants des ministères de la santé, de la recherche et de l'industrie et des affaires sociales et de la solidarité a été constitué pour préparer des conventions « État-Industrie » dans le domaine du médicament. Un certain nombre de ces conventions pourraient être signées avant la fin de l'année, lorsque seront définis le niveau et les formes de l'intervention publique. Une réforme de la formation et du statut des visiteurs médicaux est également en préparation.

(1) Il comprend, outre les représentants des cinq ministères concernés (santé, agriculture, consommation, recherche et industrie, affaires sociales et *solidarité nationale*), trente-quatre membres, dont certains siègent de droit (les représentants des grandes centrales syndicales, des caisses d'assurance maladie ou du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique) et d'autres sont nommés par les ministères concernés.

LES SPÉCIALITÉS NON REMBOURSÉES REPRÉSENTENT 18 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PHARMACIES

Quelle image les Français se font-ils des médicaments vendus en pharmacie sans prescription médicale, non remboursés par la Sécurité sociale et utilisés quotidiennement contre les maux jugés sans gravité ? Telle est la question qu'a posée publiquement l'Association française des producteurs de spécialités grand public (A.F.S.G.P.). Ces produits, dont la vente représente quelque 18 % du chiffre d'affaires réalisé par les officines, sont constitués pour plus de la moitié par des médicaments contre les maux de tête, suivis par les maux de gorge, les rhumes, refroidissements, douleurs musculaires, troubles digestifs, blessures légères, etc.

Selon un sondage réalisé par la SOFRES à la demande des producteurs sur un échantillon représentatif de deux mille adultes, un peu plus de la moitié des Français (51 %) ignorent que la publicité diffusée sur cet ensemble de produits fait l'objet d'un contrôle du ministère de la santé. 61 % des personnes interrogées disent avoir perçu, entendu ou lu, un message publicitaire à propos de ces produits, mais 90 % d'entre elles estiment que leur consommation de ces médicaments n'est guère modifiée par ces messages. 88 % jugent utile de demander aux pharmaciens un complément d'information sur ces produits.

Au total, font remarquer les producteurs, plus de trois Français sur quatre ont recours à ce type de médicaments dans leur vie quotidienne. 60 % des personnes interrogées trouvent « *normale* » la pratique d'une publicité dans ce domaine, une publicité qu'il faut défendre, soulignent les industriels « *comme l'accès à l'information et à la connaissance* ».

Un programme sanitaire pour les départements d'outre-mer sera préparé à la fin de l'année, annonce M. Ralite

C'est un véritable « programme de santé pour les départements d'outre-mer » qu'entend établir le gouvernement, après la réunion à Paris, à la fin de l'année, d'une « conférence de santé » où se retrouveront tous les responsables concernés, a annoncé M. Jack Ralite, ministre de la santé, qui commentait le lundi 12 juillet son récent séjour aux Antilles et en Guyane (*le Monde* des 1er, 3, et daté 11-12 juillet). Il a annoncé qu'il se rendrait cet automne à la Réunion avant la tenue du « sommet parisien » destiné à l'établissement d'un bilan et à la définition des mesures particulières qu'appelle la situation sanitaire spécifique des DOM.

Un important effort a déjà été accompli, a souligné le ministre, tant par la délégation en 1982 à la Martinique de 40 millions de francs d'autorisation de programme sur le plan sanitaire, que par la progression de 34 % par rapport à 1981 des crédits accordés pour les hôpitaux de la Guadeloupe, ou par la satisfaction à 100 % des demandes transmises par la préfecture pour la rénovation des hospices ou des établissements de prévention. En outre, le blocage de *25 % des crédits d'équipement sanitaire* instauré par le gouvernement dans la métropole dans le cadre de la politique d'austérité ne sera pas appliqué aux Antilles.

La création d'un centre hospitalier régional Antilles-Guyane qui sera effective à la fin de 1982, prélude à l'organisation d'une formation médicale de 3e cycle qui, en accord avec le ministre de l'éducation, pourra se développer localement. La carte sanitaire de cette région devra être prête à la même date afin de substituer à l'anarchie actuelle une harmonisation des divers moyens publics ou privés en matériel et en personnel dont disposent les Antilles.

SCIENCES

RÉFLEXION ET RIGUEUR POUR LES ACTIVITÉS SPATIALES FRANÇAISES

A l'occasion de la réception donnée, mardi 13 juillet, en l'honneur des deux cosmonautes français, Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry, le ministre de la recherche et de l'industrie, M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré que la France disposait de dix-huit mois pour réfléchir à son avenir spatial. « *La maîtrise de l'espace*, a-t-il dit, *devient une chose essentielle pour l'indépendance nationale.* » Il a toutefois rappelé, à cette occasion, que l'espace coûtait cher et qu'il serait particulièrement difficile d'engager des programmes nouveaux en 1983 et 1984.

Dans ces conditions, des projets comme ceux du satellite astronomique Sigma (*le Monde* du 9 juin) et du satellite relais de télécommunications Star pourraient connaître quelques difficultés dues aux rigueurs budgétaires. M. Chevènement a déclaré enfin que la France restait ouverte à toutes les propositions de coopération, d'où qu'elles viennent — Japon, Etats-Unis et Union soviétique, — tout en espérant, a-t-il ajouté à l'intention des cosmonautes, « *que nous pourrons participer à d'autres expériences qui pourraient être des vols de longue durée dans l'espace* ».

● *Le président du Centre national d'études spatiales* (C.N.E.S.), M. Hubert Curien, a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions par le conseil des ministres du mardi 13 juillet, sur proposition du ministre de la recherche et de l'industrie. M. Curien, qui est aussi *président* du conseil de l'Agence spatiale européenne, avait été nommé à la tête du C.N.E.S. en juillet 1976, puis reconduit à ce poste une première fois en juillet 1979.

● RECTIFICATIF. — Dans l'entretien que nous ont accordé les deux cosmonautes français, Jean-loup Chrétien et Patrick Baudry (*le Monde* du 14 juillet), il fallait lire dans le texte de la deuxième question : « *Quels seraient les conseils que vous donneriez aux scientifiques ?* », et non « *aux Soviétiques* », comme il était indiqué par erreur dans certaines de nos éditions.

LÉGION D'HONNEUR

GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. André Lwoff, prix Nobel de médecine.

GRANDS OFFICIERS

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Henry Barbet, vice-président du Conseil d'Etat ; Pierre Billotte, ancien ministre ; Jean Cassou, écrivain ; Henri Maynier, procureur général honoraire près la Cour de cassation.

GRANDE CHANCELLERIE

Est promu *commandeur* :

M. Etienne Pichat, conseiller d'Etat honoraire.

Sont promus *officiers* :

MM. Emile Courtès, contrôleur d'Etat honoraire ; Louis Gruffy, président de chambre honoraire à la cour de Paris ; Jean-Marie Tusques, professeur honoraire à la faculté de médecine de Nantes ; Etienne Weill, professeur honoraire de lycée.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jules Brenne, professeur de lycée honoraire ; Mme Suzanne Dahan, attaché principal honoraire de préfecture ; MM. Jacques Davies, ancien commandant de bord à U.T.A. ; Robert Degris, ancien surveillant principal à la S.N.C.F., ancien responsable syndical ; Pierre Fouquet, médecin-chef de service des hôpitaux psychiatriques honoraire ; André Jeudy, magistrat honoraire des tribunaux administratifs.

MM. Alexandre Ledi, chef de contrôle honoraire à la DASS des Alpes-Maritimes ; Pierre Leroux, ancien ouvrier à l'établissement des constructions et armes navales de Ruelle, ancien responsable syndical ; *Joseph Maleville, ancien ouvrier au* ministère de la défense, ancien militant syndicaliste ; Yves Masson, attaché principal d'administration centrale à la grande chancellerie ; Lucien Prouvost, *commissaire principal* honoraire de la sûreté nationale ; Georges Simon, ancien contrôleur principal à la S.N.C.F. ; Robert Tournois, inspecteur général honoraire à la S.N.C.F.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jacques Fauvet, journaliste, ancien directeur du « Monde » ; Pierre July, avocat, ancien ministre ; Isaac Molina, président d'honneur de la Fédération nationale de la presse *spécialisée*.

Sont promus officiers :

MM. Charles Allies, conseiller général ; Alin Decaux, historien, membre de l'Académie française ; Robert Paumier, journaliste ; Gaston Rebuffat, guide de haute montagne ; Louis Robert de Beauchamp, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Pierre Bussac, directeur général adjoint de la Société générale de presse ; Mmes Marthe Djaziri, attaché principal d'administration centrale ; Françoise Gallouedec-Genuys, directeur de la Documentation française ; M. Edouard Houg, membre de la Ligue des droits de l'homme ; Jean Lacroix, président-directeur général d'une union de coopérateurs.

Mlle Marguerite Mesnard, religieuse dominicaine ; MM. Fernand Pécheux, instituteur honoraire, maire ; Pierre Pierrard, professeur ; Jean Roger, ex-assistant, responsable d'un service d'expédition ; Henri Segond, directeur général d'un centre hospitalier régional.

Secrétaire d'Etat rattaché au premier ministre

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Djelloul Bourokba, *chef de* mission interministérielle pour les Français originaires d'Afrique du Nord ; Jean Ottaviani, secrétaire général de l'Anfanoma.

DROITS DE LA FEMME Auprès du premier ministre

Sont nommées chevaliers :

Mmes Léone Noileau, artisane ; Paule Dreulle, ingénieur ; Marie Curien, directrice d'école.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier* :

M. Jean-Baptiste Guyomarc'h, directeur général des services législatifs du Sénat.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Clotilde Raguet, administrateur adjoint spécialisé à l'Assemblée nationale ; M. Jean-Pascal Vieu, directeur des services administratifs du conseil économique et social.

FONCTION PUBLIQUE ET RÉFORMES ADMINISTRATIVES

Est nommée *chevalier* :

Mme Lucie Ducher, institutrice retraitée.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Est promu *commandeur* :

M. Augustin Laurent, ancien ministre, ancien député, ancien maire de Lille.

Sont promus *officiers* :

Mme Yvette Chassagne, commissaire de la République du département de Loir-et-Cher ; MM. Fernand Bucchianeri, maire de Solutré (Saône-et-Loire) ; Roger Deschamps, secrétaire du conseil général de la Dordogne ; Charles Gérard, commissaire de la République de la région Limousin ; Charles Imbert, maire de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) ; *Jean Martin, préfet* honoraire ; Jean Mauriat, sous-directeur de service actif de la police nationale ; Pierre Monteil, directeur honoraire des services de sécurité civile d'Ille-et-Vilaine ; Albert Ouzoulias, maire de Palisse (Corrèze) ; Désiré Parent, chef de service de la police nationale ; Roger Roucaute, maire d'Alès ; Maurice Verillon, ancien sénateur, maire de Die (Drôme).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Guy Baillet, maire de Langres ; Jacques Beguin, sous-préfet honoraire ; Messaoud Bousaïz, président de la communauté israélite de Cannes, adjoint au maire de Cannes ; Robert Capdeville, président du conseil général de l'Aude ; Georges Carpentier, ancien député, ancien conseiller général de Loire-Atlantique ; Louis Chopier, conseil*ler général d'Ille-et-Vilaine, maire* de Saint-Malo ; Henri Daudey, brigadier-chef de la police nationale à Corbeil-Essonnes ; Henri Delcros, maire de Chalinargues (Cantal) ; Georges Delhomme, maire de Vinsobres (Drôme) ; Roland Deval, pilote ; Roger Duveau, ancien député de Madagascar ; André Emery, ancien conseiller général de la Nièvre.

MM. Gaston Espinasse, ancien agent de l'assemblée de l'union française ; Georges Euloge, journaliste ; Jacques Favier, directeur de préfecture en retraite ; Antoine Filippi, administrateur de l'orphelinat mutua*liste de la police nationale* ; André Gayrard, maire adjoint de Draguignan ; Antoine Giannorsi, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Edouard Heyraud, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône ; Henri Huyet, secrétaire général de la ville de Créteil ; Ferdinand Jouval, maire honoraire d'Oppède (Vaucluse) ; René Maurice Jouveau, écrivain ; Jean Labeyrie, maire de Pontony (Landes) ; Pierre Lacaze, maire d'Aureilhan (Hautes-Pyrénées) ; Henry Leenhardt, pasteur de l'Eglise réformée de France ; Michel Le Gall, *commissaire de la République*, délégué pour la police à Lille ; Marcel Lemoine, conseiller général de l'Indre ; Waldeck L'Huillier, maire honoraire de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ; Jean Marchioni, ancien conseiller général, maire de Giuncaggio (Haute-Corse) ; Pierre Marien, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Saint-Quentin ; Jean-Marie Marion, *conseiller juridique ; Roger Masle*, maire de Buxières-sous-Montaigut (Puy-de-Dôme) ; Jean Mathieu, commissaire principal de la police nationale ; André Meerschart commissaire divisionnaire de la police nationale à la préfecture de police ; Paul Mondoloni, vice-président du conseil général de la Corse-du-Sud ; Pierre Noël, ancien maire de Saint-Dié ; Gilbert Pauriol, conseiller général des Bouches-du-Rhône, maire de Lambesc ; Serge Pernette, inspecteur divisionnaire de police à la préfecture de police ; Charles Prim, médecin-chef du service départemental *d'incendie du Var ; Philippe* Renauld, président du tribunal administratif de Rennes ; Maurice Rival, conseiller général de l'Isère, maire de Chirens ; Michel Rogagel, secrétaire général du conseil général de la Nièvre ; Adrien Sequard, conseiller général de la Manche ; Joseph Sibuet, conseiller général du Rhône ; André Sousi, maire de Bron (Rhône).

Roger Spertino, ancien président national de l'union syndicale C.G.T. des sapeurs-pompiers ; Gaston Tirmarche, conseiller général du Nord, maire de Saint-Pol-sur-Mer ; Mme Jeanne Boonard, secrétaire en chef, trésorier du syndicat F.O. des préfectures ; MM. Roger Villemaux, conseiller général des Ardennes ; André Voisin, ancien député, président du conseil général d'Indre-et-Loire ; Paul Souchon, ancien adjoint au maire de Malzieu-Ville (Lozère).

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sont nommés *chevaliers* :

M. Just Catayee, professeur de faculté de médecine ; Mme Germaine Lisuzun, présidente du comité de la Croix-Rouge de la Polynésie fran*çaise ; MM. Jean Nedja, ancien chef* de la tribu de Kapoue (Nouvelle-Calédonie) ; Ernest Wan-Ajouhu, maire du François (Martinique).

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont promus *officiers* :

MM. Lucien Blanc, directeur général de société ; Jacques Bouchacourt, conseil de sociétés ; Jean Trocmé, chef des services de l'expansion économique en Espagne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Mantoy, attaché principal d'*administration ;* Bernard Marquis, conducteur de travaux ; Mme Paulette Phalippon, directeur général du comité national des conseillers du commerce extérieur ; MM. René Roelly, directeur de succursale de banque ; Paul Saler, gérant de société ; Alain Saint Martin, directeur général de société.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Kerrnzore, conseiller auprès du président du comité national routier ; Robert Leclercq, ingénieur général des ponts et chaussées ; Gilbert Perol, directeur *général d'Air France ; Jean Ribat*, inspecteur général de l'équipement, président du conseil d'administration de l'Office national de la navigation.

Sont nommés chevaliers :

MM. Antoine Benedetti, ancien assistant technique à la direction départementale de l'équipement de la Corse-du-Sud ; Maurice Bouchet, président d'une société coopérative à Cavaillon ; Jacques Brunet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général d'une société d'autoroutes.

Henri Carrière, commis des ponts *et chaussées en Haute-Garonne* ; André Durval, attaché administratif à la direction départementale de l'équipement de la Seine-Saint-Denis ; Georges Fleury, commandant de bord à Air France ; Mme Louisette Biojout, adjoint administratif, chef de groupe à l'administration centrale ; MM. Norbert Gerbier, ingénieur en chef de la météorologie, Roger Gouhier, employé principal à *la S.N.C.F. ; Florent Salomon, ancien* maître ouvrier principal à la S.N.C.F.

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Est promu *officier* :

M. Henri Prouteau, président de l'Association des anciens combattants de la batellerie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Duniau, syndicaliste ; Yves Le Foll, retraité de l'enseignement, maire de Saint-Brieuc ; Hubert Prevot, commissaire au Plan ; Pierre Roussel, délégué à l'économie sociale ; André Salomon, médecin ; Hugues Steiner, chef d'entreprise.

RECHERCHE ET INDUSTRIE

Sont promus *officiers* :

MM. André Bazin, directeur technique d'une société d'appareils de télévision ; Michel Laurent, président-directeur général de laboratoires de produits pharmaceutiques ; Michel Rapin, directeur de l'Institut de recherche technologique et de développement industriel ; Jacques Ruf*fié, professeur au Collège de France*.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Carlier, directeur général industriel d'une société de véhicules utilitaires et industriels ; Noël Dreulle, directeur dans une société minière ; Bernard Esambert, président-directeur général de société ; Pierre Garcin, directeur général adjoint dans un groupe de sociétés ; Roger Gardette, président de la chambre de commerce de Villefranche-sur-Saône ; Mme Gabrielle Va*lentin*, président du conseil d'administration d'une société de bonneterie ; *MM.* Pierre Le Diberder, administrateur et président-directeur général de sociétés ; René Le Guen, ancien secrétaire général de l'UGICT.

MM. Jean Maitron, maître-assistant honoraire à l'université Paris-I ; Marcel Michaud, directeur dans une société industrielle ; Jean Perrin, professeur titulaire à titre personnel à la faculté de médecine Cochin-Port-Royal ; Jean Racamier, président-directeur général d'une société métallurgique ; Philippe Rouyrre, président de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle ; Jean-Louis Steinberg, astronome titulaire de l'Observatoire de Paris ; *Joseph* Tranchant, chef de département au C.E.A. ; Jean Vaujany, président-directeur général d'une société.

ÉNERGIE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Blanc, secrétaire général adjoint de la fédération F.O. des *industries chimiques* ; Marcel Boyer, membre du conseil national de la Fédération nationale des mineurs F.O. ; Jean Cognet, directeur du personnel d'E.D.F.-G.D.F. ; Jean Gauchotte, chargé de mission dans une association d'établissements publics ; Marcel Sapet, responsable de l'hôpital des mines de Rochebelle ; Edouard Tincelin, directeur du centre de mécanique des roches à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Est promu *commandeur* :

M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre.

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Bougnol, inspecteur général de la Sécurité sociale ; Henri Dumée, vice-président honoraire d'une fédération mutualiste ; Raymond Longerinas, directeur d'un institut de rééducation médico-pédagogique et professionnel ; Laurent Lucas, conseiller pour les affaires sociales d'une ambassade de France.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Maurice Aillet, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ; Mme Simone Tinardon, secrétaire administrative d'une direc*tion régionale des affaires sanitaires* et sociales ; MM. Guy Chapellier, président de l'Association nationale des personnels de l'aide sociale à l'enfance ; Gabriel Euzéby, président d'une union départementale d'associations familiales ; Paul errieu, président du conseil d'administration d'une caisse d'allocations familiales ; Pierre Kalachnikoff, médecin-directeur d'un centre de cures médicales d'une fédération d'organismes de Sécurité sociale ; Jacques Marouby, membre du bureau de la CANAM ; Jean Sabatier, médecin conseil régional de la Sécurité sociale.

MM. Etienne Savine, vice-président de l'union nationale des bureaux d'aide sociale ; Gérold de angen, cofondateur et secrétaire général de France Terre d'asile.

TRAVAIL

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Sicard, directeur adpoint du travail ; Gaston Sourdet, contrôleur de l'UNEDIC.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Léon Bérody, ancien secrétaire général de l'union départementale C.G.T. de la Charente ; le professeur Jean Champeix, médecin coordinateur du service médical interentreprise du Puy-de-Dôme ; MM. Jacques Gabolde, directeur administratif d'entreprise ; Adam Gabrielli, membre du secrétariat départemental des retraités C.G.T. de l'Allier ; Jean Gareaux, directeur d'usine ; Maurice Gendre, secrétaire général de l'union départementale des syndicats de Haute-Garonne ; Jean Grunt, secrétaire adjoint de la C.F.T.C. ; Mme Lu*cie Daveluy, ancien directeur dépar*temental du travail et de l'emploi ; MM. Fernand Latoulie, vice-président national honoraire de la confédération des sociétés de coopératives ouvrières de production ; Pierre Laurens, directeur attaché à la direction générale d'une entreprise ; René Maillet, administrateur civil à l'administration centrale ; Charles Savouillan, ancien délégué régional de l'AFPA de Lyon ; André Tollet syndicaliste C.G.T. ; Jean Troisgros, restaurateur ; Jean Vincent, directeur régional du travail et de l'emploi de Bretagne.

JUSTICE

Est promu *commandeur* :

M. Francis de Baecque, conseiller d'Etat.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Aubouin, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Chabrand, conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires ; Guy Delamotte, président de chambre à la cour de Versailles ; Armand Lemaire, président de chambre à la *cour de Paris ; Paul Levy*, avocat général près la cour de Paris ; Pierre Martaguet, premier président de la cour d'Agen ; Jean-Baptiste Sialelli, avocat à Paris ; Fernand Trehet, avocat à Caen, ancien bâtonnier.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Christian Barat, conseiller à la Cour de cassation ; Claudius Bertheas, conseiller à la cour d'appel de Paris.

MM. J.-Claude Cain, avocat à Paris ; Gérald Castres, président de chambre à la cour de Paris ; André Dauner, avocat à Perpignan, bâtonnier ; *Cyriaque Decamme, administrateur*, chef de service adjoint au service du budget, de la comptabilité et de la Sécurité sociale au Sénat ; Albert Enlart de Guemy, président de chambre à la cour d'appel de Douai ; André Fourmont, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; Georges Fournier, directeur de 1re classe du service d'éducation surveillée de Paris ; Christian Gavalda, professeur de droit à l'université de Paris-I ; Michel Guth, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Joseph Larque, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pau ; Guy Lefebvre, premier substitut à Bobigny ; Paul de Leiris, président du tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône ; Charles Lubrez, avocat à Lille ; Georges Malgouvres, premier vice-président honoraire du tribunal de Bordeaux ; Léon Martin, président de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Mme Anne-Marie Bouvier-Ajam, avocat honoraire à Paris ; R.P. Joanny Nemoz, contrôleur judiciaire ; MM. Adrien Rabastens, procureur de la République adjoint à Toulouse ; Georges Reverchon, directeur du secrétariat général de la questure à l'Assemblée nationale ; Mme Yvonne Vial, notaire à Marseille ; M. René Vialatte, magistrat, détaché auprès du ministère des relations extérieures.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Est promu *commandeur* :

M. Francis Huré, ministre plénipotentiaire.

Sont promus *officiers* :

M. Paul Henry, ministre plénipotentiaire ; René Lalouette, ministre plénipotentiaire ; Jean Ponsolle, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Gisèle Baron, agent contractuel à l'ambassade de France en Roumanie ; MM. Jean Biron, consul de France au Cap ; Jean-Louis Lucet, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Joseph Muller, secrétaire adjoint principal à l'admi*nistration centrale ; Michel Rémy*, consul général de France à Zurich.

M. Jacques Fauvet, commandeur

Parmi les personnalités promues aux plus hauts grades de la *Légion d'honneur figurent* MM. André Lwoff, prix Nobel de médecine (grand-croix), Henri Barbet, qui prendra dans quelques jours sa retraite de vice-président du Conseil d'Etat, l'écrivain et critique d'art Jean Cassou et M. Pierre Billotte, compagnon de la Libération, ancien ministre du général de Gaulle (grands officiers).

Un autre ministre du général de Gaulle reçoit une promotion : M. Jean-Marcel Jeanneney qui devient commandeur. Le même grade est conféré à M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde, ainsi qu'à MM. Augustin* Laurent, ancien maire socialiste de Lille, Simon Nora, le nouveau directeur de l'ENA et Jacques Debû-Bridel, *ancien sénateur* R.P.F. de la Seine.

Parmi les autres personnalités promues commandeur, figurent *le compositeur Henri Dutilleux et* le chanteur Tino Rossi. Cette dernière promotion et la dignité de chevalier conférée à Charles Trenet ont fait l'objet, mardi 13, d'un communiqué de M. Jack Lang, ministre de la culture, qui *« se félicite que ces deux personnalités de la chanson comptent parmi les nominations (...) du 14 juillet »*.

Plusieurs journalistes, écrivains et personnalités du spectacle sont distingués : Léo Palacio, ancien journaliste au *Monde*, qui fut, avant de prendre sa retraite, notre correspondant régional à Toulouse ; un autre collaborateur *du journal : Jean Euloge ; le cri*tique dramatique du *Nouvel Observateur*, Guy Dumur ; les écrivains Colette Audry et Robert Pinguet ; le comédien Michel Bouquet ; le réalisateur Claude Santelli ; Mme Marie Schrepel, qui fut l'épouse de Jean Matisse (chevaliers) : Mme Denise Gence, *sociétaire de la Comédie-Fran*çaise ; l'historien Alain Decaux et le guide de haute montagne-écrivain, ancien collaborateur du *Monde, Gaston Rebuffat* (officiers).

Hormis Jean Troisgros, le célèbre restaurateur de l'hôtel des Frères-Troigros à Roanne, qui devient chevalier, les autres personnalités qui bénéficient d'une nomination ou d'une promotion appartiennent à l'administration ou au monde des affaires, de la politique et du syndicalisme : M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, Mme Yvette Chassagne, première femme préfet et commissaire de la République du département de Loir-et-Cher, M. Marcel Dogliame-Fouché, compagnon de la Libération, ancien membre du Conseil national de la Résistance (officiers) ; MM. René Le Guen, ancien secrétaire général du syndicat des cadres C.G.T., Hubert Prévot, commissaire au Plan, Yves Le Foll, maire (P.S.) de Saint-Brieuc et Waldeck L'Huillier, ancien député et maire (P.C.) de Gennevilliers (chevaliers).

DÉFENSE

Est promu *officier* :

M. Jean-Paul Joscrran, administrateur civil hors classe.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Barroy, directeur dans une société ; Jean Ferrant, technicien ; Pierre-Marie Harel, chef de service administratif ; Henri Jullard, ingénieur ; Georges Madika, professeur ; Louis Maurel, ingénieur ; Mme Renée Plaignaud, chef de service administratif ; MM. Pierre Rhume, ouvrier d'Etat ; Benoît Robinel, *administrateur civil*.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Est promu *commandeur* :

M. Simon Nora, inspecteur général des finances.

Est promu *officier* :

M. Jean Tixier, conseiller commercial.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Boucher, directeur général adjoint du C.I.C. ; Marcel Giomaud, ancien directeur général de la Banque populaire ; *Alain Félix*, directeur général adjoint de la Banque de l'Indochine et de Suez ; Mme Odette Jeannin, chef de service adjoint à la Société générale ; MM. Paul Mourgeon, contrôleur financier ; Charles Reh-Mathon, directeur adjoint à la Caisse des dépôts et consignations ; Jacques Vaslin, contrôleur d'Etat ; Jacques Waltzenegger, directeur général à la Banque de France.

BUDGET

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Leblay, contrôleur financier ; Pierre Salmochi, trésorier-payeur général.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Andrée Coderch, chef de bureau à l'administration centrale ; MM. Elie Molinié, chef du bureau du personnel et de l'action sociale à l'Imprimerie nationale ; Yves *Montagnac, contrôleur divisionnaire* des douanes ; Jean Montillau, inspecteur central du Trésor.

ÉDUCATION NATIONALE

Est promu *commandeur* :

M. Jacques Boudouresque, professeur d'université honoraire.

Sont promus *officiers* :

MM. Hubert Cartier, professeur à la *faculté de médecine Paris V* ; Robert Ellrodt, professeur à l'université (Paris-III) ; Luc Fauvel, professeur à l'université (Paris-I) ; André Fourrier, professeur à l'université de Lille-II ; René Heller, professeur à l'université Paris-VII ; Claude Lagarde, professeur à l'université de Bordeaux-II ; Pierre Lajeunie, *proviseur du lycée Lakanal*, à Sceaux ; Georges Livet, professeur à l'université des sciences humaines de Strasbourg ; Gustave Malecot, professeur titulaire à l'université Claude-Bernard *de Lyon ; Auguste* Martin de Boudard, conseiller principal d'éducation honoraire ; Gilbert Picard, professeur titulaire à l'université Paris-IV) ; Henri Raux, directeur de la Réunion des bibliothèques universitaires de Paris ; Albert Joseph Rohme, professeur honoraire de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

MM. Pierre Antonini, professeur *agrégé ; Xavier Bacchioni, commis* au rectorat de l'académie de la Corse, Jean Barin, secrétaire général de la maison des sciences de l'homme à Paris ; Mme Jeanine Batigne, proviseur du lycée Toulouse-Lautrec de Toulouse ; MM. Etienne Bernand, professeur à l'université de Besançon ; Paul Chavanne, professeur agrégé honoraire ; Solon Coudreau, chanoine honoraire, Raymond Couty, professeur à l'université de Limoges ; André Deschamps, proviseur du lycée Gay-Lussac de Limoges ; Mlle Madeleine Fagot, directrice de l'école normale de Laval ; *MM. Gérard Farjat*, professeur à l'université de Nice ; Alfred, Joseph Friderich, proviseur du lycée de Dieuze ; Romain Gaignard, directeur de la coopération et des relations internationales au ministère ; Paul Gayraud, inspecteur départemental de l'éducation nationale honoraire ; Mme Yvette Gayraud, principal de collège à Ronchin ; MM. Pierre Groult, vice-président de la fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale ; Louis Isch, professeur à l'université de Strasbourg ; Albert Joassin, inspecteur général de l'éducation nationale ; Mme Gisèle Le Roux, secrétaire d'administration scolaire et universitaire ; MM. Raymond Mallerin, inspecteur d'académie.

MM. Marcel Merle, professeur à l'université Paris-I ; François Montagnat, inspecteur de l'administration de l'éducation nationale ; Paul Monteret, inspecteur départemental de l'éducation nationale ; Michel Neveu, professeur d'enseignement gé*néral ; Georges Noël, inspecteur* d'académie ; Pierre Pactet, professeur à l'université de Paris-XI ; Pierre Peisy, proviseur du lycée technique d'Etat Jules-Haag de Besançon ; Claudine Petit, professeur à l'université d'Angers ; Jean-Claude Renier, professeur à l'université d'Angers ; Michel Ribon, professeur au lycée de Gap ; Mme Jeanine Roucole, attaché d'administration centrale au ministère ; MM. Jean Savatier, professeur à l'université de Poitiers ; Jean Talbot, professeur à l'école nationale supérieure de chimie de Paris ; Mlle Henriette Thibault, ouvrier *chef* de 1re catégorie au lycée de Montivilliers ; MM. Jean-Louis Tourmel, ouvrier professionnel de 1re catégorie à l'école normale de Caen ; Mlle Jeanne Tourteau, directrice d'école ; MM. Pierre Vellas, professeur à l'université de Toulouse ; Mme Marie-Louise Vion, principal de collège.

AGRICULTURE

Est promu *commandeur* :

M. Michel Cepède, président du comité français contre la faim.

Sont promus *officiers* :

MM. René Courrèges, contrôleur général des services vétérinaires ; Henri Durand, ancien agriculteur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Benabenq, directeur d'une caisse du crédit mutuel agricole ; Michel Bourbon, agriculteur ; Pierre Chambon, agriculteur ; Gabriel Chartier, président d'un syndicat de *salariés agricoles* ; Mme Suzanne Clercq, cultivatrice ; MM. Marcelin Courret, viticulteur ; Rubens Crémieux, président du bureau méridional de planification et de recherches *agricoles ; Maurice Darthenay*, président de la Maison de l'élevage du Nord ; René Delbet, directeur commercial de brasserie ; Jean Gendron, ancien instituteur itinérant agricole ; Aimé Gonibre, agriculteur ; Michel Kriloff, obtenteur de roses ; René Lecanuet, di*recteur honoraire d'une caisse de* crédit agricole mutuel.

MM. Georges Mercier, agriculteur ; Louis Moineau, directeur de l'Association des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou ; Georges Rambeaud, président d'un office départemental des céréales ; Jean-Albert Ricaud, ancien agriculteur.

CULTURE

Sont nommés *commandeurs* :

MM. Henri Dutilleux, compositeur de musique ; Constantin Rossi, dit Tino, artiste de variétés.

Sont promus *officiers* :

M. Perréol de Ferry, conservateur en chef aux Archives nationales ; Mmes Denise Gence, sociétaire de la Comédie-Française ; Jacqueline Pardon, secrétaire général de la direc-

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Colette Audry, femme de lettres ; MM. Antonin Bondat, dit Jean Séverin, professeur de lettres ; Michel Bouquet, artiste dramatique ; Marc-Auguste Canaud, conservateur régional des monuments historiques de la région Ile-de-France ; Guy Dumur critique dramatique ; Henry de *La Grange, critique musical ; Pierre* Loyris, homme de lettres ; Gabriel Loire, maître-verrier et peintre ; Jean Masurel, donateur des musées nationaux ; Robert Pinget, écrivain.

Mme Marie Schrepel, épouse de Jean Matisse, donatrice des musées nationaux ; M. Charles Trenet, auteur, compositeur, interprète de chansons ; Mme Lucie Vidal, épouse Germain, ancienne directrice de théâtre.

SANTÉ

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Jean, administrateur civil ; Gilbert Jeunot, chargé de mission à l'INSERM.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Charles Berenholc, *professeur* à Paris-V ; Mme Jeannine Glevis, secrétaire administratif d'un centre hospitalier ; Mlle Jacqueline Henrion, surveillante générale d'un centre hospitalier ; MM. Pierre d'Indy, directeur de l'Assistance publique à Paris ; Henri Levy, médecin généraliste ; Mme Marie-Thérèse Magnaval, sous-directeur à l'administration centrale ; MM. Fernand Mar*cillac*, adjoint des cadres d'intendance à la pharmacie centrale d'un centre hospitalier régional ; Raphaël Miniac, odontologiste des hôpitaux ; Mme Carmen Mureau, membre du bureau d'une association de défense des droits des malades ; M. Charles Pouyaud, président de l'Union européenne des médecins spécialistes.

COMMUNICATION

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Calvel, président du comité d'histoire de la radiodiffusion ; Maurice Guillot, ancien journaliste ; Jacques Marot, attaché à la direction générale de l'Agence France-Presse.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Bonnet, dit Charles Moulin, journaliste professionnel ; Georges Cazeneuve, directeur de la promotion d'un journal ; Jacques Mathieu, directeur des relations extérieures de Radio-Monte-Carlo ; Claude Santelli, adaptateur et réalisateur à TF 1 ; Edmond Volponi, directeur d'entreprise de presse. Résistance, ancien sénateur.

P.T.T.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Collomb, directeur adjoint à l'administration centrale ; Robert Tarze, ingénieur général au service de l'inspection générale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. *Lucien Cabanac*, vérificateur principal ; Jean Dachary, directeur régional des postes ; Maurice Goucherand, ingénieur général ; Francis Huchet, chef technicien ; Joël Lagadec, directeur régional à T.D.F. ; Guy L'Homme, inspecteur général ; Mmes Nicole Magnin, surveillante en chef aux chèques postaux ; Marie Manceau, chef de section ; M. André Monthioux, contremaître.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur* :

M. Jacques Debu-Bridel, ancien *membre du conseil national* de la Résistance, ancien sénateur.

Sont promus *officiers* :

MM. Kléber Bastid, membre du conseil d'administration de la Fédération des amputés de guerre ; Paul Charvet, conseiller de l'Amicale des stalags 369 ; Marcel Degliame, dit Fouché, compagnon de la Libération ; Robert Proust, vice-président national de la Fédération nationale des combattants volontaires ; Lucien Rose, administrateur départemental ; Mme Antoinette Sasse, combattant volontaire de la Résistance.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Boniface Anselme, administrateur civil ; Mme Marie-Thérèse Brenier, de l'Association nationale des P.T.T. ; M. Albert Devaux, président d'honneur d'une association d'an*ciens combattants* ; René Faix, président d'une union départementale d'associations d'anciens combattants ; Mmes Anne Jacob, combattant volontaire de la guerre de 1939-1945 ; Hélène Landes, combattant volontaire de la Résistance.

MM. André Lazorthes, président de la commission nationale de contrôle de l'Association nationale des médaillés de la Résistance ; Jean-*Baptiste Nennig, vice-président* de l'Association des anciens combattants ; Raoul Noirel, porte-drapeau ; Léo Palacio, président de la Fédération des anciens combattants rapatriés ; Albert Rigoulet, mem*bre de l'Association* nationale des anciens combattants de la résistance ; François Saugues, président départemental de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre.

Déportés et internés

Sont promus *officiers* :

MM. Albert Merle, déporté résistant ; Pierre Ravon, interné résistant ; Etienne Sapori, interné résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Fernand Giroux, interné résistant ; Gilbert Goldblum, interné résistant ; Abraham Glowiczower, interné résistant ; Jules Saisfin, interné résistant ; Mme Fernande Touret, *internée résistante*.

(A suivre.)

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Cuisiner en vacances

Préparer les repas pour de grandes tablées n'est pas facile lorsque l'équipement « cuisson » est limité, comme c'est souvent le cas dans une maison de vacances. Pour y remédier, on peut emporter avec soi des appareils portatifs, *spécialisés* dans un mode de cuisson.

Les grillades, de viande ou de poisson, figurent souvent aux menus de l'été ; différents types de grils électriques permettent de les réussir. Des appareils faits de deux plaques à revêtement anti-adhérent grillent les aliments par contact, simultanément sur leurs deux faces. Ces plaques s'enlèvent pour se laver sous le robinet ou en machine. Sur le dessus du « Grille médium » d'I.T.T., un tableau indique les temps de cuisson et la position du thermostat requise pour le poisson et les différentes sortes de viande. Le « Grille-viande » Sunbeam a deux grandes plaques reversibles : face lisse pour les œufs ou saucisses, face rainurée pour les viandes. L'appareil est vendu avec un plat à gratin. Ces deux grils, d'une puissance de 1 600 watts, valent 380 F environ.

Sur le gril vertical Moulinex, les poissons, viandes ou brochettes sont maintenus dans un porte-aliments grillagé qui se pose plus ou moins près de la résistance électrique d'une puissance de 2 000 watts. Une lèchefrite, inclinée vers l'avant, permet aux graisses de s'écouler hors de la zone de rayonnement, ce qui limite fumée et odeurs (420 F environ). Même cuisson « propre » avec un autre appareil, horizontal celui-là. Ce « brochette gril » Téfal sert à griller soit des brochettes, qui se placent entre les résistances et se recouvrent d'un capot transparent, soit une pièce de viande ou une « braserade » (fines lamelles de bœuf) sur une plaque anti-adhérente à profil en V pour canaliser le jus vers la lèchefrite (450 F environ avec douze brochettes).

Il est parfois difficile de se passer d'un four, si le temps des vacances se prolonge plusieurs semaines. Le nouveau « mini-four » Moulinex peut être utile pour faire gratiner un plat, cuire des tomates, réchauffer pizza ou quiche. Peu encombrant — il mesure 34 centimètres de large, 28 centimètres de profondeur et 17 centimètres de haut — il a deux résistances (sole et voûte) de 325 watts chacune (290 F environ). Magimix propose un vrai four à chaleur tournante, d'une puissance de 1 500 watts, mais de forme très compacte. Portatif (il pèse 11 kilogrammes) on peut y faire cuire toutes les préparations, du rôti à la pâtisserie, 1 590 F environ.

Pratique dans une cuisine de résidence d'été, souvent sous-équipée en postes de cuisson, le « Cuitout » Moulinex est un ustensile équipé d'une résistance de 1 600 watts, avec palpeur thermostatique. Dans son enceinte cylindrique se place une cuve en inox d'une capacité de 5,5 litres, dans laquelle on peut faire cuire à l'eau, mijoter, frire ou griller les aliments (650 F environ). Deux accessoires complètent, en option, cet appareil : une marmite de 10 litres à poser sur la résistance, à la place de la cuve d'origine, pour préparer pot-au-feu ou potée pour de nombreux convives, et un couscoussier, pour les cuissons à la vapeur, qui se place au sommet de la cuve de 5,5 litres.

Pour faire, en plein air, une cuisine aussi complète que chez soi, Lilor a conçu un appareil portatif à triple fonction : réchaud, four et barbecue (800 F environ). Ce « Lilor 300 », qui se raccorde sur toute bouteille de butane de 2 à 13 kilogrammes, a un brûleur en acier protégé des débordements. Ressemblant à une boîte preque cubique (33 × 42 × 32 centimètres) il est à la fois réchaud-mijoteur, four (couvercle fermé ou entrebâillé) ou barbecue, avec les roches volcaniques, fournies avec l'appareil, et qui servent de braise.

JANY AUJAME.

★ *Tous les prix sont donnés à titre indicatif ; ils peuvent varier d'un point de vente à l'autre.*

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 juillet à 0 heure et le jeudi 15 juillet à 24 heures :

Un minimum dépressionnaire d'altitude centré sur le golfe de Gascogne dirige, depuis plusieurs jours, un flux d'air chaud et instable de sud sur la France. Ce minimum va se maintenir encore pour les deux jours malgré un lent décalage vers le nord-est. Les conditions atmosphériques ne vont évoluer que très lentement. Jeudi, le temps sera orageux sur la plus grande partie du territoire, mais la Corse, la Côte d'Azur et le sud des Alpes connaîtront la canicule dans un ciel peu nuageux ; les températures évolueront entre 20 et 25 degrés le matin, 30 à 35 degrés l'après-midi sur ces régions. Ailleurs, le ciel sera nuageux à très nuageux avec des pluies et des orages, surtout en fin d'après-midi et au cours de la nuit. Ces orages pourront être par places très violents avec de la grêle et de fortes quantités d'eau. Les vents, très irréguliers en direction, pourront atteindre des pointes de 60 à 90 km/h sous les orages. Les températures maximales évolueront entre 20 et 23 degrés dans l'Est, 23 à 26 degrés du nord au nord-est et au sud-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 juillet) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 27 et 16 ; Bourges, 32 et 18 ; Brest, 23 et 16 ; Caen, 20 et 17 ; Cherbourg, 18 et 16 ; Clermont-Ferrand, 31 et 16 ; Dijon, 32 et 20 ; Grenoble, 31 et 15 ; Lille, 30 et 19 ; Lyon, 33 et 20 ; Marseille-Marignane, 31 et 24 ; Nancy, 29 et 16 ; Nantes, 26 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Le Bourget, 33 et 18 ; Pau, 23 et 17 ; Rennes, 27 et 16 ; Strasbourg, 30 et 18 ; Tours, 28 et 16 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 24 ; Amsterdam, 28 et 21 ; Athènes, 28 et 25 ; Berlin, 29 et 17 ; Bonn, 31 et 17 ; Bruxelles, 30 et 18 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 28 et 17 ; Dakar, 29 et 23 ; Djerba, 35 et 25 ; Genève, 31 et 17 ; Jérusalem, 23 et 18 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 27 et 16 ; Luxembourg, 30 et 19 ; Madrid, 28 et 14 ; Moscou, 28 et 18 ; Nairobi, 29 et 24 ; New-York, 32 et 23 ; Palma-de-Majorque, 31 et 18 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 23 et 14 ; Tozeur, 41 et 34 ; Tunis, 37 et 28.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 juillet 1982 :

DES LOIS

- Relative aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage.
- Relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

DES DÉCRETS

- Révisant les tableaux de maladies professionnelles agricoles annexés au décret du 17 juin 1955 modifié.
- Portant création et organisation de l'Agence nationale pour l'information touristique.

UN ARRÊTÉ

- Modifiant un précédent arrêté relatif à l'éclairage et à la signalisation des véhicules.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 JUILLET

« L'art des jardins », 15 heures, 1, rue des Abondances, Boulogne-Billancourt, Mme Bachelier.

« Les Buttes-Chaumont », 15 heures, métro Botzaris, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Atelier de Delacroix », 15 heures, 6, place de Furstemberg, Mlle Leclercq (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, entrée du parking (Approche de l'art).

« Salons de l'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Art et aspects de Paris).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Hôtels particuliers du dix-neuvième siècle », 15 heures, 14, rue de La-Rochefoucauld, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 45, façade de l'église, M. de La Roche.

« Petites chapelles et oratoires à Montmartre », 15 heures, métro Blanche.

« Trente ans de Picasso », 15 heures, 26, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Hôtels du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieilles rues et maisons, abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Le vieux Paris).

BREF

VACANCES

LA SÉCURITÉ DES ESTIVANTS SUR LES PLAGES ET SUR LES ROUTES. — Trois mille gendarmes suplémentaires sont « mobilisés » cet été sur les routes et les plages de France pour assurer la sécurité de millions d'estivants.

Ces 3 000 hommes — parmi lesquels 500 du contingent affectés en tant qu'auxiliaires à la gendarmerie — viendront renforcer, durant deux mois, les brigades territoriales des régions les plus fréquentées par les touristes.

Mille neuf cent trente-quatre personnes sont mortes durant les mois de juillet et d'août 1981 sur les routes françaises. Durant cette même période, 95 personnes se sont noyées (chiffre de la gendarmerie, qui ne tient pas compte des noyades enregistrées par les maîtres-nageurs C.R.S. et les sauveteurs civils). Pour tenter de réduire cette « hécatombe », la gendarmerie déploiera cette année encore dans les régions de vacances et sur les grandes voies qui y conduisent d'importants moyens d'assistance : 6 avions légers, 42 hélicoptères (dont plusieurs auront à bord un médecin du contingent), 261 embarcations de toutes tailles et 253 plongeurs autonomes.

EN CAS D'URGENCE. — Pour ne pas s'affoler si un accident survient à un enfant, ou reconnaître les symptomes d'une maladie, un nouveau guide pratique va permettre aux mères de famille de faire les gestes qu'il faut en attendant le médecin. Réunies sous le titre « Première urgence », une cinquantaine de fiches très explicites ont été rédigées par des médecins et des spécialistes de l'urgence et du secourisme de la Croix-rouge française. Une liste des numéros de téléphone de tous les SAMU — SMUR de France termine ce petit livre à ranger dans une pharmacie familiale et à emporter en vacances.

★ **« Première urgence », éd. Générique, 29 F. En librairie.**

EDUCATION

CINQUIÈME ÉCOLE OCCITANE D'ÉTÉ. — Du 25 au 31 juillet sera organisée, en Arles, la cinquième école occitane d'été, sous la responsabilité de l'Institut d'études occitanes avec le patronage de la ville d'Arles, la collaboration d'associations, de comités d'entreprise et syndicats du pays d'Arles. 650 F pour les internes, 480 F pour les enfants.

★ **Ecola occitana en Provença, 33 rue des Arènes, 13200 Arles.**

TEMPS LIBRE

MAQUETTISTES ET COLLECTIONNEURS DE JOUETS. — Le Cercle azuréen des maquettistes et collectionneurs de jouets organise les 15, 16, 17, 18 juillet 1982, les premiers championnats du monde de modèles réduits de matériels d'incendie (engins, bateaux-pompes, Catalinas, Canadairs, hélicoptères, dioramas, casernes, figurines) avec un programme d'animation.

★ **EXPOFEU 82, « Les Fusains », 16, bd. Carnot, 06130 Grasse.**

ENVIRONNEMENT

VINGT ET UN PAYS RÉUNIS A STOCKHOLM

Comment lutter contre la pollution atmosphérique des autres ?

La pollution atmosphérique se joue des frontières. Les pluies acides lâchées par les nuages chargés d'oxydes de soufre vont retomber fort loin des grandes concentrations industrielles et causent comme en Scandinavie, au Canada et dans le nord des Etats-Unis, des dégâts considérables. C'est ce qu'ont reconnu les représentants (*ministres de l'environnement et hauts fonctionnaires*) des vingt et un pays qui viennent de se réunir à Stockholm. La pollution « transfrontière » à grande distance est devenue aujourd'hui un problème majeur.

De notre correspondant

Stockholm. — Les oxydes de soufre et d'azote lâchés dans l'atmosphère, par les centrales électriques à charbon et à fuel ainsi que par les automobiles, sont responsables de l'acidification des sols, des lacs et des cours d'eau. Ces rejets sont transportés sous forme de pluies ou de neiges acides. Si le terrain est calcaire, l'action de ces polluants est neutralisée « naturellement », mais si le sol est à base de granit et de gneiss, c'est-à-dire acide, l'eau s'acidifie encore davantage et toute vie animale y devient difficile. Dans ces régions, dont la Scandinavie, le nord des Etats-Unis et le Canada font partie, les dommages sont importants et évoluent rapidement.

La Suède compte quelque 90 000 lacs. Selon le rapport de l'office national de protection de la nature, 4 000 environ sont « biologiquement » morts et 14 000 autres, principalement dans le sud et l'ouest du pays, sont gravement touchés. En Norvège, 13 000 kilomètres carrés sont attaqués et en cours d'acidification. Des espèces comme la truite et le saumon ont disparu de nombreux fleuves qui, il y a une vingtaine d'années seulement, étaient considérés comme particulièrement riches. Des problèmes analogues existent au Canada.

L'acidification est un phénomène qui ne cesse de s'amplifier et cela, bien que les émissions de soufre et d'azote dans l'atmosphère n'aient pratiquement pas augmenté ces dernières années, en raison de la crise économique. On estime que 100 000 tonnes d'oxydes sulfureux — et particulièrement de SO_2 — sont rejetées dans l'atmosphère chaque jour dans le monde dont 20 000 tonnes en Europe.

Menaces sur la cathédrale de Cologne

Les retombées acides entraînent la diminution de la croissance des forêts et notamment des peuplements de sapins en Allemagne fédérale — due au lessivage des sols et à la disparition des éléments nutritifs — l'augmentation du taux de mercure dans le poisson et de cadmium dans le foie et les reins de certaines espèces animales, la lente altération des monuments historiques comme la cathédrale de Cologne. Les spécialistes suédois n'excluent pas non plus des effets à long terme sur les nappes phréatiques. L'industrie forestière tire le signal d'alarme : « *Il est grand temps d'agir*, nous a déclaré l'un de ses représentants, *si nous voulons éviter la destruction des surfaces boisées en Europe en l'espace de quelques années* ».

Le problème ne peut être résolu qu'au niveau international. L'acidification est en effet le résultat d'une pollution « transfrontière ». Vingt pour cent seulement des retombées de soufre et d'azote sur la Scandinavie sont dues aux émissions des industries norvégiennes et suédoises. Le reste provient d'autres pays d'Europe, principalement de Grande-Bretagne, de Pologne, des deux Allemagnes et d'Union soviétique. Au Québec, 60 % des pollutions proviennent des Etats-Unis.

La seule méthode de lutte contre l'acidification, actuellement employée en Scandinavie, est l'épandage de chaux dans les lacs et les cours d'eau. Mille cinq cents lacs suédois ont été traités et partiellement restaurés de cette façon depuis 1976, mais il ne s'agit que d'un palliatif, qui doit être appliqué régulièrement une fois tous les trois ou quatre ans au moins.

La solution « idéale » consisterait à réduire les émissions de soufre et d'azote dans l'atmosphère, soit en brûlant du charbon et du fuel à faible teneur en soufre, soit en désulfurant les fumées industrielles. Mais selon un « scénario » de l'O.C.D.E., une diminution de 50 % de la pollution, en dix ans, entraînerait une augmentation de 3 % par an des coûts de l'énergie dans les pays d'Europe.

Une convention sur la pollution atmosphérique « transfrontière » a été signée par trente-trois pays en 1979, à Genève ; ratifiée par vingt-deux Etats, elle devrait entrer en application au cours de cette année. Cette convention souligne la nécessité d'échanger des informations et de pousser les recherches.

Commentaire du ministre canadien de l'environnement, M. Marcel Léger : *Deux attitudes sont possibles : refuser d'agir en niant le problème et en demandant des études plus poussées ; accepter d'agir en corrigeant tout de suite ce qui peut être corrigé.* »

ALAIN DEBOVE.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Pour une course plus homogène

Pierre-Raymond Villemiane a mis un terme à la série des succès étrangers en gagnant, mardi 13 juillet, la dixième étape du tour de France Saintes-Bordeaux, tandis que, au classement général, Phil Anderson, grâce aux sprints intermédiaires, a porté son avance sur Bernard Hinault à 44 secondes.

de notre envoyé spécial.

Bordeaux. — Depuis le départ de Bâle, nous avons parcouru plus de 3.500 kilomètres pour suivre 1.800 kilomètres de course, les rallyes automobiles alternant avec les randonnées à 40 kilomètres-heure dans le sillage du peloton. Et ce n'est pas fini puisque l'épreuve sera neutralisée de Valence-d'Agen à Fleurance, puis de Saint-Lary-Soulan à Martigues — 500 kilomètres à vol d'oiseau — de Martigues à Manosque, enfin de Saint-Priest à Sens, les coureurs prenant tantôt l'avion, tantôt le T.G.V.

Ce tracé en pointillé préfigure-t-il le Tour de France du futur ? Un tour transformé en une tournée de critériums avant la lettre, mais qui ne serait pas incompatible en fin de compte avec la formule *open* préconisée par M. Félix Lévitan.

A l'origine, en 1903, Henry Desgranges et Géo Lefèvre avaient imaginé une compétition cycliste permettant d'effectuer le tour de la France, c'est-à-dire qui longeait scrupuleusement les frontières et les côtes. Elle resta longtemps prisonnière de sa dénomination. En 1926, par exemple, le départ ayant été fixé pour la première fois en province à Evian, la caravane revint dans cette ville avant de rejoindre Paris, afin que la boucle, longue de 5.700 kilomètres, fut complète.

Dans les années 30, l'itinéraire se rapprochait encore des limites de l'hexagone, mais à partir de 1947, il prit des orientations moins orthodoxes, pénétra à l'intérieur du pays et fit étape à l'étranger, en Belgique d'abord, en Suisse et en Italie par la suite. Le tour devint alors un produit d'exportation.

Ne pas aller trop loin

Une épreuve de cette dimension doit effectivement sortir des entiers battus, rechercher des difficultés originales, on ne saurait éliminer des obstacles comme le Puy-de-Dôme sous prétexte qu'il est situé au cœur de l'Auvergne. Mais il ne faut pas aller trop loin dans l'extravagance.

Le Tour de France n'est plus ce qu'il était et le public ne le reconnaît pas à travers cette course découpée en tranches qui se transporte d'un coup d'aile de Lille à Cancale, qui arrive un soir au sommet des Pyrénées pour repartir le surlendemain de Martigues, qui se déplace en Boeing et en wagon-pullman.

On ne lui demande pas de faire étape systématiquement à Brest, à Biarritz, à Menton et à Strasbourg, ni de revenir aux contours de 1926. On ne réclame pas un retour aux grands raids pyrénéens d'autrefois Bayonne-Luchon ou Nice-Grenoble — 400 kilomètres, départ avant l'aube, cinq cols dans la journée. On aimerait simplement qu'il nous restitue le spectacle familier d'une merveilleuse couse cycliste à travers la France, d'une course claire et non arabiscotée comme elle l'est aujourd'hui, qu'il nous offre, en bref, l'image de la continuité et de la cohérence.

Quand un concurrent doit se trouver à 9 heures à Valence-d'Agen pour prendre le départ d'une épreuve contre la montre difficile, alors qu'il a passé la nuit à Bordeaux, distant de 150 kilomètres, cela veut dire qu'il s'est levé à 5 heures. Cela signifie aussi qu'on accentue les inégalités entre les coureurs, puisque les derniers partants — Hinault, Anderson, Knetemann — disposent d'une matinée supplémentaire de détente.

C'est précisément à Valence-d'Agen que le peloton avait fait grève en 1978 pour protester contre les excès d'une organisation essentiellement tributaire des impératifs commerciaux.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

DIXIEME ETAPE (Saintes-Bordeaux) : 1. Pierre-Raymond VILLEMIANE (Wolber-Spidel, les 148,2 km en 3 h 16 min 51 sec (moy. : 45,171 km-h) ; 2. Kelly (SEM), à 2 sec ; 3. Planckaert E. (S.P.L), même temps ; 4. Rass (RAL) ; 5. McKenzie (CAP) ; 6. De Wilde (RED) ; 7. Le Bigault (COP) ; 8. Tackaert (DAF) ; 9. Van Houwelingen A. (VER) ; 10. De Wolf A. (VER).

CLASSEMENT GENERAL : 1. Phil ANDERSON (Peugeot-Shell-Michelin), 44 h 35 min 1 sec ; 2. Hinault (GIT), à 44 sec ; 3. Knetemann (RAL), à 1 min 16 sec ; 4. Peeters L. (RAL), à 1 min 21 sec ; 5. Kelly (SEM), à 1 min 48 sec ; 6. Willems (SUN), à 1 min 57 sec ; 7. Lubberding (RAL), à 2 min 11 sec ; 8. Van de Velde (RAL), à 2 min 21 sec ; 9. Madiot (GIT), à 2 min 28 sec ; 10. Clère (COP).

Le Monde

économie

AFFAIRES

SODEXHO VEUT PRENDRE LE CONTROLE DE J. BOREL

La bataille boursière pour le contrôle de J. Borel International *vient olfficiellement de commencer.* Pour barrer le chemin à Novotel, décidé à prendre une majorité confortable dans l'affaire (*le Monde* du 16 juin), le groupe Sodexho (Société de développement et d'exploitation hôtelière), un des deux gros actionnaires de J. Borel opposés au rapprochement, a, comme la COB l'y avait invité, présenté « *une offre publique concurrente* ».

Dans une O.P.A., lancée pour son compte par la Banque Neuflize, Schlumberger, Mallet, il propose à tous les actionnaires de J. Borel de leur racheter leurs titres à 178,50 F, soit au dernier cours coté avant la suspension des cotations décidée le 14 juin dernier à la suite des remous causés par les différents protagonistes, *mais aussi de payer 200 F* chacune des 151 870 obligations convertibles restant en circulation.

L'objectif poursuivi par Sodexho est naturellement de prendre le contrôle de J. Borel. Pour ce faire, la première entreprise de restauration collective de France n'aura besoin d'acquérir que 34,60 % du capital de J. Borel, détenant déjà, à la suite de diverses opérations boursières, 15,41 % des actions convoitées. Reste à savoir maintenant si Sodexho a *l'intention de mener son offensive* à terme et si celle-ci a des chances de réussir. Affaire de famille, Sodexho n'a pas les moyens de ses ambitions. M.-P. Bellon, son président, n'avait-il pas récemment déclaré que la société n'était pas en mesure de se lancer dans une bataille boursière ? Sa montée en ligne pourrait bien signifier qu'elle a reçu l'appui financier nécessaire pour engager la bataille à fond. Le prix payé pourrait être déterminant, à *moins que les actionnaires* n'en décident autrement, Novotel ayant de son côté toute faculté de surenchérir.

Un cartel de crise pourrait être constitué afin de sauver la pétrochimie européenne

Des négociations se sont ouvertes mercredi 14 juillet à Bruxelles *entre les représentants de plusieurs grands groupes chimiques européens*, notamment Rhône-Poulenc, I.C.I., Hoechst, Solvay et Shell, et des membres de la Commission de Bruxelles en vue de constituer un cartel de crise, qui aurait pour mission d'étudier les moyens de mettre fin à la situation anarchique et désastreuse régnant dans la pétrochimie et l'industrie des matières plastiques. Si ces négociations aboutissaient, une nouvelle réunion pourrait avoir lieu, à laquelle participeraient cette fois les vingt-quatre plus grandes sociétés chimiques européennes.

Il ne s'agit encore que de discussion de type exploratoire. Mais c'est la première fois qu'officiellement des majors de la chimie européenne décident de prendre le problème à bras le corps et d'en débattre officiellement avec les autorités communautaires, sous la haute présidence du vicomte Etienne Davignon, commissaire chargé des questions industrielles.

A vrai dire, les chimistes européens n'avaient guère le choix des moyens. Rien que dans les plastiqes, la chimie européenne a perdu 23,5 milliards de F en l'espace de deux ans et continue de perdre quotidiennement 10 millions de dollars (69 millions de F). Les surcapacités en outre sont considérables (entre 30 % et 40 % selon les évaluations). Des réductions de production ont déjà été opérées chez Hœchst, B.A.S.F. et I.C.I. mais sans grand succès.

I.C.I. et BP Chemicals ont même isolément cherché à s'entendre en se répartissant les tâches ; le PVC (polychlorure de vinyle à l'un, le Pebd (polyéthylène basse densité) à l'autre *(Le Monde* daté 20-21 juin).

Mais trois semaines à peine après l'accord signé, le torchon brûle déjà *entre les deux groupes. Le projet de* dégrèvement fiscal que le gouvernement britannique s'apprête à faire voter aux Communes pour abaisser le prix du gaz utilisé dans la chimie, place notamment BP Chemicals en position de force. La filiale de BP disposerait ainsi pour sa production d'éthylène d'une matière première deux fois moins chère (13 pence la thermie de gaz contre 33 pence pour l'équivalent de de thermie naphta). En revanche, il désavantage I.C.I., qui ne se sert exclusivement que de naphta. Le numéro un britannique de la chimie a immédiatement réagi et menacé, si le projet était adopté, de fermer complètement le complexe pétrochimique de Wilton-on-Teeside qui emploie 9 000 per*sonnes et où est installé le* supervapocraqueur de 600.000 t/an dont il doit prendre le contrôle à 80 % aux termes des accords signés avec BP Chemicals.

Le groupe a d'autre part assigné le gouvernement de Mme Thatcher devant la Haute Cour britannique faisant notamment valoir que le projet de loi était contraire au traité de Rome.

De leur côté les groupes allemands, en raison de leur trop forte intégration, ne voient pas très bien comment ils pourront se tirer d'affaire seuls et traînent les pieds au nom du sacro-saint libéralisme.

En France, la situation est bloquée avec le refus d'Elf-Aquitaine de prendre en charge la restructuration de la chimie lourde, que Total est fermement résolu à abandonner.

Dans ces conditions, les négociations de Bruxelles sont un peu la rencontre de la dernière chance. Leur réussite est toutefois subordonnée à la bonne volonté commune mais aussi à l'agrément des dix pays membres de la C.E.E., pour éviter que toute action concertée ne se heurte à la barrière du fameux article 85 du traité de Rome réprimant les ententes.

Le cartel, si cartel il y a, pourrait dans une première étape se pencher sur les réductions urgentes de capacités qu'il conviendrait d'opérer dans l'industrie des matières plastiques, à savoir dans les cinq catégories les plus touchées : polyéthylène haute et basse densité, PVC, polystyrène et polypropylène. Mais verra-t-il jamais le jour ?

ANDRÉ DESSOT.

LES CABLES DE LYON PRENNENT LE CONTROLE D'UNE SOCIETE ALLEMANDE

Les Câbles de Lyon, filiale à 100 % de la C.G.E., ont conclu avec la société *Kable Metall, un des quatre* grands fabricants allemands de câbles, un accord aux termes duquel la société française prend le contrôle de la firme allemande, devenant ainsi le second producteur mondial de câbles derrière Pirelli et à égalité avec Philips, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs (*le Monde* du 28 novembre 1981).

Les actionnaires de Kable Metall seront rémunérés pour partie en espèces (61 millions de deutschemarks, soit 164,7 millions de francs) et pour partie en actions des Câbles de Lyon, ce qui leur donnera environ 25 % du capital. Kable Metall, qui reste une société allemande, emploie cinq mille salariés et possède des usines en Argentine, au Brésil, au *Ghana, au Nigéria, en Indonésie* et aux Etats-Unis. Les Câbles de Lyon, six mille salariés, ont des unités en Grèce, au Liban et aux Etats-Unis.

DANS UN ENTRETIEN ACCORDÉ A L'A.F.P.

Il n'y a pas de secteurs condamnés mais seulement des technologies dépassées

affirme M. Chevènement

« Je me tourne vers les entreprises pour leur dire : comptez d'abord sur vous-mêmes. Investissez dans l'intelligence. Pour être compétitif, il faut être inventif : le tiers des produits qui seront sur le marché dans cinq ans n'existent pas aujourd'hui. Branchez-vous sur la recherche dans les laboratoires publics, dans les centres techniques, dans les centres de recherche des entreprises nationales. Mettez-vous à l'affût de l'innovation et, au-delà, soignez la qualité industrielle. »

Dans un entretien qu'il a accordé le 13 juillet à l'Agence France-Presse, M. Chevènement, désormais ministre de la recherche et de l'industrie, souligne la complémentarité de ses deux ministères. Le « *décloisonnement* » de la recherche et de l'industrie passe notamment horizontalement par « *une meilleure liaison entre les pôles universitaires et les pôles industriels* », par « *des grands programmes mobilisateurs* », voire par *des structures juridiques nouvelles* ».

Si M. Chevènement insiste sur l'innovation, comme son prédécesseur M. Dreyfus, il affirme « *qu'il n'y a pas de secteur condamné, mais seulement des technologies dépassées* ». Déjà plusieurs plans sectoriels ont été lancés (sidérurgie, textile, chimie, meuble, jouet). « *Je dois recevoir dans les prochains jours*, ajoute M. Chevènement, *les rapports de missions que j'avais lancées en tant que ministre de la recherche sur la mécanique, la chimie et l'agro-alimentaire.*

« Je n'oppose donc pas les secteurs « traditionnels » et les industries « de pointe ». C'est toute l'industrie qui doit être revalorisée. C'est elle qui a subi le plus durement la crise depuis 1974. C'est elle qui doit désormais se retrouver au cœur de nos priorités. C'est vers elle qu'il faut d'abord canaliser l'épargne nationale. Un emploi industriel crée trois emplois dans les services. Il faut donc restaurer dans les mentalités et dans les comportements la valeur du travail productif et de l'initiative industrielle. » « La France, dit encore M. Chevènement, *peut rester ou redevenir, à l'exemple du Japon, un généraliste de la production industrielle. »*

Le ministre revient sur cette nécessité de mobiliser l'épargne. « *La tradition française, c'est de mettre son argent dans la pierre ou dans le foncier plutôt que dans l'industrie. On ne dira jamais assez combien cette tradition est néfaste. De nouveaux instruments financiers — certificats participatifs, obligations convertibles garanties par l'Etat, contrats de location de fonds propres pour favoriser l'investissement de capital à risque dans les P.M.I. — pourraient permettre de renverser les comportements d'épargne. Cela dit, l'état d'esprit des banques aussi — sans parler des assurances — doit évoluer profondément en faveur de la prise de risque industriel.* »

Interrogé enfin sur la gestion des entreprises nationalisées, M Chevènement estime que celles-ci « *doivent jouir d'une grande autonomie de gestion. Plus que d'autres sans doute, les entreprises nationales devront intégrer à leurs stratégies les exigences de la solidarité nationale, qui sont aussi celles de l'avenir. (...) L'économie française doit marcher sur deux jambes : l'impulsion publique et l'initiative privée* ».

CONJONCTURE

LES INDUSTRIELS FRANÇAIS PRÉVOIENT UNE BAISSE DE 5 % DU VOLUME DES INVESTISSEMENTS EN 1982

Les trois mille chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE au cours du mois de juin continuent de prévoir une baisse du volume de l'investissement en 1982, baisse qu'ils chiffrent à 5 % contre 7 % au mois de mars. Ils envisagent, en effet, un accroissement de leurs dépenses d'investissements de 8 % en valeur entre 1981 et 1982 (contre 5 % prévus en mars) mais anticipent une hausse des prix des biens d'équipement acquis en 1982 de 14 % (contre 13 % prévus en mars). La baisse serait surtout sensible dans les petites entreprises. Dans les secteurs produisant des biens d'équipement, les chefs d'entreprise maintiennent leurs prévisions de mars : plus 10 % en valeur, ce qui correspond à une stagnation en volume dans la construction électrique et le matériel de transport (hors automobile) et à une nouvelle baisse dans la construction mécanique.

Dans les autres secteurs (biens de consommation et biens intermédiaires) la baisse serait plus forte, l'augmentation attendue de l'investissement n'étant que de 6 % en valeur.

La proportion d'entreprises pouvant réaliser tous les investissements jugés nécessaires a diminué au cours du premier semestre 1982, indique par ailleurs l'INSEE. Elle passe à 46 % contre 52 % en novembre 1981.

Ce taux, le plus bas enregistré depuis juin 1975 (42 %) est dû essentiellement à l'insuffisance des marges d'autofinancement.

NEW-YORK

Consolidation

Après cinq séances de hausse ininterrompue, dont deux marquées par une très forte progression des cours, Wall Street a, mardi, marqué le pas. D'abondantes ventes bénéficiaires se sont produites, contraignant le marché à se replier après une nouvelle avance initiale. Mais, dans l'ensemble, elles ont *été bien absorbées et, en clôture*, l'indice des industrielles s'établissaient à 824,19 soit à 0,67 point seulement en dessous de son niveau précédent. Par solde, toutefois, les baisse (749) ont été un peu plus nombreuses que les hausses (651).

Autour du « Big Board », les avis étaient assez partagés sur la conduite à tenir. L'annonce d'une forte baisse (- 1,5 %) des ventes au détail en juin, témoignait, pour certains, de la faiblesse persistante de l'économie américaine, les engageant ainsi à redoubler de prudence. D'autres, pour lesquels ce facteur n'était pas déterminant, se montraient assez optimistes mais regrettaient que la réserve fédérale n'ait pas encore pris de mesures pour assouplir sa politique de crédit après trois semaines de désescalade inflationniste.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Alcoa	24 1/4	
A.T.T.	53	
Boeing	17 1/2	
Chase Manhattan Bank	36 1/4	
Du Pont de Nemours	31 1/2	
Eastman Kodak	75 1/4	
Exxon	28 1/2	
Ford	23 3/4	
General Electric	67 5/8	
General Foods	38 5/8	
General Motors	48 5/8	
Goodyear	25 3/4	
I.B.M.	64 5/8	
I.T.T.	23 1/2	
Mobil Oil	21 1/4	
Pfizer	56 1/2	
Schlumberger	36 3/4	
Texaco	27 5/8	
U.A.L. Inc.	18 5/8	
Union Carbide	43 1/2	
U.S. Steel	18 3/8	
Westinghouse	27	
Xerox Corp.	31 7/8	

ÉNERGIE

Pour financer le gazoduc eurosibérien

DES BANQUES OUEST-ALLEMANDES PRÊTENT 2,8 MILLIARDS DE DM A L'U.R.S.S.

Un accord de crédit portant sur 2,8 milliards de DM (7,5 milliards de francs) a été signé mardi 13 juillet à Leningrad entre le gouvernement soviétique et un consortium de banques ouest-allemandes pour financer des équipements nécessaires à la construction du gazoduc eurosibérien.

Le communiqué de la Deutsche Bank, qui préside le consortium, précise que le financement pourra être porté à 4 milliards de DM (11 milliards de francs) d'ici fin 1982 en « *fonction des commandes supplémentaires qui pourront être passées à des entreprises de la R.F.A.* ». En effet, jusqu'à présent les compagnies ouest-allemandes n'ont obtenu que 1,5 milliard de DM de commandes contre les 10 espérés. Le *taux pratiqué* et les termes de l'emprunt pourraient être, bien qu'ils n'aient pas été précisés, respectivement de 7,8 % et de huit ans, apprend-on de source allemande.

Cette convention, qui concrétise un accord de principe intervenue en juillet 1981, s'oppose aux décisions d'embargo prises par le président Reagan et récemment approuvées devant la commission des affaires étrangères du Sénat par M. George Shultz, secrétaire d'Etat désigné. L'embargo, qui risque de paralyser les livraisons de turbines et de compresseurs de la firme A.E.G. notamment, ne devrait pas empêcher les livraisons de gaz dans les délais prévus. Selon M. Otto Wolf, président de la chambre allemande du commerce et de l'industrie.

Faits et projets

DES AIDES PUBLIQUES POUR LA CRÉATION DE 5 250 EMPLOIS

Le comité interministériel des aides à la localisation des activités, dont la création a été rendue officielle par un arrêté du 12 juillet, a tenu sa première réunion le 13 juillet à la DATAR. Composé de hauts fonctionnaires, et notamment de M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire, ce comité examine les dossiers de création d'emplois dans les secteurs de l'industrie, du tertiaire et de la recherche et attribue des aides aux projets les plus intéressants du point de vue de la politique de rééquilibrage régional.

Le comité a examiné une soixantaine de dossiers qui correspondent à la création ou au maintien (en cas de reprise de firme en difficulté) à 5 250 emplois, notamment en Bretagne (610), en Midi-Pyrénées (660), en Lorraine (340), en Poitou-Charentes (300), dans le Nord-Pas-de-Calais (230), en Corse (105).

L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un comité interministériel de sé*curité routière, réuni le mardi* 13 juillet, sous la présidence de M. Charles Fiterman, ministre des transports, vient de prendre une série de mesures visant à l'amélioration de la sécurité sur les routes (1).

Un premier ensemble de décisions *a été pris en vue « d'assurer une forte mobilisation sociale et une réelle prise en charge locale »* pour la sécurité routière. Il comprend notamment un programme, appelé « Réagir » qui doit conduire en 1983 à l'obligation de réaliser, sur le plan départemental, des enquêtes administratives et techniques sur tous les accidents mortels, pour en connaître les causes et proposer des mesures de préventions.

Un deuxième ensemble de décisions concerne la formation des conducteurs et le service national des examens du permis de conduire. D'ici-à la fin de l'année, une réforme d'ensemble sur ce point sera proposée après une concertation conduite par M. Fiterman. D'autre part, les voitures neuves qui seront mises en vente à partir du 1er juillet 1983 devront être équipées d'un pare-brise en verre feuilleté. Enfin, les cycles et cyclomoteurs devront être équipés à partir du 1er octobre 1983 de dispositifs réfléchissant catadioptriques, sur les côté de couleur orange et à l'arrière de couleur rouge.

(1) Nous avons publié dans nos éditions du dimanche 4-lundi 5 juillet une interview de M. Pierre Mayet, le *nouveau délégué interministériel* à la sécurité routière.

LES PRIORITÉS DU BUDGET D'ILE-DE-FRANCE EN 1983

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté le 13 juillet les grandes lignes de son projet de budget pour 1983. Les dépenses d'investissements continueront d'être consacrées *prioritairement* aux travaux d'équipements pour les transports collectifs et la circulation.

Réunie en séance plénière sous la présidence de M. Michel Giraud (R.P.R.), l'assemblée régionale a d'autre part estimé que la lutte pour l'emploi doit être la priorité dans l'élaboration du neuvième plan national. En Ile-de-France, cette priorité implique « *qu'on laisse vivre les entreprises existantes* »

Faits et chiffres

Automobile

● *M. Shoichiro Toyoda, président du groupe nippon Toyota*, espère conclure le plus tôt possible les négociations engagées l'an dernier avec General Motors pour produire des voitures en commun.

M. Toyoda, qui s'adressait, mardi 13 juillet, à la presse étrangère, a déclaré : « *Nous voulons fournir aux clients américains des petites voitures de qualité et économiques* ». Par ailleurs, M. Toyoda a prédit que la demande mondiale d'automobiles augmentera d'environ 30 % au cours des années 90. Cette expansion sera particulièrement forte, selon lui, au Proche-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Dans cette perspective, Toyota a l'intention d'étendre ses installations dans ces régions, a-t-il indiqué. — *(A.F.P.)*

● *Les dirigeants de Nissan et de Volkswagen se rencontreront le 20 juillet* à Tokyo. Ils devraient discuter d'un nouveau projet de coopération dans la production d'automobiles au Mexique, où chacun des deux groupes fabrique environ 100 000 voitures par an, a affirmé mardi 13 juillet le quotidien nippon *Nihon Keizai Shiwbun*. Démentant cette information, un porte-parole du groupe japonais a déclaré que les discussions porteraient sur le projet, *en cours*, d'assemblage de voitures Volkswagen au Japon, lequel doit débuter à la fin de 1983. *(A.F.P.)*

● *Les tarifs des modèles 1983 des marques allemandes Volkswagen et Audi*, commercialisés en France à partir de fin juillet, augmenteront en moyenne de 2,8 %. Cette hausse ne concerne que les types de véhicules déjà existants. Les prix des nouvelles versions (Santana, game turbo diésel, nouvelle *G.T.I.*) seront fixés ultérieurement lors de leur commercialisation. L'augmentation de 2,8 % respecte, selon VAG-France, le blocage des marges en valeur absolue imposé aux importateurs dans le cadre du plan de stabilisation des prix.

● *Le chiffre d'affaires de Porsche devrait augmenter de 25 % au cours de l'exercice 1981-1982, qui se termine le 31 juillet, annonce le constructeur allemand d'automobiles de sport, atteignant le chiffre record de 1,45 milliard de Deutschemark (3,91 milliards de francs environ). Porsche a également annoncé l'embauche de quatre-cent cinquante salariés, dont près de la moitié seront des ingénieurs et techniciens, ce qui portera à cinq mille trois cent cinquante ses effectifs.*

Affaires

● *La société sidérurgique belge Cockerill Sambre a signé un accord de coopérattion technique avec le groupe japonais Nippon Steel* pour la construction d'une ligne de production en continu de tôles à froid. Cet investissement de 3 milliards de francs belges (438 millions de francs français environ), accepté par le gouvernement et par la Commission de Bruxelles, fait partie du nouveau schéma industriel de Cockerill Sambre, société née de la fusion des entreprises sidérurgiques des deux grands bassins wallons : Liège et Charleroi.

Conjoncture

● *Forte augmentation du prix des matières premières importées par la France en juin.* — Le prix en franc des matières premières industrielles importées par la France a augmenté de *5,5 % en juin dernier*, à la suite de la dévaluation de 5,75 % du franc le 12 juin, indique l'INSEE. Exprimé en devises, le prix des matières industrielles a en revanche diminué en moyenne de 2,5 %. — (A.F.P.)

Energie

● *Nouvelle baisse de la consommation de pétrole dans la C.E.E.* La consommation de pétrole dans la C.E.E. a baissé de près de 6 % au premier trimestre de 1982. Les importations ont fléchi dans le même temps de 6,7 %. La dépendance de la Communauté vis-à-vis de son approvisionnement extérieur en énergie n'est plus que de 42,6 %, niveau le plus bas depuis 1963. Les dix ministres de la C.E.E. chargés de l'énergie ont donc constaté le 13 juillet à Bruxelles que la situation énergétique était plutôt favorable. L'effort ne doit toutefois pas se relâcher. Selon la Commission, en effet, les importations de pétrole de la C.E.E. en 1990 seront dans le meilleur des cas de 368 millions de tonnes, ce qui représentera encore 75 % de sa consommation et 32 % de la demande d'énergie.

Etranger

JAPON

● *Excédent commercial en juin.* — Le Japon a enregistré un excédent commercial de 1,66 milliard de dollars en juin 1982 contre 1,46 milliard en juin 1981, a annoncé lundi 12 juillet le ministre des finances japonais. Les exportations (11,72 milliards de dollars en juin 1982) ont baissé de 8,1 % en un an et les importations (10,05 milliards de dollars en juin 1982) de 11 % durant la même période. — *(A.F.P)*.

PAYS-BAS

● *Hausse du chômage aux Pays-Bas.* — Le nombre de chômeurs aux Pays-Bas a dépassé le demi million pour s'établir au 30 juin à 521 600 soit 11,6 % de la population active, selon les chiffres provisoires publiés le 13 juillet par le ministère néerlandais des affaires sociales. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Hausse des prix de 1 % en juin.* La hausse des prix en Allemagne fédérale a atteint 1 % au mois de juin, contre 0,6 % en mai, a annoncé lundi 12 juillet l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Sur un an, la hausse de prix est de 5,8 % en juin, contre 5,3 % en mai et 5 % en avril.

Selon le ministre fédéral de l'économie, le taux de juin, inhabituel pour la R.F.A., est accidentel. Il est dû essentiellement à une série de hausses appliquées le mois dernier, notamment sur les carburants, le tabac et certains produits alimentaires. — *(A.F.P.)*.

Social

● *Fin de la grève de la faim* du secrétaire du Syndicat de lutte des travailleurs (S.L.T.) à Usinor-Dunkerque. L'inspection du travail a refusé, mardi 13 juillet, d'autoriser la direction d'Usinor-Dunkerque à licencier M. Flatischler pour « *interruption de travail sans motif valable* » et « *obstruction du travail* ». M. Flatischler observait depuis le 29 juin une grève de la faim pour protester contre son licenciement, après qu'il eut dénoncé, à la suite d'un accident du travail, les responsabilités de la direction.

SOCIAL

RENAULT : tous les syndicats signent un nouvel accord d'entreprise

Tous les syndicats ont décidé de signer le nouvel accord d'entreprise Renault. L'approbation de la C.G.T. est particulièrement significative. Dans l'ensemble, a déclaré M. Gilbert Lebescon, secrétaire de la coordination des syndicats C.G.T. de la Régie, cette organisation considère que le nouveau texte — enrichi de nombreuses modifications relatives aux congés, aux conditions de travail, au « suivi » des carrières, à la formation, etc. — constitue « *une avancée positive* ». Il comporte, en effet, une quarantaine d'améliorations, qui résultent le plus souvent des acquis obtenus à la suite des grèves des O.S. à Billancourt et à Flins.

C'est vrai surtout pour l'affichage obligatoire des cadences de travail au nombre de pièces : lors des récents conflits, les grévistes avaient obtenu cette modification, qui est maintenant étendue à tous les établissements de la Régie, comme aussi la faculté d'accoler la cinquième semaine au congé principal pour les travailleurs immigrés et celle de capitaliser sur plusieurs années la cinquième semaine et les congés d'ancienneté. Une possibilité d'accord plus favorable existe en outre au niveau des établissements.

Concernant la famille, plusieurs améliorations sont apportées : le congé de maternité est porté de seize semaines à dix-huit semaines (voire à vingt semaines dans le cas d'une grossesse difficile) ; le congé d'adoption de dix semaines à douze semaines ; la prime de naissance passe de 1 000 F à 1 500 F, etc.

Sur le plan de l'emploi, la direction s'engage à établir un plan de carrière des agents de production et des P.1 avec publication des postes disponibles. De même, un plan de formation professionnelle sera établi au plus près des besoins collectifs dans chaque secteur, en liaison avec la hiérarchie et le personnel concerné. Les éléments nécessaires à la préparation de ce plan de formation seront décentralisés au maximum pour intégrer les besoins de formation individuelle, notamment ceux liés au système de carrière des O.S.

Pour le personnel âgé, les jours de congé de préretraite pourront être utilisés à un stage de préparation à la retraite d'une durée de deux jours maximum, dont les frais seront pris en charge par l'entreprise. Les modalités du départ en retraite seront discutées lorsque les textes légaux seront votés. Il en va de même pour la politique salariale. Quant aux négociations sur la durée du travail pour 1983, elles seront examinées dès le quatrième trimestre 1982, dans le cadre de groupes de travail direction-syndicats. C'est également au sein de tels groupes de travail que sera discuté le problème du droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise : une première réunion aura lieu le 20 juillet.

C.G.T. : « Pas de chèque en blanc »

Tout en se félicitant de ces acquis, qui sont « *une bonne voie pour préparer des négociations saines et efficaces* ». M. Lebescon a émis quelques réserves : « *Nous revendiquons*, a-t-il dit, *le respect des engagements pris en matière salariale. Certes, 6,5 % d'augmentation ont été obtenus pour le premier semestre de 1982, ce qui n'est pas négatif.* » Faisant allusion à un précédent accord prévoyant 2,5 % d'augmentation au 1er août et 2,5 % au 1er octobre avec mise à niveau, le dirigeant cégétiste a déclaré : « *Nous veillerons à ce que la direction applique rigoureusement ces dispositons, ainsi que la prime de 380 F en septembre. Notre signature ne peut donc être interprétée comme une sorte de chèque en blanc accordé à la direction sur le blocage des salaires, et pas davantage sur les insuffisances des grands dossiers sociaux, que la direction n'a pas véritablement inscrits dans le rôle nouveau de la nationalisation.* »

J. B.

SYNDICATS ET PARTIS DE LA MAJORITÉ DÉSAVOUENT L'INCENDIE DU CHATEAU DE LA BUCHÈRE

Les fédérations de la métallurgie F.O. et C.G.C. ont condamné, mardi 13 juillet, les actes de violence perpétrés par des sidérurgistes de la Chiers, et notamment l'incendie du château de la Buchère (et non de Buchères, comme nous l'avons écrit hier par erreur), près de Vireux-Molhain (Ardennes), appartenant à une filiale d'Usinor.

La fédération F.O. refuse de « *cautionner ces actes de violence. Toutes les exactions, quelles qu'en soient les formes, ne peuvent et ne pourraient se référer à F.O.* ». Elle souhaite par ailleurs que des négociations s'engagent sans tarder afin de dégager des solutions humaines aux problèmes des travailleurs. De son côté, la fédération de la métallurgie C.G.C. tient à « *dénoncer l'exploitation d'une action condamnable qui est celle de l'incendie volontaire du château de la Buchère* » en précisant que la fédération « *ne peut en aucun cas être impliquée dans cette action qu'elle réprouve* ». S'adressant au gouvernement, la C.G.C. demande « *de prendre en considération la juste revendication de la population ardennaise* » et affirme qu'elle le rendra « *directement responsable d'une dégradation du climat social dans cette région* ».

Enfin, la fédération des Ardennes du P.S. condamne « *sans restriction aucune* » l'incendie « *criminel* », estimant dans un communiqué que « *les inquiétudes légitimes d'une population menacée dans sa vie quotidienne ne sauraient trouver satisfaction dans des actions désespérées de violence ou de terrorisme qui portent atteinte à la démocratie et nourrissent le germe de la dictature* ». La fédération réclame aux pouvoirs publics des mesures d'urgente solidarité.

De son côté, l'*Humanité* qui attribue la responsabilité des actes de violence à l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.C., F.O.) indique que l'interdépartementale C.G.T. et le syndicat C.G.T. de Vireux-Molhainse démarquent « *avec force des évènements intervenues lundi* », le journal signale également la désapprobation formulée par la fédération du parti communiste des Ardennes.

● *Libération du directeur de la briqueterie Lafarge* de Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne). Retenu depuis le lundi 12 juillet, le directeur a été libéré mardi 13 vers 16 heures, apprend-on de source syndicale. Les deux cent trente salariés continuent l'occupation de l'usine, tandis qu'une délégation syndicale tente de négocier pour obtenir la suspension du plan de restructuration « *qui prévoit quatre-vingts licenciements* ».

AGRICULTURE

M. MOULIAS, NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ONIC

Directeur adjoint du cabinet de Mme Édith Cresson, M. Jean Moulias a été nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC). Il succède à ce poste à M. Henri Corson, qui vient d'être nommé P.-D. G. de la Banque régionale de l'Ain, et qui occupait cette fonction depuis 1975.

[Entré au ministère de l'agriculture à sa sortie de l'ENA en 1964, M. Moulias est affecté en 1966 au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. Conseiller technique au cabinet de Jacques Duhamel, ministre de l'agriculture, (juillet 1969-novembre 1970) adjoint, puis délégué pour les affaires agricoles européennes à la représentation permanente de la France auprès des Communautés (février 1972 à 1976), M. Moulias sera nommé sous-directeur des productions végétales au ministère de l'agriculture, puis, en 1977, chef du service de la production et des marchés. Il était entré au cabinet de Mme Cresson en mars dernier.]

DOUBLEMENT DE L'EFFORT DES EMPLOYEURS EN FAVEUR DE LA FORMATION INDIVIDUELLE

Les partenaires sociaux ont fait état, mardi 13 juillet, de progrès dans la discussion sur l'actualisation de l'accord de 1970 sur la formation professionnelle, notamment en ce qui concerne le droit au congé individuel de formation.

Ainsi, les employeurs doubleront leur effort en y consacrant 0,10 % (au lieu du 0,05 % prévu au début des discussions) de leur contribution globale à la formation, qui est de 0,9 % de la masse salariale, compte tenu du 0,2 % prélevé par l'État pour l'insertion professionnelle des jeunes. Ceci représenterait environ 600 millions de francs, qui seraient recueillis par un nouvel organisme national de coordination et d'agrément restant à créer, et permettraient, selon les calculs des syndicalistes, de doubler le nombre des bénéficiaires, qui passerait de cinquante mille à cent mille.

PLAN

Du bon usage de la rigueur

II. — *Vivre désormais à l'heure contractuelle*

par MICHEL ROCARD (*)

Il nous faut une politique qui réponde à ces deux priorités : l'emploi et l'investissement productif (*le Monde* du 14 juillet). Est-il possible d'y satisfaire en même temps ? Il est raisonnable de le penser

Aurons-nous les ressources financières suffisantes pour une telle politique ? Oui, si nous ne nous enfermons pas dans une fausse alternative : rigueur ou laxisme. Les latitudes que nous nous donnerons doivent correspondre à la satisfaction des priorités. Mais il n'est possible ni de se battre sur tous les fronts à la fois, celui du franc et celui des équilibres internes, ni de choisir simultanément une politique monétaire souple et une politique budgétaire flexible. Les risques inflationnistes et les risques de dépréciation cumulative de la monnaie deviennent alors trop lourds.

Nous devons choisir, et choisir en fonction d'options à long terme qu'éclairent les travaux de planification, et non en fonction de réactions conjoncturelles. Un dévelopement général de l'activité, avec une forte composante de demande interne, se traduit inévitablement par un déséquilibre temporaire de la balance commerciale. Dans ces circonstances, la rigueur budgétaire doit être notre ligne, sous la seule réserve — unique mais décisive — qu'elle ne sacrifie pas la priorité donnée au développement des capacités de notre appareil de production. Il faudra, dans cette perspective, devenir capables de distinguer, dans le prélèvement sur la production intérieure brute, ce qui revient à l'Etat ou au budget social de façon obligatoire et ce qui correspond à une réaffection dans le secteur productif. L'on pourrait alors imaginer que le gouvernement s'engage à ce que la première part (budget et finances sociales) n'augmente pas pour les trois années à venir. Dès lors, un déficit budgétaire de 3 à 4 % de la production intérieure brute deviendrait acceptable et pourrait dégager une marge de manœuvre importante affectée exclusivement au secteur productif.

La stratégie pour l'emploi passe donc par le renforcement et l'adaptation de l'appareil productif. Appareil productif au sens large, c'est-à-dire les secteurs où va se forger l'avenir industriel du pays et le tertiaire de pointe, notamment lié aux techniques de communication et de loisir.

Or l'appareil productif français a vieilli. Sous le septennat précédent, il s'est dangereusement fissuré, faute d'une stratégie industrielle, faute d'une volonté. Une politique industrielle est aujourd'hui, pour la France, une nécessité vitale, les nationalisations vont devoir intervenir *sélectivement dans la relance de* l'investissement. Mais pour qu'elles le puissent, des sacrifices budgétaires sur les fonctions classiques de l'Etat seront nécessaires, car elles ont dramatiquement besoin de fonds propres. De le même manière, cela implique une politique de tarification au coût réel, pour que les entreprises publiques dégagent les moyens de leur autofinancement. Là ausi, il s'agit pour gouverner mieux d'administrer moins. La technique du contrat de Plan doit permettre, à ces mesures, en confrontant la stratégie à long terme de l'entreprise et les priorités du Plan, de servir l'intérêt national.

Des choix difficiles

Mais la procédure du contrat ne peut pas se résumer à l'octroi d'aides, fussent-elles mieux adaptées et plus efficaces, et une politique industrielle ne se réduit pas à l'utilisation de grandes entreprises industrielles, fussent-elles nationalisées et plus performantes. Le cœur du problème est dans la construction d'un environnement favorable à l'industrie et au secteur productif : moins d'aides, plus de souplesse, et la restauration des marges nécessaires à l'autofinancement. A quoi, en effet, servirait d'assécher les fonds budgétaires et bancaires au service d'une industrie devenue une assistée permanente, si ce n'est à déplacer le problème sur le financement global de l'économie, où nous savons que les marges sont quasiment nulles ?

Le centre de la difficulté est là : si l'on veut créer de la richesse pour développer l'emploi, il faut que la société française soit capable à la fois de restaurer davantage de profits dégagés par les activités productives et de trouver un accord en son sein sur la manière de l'affecter entre la consommation, la protection sociale et l'investissement industriel et tertiaire. Et c'est la responsabilité du pouvoir politique que de proposer au pays des choix, dans ce domaine comme dans les autres.

S'agirait-il d'une austérité imposée ? Toute rigueur aurait-elle nécessairement les mêmes effets ?

Une telle myopie est étonnante, car, sur trois points décisifs, les options *qu'il me semble nécessaire* de prendre sont antagoniques avec ce que fut, par exemple, la politique de Raymond Barre :

— De tels choix ne peuvent relever que d'un accord global entre les catégories sociales et les forces politiques à l'œuvre dans la société française et non du seul libre arbitre des chefs d'entreprise ;

— La rigueur de ces choix n'est acceptable qu'au prix d'avantages effectifs dans d'autres champs de la vie sociale : le Plan doit être le lieu de leur détermination ;

— Enfin, il ne s'agit pas de défendre la monnaie à court terme par des moyens qui affaiblissent notre appareil de production, ce dont le franc ne se remettrait pas, mais de défendre la productivité de notre appareil de production pour limiter tout à la fois l'inflation et le déficit extérieur et, par là, défendre la monnaie nationale.

L'esprit de sérieux et de continuité baptisé rigueur est nécessaire à l'application de toute politique. Il ne suffit pas, pour autant, d'en définir le contenu.

Une telle démarche refuse notamment de s'accommoder du chômage comme d'un mal nécessaire et inévitable, durant tout le temps requis pour remettre sur pied l'appareil industriel. Elle n'accepte pas de le considérer comme le solde incompressible des grands équilibres économiques, seulement anesthésié — mais à quel coût économique et social ! — par les allocations de l'Etat bienfaiteur.

Or il est illusoire de croire que la résorption du chômage peut résulter *rapidement* d'un effort industriel, fût-il colossal et volontaire. Ce que cet effort garantit, ce sont les emplois de l'avenir, et la probabilité raisonnable que les mutations rendues inévitables par les évolutions technologiques et économiques à l'échelle de la planète pourraient non seulement se faire sans drame, mais peut-être même être anticipées.

Dans l'immédiat, il n'y a pas d'autre moyen efficace et rapide d'obtenir des résultats probants dans la lutte pour l'emploi qu'une avancée audacieuse dans le partage du travail. Mais ces créations d'emploi n'apparaîtront possibles qu'à la *condition expresse de ne pas naufrager* productivité et marges des entreprises : s'il s'agit bien de créer des emplois pour ceux qui en sont actuellement privés et en même temps de disposer pour soi-même de davantage de temps libre, alors cela impose que les heures ainsi dégagées soient compensées de manière dégressive, dans un processus négocié collectivement, voire individualisé, comme le temps choisi.

Ces choix difficiles, qui conduisent à modérer le développement de la consommation des ménages et des équipements collectifs, ne peuvent être que le fait d'une société pleinement adulte et responsable de son avenir. Ils doivent donc s'accompagner d'une profonde modification des rapports sociaux dans les entreprises.

Il ne s'agit pas seulement de raisonner en termes de contrepartie. La production moderne appelle pour elle-même, pour son efficacité, souplesse et initiative, et demande toujours plus d'intelligence. Il faudra que les entreprises acceptent de vivre désormais à l'heure contractuelle. L'indépendance des parties n'est pas en cause. Mais il n'y aura de société négociée que si les partaires sociaux savent se reconnaître dans leur légitimité réciproque. Les entrepreneurs doivent comprendre que la solidarité dans l'entreprise ne peut se décréter, mais doit naître de la reconnaissance réciproque. Les syndicats doivent comprendre que la création de nouveaux emplois exige des entrepreneurs performants.

La société française doit assumer le fait qu'il n'y aura de mobilisation industrielle et d'effort collectif que derrière des organisations syndicales et patronales fortes et respectées.

Notre pays n'est pas une terre d'exportation pour le rêve japonais. Seule la négociation contractuelle peut permettre de fixer les règles du jeu pour tous les acteurs. Il faut qu'il y ait respect du système des valeurs de l'autre pour que chacun des partenaires préserve son identité tout en dégageant un domaine commun : celui du progrès de la collectivité. Les droits nouveaux des travailleurs s'inscrivent dans cette perspective. Non moins importantes sont pour la population les transformations que sera appelé à connaître l'ensemble du système éducatif et de formation et les perspectives qu'ouvrira un temps libéré et mieux maîtrisé.

Maîtriser les transferts sociaux

L'organisation des rapports sociaux contractuels, une meilleure participation des travailleurs aux choix économiques, sont les conditions d'une meilleure maîtrise des transferts sociaux, pierre d'achoppement sur laquelle pourrait buter la politique économique du gouvernement si elle échouait à prendre en compte cette donnée de fond. Aujourd'hui, notre système de transferts sociaux est marqué par deux évolutions majeures. D'une part, une croissance de la dépense plus rapide que celle de la production intérieure brute, qui pose à relativement court terme le problème du financement. D'autre part, et paradoxalement, un effet « contre-redistributif », en raison de l'insuffisante sélectivité des prestations.

Le premier phénomène, s'il devait se perpétuer, rendrait inopérante toute politique de relance, notamment par l'investissement, en raison de l'accroissement des charges qui en résulterait pour les entreprises. Il faut donc parvenir, autant qu'il est possible, à un rythme de progression de la dépense sociale proche de celui du PIB (produit intérieur brut). En raison de leur poids, c'est dans le domaine des dépenses de santé qu'un *tel objectif* doit être recherché en priorité. Il n'y a pas d'autre voie pour y parvenir qu'une réforme de la gestion hospitalière, qui passe sans doute par la décentralisation des décisions pour ces dépenses, avec l'implication des décideurs locaux, et notamment des collectivités territoriales. De même faut-il sans doute envisager une remutuellisation partielle du risque, à l'exclusion des cas graves, pour lesquels la gratuité doit rester totale.

En un mot, les Français doivent devenir plus conscients du coût de leur protection sociale : il ne s'agit pas de soigner moins pour dépenser moins, mais de dépenser moins en soignant autrement, par un effort prioritaire de prévention et l'accentuation des soins à domicile, en refusant *la tendance à la médicalisation* ou à l' « hospitalocentrisme ».

Le second phénomène — la redistribution à rebours — ne peut se pérenniser sans risque d'explosion sociale et financière. Il est temps que se mettent en place des politiques plus discriminantes, par exemple en matière familiale ou en ce qui concerne l'enchevêtrement des régimes complémentaires et surcomplémetaires.

Il n'y aura de politiques plus sélectives que si elles sont négociées et concertées, afin de maîtriser la dépense sociale et de la rendre plus efficace. Par exemple, des contrats d'objectifs avec les hôpitaux publics et les associations prenant en charge une médecine différente permettraient d'économiser le coût de soins lourds.

Encore faut-il que le pays y soit prêt. Car reconnaître la priorité de l'objectif que représente la création d'emplois par le développement industriel doit conduire à accepter un ralentissement de la croissance des dépenses sociales et à choisir les moyens nécessaires pour leur donner plus d'efficacité. Ce n'est assurément pas un choix facile, car il peut remettre en cause certains acquis. Mais y a-t-il aujourd'hui des choix faciles ? Et qui peut raisonnablement croire qu'il soit possible de sortir d'une situation de crise en douceur et sans sacrifices ? L'essentiel — et ce n'est pas mince — est que le cap soit gardé.

Relancer l'Europe

Une France capable de répondre aux défis technologiques et d'anticiper les emplois de demain, une société plus négociée et plus solidaire, tels seront en particulier les enjeux fondamentaux du IXe Plan.

Un enjeu de cette taille ne concerne pas que la France. L'émiettement des responsabilités planétaires avec la multiplication des conflits locaux et, par làmême, des risques de guerre, dans un contexte où le rapport des forces Est-Ouest n'est plus aussi équilibré qu'auparavant, confère à l'Europe une responsabilité particulière au plan international.

L'Union soviétique, patiemment, renforce sa puissance. Elle tente l'encerclement par la périphérie, car les démocraties occidentales se révèlent incapables de prendre en charge le défi de l'extrême pauvreté du tiers-monde et son lent enfoncement dans la misère.

Aujourd'hui, beaucoup de nations jeunes se tournent vers l'Est comme vers une carte forcée. L'indifférence, voire le mépris, manifestés par la plupart des nations riches pour le monde pauvre contribuent à discréditer toute solution démocratique et progressiste de développement.

C'est de l'Europe, une Europe ouverte aux préoccupations propres du développement de chaque pays, une Europe qui s'engagerait résolument dans la voie du codéveloppement que peut venir une redistribution des cartes. Plutôt que de négocier, interminablement et médiocrement, ses intérêts nationaux agricoles, sidérurgiques ou budgétaires autour du tapis vert, au cours de marchandages où se perd l'*identité commune*, l'*Europe* devrait relancer ce qui a fait son honneur et sa force : un ensemble de valeurs, un mode de vie, une manière d'appréhender l'avenir et de valoriser son passé.

En un mot, on a certainement eu tort de ne vouloir construire l'Europe qu'à partir des politiques économiques, qui, presque naturellement, sont l'occasion de l'apparition d'intérêts divergents alors que l'identité culturelle des Européens demande à se traduire en termes politiques, diplomatiques, et de défense. Cela suppose une orientation commune vers l'indépendance industrielle, technologique et militaire, au sein de l'alliance atlantique.

L'histoire enseigne que les grands ensembles politiques se sont construits autour de l'unité monétaire : là sont sans doute les voies d'une meilleure appréhension de notre destin commun, à condition d'avoir suscité autour de l'Europe une adhésion et une attente, dans la ligne de la relance de l'Europe sociale qu'avait définie, dès le 10 mai 1981, le président Mitterrand.

Mais pour assumer la construction de l'Europe, il faut pour la France être forte, se situer à la pointe du progrès technique, affirmer son indépendance sur le plan économique. Notre projet industriel est, à cet égard, plus que jamais la condition de la relance ; de même, notre maintien au sein du S.M.E. constitue un signe clair de notre volonté européenne. *Mais il* a pour condition une politique de rigueur économique alliée à la volonté industrielle et à l'imagination sociale.

Un redoutable défi

Il y a, dans tout cela, pour la gauche et pour la France un redoutable défi. Le choc créé par la victoire de François Mitterrand, il y a quatorze mois, a libéré d'immenses forces de revendications, d'aspirations catégorielles, dont chacune est parfaitement légitime en elle-même, mais qui, toutes ensembles, sont impossibles à satisfaire simultanément. Car l'élection d'un socialiste à la présidence de la République n'a pas effacé, comme par magie, la réalité de la crise.

Il faut donc faire avec. Il faut donc à la fois montrer que la gauche reste fidèle à ses espérances et convaincre que, pour autant, elle ne peut pas répondre immédiatement à l'addition des besoins qui s'expriment.

La rigueur est moins une volonté qu'une donnée. Subie, elle ne peut conduire qu'à l'insatisfaction et à l'amertume.

Au contraire, la rigueur assumée peut être l'occasion d'une nouvelle dynamique sociale, du renforcement des solidarités entre les différentes catégories de la population, condition indispensable de l'effort collectif qui peut seul créer les conditions de l'expansion retrouvée. Il revient au gouvernement de montrer la voie de cet effort, d'indiquer clairement les règles du jeu, de s'y tenir fermement et de les faire respecter par tous avec toute l'autorité dont il dispose. Nos chances de succès dépendent de notre capacité de convaincre. Pour choisir ensemble la rigueur et l'imagination. Pour choisir ensemble l'espoir et la raison.

(*) Ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire.

FIN

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2-3. LA GUERRE AU LIBAN
— M. Schultz souhaite qu'un règlement *« satisfasse les ambitions politiques des Palestiniens »*.
— M. Sartaoui, conseiller de M. Arafat, lance un appel aux *« Israéliens de bonne volonté »*.
3. AMÉRIQUES
— ARGENTINE : la junte militaire est reconstituée.
— NICARAGUA.

POLITIQUE

4. Les travaux de l'Assemblée nationale.
5. La décentralisation outre-mer.
— Le communiqué officiel du conseil des ministres.
6. La célébration du 14 juillet.

ARTS ET SPECTACLES

7. *L'art de Paris : les visions débutantes.*
7-8-9. JAZZ : comment Gillespsie est devenu Dizzy ; *Money*, un opéra de George Gruntz et LeRoi Jones.
12. RADIO-TÉLÉVISION. A voir : « Espace de l'islam », sur TF 1.

SOCIÉTÉ

15. JUSTICE. A Marseille, M. Montaldo a été entendu, à sa demande, par les policiers chargés de l'enquête sur les fausses factures.
— MÉDECINE.
16. LÉGION D'HONNEUR.
17. ENVIRONNEMENT. *Comment lutter contre la pollution atmosphérique des autres.*
17. SPORTS. Tour de France : course plus homogène.

ÉCONOMIE

18. AFFAIRES.
— *« Il n'y a pas de secteurs condamnés, mais seulement des technologies dépassées »*, affirme M. Chevènement.
19. SOCIAL.
— Renault : tous les syndicats signent le nouvel accord d'entreprise.

RADIO-TELEVISION (12)
INFORMATIONS « SERVICES » (17) :
Mode ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Jeux ; Mots croisés.
Carnet (6) ; Programmes spectacles (13-14).

LES SUITES DE L'« AFFAIRE CALVI »

Trois experts laïcs vont examiner les liens entre la banque Ambrosiano et l'Institut dirigé par Mgr Marcinkus

De notre correspondant

Rome. — Première décision officielle du Vatican depuis le début de l'affaire Calvi : la secrétairerie d'Etat a décidé de nommer trois experts pour examiner les rapports entre la banque Ambrosiano, dont M. Calvi était président, et l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), dirigé par Mgr Marcinkus. La décision a été annoncée dans un communiqué publié mardi 13 juillet et repris sans commentaire par Radio-Vatican. Le texte en est le suivant : *« A la suite de l'affaire relative aux rapports entre l'IOR et la banque Ambrosiano et des filiales à l'étranger, le cardinal secrétaire d'Etat, après avoir pris contact avec Mgr Marcinkus, président de l'IOR, et souscrivant, à la demande de celui-ci, a décidé de requérir la collaboration de certains experts du monde financier international, désignés par lui et responsables devant lui, pour recevoir des suggestions et des conseils. »*

Les trois experts désignés par Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat, la plus haute autorité de l'Eglise après le pape, sont MM. Josef Brennan, ancien président de l'Emigrant Saving Bank de New-York ; Carlo Cerruti, financier romain, et Philippe de Wech, ancien président de l'Union des banques suisses.

C'est là une décision qui n'a aucun précédent dans l'histoire des finances vaticanes : ce monde très secret n'a jamais été soumis aux investigations d'experts étrangers à l'Eglise. Jusqu'à présent, l'IOR jouissait d'une autonomie au sein du Vatican : n'étant pas placé sous le contrôle de la préfecture économique du Saint-Siège, qui doit coordonner et surveiller les organismes financiers du Vatican, il n'avait de comptes à rendre qu'au pape.

Avec la nomination de ces trois experts s'opère une sorte de glissement de pouvoir. Mgr Casaroli, qui les a désignés, opère en fait une reprise en main de l'IOR, qui n'est peut-être qu'un prélude à d'autres évolutions. Même si, officiellement, c'est aussi à la demande de Mgr Marcinkus que le Saint-Siège a fait appel aux experts.

Ph. P.

EN ESPAGNE

M. Lavilla succède à M. Calvo Sotelo à la tête du parti gouvernemental

De notre correspondant

Madrid. — *Le parti gouvernemental U.C.D. (Union de centre démocratique) a, depuis le mardi 13 juillet, un nouveau président, M. Landelino Lavilla, qui doit tenter d'empêcher le parti d'éclater à quelques mois des élections générales.*

M. Laville, quarante-sept ans, démocrate-chrétien, ancien ministre de la justice et actuel président du Congrès des députés, a posé ses conditions avant de succéder à M. Calvo Sotelo, qui, incapable de mettre fin aux querelles de l'U.C.D., a demandé sa démission la semaine dernière. M. Lavilla a obtenu les pleins pouvoirs pour nommer le secrétaire général du parti et proposer les membres du comité chargé de dresser les listes des candidats aux prochaines élections qui seront sans doute avancées à l'automne.

On s'attend, d'autre part, à un remaniement ministériel, mais cette ultime tentative de l'U.C.D. pour éviter une débâcle électorale sera peut-être insuffisante. Le spectacle de ses querelles intestines a discrédité le parti au pouvoir. L'ancien premier ministre, M. Adolfo Suarez, qui a vainement tenté de reprendre le contrôle de l'U.C.D., pourrait maintenant former son propre parti.

De son côté, M. Fraga, leader de l'Alliance populaire (droite), a accueilli avec satisfaction la désignation de M. Lavilla. Coïncidence : pendant que l'U.C.D. analysait ses querelles, le roi Juan Carlos recevait M. Felipe Gonzalez, le dirigeant du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.).

(Intérim.)

EN POLOGNE

Radio Solidarnosc a pu diffuser une nouvelle émission

Alors que les autorités polonaises avaient annoncé officiellement qu'elle soit démantelée, Radio Solidarnosc a diffusé, dans la soirée du mardi 13 juillet, à Varsovie, une nouvelle émission en modulation de fréquence. Annoncée par des tracts dans l'après-midi, l'émission a commencé à 22 heures. Après quelques minutes de transmission, elle a été interrompue brutalement. Le speaker a eu cependant le temps de diffuser un message confirmant que plusieurs membres de l'équipe de la radio clandestine avaient été arrêtés au cours d'une opération de police, le 5 juillet dernier. Il a annoncé que Radio Solidarnosc allait interrompre ses activités pendant deux mois.

Cette interruption de deux mois semble répondre à la volonté des dirigeants du syndicat Solidarité. La commission provisoire de coordination du syndicat a, en effet, lancé mardi un appel invitant la population à *« ne déclencher aucune grève, ni à organiser aucune manifestation de rue jusqu'au 31 juillet »*. L'appel, distribué clandestinement à Varsovie, est signé par quatre dirigeants syndicaux représentant quatre régions-clés du pays : MM. Bogdan Lis (Gdansk), Zbigniew Bujak (Varsovie), Wladyslaw Hardek (Cracovie), et Wladyslaw Frasyniuk (Wroclaw). *« Nous attendons que les autorités adoptent des mesures concrètes pour prouver leur volonté de renouer le dialogue »*, écrivent les quatre syndicalistes, qui, dans le cas contraire, indiquent qu'ils n'hésiteraient pas à recourir à *« la grève générale »*.

D'autre part, selon des rumeurs circulant à Varsovie, le gouvernement aurait l'intention d'annoncer, à l'occasion de la fête nationale de la Pologne, le 22 juillet, sa décision de lever l'état de siège avant la fin de l'année, et la venue du pape le 10 octobre prochain.

● *L'acteur britannique* Kenneth More est décédé le 12 juillet à Londres, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait notamment joué dans *l'Autre Homme, la Blonde et le Shérif, la Bataille d'Angleterre* et *les 39 Marches*.

● *Alma Reville Hitchcock*, la femme d'Alfred Hitchcock, est morte le 6 juillet à Los Angeles. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle avait travaillé avec son mari à l'écriture de nombreux scénarios.

En Belgique

SEPT MORTS ET CINQUANTE BLESSÉS DANS UN ACCIDENT FERROVIAIRE

Bruxelles, *(A.F.P.)* — Le bilan de la collision qui a eu lieu mardi *13 juillet* entre deux *trains* en Belgique s'est alourdi dans l'après-midi après le décès à l'hôpital de deux blessés, ce qui porte à sept le nombre des tués, a annoncé le ministère belge de l'intérieur. *(Voir nos dernières éditions du 14 juillet).*

Le ministère précise qu'une cinquantaine d'autres voyageurs ont été blessés, dont huit grièvement. Quatre personnes avaient été tuées sur le coup et les trois autres sont décédées à l'hôpital.

L'accident s'est produit à la suite d'une erreur du conducteur de l'express Namur-Knokke, qui a brûlé trois signaux lumineux en gare de Aalter, entre Bruges et Gand. Son convoi s'est écrasé contre les derniers wagons du train Bruxelles-Ostende qui ont été complètement détruits sous le choc.

● *Cinq camps de vacances occupés par des nationalistes corses.* — Près de cent cinquante personnes appartenant aux comités nationalistes corses ont entamé, le 14 juillet, une occupation symbolique de cinq camps de vacances situés à Cervione, Cargèse, Marina-Viva, près d'Ajaccio, San-Ambroggio et Porto-Vecchio. *« Le tourisme, tel qu'il est conçu actuellement entraîne pour la Corse l'érosion et le nivellement culturel, la pollution et la spéculation foncière »*, affirment les comités nationalistes corses, qui ajoutent que *« l'hôtellerie corse ne recueille presque rien des retombées économiques du tourisme »*.

APRÈS AVOIR FRANCHI LA FRONTIÈRE

Les troupes iraniennes se trouvent à quelques kilomètres de Bassorah

Bagdad a reconnu mercredi matin 14 juillet que l'armée iranienne avait pénétré de 10 kilomètres en territoire irakien et se trouvait dans les parages du port pétrolier de Bassorah, sur le Chatt-el-Arab.

La nouvelle offensive iranienne avait été annoncée auparavant par un communiqué iranien qui affirmait que *« les combattants de l'islam ont enfoncé les première lignes de défense ennemies et poursivent leur avance »*. Ce communiqué ne précisait pas explicitement si les forces iraniennes avaient, ou non, franchi niennes ont, ou non, franchi la la frontière internationale. Il annonçait cependant que des *« centaines de combattants irakiens »* ont été faits prisonniers dès les premières heures de l'offensive.

« Ces opérations, précise le communiqué, *visent à compléter la défense de la patrie islamique et empêcher de nouvelles agressions des saddamites* (du nom de M. Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien) *et autres fantoches de l'Amérique »*. Elles ont également pour objectif *« d'éloigner de nos villes les pièces d'artillerie qui les bombardent »*.

« En ces nuits du Ramadan consacrées à la prière, les combattants de l'islam, indique le communiqué, *vont, en passant par Karbala* (ville sainte chiite, en Irak), *parvenir à libérer Jérusalem des griffes du sionisme et demandent au peuple de prier Dieu pour la victoire de l'armée de l'islam et pour que descende sur elle les faveurs et les aides miraculeuses. »*

Le déclenchement d'une offensive de grande envergure était attendu depuis plusieurs jours et la presse publiait quotidiennement à la une des photos de troupes en marche avec comme légende *« en marche vers Karbala »* (ville située à une centaine de kilomètres de Bagdad).

Mardi, l'Iran avait rejeté l'appel à un cessez-le-feu dans le conflit irano-irakien voté lundi soir à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies (nos dernières éditions du 14 juillet). Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi a estimé que *« même si le Conseil de sécurité adopte dix autres résolutions, l'Iran continuera à réclamer ses justes droits »*. *« Le vote du Conseil est un vote de confiance des Etats-Unis et de l'Union soviétique à Saddam (Saddam Hussein) »*, a affirmé M. Moussavi qui s'est félicité de la politique *« ni Est, ni Oues »* menée par son pays.

La résolution du Conseil de sécurité, réuni à la demande de la Jordanie, préconise un cessez-le-feu, le retrait des troupes sur la frontière internationale, l'envoi d'observateurs de l'ONU et la relance des efforts de médiation. Pour Téhéran, aucune paix ne saurait être envisagée sans le retrait inconditionnel des forces irakiennes d'Iran, le paiement des dommages de guerre, la *« condamnation de l'agresseur »* et le libre retour dans leur pays des réfugiés irakiens en Iran.

● *A Paris*, M. Cheysson avait exprimé le même jour sa vive préoccupation sur l'éventualité d'un rebondissement de la guerre irano-irakienne. *« Notre obsession depuis des mois*, avait-t-il dit, *est que faute d'un règlement entre les parties intéressées, les supergrands ne s'en mêlent et ne fassent un nouveau Yalta. Ceci serait catastrophique. »*

● *A Londres*, un porte-parole du parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) a annoncé mardi que les forces iraniennes venaient de lancer une opération militaire pour écraser la résistance kurde et que la bataille fait rage dans les provinces de l'Azerbaïdjan occidental et du Kurdistan. *(A.F.P., Reuter.)*

En Namibie

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ONT ABOUTI A CERTAINS RÉSULTATS

Les représentants à l'O.N.U. des cinq Etats membres du groupe de contact (Etats-Unis, Canada, France, Grande-Bretagne, République fédérale allemande) ont annoncé, mardi 13 juillet à New-York, que les participants aux négociations sur la Namibie étaient tombés d'accord sur un certain nombre de principes. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'O.N.U., ces représentants indiquent que les parties concernées — à savoir les pays africains de la « ligne de front » (Angola, Zambie, Tanzanie, Mozambique, Botswana, Zimbabwe), auxquels se sont joints le Nigeria et la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) — ont approuvé certains points concernant notamment l'Assemblée constituante et l'accession du territoire à l'indépendance.

Ainsi les négociateurs sont d'accord pour autoriser tout Namibien adulte *« sans discrimination ni crainte d'intimidation de quelque source que ce soit à voter, à faire campagne et à se porter candidat »*, et pour garantir les libertés de *« parole, de réunion, de mouvement, et de presse »*. Ils s'accordent également sur le caractère *« unitaire, souverain et démocratique »* du futur Etat et sur la promulgation d'une déclaration des droits fondamentaux, conforme aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

● *L'ambassadeur de France au Laos* a présenté ses lettres de créance au président Souphanouvong, mardi 13 juillet. M. Jean-Noël de Bouillane de Lacoste est le premier ambassadeur français en poste à Vientiane depuis l'interruption des relations diplomatiques entre les deux pays en 1978. — *(A.F.P.)*.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR REMONTÉE EN FLÈCHE DE L'OR

Amorcé vingt-quatre heures plus tôt après un très vif recul, le redressement du dollar s'est poursuivi mercredi 14 juillet sur la plupart des grandes places internationales.

A Francfort, la devise américaine s'est échangée à 2,4930 DM (contre 2,4835 DM la veille). Elle a valu 2,1285 FS à Zurich (contre 2,12 FS) et retrouvé ses plus hauts niveaux à Tokyo, où, à la clôture du marché, un cours de 257,15 yens pour 1 dollar était inscrit.

Parallèlement, l'or, qui mardi soir déjà avait retrouvé à Londres ses plus hauts niveaux depuis trois mois (352,50 dollars l'once contre 339 dollars à midi), a continué de monter rapidement, dépassant 356 dollars à Hongkong et arrivant au voisinage de 357 dollars dans la City. La perspective d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis mais aussi, peut-être, l'aggravation du conflit entre l'Irak et l'Iran semblent être à l'origine de cette remontée en flèche du métal jaune.

Le Sénat repousse une seconde fois le projet de loi sur les prix et les revenus et en juge certaines dispositions non constitutionnelles

Par cent quatre-vingt-sept voix contre cent onze, le Sénat a rejeté une seconde fois, mardi 13 juillet, le projet de loi sur les prix et les revenus.

Dans une « question préalable », M. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), rapporteur de la commission des affaires économiques demandait aux sénateurs de s'opposer à l'adoption du texte. Le débat a moins porté sur les aspects économiques du projet (tout ayant été dit et redit sur ce point), que sur plusieurs dispositions de caractère juridique, condamnées comme inconstitutionnelles par les orateurs de la majorité sénatoriale.

Le gouvernement en tiendra-t-il compte comme il a tenu compte des observations présentées lors de la première lecture ? Cela semble impossible étant donnée la procédure choisie par le gouvernement, qui a engagé sa responsabilité sur ce projet devant l'Assemblée nationale.

Une motion de censure a été déposée le 13 juillet par M. Gaudin, président du groupe U.D.F., sur laquelle l'Assemblée se prononcera mardi prochain. M. Dailly, rapporteur de la commission des lois du Sénat, a toutefois fait observer que si de nouveaux amendements étaient présentés par le gouvernement (seconde délibération ?) les sénateurs seraient tenus à une « nouvelle lecture ». Dans le cas contraire, le scrutin du 19 juillet à l'Assemblée nationale, sur la motion de censure, mettra un point final à l'examen de ce projet... à moins qu'un recours devant le Conseil constitutionnel, préparé, dit-on, par M. Jean Foyer, n'en vienne perturber l'application.

« Vos observations, déclare d'entrée de jeu M. Auroux, ministre du travail, *ont été largement prises en compte par le gouvernement (...). L'objectif de ce blocage temporaire, je dis bien temporaire car il ne s'agit pas d'un retour au dirigisme, est triple : d'abord stopper la croissance de tous les coûts, puis mettre chaque agent économique devant ses responsabilités, car le blocage révèle des groupes de pression occultes, enfin créer un climat propice à la négociation contractuelle (...) »*

M. Chauty, à la fois président et rapporteur de la commission des affaires économiques, reconnaît que le projet est assorti de onze amendements qui, dit-il, *« font droit, pour l'essentiel, aux observations présentées en première lecture par M. Dailly, rapporteur de la commission des lois (...). Malheureusement*, conclut-il, *ce texte reste incompatible avec les lois de l'économie. C'est pourquoi nous vous demandons d'adopter une « question préalable. »*

M. Dailly (gauche-dém., Seine-et-Marne) s'exprime cette fois en son nom personnel. *« La bonne volonté du gouvernement*, déclare-t-il, *est évidente. La nouvelle rédaction de l'article premier tient compte du fait que les règles relatives au blocage des prix relèvent de la compétence du Parlement. Mais pourquoi, dans le même temps, proposez-vous de renvoyer à un simple décret le soin de mettre fin au blocage ? Si le blocage des prix est bien du domaine de la loi, seule la loi peut déterminer quand ce blocage s'achèvera. Faire dépendre d'un décret la durée d'application de la loi est manifestement contraire à la Constitution (...). L'article 3, limitant les dividendes ne prévoyait aucune sanction en cas d'infraction. Désormais, il en prévoit. Mais pourquoi retomber dans l'inconstitutionnalité en instituant une amende contraventionnelle d'une genre nouveau. C'est la première fois que je vois un texte édictant des sanctions contraventionnelles à l'encontre d'une personne morale (...). D'autre part, le paragraphe V de votre article 3, comporte un effet rétroactif que vous n'avez sans doute pas décelé. »*

En réponse, M. Auroux souligne qu'il s'agit d'une loi de caractère temporaire à laquelle on oppose un « perfectionnisme excessif ».

Avant l'ouverture du scrutin, M. Méric (Haute-Garonne), président du groupe socialiste, dénonce, à son tour, le « juridisme » dont le Sénat se sert pour faire obstacle au progrès social. *« En invoquant des questions de droit*, déclare-t-il, *vous restez fidèles à une tradition d'obstruction (...). La politique préconisée par la majorité sénatoriale, comme celle du Premier ministre britannique, ou celle de M. Barre, aurait conduit à une montée vertigineuse du chômage. »*

M. Méric estime que les déséquilibres actuels tiennent au fait que *« la croissance des investissements n'a pas suivi celle du pouvoir d'achat »*. Les investissements publics auront des effets incitatifs sur ceux du secteur privé. Mais il faut d'abord *« casser la spéculation à la hausse »* et le blocage doit, pour cela, servir *« d'électrochoc »*. Toutefois, conclut le président du groupe socialiste, *« on ne jugulera pas l'inflation et le chômage si l'on ne consent pas au partage des sacrifices »*.

A. G.

« LA BOURGEOISIE EST LE VÉRITABLE MAITRE DE LA VIE EN FRANCE » affirment les « Izvestia »

(De notre correspondant.)

Moscou. — La presse soviétique émet, à l'occasion du 14 juillet, un jugement relativement positif sur quatorze mois de gouvernement socialiste et communiste. Si, jusqu'à présent, Moscou estimait que le nouveau pouvoir, en France, n'allait pas assez loin, la *Pravda* et les *Izvestia*, les deux organes principaux du parti communiste et du gouvernement soviétiques, lui trouvent aujourd'hui des circonstances atténuantes.

« La résistance du gros capital et de la réaction intérieure, écrit mercredi matin, la *Pravda*, *complique la tâche de ceux qui aspirent sincèrement à réaliser les réformes nécessaires. »* Pour les *Izvestia*, le nouveau pouvoir qui s'est donné pour tâche de *« faciliter la situation des travailleurs et des couches les plus défavorisées »* a réussi dans certains domaines et n'a pas encore eu le temps de *« justifier les espoirs »* dans d'autres. Mais le quotidien gouvernemental explique : *« Le pouvoir du capital a de profondes racines. La bourgeoisie est le véritable maître de la vie en France. Elle y détient des leviers importants dans les activités économiques et politiques »*.

Tout en critiquant implicitement les *« mesures extrêmes »* que constitue le gel des prix et des revenus, les *Izvestia* affirment que *« les malheurs financiers de la France n'ont pas commencé aujourd'hui »*. Les deux quotidiens soviétiques attribuent une bonne part de responsabilité aux Etats-Unis. *« La guerre commerciale déclenchée par Washington contre ses partenaires*, écrit la *Pravda*, *a beaucoup affecté l'économie française. L'attaque du dollar a contraint Paris à dévaluer d'urgence le franc. »* Aucun des deux journaux ne fait mention de la politique étrangère de la France, dont les principales orientations continuent manifestement de déconcerter Moscou.

INTERIM.

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1982 a été tiré à 466 897 exemplaires.

A B C D F G H